

A.-L. D'ECKMÜHL, M<sup>ISE</sup> DE BLOCQUEVILLE

LE  
MARÉCHAL D'AVOUT  
PRINCE D'ECKMÜHL

RACONTÉ

PAR LES SIENS ET PAR LUI-MÊME

ANNÉES DE JEUNESSE

Vouloir comme un géant, aimer  
comme une femme...

VICTOR HUGO.

« Il est bien rare que je pense à  
moi-même. »

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

100514

ac

00  
H  
20



Vol I

PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

DIDIER ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879

Tous droits réservés.

God  
fx 923.514  
DEC/DEC/1-1-16  
100514

## DÉDICACE

*Le nom du Maréchal Davout appartient au pays qui l'a vu naître, et non point à un parti quelconque : la France a besoin de héros dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre militaire; je dédie donc ce livre :*

*A la mémoire de mon Père et à la France !*

*ADÉLAÏDE-LOUISE D'ECKMÜHL,  
Marquise de BLOCQUEVILLE.*

*Paris, le 28 décembre 1878,*



## ERRATA

Page x, 1<sup>re</sup> ligne, *au lieu de* : Comme s'il s'agissait un; *lisez* : d'un.

Page x, 2<sup>e</sup> ligne de la note, *au lieu de* : Chacun d'eux; *lisez* : Chacun de nous.

Page 104, 6<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : de mois; *lisez* : ans.

Page 137, 10<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : Leclerc. puis; *lisez* : Leclerc puis.

Page 142, 5<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : J. C; *lisez* : G. C.

Page 216, 2<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : à la portée; *lisez* : à portée.

Page 314, *au lieu de* : la discipline et la subordination y est très-bonne; *lisez* : y sont très-bonnes.

Page 320, 23<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : c'était d'ailleurs. là; *lisez* : c'était d'ailleurs là.

Page 346, 11<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : Marécha; *lisez* : Maréchal.

Page 391, 19<sup>e</sup> ligne, *au lieu de* : Combien; *lisez* : Combiner.

---



# AVANT-PROPOS

---

## I

Ayant ressenti le *passionnement*<sup>1</sup> que l'on éprouve à *revivre* l'histoire, à entrer pour ainsi dire dans l'existence intime, dans l'âme des personnages alors que l'on explore leurs papiers ou leurs lettres, et comparant cet ardent attrait à la langueur dans laquelle nous laissent la plupart des *histoires rédigées*, même quand elles le sont par les plus habiles écrivains, nous cherchions quelque forme nouvelle : M. Edgar Quinet nous l'a fait trouver

<sup>1</sup> Nous demandons grâce pour ce mot de *passionnement*, dont nous ne nous dissimulons pas les torts — académiques, — mais *seul* il exprime tout à fait ce que nous voulons dire. Pour cette fois, qu'on nous pardonne donc, à l'exemple de celui dont nous parlons, de fabriquer le mot dont nous sentons le besoin : c'était sa coutume, et nous ne lui connaissons pas de mauvaise coutume.

en nous écrivant : « Il est indispensable de puiser abondamment dans les correspondances intimes pour raconter le VRAI maréchal Davout, moralement peu ou mal connu : *ceci est une nécessité absolue.* »

« Je ne connais que très-peu des lettres de la jeunesse du Maréchal ; une de ces lettres est adressée à Camille Desmoulins. On y voit que Davout était en communication avec Mirabeau. Ceci pourrait mettre sur la voie de quelques autres détails à propos de cette intéressante relation. La lettre à laquelle je fais allusion a été imprimée dans le premier volume des œuvres de Camille Desmoulins <sup>1</sup>. »

Dans notre conviction, accrue par cette let-

<sup>1</sup> Nous avons, hélas ! cherché cette lettre sans la pouvoir trouver, mais les paroles de M. Quinet ont porté leur fruit de réflexion.

Qui a fait sortir de la citadelle d'Arras le jeune officier illégalement ; injustement arraché à son régiment dans le secret de la nuit ? — Un décret de l'Assemblée nationale. — Sans doute, nous le savons ; mais *qui* avait provoqué ce décret, *qui* avait réclamé l'élargissement de Louis Davout ?... — Mirabeau, très-probablement, et, ce qui nous le fait croire, le voici :

Parmi les objets ayant appartenu personnellement au maréchal Davout, et tombés entre nos mains, se trouve une petite plaque ronde en argent doré, ornée d'une couronne de

tre, de l'intérêt qu'il y avait à faire connaître le vrai maréchal Davout, nous avons sondé les archives de famille, interrogé les lettres, les souvenirs des derniers survivants ! C'est ainsi que j'ai lu dans les carnets intimes d'un cousin de mon père, major à Royal-Champagne, que son petit cousin Louis s'était jeté à ses genoux

feuilles d'olivier, encadrant ces mots : *Rex et Patria, 1792*<sup>1</sup>.

Cette plaque était incontestablement un signe de ralliement pour ceux qui redoutaient les excès de la Révolution. Les hommes énergiques recherchent et pressentent les hommes fortement trempés. Mirabeau connaissait certainement le décret qui avait rendu la liberté à l'officier de Royal-Champagne, et devait également savoir qu'afin de pouvoir réclamer contre un châtement arbitraire et immérité, avant même de sortir de prison, il avait donné sa démission. Cependant, les événements avaient marché, et, quand Louis Davout se vit libre, le ministre de la guerre, qui s'était laissé entraîner à une action répréhensible en 1790, loin d'être encore puissant, se voyait persécuté et menacé à son tour. Dès lors, celui dont la carrière semblait à jamais brisée, sut dévorer son injure et se taire. Ce n'est pas là l'acte d'une nature ordinaire, et Mirabeau, quand il songea à sauver le roi et la vraie liberté, quelque jeune que fût alors Louis Davout, a pu, a dû se dire : « Celui-là est un homme ! » et s'ouvrir sans crainte à lui.

A l'aide d'indices moins considérables, on arrive à découvrir les criminels ; pourquoi ne pas chercher à reconstruire les choses nobles en se servant des mêmes moyens ?

<sup>1</sup> Cette plaque a été donnée par nous au musée d'Auxerre (Yonne). Mirabeau était mort en 1791, nous le savons, mais l'œuvre qu'il avait essayée se continuait.

pour lui demander pardon de ses coupables idées et d'avoir arboré la cocarde nationale.

Cette assertion a bouleversé mes vingt ans qui ne pouvaient admettre que mon père eût plié les genoux devant aucun homme. Il faut avoir beaucoup pensé pour comprendre la réelle grandeur qu'il y a à se repentir *tout haut* d'une erreur. Quoi qu'il en soit, je ne sais s'il faut ajouter une foi entière à ce récit, car, sur ce même carnet, — le papier garde indiscrètement tout ce qu'on lui confie, — j'ai lu et relu les propres mots que voici : « Notre petit cousin lit les philosophes et n'entendra jamais rien à son métier. » Les saintes Écritures nous ont enseigné justement « que nul n'est prophète en sa famille ni en son pays ».

Je ne sais ce que le petit cousin, *qui lisait trop les philosophes*, a pu dire à son grand cousin qui est mort major; mais ce dont nous avons la certitude intime, c'est que le noble jeune homme, qui s'était laissé entraîner par les idées les plus généreuses et qui avait salué la liberté avec tant de foi et d'amour, en voyant les excès qu'on commettait en son nom a dû

s'écrier douloureusement, avant de se jeter en prison avec sa mère : « Hélas ! je me suis trompé ! » De ce regret ardent, du triste spectacle qu'offrait alors la France, a dû naître l'affection enthousiaste que la grande figure de Napoléon a d'abord inspirée à Louis Davout.

Les hommes sincères ont des convictions immuables, mais les convictions morales n'ont rien à voir avec les opinions politiques, et, si l'idée républicaine a de splendides lueurs, la plupart des républicains ont été inventés par le démon pour guérir les honnêtes gens de l'amour de la République.

## II

Nous sommes à une époque où l'esprit de critique a envahi tous les cœurs : en lisant de sanglantes calomnies répétées de tous côtés, en entendant mon père tantôt exalté avec enthousiasme, tantôt attaqué avec passion, je doutais, j'avais peur ! J'ai donc voulu juger l'idole du toit maternel, et, tout en demandant

par avance pardon à une chère ombre, tremblante j'ai commencé à sonder la vie de l'héroïque soldat au travers\* des lignes tracées d'une main rapide. Peu à peu, une joie triomphante, un amour tout fait de respect, un amour toujours plus profond, se sont emparés de tout mon être.

La gloire est une aventure heureuse, mais c'est l'homme de cœur, mais c'est le grand Français que je connais désormais entièrement, et que j'aspire à dévoiler à cette France qu'il aimait tant, comme il m'a été révélé à moi-même. Le livre que voici doit donc ressembler à un musée, à une exposition : j'entends uniquement étaler, classer, ranger les pièces de conviction, qui n'ont besoin d'aucun commentaire. Il me souvient d'avoir autrefois écrit quelques pages d'indignation passionnée à propos du livre de Vulabelle, qui se terminaient ainsi : « Oh ! mon noble père, qui te comprendra comme moi ? qui te montrera ce que tu étais, ombre illustre calomniée par l'envie, par ceux-là qui écrivent l'histoire avec leur passion, non point avec leur conscience ? »

« Pressentais-tu l'ardent amour qui m'animerait pour toi, père, alors que, pressant ta « toute petite » sur tes genoux et jouant avec ses cheveux, tu disais en la baisant au front : « Pourquoi n'es-tu pas un fils, toi ? » « De ces paroles dites à l'enfant qui n'en saisissait point alors le sens, ta fille s'est souvenue, et Dieu permettra qu'elle vaille un fils pour te défendre. Dieu permettra que, morte ou vivante, on entende un jour sa voix quand elle s'écriera en révélant ton cœur et ton âme : « Calomnieux, laissez passer la gloire de mon père, et saisissez plus bas ! »

Ce que mon jeune enthousiasme sentait et voulait, je vais l'essayer dans la plénitude de ma raison, dans la force tranquille d'un cœur épris de la vérité jusqu'à considérer le men-

<sup>1</sup> Le Maréchal répondait de Bruges à son cousin d'Avout de Montjalin, qui lui disait que sa femme était *malheureusement accouchée d'une fille* : « Un père est aussi attaché à ses filles qu'à ses garçons. Le point important, c'est la santé de la mère et de l'enfant. » Le cœur parlait toujours avant l'orgueil, qui n'est pas la fierté, chez le Maréchal, et il disait tellement sa pensée en 1802, que bien des années plus tard il a été le seul à ne point appeler « *Mademoiselle de trop !* » le dernier enfant qui lui naissait.

songe non-seulement comme un crime, mais encore comme une maladresse : la lumière s'impose même aux aveugles, puisque leurs yeux ressentent la chaleur de l'astre qu'ils ne peuvent, hélas ! admirer, et ce serait mal aimer que de cacher les torts de ce que l'on aime ; il suffit de les expliquer : il y a certains torts qui complètent d'ailleurs les grandes natures, et les rendent plus sympathiques à leurs compagnons de grandeur et de misère, par cela même que ces imperfections leur laissent l'empreinte de l'humanité.

### III

C'est chose décourageante que d'apprendre l'histoire, quand on songe aux mensonges et aux erreurs qu'elle abrite sous son royal manteau alors même qu'il s'agit d'une époque quasi-contemporaine ! Il est naturel que nous citions comme exemple quelques faits relatifs au maréchal Davout. Ainsi, dans la *Revue Militaire* (18<sup>e</sup> livraison), un article certainement

bienveillant sur le prince d'Eckmühl le fait mourir en mai 1819, quand il s'est éteint à Paris à la suite de longues souffrances, le 4<sup>r</sup> juin 1823. On le dit encore entré à l'école de Brienné comme en sortait Napoléon tandis qu'il n'a jamais été à Brienne, mais bien à l'école militaire d'Auxerre, puis à celle de Paris. Un autre recueil militaire, se trompant incontestablement de personnage, dit le prince d'Eckmühl gros, court et très-haut en couleur, tandis qu'il était d'une stature très-élevée et que la blancheur de son teint avait bravé toutes les campagnes, toutes les fatigues, tous les soleils, à commencer par le soleil de l'Égypte.

Ces réflexions nous ont conduit à prendre le parti de ne point écrire *une histoire* du maréchal Davout, mais bien à donner les pièces qui permettront à chaque lecteur de faire directement connaissance avec une des figures les mieux faites, ce semble, pour inspirer une admiration affectueuse. Notre ambition est que chacun en lisant ces pages arrive à se former une opinion personnelle à propos du

maréchal Davout comme s'il s'agissait un personnage vivant.

Les attaques ayant été multiples, nous donnerons une grande partie des renseignements recueillis par nous, nous donnerons toutes les pièces que nous penserons ne devoir pas fatiguer le lecteur. Comme l'abeille, j'ai composé mon miel des fleurs les plus différentes. L'aimable mère d'une de mes amies, M<sup>me</sup> Sykes, m'ayant raconté en quelle estime on tenait le maréchal Davout aux Indes, quand elle y résidait, j'obtins d'elle d'écrire et de signer une notice qui dit, d'abord, quels instructifs délassements il y avait alors à la cour de Poonah, puis quelle sympathie on ressentait, à cette distance de la mère-patrie, pour les hommes de l'épopée impériale<sup>1</sup>.

Je tentais ainsi de me consoler de mes ef-

« <sup>1</sup> Un soir on vint à parler des lieutenants de Napoléon, l'on écrivait leurs noms sur des cartes et chacun d'eux devait parler pour ou contre le personnage qui lui était échu en partage ; M. Elphinstone, qui avait une particulière admiration pour le maréchal Davout, réclama de le représenter et nous parla longuement de ses divers mérites, le plaçant en première ligne et le louant hautement quoiqu'il fût l'ennemi de l'Angleterre. » Extrait de la notice de M<sup>me</sup> Sykes.

forts infructueux pour décider ma mère à faire publier, en partie du moins, les papiers de mon père et à répondre aux injures qui faisaient bouillir mon sang. Ma mère pensait, ainsi que quelques autres membres de la famille, que le Maréchal ayant donné l'exemple du mépris en lequel il tenait les calomnies, on devait suivre ce noble exemple. Je répondais en vain que ce qui était vertu chez lui pouvait devenir de la part des siens une négligence coupable. J'ajoutais que l'histoire de cette époque se faisait chaque jour, que de grands écrivains anglais s'étaient faits calomnieux, sans le savoir ni le vouloir, en ne voyant démentir ni Bourrienne, ni Chaboulon, ni Vaubelle ! Mon avis solitaire ne pouvait prévaloir. On me disait, justement d'ailleurs, que la vérité finit toujours par triompher, et ma mère, avec un amour quelque peu jaloux, se reposait aux purs rayons d'une gloire pour elle indiscutable comme le soleil.

Les anecdotes m'ayant toujours paru plus révélatrices que les récits arrangés, je raconterai donc celles qui sont venues jusqu'à moi,

en les rapportant autant que possible à leur date, et je terminerai les mots que voici par un épisode vraiment piquant, que M. le maréchal C\*\*\* contait à un de mes vieux amis, le 16 octobre de l'année dernière.

L'empereur ayant désigné ce Maréchal pour accompagner l'un des illustres visiteurs de l'Exposition de 1867 ; le roi Guillaume, arrivé à la salle des Maréchaux dans sa visite au palais des Tuileries, se prit à demander le nom de chacun d'entre eux. Tout allait bien à propos du maréchal Soutt, du duc d'Albuféra et de quelques autres encore ; mais arrivé au portrait du vainqueur du prince Charles, le roi reprenant : « *Et celui-ci ?* » le maréchal répondit « Davout ! » et il s'apprêtait à continuer la promenade, quand Guillaume, faisant mine de ne rien savoir, ajouta : « Quel titre portait-il ? » — « Il était prince d'Eckmühl. » Et le vaillant cicerone se félicitait intérieurement d'avoir aussi habilement évité l'écueil, quand ces mots du roi vinrent tomber sur lui comme la foudre : « Il s'appelait aussi le duc d'Auerstaëdt, — la Prusse le sait. »

## IV

Après la publication du vingtième volume de sa grande histoire, M. Thiers écrivait à ma mère : « Je crois avoir rendu avec une entière vérité le rôle du maréchal Davout, et il en est arrivé ce qui arrive toujours pour les honnêtes gens, c'est que la vérité est leur meilleure défense. » Ce mot, profondément vrai, pourrait servir d'épigraphe à l'œuvre que j'entreprends, mais la vérité est lente à pénétrer les couches sociales et à dissiper le brouillard dont l'injustice et l'erreur parviennent à envelopper les plus pures renommées. Un enthousiaste du maréchal Davout m'écrivait en décembre 1865 : « Si le maréchal Davout, encore plus gentilhomme de cœur que de naissance, n'avait point été l'intégrité incarnée, est-ce que l'application du blocus continental ne lui aurait pas rapporté plusieurs centaines de millions ?.... Et cependant le prince d'Eckmühl, en raison de son immense

supériorité, n'a obtenu justice ni de son vivant ni même après sa mort, à l'exemple de certains héros de Plutarque... O fragilités et injustices humaines !... quand on passe devant le ministère d'État et qu'on attache ses regards sur les niches d'honneur réservées aux plus éclatantes célébrités de la République et du premier Empire, on n'y rencontre point, hélas ! l'imposante figure du premier des lieutenants de Napoléon... La Marine, — injuste elle aussi, — compte le *Masséna* parmi ses vaisseaux, et où est le *Davout*? — Ce dernier fut invincible, *Masséna* ne le fut pas ! »

Ce reproche est vrai, et souvent il m'est monté du cœur aux lèvres : j'ai donc résolu d'élever à mon père la statue qui lui était refusée, en la taillant, non point dans le marbre, — car une émeute peut briser le marbre le plus beau, — mais bien dans son propre cœur, dans son propre esprit. Certes, c'est là une grande tâche, mais la volonté et le sentiment d'un pieux devoir à accomplir centuplent les plus faibles moyens. Un homme, dont les ennemis eux-mêmes admirent le talent, M. Edgar Qui-

net, avec lequel j'étais entrée en relations à propos de son livre intitulé : *Campagne de 1815*, livre qui m'avait d'autant plus affligée qu'il me semblait plus beau, m'écrivait le 14 décembre 1861 :

« C'est la vie entière du Maréchal qui doit couvrir les derniers jours de 1815 après Waterloo, — voilà son véritable plaidoyer devant la postérité, mais cette histoire de sa vie, qui l'écrira ? Vous, madame ; c'est à quoi je pense depuis la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : tout sera saisissant de la part d'une fille. Soit que vous jugiez convenable de faire l'aveu de quelques erreurs, soit que vous n'en reconnaissiez aucune, tout sera puissant de votre part, tout agira sur l'opinion.

« Cette histoire, écrite par vous, achèvera de donner au maréchal Davout une physionomie particulière entre tous les maréchaux. Vous assouplirez le bronze ; et personne, excepté vous, ne fera rien de semblable. Je voudrais que le récit remontât à la jeunesse et même aux premières années. Il me semble qu'il vous coûterait peu de peine ; plus il se-

rait simple et sans apprêt, plus il serait ce qu'il doit être. Il suffirait déjà de mettre bout à bout les pages que vous m'avez envoyées. Au reste, chaque mot doit être de vous; un écrivain de profession ne servirait qu'à tout gâter.»

Voilà ce que M. Quinet voulut bien répondre à une lettre que je lui avais adressée le 9 novembre 1861 et dont j'extrais les principaux passages : « J'espère, monsieur, puisque vous admirez mon père et qu'il est doux de pouvoir estimer ce que l'on admire, que vous pourrez un jour vous convaincre, par l'examen de ses papiers, que si la loyauté du Maréchal, qui avait, *lui*, gardé toute son énergie et tout son amour pour la France.... a pu le faire dupe d'un Fouché, elle ne lui aurait jamais permis d'être son complice.

« J'aurais bien encore une toute petite querelle à vous chercher, si, en me parlant de mon père comme vous le faites, vous ne me désarmiez point *à demi*.

« Vous attribuez toute la gloire d'Eylau au maréchal Ney <sup>1</sup>; sans mon père, il eût été écrasé.

<sup>1</sup> Il n'est pas inutile de remarquer que, jusqu'à l'arrivée du

Le maréchal Davout, tout en se battant comme un lion pour son propre compte, tout en redisant aux soldats sous ses ordres : « Mes enfants, il faut vaincre ici ou aller mourir en Sibérie ! » pensait aux autres et s'arrangeait pour envoyer messages sur messages à Ney, de façon à faire tomber entre les mains de l'ennemi de fausses dépêches qui disaient toutes : « Tenez ferme ! un de mes corps tourne l'ennemi, marche à votre secours. »

« Quelques-uns de ceux qui ont porté ces ordres vivent encore, et le duc de Montmorency, les généraux de Montesquiou et de Trobriand vous diraient, monsieur, qu'attachés à mon père, ils l'ont toujours vu songer aux autres, peu à lui-même, et qu'ils ne connaissent aucunement l'homme que les Flahaut, Vaublanc, Chaboulon et autres ont dépeint ; très-heureu-

corps de Davout, l'action fut indécise, et qu'ainsi l'on doit à son patriotisme le succès de la journée. Que serait-il arrivé, en effet, si le Maréchal, se renfermant dans les règles ordinaires, eût attendu des ordres pour se porter au feu ? Non-seulement la bataille d'Eylau eût été perdue, mais le salut même de l'armée eût pu être compromis. »

Nous nous plaisons à citer ces lignes des *Souvenirs militaires du général Berthezène*, page 129, tome I<sup>er</sup>.

sement pour l'estime que l'on aime à pouvoir accorder à certaines figures historiques<sup>1</sup>.

« Quand même le Maréchal se serait parfois montré sévère et même rude, la rudesse des grandes âmes n'est-elle point une des formes de la juste indignation que leur inspirent les laideurs morales? Plus que personne, monsieur, vous qui avez si magnifiquement parlé de la *philosophie de l'histoire*, vous devez comprendre que certains torts apparents sont souvent le fruit des plus hautes vertus, et sentir qu'il est consolant autant que de bon exemple de voir se lever des pages sanglantes ou honteuses des annales du monde quelques figures aussi pures des souillures de la terre qu'il soit permis à l'homme de l'être ici-bas ! »

<sup>1</sup> Dans la lettre adressée à M. Quinet, nous avons commis une erreur : ce n'est pas le jour même de la bataille d'Eylau que le maréchal Davout s'arrangea pour faire prendre par l'ennemi de faux renseignements, mais bien quand il partit d'Allestein pour Gutsadt, afin de venir au secours de l'héroïque maréchal Ney, qui se battait comme un lion depuis deux jours.

Hélas ! depuis l'époque où cette lettre a été écrite, les témoins de qui je tenais ces extraits, et M. Quinet lui-même, à qui je les adressais, ont disparu ! — Janvier 1878.

LE  
MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL



LE  
MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL

---

I

LE MARÉCHAL DAVOUT. — CARACTÈRE ET FIGURE.

La jeunesse, saison magique, toute séduisante qu'elle soit toujours, ne saurait cependant avoir d'intérêt rétrospectif qu'à titre de préface de l'existence d'un être ayant marqué dans l'histoire, dans les arts ou dans les lettres ; c'est donc de l'ensemble de la vie du prince d'Eckmühl que nous allons parler d'abord. Si quelque lecteur s'étonne de trouver en ces pages mille choses qu'il ne s'attendait point à y rencontrer, avant de blâmer, qu'il daigne réfléchir un moment, puis se demander si sa propre carrière, quelque simple qu'elle puisse être, ne lui a point apporté d'incidents imprévus. Combien, à plus forte raison,

l'existence d'un homme tel que le maréchal Davout, a-t-elle dû contenir de gens et de choses ! Or, tout ce qui a traversé le cœur, la vie ou la pensée d'un homme, arrive à faire partie de sa destinée. En parlant du maréchal Davout, il est certain que nous aurons à parler de beaucoup de gens, de beaucoup de choses. Son ardente jeunesse, enivrée de lectures passionnées et passionnantes, a été, un moment, très-républicaine ; on lui a fait un crime d'avoir abjuré des doctrines qui ont versé la France dans le sang et dans la boue, mais s'il a renoncé aux idées extrêmes, il est mort libéral, ses discours à la Chambre des pairs le prouvent, comme son amour pour l'indépendance de la Pologne l'avait déjà affirmé.

Napoléon, dans ses dépêches, reproche au Maréchal, non sans dureté, de se laisser envelopper par les cerveaux brûlés de Varsovie. Un autre parti lui a non moins amèrement reproché d'avoir, en dépit de sa vieille noblesse, pactisé avec la Révolution ; puis enfin de s'être sérieusement attaché à Bonaparte. Le comte de Pontmartin a dit quelque part un mot profond, un mot exquis, qui explique les sentiments d'admiration, de dévouement, inspirés au maréchal Davout par l'empereur Napoléon : « *L'enthousiasme est presque de l'amour chez les hautes intelligences.* » Après avoir scruté ce cœur si douloureusement blessé, cet esprit si droit, si

prompt à revenir sur ses torts ou sur ses fausses impressions, nous dirons, en toute sûreté de conscience, que Louis Davout, comme le prince d'Eckmühl, n'a jamais aimé que la France; il a donc servi ceux qu'à tort ou à raison il pensait utiles à sa grandeur et à sa félicité. Combien de femmes n'aiment que l'amour en croyant aimer l'amant! La loi du cœur est une.

Le prince d'Eckmühl a été conséquent avec lui-même, et s'est dévoué tour à tour à qui lui semblait représenter les intérêts de la patrie. Je citerai ici, car elle confirme mon dire, une opinion exprimée par M. Thiers.

Le 31 mai 1856, en causant de quelques laideurs morales dont il venait d'être le témoin, il dit tout à coup, en se tournant vers moi : « Les mille traits misérables que j'ai dû constater m'ont donné un mépris bienveillant ou plutôt indifférent pour les hommes et une vive sympathie pour votre père, qui était loyal avec lui-même autant qu'avec les autres. Il savait au besoin reconnaître qu'il s'était trompé, tandis que voici par exemple le comte Mollien, homme charmant, que j'ai beaucoup apprécié, qui écrit quatre mortels volumes pour se poser comme l'ennemi du blocus continental, tandis que ses lettres, qui n'ont point été faites après coup, l'en montrent zélé et fidèle partisan. Votre père, au contraire, est vrai avec les autres et vrai avec lui-même. »

C'est là une précieuse et rare qualité, qui nous paraît triomphalement expliquer ce que l'aveuglement humain se plaît à nommer : *inconsistance politique*, ou même *trahison*. Tout change, tout se transforme en ce monde, l'Éternel seul est immuable, parce qu'il n'a pas besoin de perfectionnement.

Dans les pages qui vont suivre, évitant soigneusement la forme biographique, nous allons rapporter les traits les plus propres à dévoiler cette nature riche et multiple, quoique essentiellement fidèle à elle-même. Un simple chiffre indiquera au lecteur les divisions de l'autobiographie, inattendue peut-être, mais certainement vraie, qui lui racontera toute l'âme du prince d'Eckmühl ; nous reviendrons ensuite aux années de jeunesse de Louis Davout.

## II

LE MARÉCHAL DAVOUT, GENTILHOMME DE CŒUR AUTANT  
QUE DE NOM ET D'ARMES.

Le Maréchal n'a servi qu'un drapeau, celui de l'honneur ; Lamartine a donc eu tort de dire, dans son *Histoire de la Restauration* : « qu'en se dévouant à Napoléon, il avait renié sa caste ». *Noblesse oblige !* est la devise de tout gentilhomme, et le prince d'Eckmühl, en servant la France, n'a certainement pas failli à cette devise.

Simple dans ses goûts, Louis Davout avait cependant le besoin de l'élégance, prenait un grand soin de sa personne, et n'a jamais livré de bataille *prévue* sans s'être paré comme pour une fête, ainsi que le voulait la vieille tradition française. Il avait de belles mains fines, aux doigts longs et souples dont plus d'un chroniqueur du temps nous a dit que l'Empereur était quelque peu jaloux ; celui-ci soignait fort sa main et l'avait belle, mais courte et point aristocratique. Napoléon était cependant gen-

tilhomme ; Louis XVIII, un jour que quelques courtisans contestaient la noblesse des Bonaparte, répondit : « Une de ses sœurs est entrée à Saint-Cyr, et on ne venait point là sans preuve<sup>1</sup>. » La sœur du Maréchal, Julie Davout, depuis mariée au général comte de Beaumont, élevée à Saint-Cyr, n'avait donc pu y aller *sans preuves*.

M<sup>me</sup> de Montesson, dont le roi, en ce même livre, dit, tome I<sup>er</sup>, page 359, « qu'elle eut pour mari morgantique le grand-père du duc d'Orléans actuel<sup>2</sup> », était proche parente de mon père. Cette aimable et un peu légère personne présidait, sous le Consulat, le plus agréable et quasi le seul salon existant alors. La vieille marquise avait gardé ses costumes et ses coutumes d'avant la Révolution, ainsi qu'une grâce incomparable. Elle aimait beaucoup son jeune cousin, et recevait, avec une coquetterie particulière, la belle parente qu'il lui avait donnée. On trouvait chez M<sup>me</sup> de Montesson les débris du passé réunis aux gloires présentes, les littérateurs, les gens d'esprit : sa grâce parfaite savait imposer à tous l'urbanité et la sociabilité. Ma mère m'a dit avoir rencontré là Parny, M<sup>me</sup> de Staël, le chevalier de Boufflers, etc., etc.

Sous l'Empire, le maréchal Davout, ainsi que le dit François Davout que nous allons laisser parler,

<sup>1</sup> *Soirées de Louis XVIII*, tome II, page 213.

<sup>2</sup> Depuis Louis-Philippe I<sup>er</sup>.

était entouré de toute la jeune noblesse : « Peu de souverains ont eu un état-major aussi bien composé que celui du maréchal Davout. Il a eu pour chef d'état-major le comte de la Ville, d'une des premières maisons de Piémont. Le comte Anatole de Montesquiou a été aide-de-camp du Maréchal, avant d'être chambellan de Napoléon. Le comte Raoul, depuis duc de Montmorency, le duc de Castries, étaient également ses aides-de-camp. Le comte Octave de Beaumont, le comte France de Houdetot, MM. de Fayet, de Keredern de Trobriand, plusieurs grands seigneurs polonais, officiers d'ordonnance. » Les Sainte-Maure, les Nansouty, et bien d'autres, venaient alors faire preuve de parenté, et mon oncle, curieux de toutes choses comme nous aurons à le dire ailleurs, part de là pour raconter une étrange conversation qu'il eut avec M. Dacier, lequel lui raconta comment un procès ayant prouvé que les Montesquiou descendaient d'un comte de Fezenzac, fils du roi Clovis, Louis XVI, occupé comme toute la cour de ces débats, en profita pour répondre à certaines plaintes de l'empereur d'Allemagne « *qu'un de ses cousins, le prince de Lambesc, pouvait bien être grand écuyer de France, puisqu'un descendant de Clovis (un Montesquiou) était bien écuyer d'un frère du roi de France*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Une demoiselle de Montesquiou, petite-fille du général comte

Après cette excursion sur les terres d'autrui, nous dirons que le Maréchal, comme toutes les âmes vivantes et généreuses, avait eu son heure d'enthousiasme pour *les idées nouvelles*, vieilles comme le monde, mais qui passent et reviennent dès qu'on a oublié les désordres qu'elles enfantent d'ordinaire. Les vingt ans de Louis Davout, épris du bonheur de tous, ont été un moment républicains. La pratique de la République, le spectacle des crimes enfantés à cette ombre terrible par des hommes affolés, eurent vite désenchanté le jeune chef de bataillon dont le bon sens n'avait guère tardé à entrevoir l'abîme vers lequel on entraînait la France. Après avoir vainement tenté, à l'ombre de Mirabeau<sup>1</sup>, d'enrayer la Révolution et de sauver la Royauté, Louis Davout se prit à aimer d'un amour reconnaissant et dévoué le sauveur de son pays, le premier Consul. Ce dévouement a survécu à la disgrâce injuste dont le prince d'Eckmühl fut victime, et a duré tant que l'Empire a pu lui sembler utile à la France. Le maréchal Davout s'est rallié aux Bourbons, quand à peu près tous les bons Français ont cru cette antique race nécessaire à l'indépendance du pays. Exilé dans sa terre de Sa-

<sup>1</sup> A. de Montesquiou, a épousé un petit-fils du maréchal prince d'Eckmühl.

<sup>1</sup> Dans l'avant-propos, nous avons discuté les indices qui semblent nous permettre de parler ainsi.

vigny, en 1815, privé de ses traitements, le maréchal Davout ne permettait point aux Allemands d'insulter devant lui le roi qui le persécutait.

Réintégré dans ses droits de maréchal, nommé pair de France en 1819, le prince d'Eckmühl, sans jamais conspirer, est resté libéral jusqu'à sa mort.

Sa veuve, par respect pour la mémoire d'un époux dont elle était justement fière, plus libérale encore que lui, n'avait nul souci des vieilles gloires de la famille d'Avot; peu lui importait que l'étendard des ducs de Bourgogne eût jadis été porté en guerre par les d'Avot: Auerstaëdt, Eylau, Eckmühl, suffisaient à son besoin de gloire. Il nous semble, à nous, que la personnalité du prince d'Eckmühl avait une dette à payer aux vieux chevaliers de sa race, pour ainsi dire résumés en lui comme en un rejeton suprême. En parcourant autrefois l'élégant château de Brühl, en évoquant le chiffre énorme des dotations octroyées par l'empereur Napoléon au prince d'Eckmühl, il nous plaisait de rêver à l'étonnement des anciens d'Avot, ces hardis coureurs de combats et d'aventures, s'il leur était donné de voir de là-haut l'éclat dont la branche cadette de leur maison a brillé un moment, pour s'éclipser, hélas, trop vite!

En tout, l'histoire de notre famille est originale et piquante; les femmes ont été de douces et saintes religieuses ou de charmantes et étranges femmes: l'une d'elles a épousé un des comtes de Noyers, que

sa rare beauté avait enivré d'amour jusqu'à lui faire oublier la mésalliance : de là le nom de Béatrix, légué par cette heureuse beauté à beaucoup des filles de sa race. Une autre d'Avout, ennuyée du manoir maternel, s'est fait enlever par une troupe de ces Bohémiens souvent appelés pour distraire les châtelaines : on a vu une femme très-blanche de peau marcher à cheval parmi les zingaris qui quittaient la Bourgogne, et oncques, depuis, on n'a rien su d'elle !

Beaucoup plus tard, quelques années avant la Révolution de 1793, un d'Avout a disparu à l'heure<sup>1</sup> même de son mariage, quand sa fiancée l'attendait au pied de l'autel : on croit l'avoir retrouvé évêque aux États-Unis. Le terrible Daoud-pacha pourrait bien être l'épave féroce de quelque croisé de notre sang.

Les siècles lointains, les aïeux légendaires inspirent une sorte de capricieux amour ; et quand même, par conscience de l'esprit de son temps et par saine compréhension de l'Évangile, on en viendrait à se faire très-libéral d'idées, on tiendrait plus que jamais à cette longue lignée de nobles ancêtres, ne fût-ce que pour avoir le droit de se faire l'apôtre de la valeur personnelle et *de la primauté de l'unique aristocratie incontestable, celle de l'intelligence, sans paraî-*

<sup>1</sup> *Mémoires manuscrits de François d'Avout.*

tre plaider cette belle cause, la cause de la sage liberté, dans un misérable intérêt d'envie. Les descendants d'une race qui peut faire ses preuves de noblesse depuis le onzième siècle, ont *le droit* d'oser proclamer que la vraie, que l'éternelle, que l'incontestable noblesse sur terre aussi bien qu'au ciel, est la noblesse de l'âme et du caractère<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir aux pièces justificatives, *lettre A*, une série de documents authentiques sur la famille d'Avot, d'Avout ou d'Avout.

## III

## LE MARÉCHAL DAVOUT, CHRÉTIEN ET PHILOSOPHE.

Les questions religieuses semblent avoir occupé l'esprit de Louis Davout dès sa jeunesse ; nous avons rencontré de longues pages consacrées à l'histoire de la papauté, des conciles, du jansénisme, dans ses cahiers de notes.

Ceux qui ont eu le bonheur de connaître et d'entourer mon père m'ont affirmé l'avoir cent fois entendu répéter : « Les philosophes prétendent que le Christ n'est pas Dieu : s'il était homme, ce serait là un homme comme il n'y en a jamais eu, comme il n'y en aura jamais !... Socrate était aussi parfait qu'homme puisse l'être... mais quelle différence entre Socrate et Jésus-Christ ! »

Nous le trouverons quelque jour profondément ému des sentiments religieux de sa fille Joséphine ; mais qu'ajouter à cette phrase du grand soldat calomnié, jaloué, méconnu du maître qu'il avait si noblement, si utilement servi, ne se plaignant pas,

écrivait seulement de Thorn à sa femme, en 1813, après la campagne de Russie : « Malgré mon amour pour toi, je me serais tué peut-être si je n'avais une foi profonde en la justice éternelle : *la lumière se fera!* »

Oui! oui! la lumière se fera! Quand j'ai lu ces lignes si douloureuses, et cependant si remplies d'espérance et de foi, il m'a semblé qu'en révélant à sa chère France la grande âme de mon père racontée par lui-même, il m'était donné de me faire l'instrument de la justice divine.

Je ne crains pas d'avancer qu'une des plus profondes joies de ma vie a été de trouver mon père faisant appel « à l'éternelle justice ». Le temps fait partie de l'éternité, et l'heure est venue où, les passions envieuses faisant silence, la vérité luira enfin pour tous!

Le Maréchal, élevé bien au-dessus de toute basse envie par le sentiment de l'honneur, par le besoin d'admirer, se passionnait pour les beaux faits militaires, pour toutes les choses bonnes et nobles : prenant plaisir à vanter autrui, il n'en perdait aucune occasion ; ainsi d'Ostende, le général Davout écrit à sa femme :

« Vois souvent M<sup>me</sup> Dumas et présente-lui mes hommages. Je suis très-heureux d'être avec son mari, il facilite bien l'ouvrage à un général en chef. »

Ceci est un trait entre mille ; comment s'en

étonner? Il y a une noblesse native qui met au-dessus de toutes les vanités. M. Thiers m'a raconté tenir de M. Frinot l'anecdote suivante : il travaillait avec le Maréchal quand on introduisit dans son cabinet un officier d'ordonnance de l'Empereur, qui lui apportait les lettres patentes lui conférant le titre de prince d'Eckmühl. Le Maréchal reçut cette grâce avec une politesse froide, étonnée, et congédia bientôt le messenger, afin de terminer une correspondance pressée. Seul avec M. Frinot, il se prit à marcher un moment en silence, puis dit avec tristesse : « J'étais déjà duc... à quoi bon me faire prince? Au train dont vont les choses... tout cela ne peut durer plus de trois ou quatre ans ! Enfin, de grandes dotations sont attachées à ce titre, et ma femme, qui s'entend à l'administration, aura le temps d'économiser des dots pour nos enfants. » Puis il se remit au travail comme si rien ne l'eût interrompu. A propos de travail, je crois qu'il arriverait à l'esprit le plus prévenu ce qui m'est arrivé à moi-même en explorant les papiers du prince d'Eckmühl : à mesure que, d'abord inquiète et craintive, j'avais dans cette lecture, une chaude admiration montait rapidement de mon cœur à mon cerveau. Quelle volonté de tout savoir avant de rien décider ! En marge des dépêches reçues, quels ordres nets, précis, rapides ! Pas un mot inutile, mais pas une seule indication nécessaire omise.

C'est vraiment là l'idéal du style militaire : on pourrait l'appeler *le style de l'action*, et pourtant jamais la fièvre de l'action n'endort l'esprit de justice et de bonté. Que de soins, que d'enquêtes, avant de punir le dernier des officiers ou même avant d'entraver sa carrière ! Ce n'est pas seulement la valeur militaire du Maréchal, c'est surtout sa *valeur morale* qui pénètre peu à peu le lecteur en étudiant ses papiers. Ce n'est certainement pas à Louis Davout que pourrait s'appliquer la juste et grande parole de Shakespeare dans *Macbeth* : « La sécurité présomptueuse est la principale ennemie des mortels. » Comme nous le disions un triste jour de 1870 à un imprudent vaniteux : « Mon père, qui n'a jamais été battu, estimait ses ennemis et se défiait de lui-même ! » Quand les Français cesseront-ils de mériter le nom de *vantards* dont César a stigmatisé les Gaulois ? De notre vanité procèdent tous nos malheurs !

Estimer l'ennemi, veiller sur soi-même, et ne rien considérer comme perdu tant que l'on ne s'abandonne pas au découragement, tel était le secret de la valeur du maréchal Davout, ce grand Français surtout méconnu parce qu'il ne savait ni taire sa pensée quand il trouvait devoir la dire nettement, ni réclamer contre l'injustice.

Les étrangers ont été plus généreux que les Français : il y a aux archives de la guerre, dans une

gazette de Brunn, à la date du 8 novembre 1809, les paroles que voici : « Le troisième corps de l'armée française, sous les ordres de Son Excellence le maréchal prince d'Eckmühl, ayant occupé la ville et le cercle de Brunn depuis le 13 juillet, en est parti à cette heure, conformément aux articles de la paix. Pendant un séjour d'environ quatre mois, ce corps d'armée a parfaitement constaté la réputation de bonne conduite et de discipline dont il jouit dans tous les pays. Il nous quitte accompagné du même témoignage.

« Les petits différends entre les hôtes et les militaires ont été décidés sur-le-champ avec justice, de manière que le nom du brave colonel de gendarmerie, M. Saunier, sera toujours prononcé avec estime par les habitants, en se rappelant la présence d'une nation qu'enfin la paix a rendu nos amis. » Suit une invocation à la paix : « Le guerrier va se reposer de ses fatigues sous l'ombre du palmier paisible... » J'ai respecté le texte, quoique je craigne fort que le guerrier n'ait trouvé que peu d'ombrage sous les palmiers de l'Autriche et de la France ! Le *réalisme* de nos jours vaut encore beaucoup moins que le *lyrisme* d'un goût douteux du premier Empire français ; alors les plus intelligents, aussi bien que les plus humbles, ne craignaient pas de prononcer le nom de Dieu et d'espérer en sa justice, quand ils souffraient des injustes jugements des hommes.

## IV

## LE MARÉCHAL DAVOUT HONNÊTE HOMME.

L'envie, l'esprit de parti, ont essayé de tout contester au prince d'Eckmühl, *tout*, sauf l'intégrité ! Un habitué du château de Valençay, devant lequel le prince de Talleyrand parlait en toute liberté, m'a plusieurs fois redit « que le prince, en causant des évènements de l'Empire, revenait avec insistance dans la conversation sur la grande honnêteté du maréchal Davout. »

En effet, Louis Davout était de tous points *honnête* ! S'il aimait plus à donner qu'à recevoir, il savait *recevoir un bienfait* et en garder mémoire, ce qui est une rare honnêteté.

Large et généreux dans toutes ses transactions, il ne voulait cependant point être volé, parce qu'il estimait que son devoir lui ordonnait de maintenir les autres dans le chemin de l'honnêteté.

Toujours prêt à sacrifier *volontairement* ses pro-

pres intérêts, il songeait aux besoins, aux obligations des autres, et aimait à donner presque avec excès.

Au mois d'octobre 1806, l'Empereur, voulant récompenser le vainqueur d'Auerstaëdt, ordonna qu'il entrerait le premier dans Berlin à la tête du vaillant 3<sup>me</sup> corps. Un million de thalers lui ayant été offert par les autorités, le Maréchal répondit simplement : « Je suis bien aise d'apprendre que vous pouvez disposer d'une somme aussi considérable ; j'en instruirai l'Empereur<sup>1</sup>. »

Partout et toujours le Maréchal ne faisait de réquisitions que pour l'armée et le gouvernement. En 1814 et au commencement de l'année 1815, il parut contre lui des récriminations à propos de la dureté de sa conduite à Hambourg, des incendies inutiles, de la saisie de la banque, *quand il avait de l'argent encore*. Un de ces mémoires, œuvre du parti légitimiste, plus que des alliés peut-être, en exaltant

<sup>1</sup> M. le duc de Fezensac, dans ses intéressants *Souvenirs militaires*, chapitre I, page 125, dit : « L'honneur d'entrer le premier à Berlin fut réservé à Davout, en récompense de la bataille d'Auerstaëdt. Les historiens racontent qu'il refusa les clefs de la ville et un logement au palais pour en faire hommage à l'empereur. On m'a assuré qu'il accepta le don d'un million, mais pour en faire don lui-même aux hôpitaux de Berlin. Cette conduite serait digne de lui. » L'intention est toute bonne et bienveillante, mais le million fut refusé. Le maréchal Davout pensait de la délicatesse comme de la femme de César : qu'elle ne doit même pas être soupçonnée, et se plaisait à le répéter.

le général en chef de l'armée russe termine ainsi une période fulminante : « *Le maréchal Davout détruit, le comte Beningsen relève.* » On reproche au gouverneur de Hambourg de n'avoir pas cru aux dépêches du gouvernement provisoire arrivées par le canal russe, et de n'avoir cédé qu'aux représentations prudentes de la Maréchale. On a donc oublié les ruses de guerre ? Le Maréchal ne s'est rendu qu'en lisant la lettre de *celle qu'il savait trop éprise de son honneur pour le vouloir tromper.* On a pu lui en faire un crime en France ; la charmante comtesse de Beningsen, belle-fille du général en chef des troupes russes, rencontrant la Maréchale aux eaux de Spa, se fit présenter à elle en souvenir de l'admiration professée par son beau-père pour son ancien ennemi, et lui raconta mille détails curieux et intéressants à ce sujet.

Toute personne de bonne foi, après avoir étudié la vie, l'âme et l'esprit du prince d'Eckmühl, répètera le mot ému, vibrant, que m'envoyait un jour une femme intelligente, convertie à l'admiration du caractère du Maréchal par la lecture de son *Mémoire de Hambourg* : « Quelle bonté sans faiblesse et quelle grandeur en tout ! »

## V

## LE DÉSINTÉRESSEMENT DU MARÉCHAL DAVOUT.

Le Maréchal aurait pu prendre pour devise ce brillant dicton italien : « Au magnifique Dieu sert de trésorier. »

Riche de dotations qui ne revenaient point aux filles, et n'ayant à cette époque que des filles, on voit Louis Davout donner cent mille francs de dot à son frère et servir une large pension à sa mère. S'il accepte d'être parrain, il envoie des cadeaux pour l'accouchée, de magnifiques dentelles pour l'enfant : « Je ne veux pas faire de dépenses, je ne donnerai qu'une corbeille de mille écus, » écrit-il de Varsovie à la Maréchale.

D'Ostende, alors que le général Davout n'était nullement à l'abri de la gêne, nous trouvons une lettre adressée à sa femme, dans laquelle il lui annonce qu'il a décidé son oncle Beaupré à donner tous ses biens à leur cousine Opportune et à

M<sup>me</sup> Friant ; il la prie encore de consulter un homme habile, afin que cette donation soit valable.

Et cependant, en réponse à une lettre de sa femme, toute remplie de ses embarras d'argent, il dit : « Comment ferons-nous ? Très-certainement je ne demanderai plus rien au premier Consul, il ne m'a déjà que trop comblé <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Nous donnerons ici un passage des *Souvenirs militaires du général baron Berthézène*, prouvant assez, ce semble, que l'esprit de justice et de générosité du Maréchal ne se bornait point à ses relations intimes. En parlant de l'armée, dite du Rhin, laissée en observation par l'Empereur, le général écrit ces lignes : « Le commandement de cette armée fut confié au maréchal Davout, qui établit son quartier général à Erfurt. On a répandu tant de calomnies contre ce Maréchal que je me fais un devoir de rapporter, puisque l'occasion s'en présente, deux faits qui se sont passés à cette époque et qui pourront servir à donner une plus juste idée de son caractère.

« Lorsque les 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps partirent pour l'Espagne, celui de Davout les ayant remplacés en Silésie, les administrateurs de la province vinrent prier le Maréchal de ménager le pays, épuisé par le séjour de tant de troupes. Après les avoir rassurés, il fixa d'une manière très-économique ce que les habitants auraient à fournir à ses soldats. Surpris et charmés de tant de modération, ils lui offrirent pour lui-même un traitement somptueux, tout en regrettant de ne pouvoir mieux faire. Le Maréchal, sans répondre directement à cette offre, les congédia en leur demandant un tableau des officiers prussiens en retraite, domiciliés dans leur province, qui, privés de traitement par suite des malheurs de la guerre, pouvaient se trouver dans le besoin. Dès que ce tableau lui fut parvenu, il écrivit aux magistrats qu'il acceptait le traitement qu'ils lui avaient offert, mais à condition qu'ils en feraient la distribution aux officiers dont ils lui avaient remis l'état.

« Le colonel Dupellier, du 106<sup>e</sup> de ligne, ayant été obligé de faire une marche forcée, exigea des rafraichissements pour son régi-

La délicatesse inquiète du Maréchal se trahit en toutes choses; quelques jours avant le sacre de Napoléon, il écrit à sa femme : « Je te recommande, ma bien bonne amie, de ne point toucher l'argent des fourrages, attendu que je les prends en nature ici et qu'il faut éviter les doubles emplois; mais tu peux continuer de toucher tout le reste. » Il abandonnait le plus possible de ses appointements à la Maréchale et ne manque à peu près jamais de lui dire : « Tes chevaux, ton Savigny, ton hôtel. » Il ne se sert du pronom possessif que lorsqu'il parle des enfants; — il dit alors presque toujours *nos* enfants, parfois même *mes* enfants.

ment dans un village qui ne lui avait pas été assigné comme étape. Le Maréchal crut, à la manière dont on lui en rendit compte, que le colonel avait commis une exaction; il lui fit des reproches publics et l'empêcha de se justifier. Cependant, après vérification du fait, il fut reconnu que cet officier était innocent, et se trouvait par conséquent victime des préventions du Maréchal; alors Davout ne dédaigna pas d'avouer son tort, et, pour le réparer d'une manière plus éclatante, il obtint pour le colonel de l'avancement en pleine paix et le conserva dans son corps d'armée. Trouve-t-on beaucoup d'hommes puissants qui se sentent assez grands pour oser reconnaître ainsi leurs injustices et les réparer aussi noblement ?

« On se doute bien que, sous un pareil chef, l'hiver de 1808 à 1809 ne fut pas perdu pour nos troupes : les différents corps furent recrutés, l'instruction des soldats fut complétée et leur armement réparé, de manière qu'au printemps, lorsqu'il fallut entrer en campagne, l'armée se trouva dans le meilleur état possible. »

(Pages 166 et 167 des *Souvenirs militaires*.)

Nous citons ailleurs un trait à peu près semblable, à propos du général Puthod, qui prouve que cette façon d'agir tenait à l'essence même du maréchal Davout.

A propos de Savigny, passion de la Maréchale, il écrit : « Cette demeure sera surtout délicieuse pour moi lorsque je l'habiterai avec ma chère Aimée et nos enfants. Nous l'habiterons plus souvent que Paris, n'est-ce pas ? »

Il y a un tact, une délicatesse de femme dans cette petite phrase. Bientôt nous le trouvons désolé d'une dette de 9,000 francs réclamée aux héritiers du général Leclerc par un vieux domestique, et il s'écrie : « Je voudrais pouvoir, sans trop le gêner, disposer de cette somme pour arrêter cette réclamation qui ferait infiniment de peine à l'Empereur si elle venait jusqu'à lui ; mais, dans les circonstances où nous nous trouvons, je reconnais que cela est impossible. Comment la princesse Borghèse<sup>1</sup> peut-elle laisser donner lieu à des réclamations pareilles ? »

On voit quel usage le Maréchal aurait su faire de la fortune, et combien, avec de tels instincts de magnificence, il aurait eu besoin de fortune ; seulement l'or, à ses yeux, ne valait pas l'honneur : toujours et partout, simplement, sans ostentation ; il refusait les dons que tant d'autres sollicitaient. Lors de la reddition de la ville de Tokay, les autorités, en apportant les clefs au vainqueur, crurent devoir y joindre un million. Comme de coutume, l'argent fut renvoyé ;

<sup>1</sup> La princesse était héritière de son premier mari, et plus tard elle abandonna généreusement à un de ses anciens beaux-frères la terre où était enterré le général Leclerc.

le duc d'Auerstaëdt demanda uniquement à pouvoir acheter quelques centaines de bouteilles du meilleur vin du pays. On les lui vendit 20 francs chacune, ce qui était un très-gros prix en 1808.

Nous verrons la mère du Maréchal, dans ses lettres, parler avec orgueil de ce vin, les vaincus reconnaissants ayant rempli *les feuilles*, ainsi disait-on alors, de la conduite de leur vainqueur.

Le Maréchal doublait la valeur de ses bienfaits par la simplicité avec laquelle il les répandait autour de lui : il semblait l'obligé de ceux qu'il obligeait, et réellement sa main gauche ignorait ce qui tombait de la droite.

Avec une délicatesse touchante, il recommande la discrétion à sa chère Aimée, dès qu'il s'agit d'un service à rendre ; et, en face de toute souffrance, le prince d'Eckmühl était si prompt à promettre et à donner, que nous trouvons la Maréchale, écrivant de Savigny à son mari, le 24 octobre 1813, pour lui rappeler les nombreuses charges déjà contractées par sa générosité *contre l'avenir de leurs enfants*, et pour proposer cette fois ; afin d'aider une très-intéressante famille à passer l'hiver, de *donner une somme*, au lieu de prendre un nouvel engagement. Elle ajoute : « Me restreindre ne me fait absolument rien, il faut être heureuse dans son intérieur, entourée des êtres aimés pour goûter les avantages de la fortune ; mais je craindrais infiniment de re-

tomber dans nos premiers embarras d'argent. »

Nous n'insisterons pas davantage; toute personne de bonne foi, en lisant les lettres du Maréchal, en respirant le parfum salutaire de la belle fleur de délicatesse qui avait librement poussé dans ce cœur aussi compatissant que ferme, apprendra à admirer et à aimer l'*homme*, trop longtemps voilé aux yeux de la foule par le *héros*.

## VI

## LA MODESTIE DU MARÉCHAL DAVOUT.

L'homme qui avait répondu, en refusant le grade de général de division : « Je n'ai que vingt-deux ans et pas assez d'expérience pour le grade que l'on m'offre ; j'ai encore besoin d'apprendre à obéir, avant de commander », devait passer sa vie entière sans se vanter jamais. Rien n'est beau de simple grandeur comme les lettres écrites par le Maréchal à sa femme, les soirs de bataille. Il a tout commandé, tout dirigé, et de lui seul il ne parle pas !

C'est une jouissance ineffable que d'être justement fière de son père, que de ne rien trouver en lui de moins noble que l'enthousiaste et respectueux amour que l'on porte à sa mémoire. « *Une âme de colombe dans un corps de lion !* » voilà le cri qui s'est souvent échappé de mon cœur en lisant les adorables lettres de Louis Davout à son Aimée. Cependant la terrible figure de Croquemitaine qu'il

plaisait au chef de montrer, afin de s'épargner la douleur de châtier, est tellement devenue la *réelle*, sinon la *vraie*, que j'ai souvent demandé à Dieu de vivre assez de temps pour révéler à la France l'âme d'un de ses plus passionnés serviteurs.

Cette révélation, on la trouvera dans la lecture attentive des lettres qui suivront ces rapides esquisses, écrites uniquement en vue de préparer l'esprit du lecteur à l'intelligence d'une figure toute différente de celle qu'il a été habitué à admirer, mais non point à juger justement.

L'être le plus imparfait, — et c'est là une preuve certaine que la nature humaine est créée pour la grandeur, — a l'instinct de la perfection et le besoin de l'admiration. Trop enfant lors de la mort de mon père pour l'avoir réellement *connu*, en grandissant je me suis prise à l'aimer comme une providence disparue, puis à le chérir d'un culte exalté et craintif tout ensemble, car des bruits contradictoires, fruits de l'esprit de parti ou d'envie, venaient par moment effleurer mon oreille et blesser mon cœur.

Je ne saurais exprimer la terreur inquiète, aimante, avec laquelle je me suis prise, quand j'ai pu le faire, à étudier l'âme de mon père au travers des écrits laissés par lui, et quelle joie débordante, passionnée, j'ai ressentie à le trouver plus grand, plus simple, plus *homme*, dans le sens noble de ce mot, —

homme à braver vraiment la lanterne de Diogène, — que je n'avais osé l'espérer.

C'est à Savigny, pendant une longue nuit d'octobre, que j'ai dévoré les premières pages où, sans phrases, sans emphase, sans le vouloir et sans le savoir, il se racontait lui-même. C'est un bienfaisant spectacle que d'assister aux libres mouvements d'un grand cœur, d'un grand soldat, d'un grand citoyen, dénué d'ambition personnelle, mais amoureux de la gloire et du bonheur de son pays.

Nature plus haute, plus éprise de l'honneur, plus courtoise et plus aimante, ne saurait être. De quelle tendresse, de quel oubli de sa personnalité et de quel souci des autres, les lettres du Maréchal à sa femme portent témoignage!... La volonté de se compter pour le moins possible, l'abnégation et l'amour du devoir si rares à rencontrer poussés au point où nous les voyons chez lui, sont les involontaires manifestations par lesquelles se révèle le noble moi, qui ne songe pas, en s'effaçant avec un soin jaloux, que sa mémoire grandira fatalement dans le cœur des autres, comme au coucher du soleil grandissait l'ombre de nos grands arbres sur les prairies du parc de Savigny.

## VII

## LA COURTOISIE DE MARÉCHAL DAVOUT.

L'histoire s'écrit trop souvent à la façon de cet Anglais qui, notant ses impressions de voyage, proclamait doctoralement : « Toutes les femmes d'une telle ville de France, invariablement rousses », parce qu'il avait été servi par deux servantes d'auberge plus ou moins filles de la belle aux cheveux d'or. Il a été de même, partout et toujours, si formellement répété que le prince d'Eckmühl était brusque, presque brutal, difficile à vivre, que nous avons senti une douce surprise en lisant ses lettres, non-seulement à sa femme, mais à ses camarades, à ses amis : il nous semblait causer avec un chevalier de la Table ronde, tant la courtoisie dont elles témoignent est loin de notre triste époque de transition.

Dès sa jeunesse, Louis Davout, respectueux envers sa mère, poli avec ses inférieurs, semble avoir attaché une grande importance aux formes ; il écri-

vait à sa femme comme l'on écrirait à une reine. Il avait aussi la rare politesse de l'exactitude, et nous trouvons le 29 avril 1807 un billet adressé à « sa chère Aimée », brusquement terminé par ces mots : « Je vais voir des troupes et je ne veux pas les faire attendre. »

L'amour passionné du Maréchal pour sa femme ne s'arrêtait que devant les exigences de ses devoirs ; jamais une seconde il ne les lui a sacrifiés. Il l'indemnisait par les soins les plus délicats, par une attention constante à entrer dans ses idées, dans ses goûts, des ennuis de l'absence et des sacrifices que ses occupations lui imposaient.

Nous trouvons l'amoureux époux tantôt occupé d'envoyer des oignons de jacinthes et de tulipes, tantôt achetant des pièces de mousseline ou des services de table, tantôt conjurant sa chère Aimée de se faire faire un plus grand nombre de robes, de se montrer plus élégante.

Le 13 prairial de l'an XII par exemple, « *il se jette à ses genoux pour lui demander de lui rendre un service, un grand service!...* » et ce service consiste à employer l'argent des biens d'Italie, vendus par le général Charpentier, à s'acheter des diamants!... Il prie, il supplie, il revient plusieurs fois à la charge, la raison de sa compagne se refusant à lui obéir.

Cette même année, le Maréchal demande des plans de la basse-cour de Savigny, des détails sur

les travaux, et se laisse entraîner à dire ce que nous avons souvent pressenti en lisant ces charmantes causeries familières : « Tes travaux paraissent avancer ; quelque importance que j'y attache, leur premier mérite à mes yeux, c'est la salutaire distraction que cela te fait. » Et cependant, en parlant du général comte de Beaumont, il écrira d'Ambleteuse, le 1<sup>er</sup> thermidor : « Notre excellent beau-frère, la perle des maris, sans m'excepter, car j'avoue qu'il faut toutes les qualités et ta raison pour me trouver un bon *sposo* ! Je sais que toute autre femme ne serait pas aussi indulgente, parce qu'elle ne trouverait pas assez de ces petits soins et de ces apparences auxquelles ordinairement on attache plus de prix qu'au réel. »

Nous nous sommes vainement demandé ce que pourrait souhaiter d'autre, en fait de soins et de courtoisie, la plus exigeante des femmes.

Le 21 ventôse au xu, nous trouvons cette phrase, qui répond avec éloquence aux calomnies de tyrannie, de jalousie, imputées au maréchal Davout : « Je t'engage, ma petite Aimée, à prendre sur toi, et à aller un peu plus souvent aux soirées où tu es invitée, pour empêcher qu'on ne puisse croire que c'est à ma sollicitation que tu vis aussi retirée. »

Enfin, ce terrible jaloux, à propos d'une enveloppe à l'adresse de sa femme, ouverte par erreur, lui dit : « Une lettre que l'on t'écrirait, quel qu'en soit le

contenu, ne dérangerait pas notre bonheur ; il est fondé sur des bases trop solides pour cela. » Quelques jours plus tard, on lit ces mots : « Je te passe ma lettre décachetée, j'avoue qu'il ne me faut pas pour cela un grand fonds d'indulgence ; mais toi, tu es plus sévère que moi. »

Il y a des délicatesses de cœur vraiment touchantes dans cette longue correspondance ; le Maréchal, alors général, accablé d'occupations, ayant fait écrire à sa femme qui se plaignait de sa détestable écriture, quelques détails d'affaire par son secrétaire, ajoute : « Il n'était d'ailleurs pas question de mon amour, de mes sentiments, personne autre que moi ne te les exprimera, et je suis sûr que tu les devineras quelque illisibles qu'ils soient. »

Dans presque toutes ses lettres, le Maréchal conjure sa femme de voyager, de se distraire, de ménager une santé si précieuse à son bonheur ; il écrit pour la faire entourer avec une inlassable tendresse, il cherche enfin à calmer ses craintes, mais en vain : « Ta lettre me donne encore une fois la triste preuve de tout le mal que te fait ta susceptible imagination ; si je vois dans tous les tourments qu'elle te donne une preuve de ton vif attachement pour ton Louis, j'y vois aussi des moyens d'attaquer ta santé ! Elle n'est pas couleur de rose, cette imagination ! Si l'Empereur ne m'avait point démontré que toutes les morales, toutes les réflexions, toutes les leçons

du monde étaient inutiles, je m'étendrais davantage sur ce chapitre. »

La Maréchale, avec un art tout féminin, écrivait rarement et voulait une lettre tous les jours, n'admettant certainement pas l'égalité des droits. Le mari réclamait, mais toujours avec une tendre déférence, parfois nuancée d'une douce raillerie : « Je reçois à l'instant, ma bien bonne Aimée, une lettre de toi sans date (ce qui t'arrive assez souvent par parenthèse). Quant à moi, je compte trop les jours que je passe éloignés de toi pour l'oublier. » Cependant, il loue bien plus souvent qu'il ne raille : « Ton idée de m'écrire par la poste a été excellente et m'a empêché d'être privé de tes nouvelles pendant un mortel jour, car les jours où j'en suis privé me paraissent tels. »

On pourrait citer des milliers de lignes pareilles, les lettres que nous publions en porteront témoignage ; mais les soins délicats, recherchés, du Maréchal pour sa femme, nous semblent résumés par ces mots datés de Spire : « Je suis fâché de n'avoir pu voir Péqueux<sup>1</sup> au moment de mon départ ; je lui aurais fait connaître que je t'avais priée, comme preuve de ma satisfaction de toute l'attention qu'il apporte à te contenter, de lui remettre quatre couverts d'argent. J'enverrai d'Allemagne à M<sup>me</sup> Croissy,

<sup>1</sup> Un des serviteurs de la Maréchale.

et pour les mêmes raisons, un petit cadeau. Les services que l'on rendra à mon Aimée exciteront toujours ma reconnaissance. »

Il est de bonne et habile tactique féminine de ne jamais avouer que l'on est peut-être trop gâtée ! Pliés à l'obéissance, les vrais et grands militaires sont d'ailleurs d'excellents maris, et nous avons souri en voyant le Maréchal prendre mille précautions avant d'oser dire à sa femme « qu'il y a bien longtemps qu'elle n'a été rendre ses devoirs à l'Impératrice et aux princesses ». La discipline impériale était terrible ; le 4 brumaire, le Maréchal, écrivant à la Maréchale pour lui parler de ce qu'il désire en fait d'équipages pour la cérémonie du sacre, finit par ces mots : « Je te recommande de ne point annoncer que je t'ai mandé que je devais venir pour le couronnement. *« Je ne sais pas ! »* est presque toujours la réponse que nous devons faire. J'en ai tellement pris l'habitude que je commence par là, quitte à en donner ensuite une autre si je n'y vois point d'inconvénient. »

Très-hospitalier, le Maréchal supplie sa femme, en se faisant aider par une amie, de recevoir à dîner les colonels de son corps d'armée appelés à Paris ; il invite toute sa famille à venir demeurer chez lui lors des fêtes, et semble toujours l'obligé quand il oblige. Il avait d'ailleurs le culte de la reconnaissance, et nous oserions jurer qu'il n'a jamais oublié

non-seulement un service rendu, mais un bon procédé ; il avait à cet endroit le cœur très susceptible, considérant l'ingratitude comme une lâcheté. Nous avons lu une lettre de lui adressée en 1814 à un parent comblé de ses bienfaits, et qui n'osait aller trouver un noble exilé dans le lieu de son exil, lettre vraiment dure à recevoir, car elle était méritée. On sent vibrer la douleur sous les paroles du Maréchal ; comment ne se serait-il point étonné d'une telle indifférence, lui qui savait si bien se souvenir !

Alors que Louis Davout était à l'École militaire d'Auxerre, où il rencontra peu de bienveillance, un digne bénédictin, professeur de mathématiques et d'anglais, Dom La Porte, devinant le secret de la nature forte, indépendante, mais aimante de son élève, lui fit faire de grands progrès en tout ce qu'il enseignait, rien qu'en lui témoignant de l'affection. La vie dévorante qui attendait le jeune chef de bataillon des volontaires de l'Yonne, l'Égypte, la guerre, le succès, n'avaient pu effacer du cœur du maréchal Davout le souvenir de son cher maître ; et quand il dut aller présider, sur la désignation de l'Empereur, le conseil général du département de l'Yonne, en mars 1805, son premier soin fut de faire rechercher Dom La Porte. A l'entrée du modeste religieux dans les salons de la Préfecture, où le Maréchal avait demandé qu'il fût invité, tous les

yeux se tournèrent vers lui avec étonnement; mais quand on vit le Président du conseil général s'élan- cer au-devant de lui et l'embrasser en le serrant sur son cœur, Dom La Porte devint aussitôt le héros de la soirée. Le Maréchal, sachant par sa propre expérience le bien que le digne prêtre pourrait faire à la jeunesse qu'il aimait et comprenait, lui annonça qu'il avait demandé pour lui la direction du collège d'Auxerre. Le Président du conseil général eut à vaincre beaucoup de difficultés, mais il était de ceux que ne décourage aucun obstacle, et le 1<sup>er</sup> janvier 1806 Dom La Porte s'installait dans l'antique maison d'Amyot.

Nous citons ailleurs quelques traits de la reconnaissante mémoire du prince d'Eckmühl, mais aucun ne nous semble plus touchant que cet affectueux souvenir gardé au religieux qui avait si justement pressenti les rares distinctions de l'élève, quelque peu paresseux et indompté, qui devait cependant justifier d'une façon si éclatante les prédilections de son ancien professeur.

## VIII

## LA PUISSANCE SYMPATHIQUE DU MARÉCHAL DAVOUT.

Si le prince d'Eckmühl a été trop heureux pour ne pas soulever beaucoup d'inimitiés jalouses, il a excité des enthousiasmes qui ont survécu au temps ! Il savait tellement passionner ses soldats que bien longtemps après sa mort, le 25 mai 1850, un ancien soldat de son corps d'armée, devenu gardien du jardin d'Hartwell, à Versailles, en découvrant que j'étais la fille de son général, dans sa joie de pouvoir me raconter qu'il avait reçu de lui la décoration sur le champ de bataille et qu'il avait eu l'honneur de lui parler plus d'une fois, se prit à dépouiller les parterres pour me faire un splendide bouquet et ne me permit de sortir du jardin que par la porte de Louis XIV, laquelle ne s'ouvrait alors que pour les princes du sang.

Cette touchante rencontre ne fut pas la seule dans un voyage en Dauphiné, je trouvai sur la

haute montagne des Sept-Laux un vieux pêcheur de truites qui, en apprenant mon nom, se prosterna pour baiser la trace de mes pas. Soldat dans un régiment de dragons du corps du maréchal Davout, il l'avait vu combattre, souffrir et marcher avec ses troupes pendant la terrible retraite de Russie : il était, lui, rentré en France, le septième de tout son régiment, et il pleurait de joie de voir la fille de son grand maréchal assise dans sa cabane. Brave Jean Chavot ! avec quel bonheur je l'écoutais, moi aussi, redire en versant des larmes : « Il a marché avec nous jusqu'à la fin, il ne nous a jamais abandonnés... Dame, c'était dur, il ne pouvait pas nous donner de la chaleur et du pain, mais il était là, nous le savions, il parlait à l'un, à l'autre, et cela nous donnait du courage. »

Les anciens serviteurs, les paysans de Savigny, la digne femme qui nous avait tous élevés, m'ont cent fois parlé de *l'esprit de justice* de « *Monsieur le Maréchal* ». Leur parole semblait saluer son ombre en le nommant, et l'accent de respect en disait plus encore que les mots.

Le bouillant général de Trobriand parlait de lui comme d'un être à part de tous les autres, et je le vois encore le 20 juin 1861 me raconter « comment son Maréchal *n'admettant pas l'impossible* et lui ayant donné un ordre pressé à porter de l'autre côté de la Vistule, pendant la campagne d'Allemagne, il

trouva tous les ponts coupés. Que faire ? Il ne s'agissait pas de revenir au camp ! Prenant donc bravement son parti, il lança son cheval en avant ! La pauvre bête nagea de toutes ses forces jusqu'aux trois quarts du fleuve, puis, épuisée, entraînée par le courant, elle se laissa aller à la dérive ; le jeune aide-de-camp, le cœur bien gros, se dégagea lestement et, l'ordre de son maréchal entre les dents, il nagea jusqu'à la rive. »

Le chef que l'on sert ainsi a certainement une grande puissance sympathique ; or le plus incontestable de tous les moteurs de sympathie est la bonté intelligente.

Nous trouvons le Maréchal occupé d'une sœur orpheline de son cuisinier, de quiconque souffre enfin, à commencer par son frère Alexandre, pour lequel il est *maternel*, tant il l'entoure de petits soins. Il avait vraiment mille fois raison de s'écrier le 20 messidor de l'an XIII : « Nullement inquiet pour moi, je me tourmente assez facilement quand il est question de toi. » Ces paroles, qu'il adressait à sa femme, pourraient être appliquées à tout ce qui vivait dans son milieu avec une vérité plus ou moins vibrante. Serviabile pour tous et charitable jusqu'à l'excès, ma chère vieille Laforest et le général de Trobriand, son ancien aide-de-camp, m'ont souvent raconté que plus d'une fois le prince d'Eckmühl était rentré sans gilet, sans habit, enveloppé dans son pardessus,

quand il avait rencontré quelque soldat de son ancien corps d'armée, pauvre, à peine vêtu, et qu'il avait donné tout ce qu'il avait d'argent sur lui : « La princesse le grondait bien un peu, me disait M<sup>me</sup> Laforest, mais bah !... M. le Maréchal l'écoutait sans rien dire et recommençait le lendemain si l'occasion s'en présentait. »

Fidèle à ses amitiés, une de ses maximes était : « que le mensonge tuant le droit à être aimé et estimé, chose beaucoup plus considérable que de tuer même une amitié, il ne fallait jamais mentir. » *Quel regard nous lançait M. le Maréchal quand nous essayions de déguiser quelque sottise que nous avions faite !* me disait encore le vieil aide-de-camp ; *mais quand on s'accusait, il ne disait trop rien. — « Ne recommencez pas ! »* faisait-il en fronçant le sourcil, et souvent il avait envie de rire, mais diable ! *il ne fallait pas s'y froter.*

Sensible à la plus humble preuve d'attachement, le prince d'Eckmühl était d'une grande politesse avec ses serviteurs qui l'adoraient. Il appelait toutes les femmes de service : « *Mademoiselle* », et ôtait son chapeau quand il les rencontrait. Une ancienne femme de chambre de ma mère, qui l'avait suivie en Pologne, brave et digne personne, quelque peu fière, m'a cent fois redit : « M. le Maréchal m'a toujours appelée *Mademoiselle Duchemin* et voulait qu'on eût pour moi et pour les autres femmes de service beaucoup d'égards. »

Le Maréchal, essentiellement bon, pensait à tout, prévoyait tout, dans la vie privée aussi bien que pour les besoins de ses soldats ; partout enfin il se montre *maitre* parce qu'il est père. L'homme possédé du noble amour des hauteurs peut creuser en lui-même sans jamais en arracher le dernier mot, et il règne sur les esprits et sur les cœurs parce que son instinct lui a révélé, d'une façon peut-être même inconsciente, le mot un jour écrit à une âme en peine par le grand moine Lacordaire : « *Courage !... la vie est ce que la font la foi et l'amour.* »

## IX

## LE MARÉCHAL DAVOUT DANS LA VIE PRIVÉE.

Le Maréchal s'est parfaitement dépeint en écrivant à sa femme :

« J'ai la tête d'un général et le cœur d'un bourgeois. » Il aimait sa femme avant tout, puis ses enfants et ses amis ; il aimait encore la gaieté, les distractions, et se réjouissait, en écolier, d'une journée de délassement ; aussi écrivait-il de Saint-Cloud à la Maréchale : « Samedi, Bessières, Songis et quelques autres camarades viendront passer la journée : j'organiserai la chasse et la pêche. » On sent la bonne humeur s'ébattre sous ces mots.

Le Maréchal aimait le monde, les bals, valsait à ravir et adorait la valse. En Pologne, il avait appris la mazurka et la dansait comme un Polonais<sup>1</sup>. Il avait enfin le goût des divertissements honnêtes et

<sup>1</sup> M. de Riancey, dans la *Vie du général comte de Coutard*, raconte les fêtes qui suivirent le mariage du général avec Hélène d'Avout. « Cette union, consacrée à Varsovie le 28 août 1808, fut

redoutait fort l'isolement et l'ennui; il tenait à toutes les vieilles coutumes, à célébrer la fête des Rois, à ne laisser passer aucun 1<sup>er</sup> avril sans avoir servi quelques bons poissons à son entourage; seulement, après le déplaisir, une fête gaie et intime, le soir venu, indemnisait les mystifiés. Et cependant, voilà l'homme que non-seulement l'histoire, mais ses contemporains représentaient comme sombre et taciturne, à ce point que la Maréchale lui écrit en 1812 : « Julie<sup>1</sup> m'a dit que M. le général de La Ville se loue de toi on ne peut davantage. Cela lui a fait plaisir ainsi qu'à moi, car on ne te représente pas comme bien sociable. » La même lettre, en date du 13 février 1813, va nous donner le mot de l'énigme : « Quelque limitée que soit une permission, elle te procurera la seule jouissance sans mélange qu'un homme dans ta position puisse éprouver, car l'envie, la jalousie, empoisonnent toutes celles qui naissent de la carrière que tu parcours avec trop d'avantages pour qu'on ne cherche pas à les contester. »

suivie de brillantes fêtes. » L'auteur ajoute : « On sait de quel éclat chevaleresque s'entourait le maréchal Davout, qui, avant d'être le prince d'Eckmühl, était déjà un gentilhomme de haute et antique race. Quelle loyauté, quelle courtoisie, quelle grâce relevaient chez lui la valeur incomparable et les qualités du grand capitaine ! Il y eut là, sous ses auspices et ceux de la Maréchale, compagne digne de lui, un hiver brillant et charmant comme l'étaient à cette époque de martiale ivresse toutes les heures disputées aux périls de la veille et aux chances du lendemain. »

<sup>1</sup> Julie d'Avout, comtesse de Beaumont, sœur du Maréchal.

Il faut bien trouver des torts aux glorieux, afin de ne se voir point contraint à l'admiration. L'anecdote suivante nous paraît le plus charmant des démentis à l'endroit de l'humeur noire et rude du maréchal Davout.

Le 12 mai 1852, le vieil abbé Chauvet, vicaire général de l'évêché de Versailles pendant trente ou quarante ans, étant en visite à Savigny avec Monseigneur Gros, nous racontait avec une verve de souvenir toute juyénile « comment mon père s'étant rendu pour affaire à l'évêché de Versailles, en 1820, on l'avait annoncé « Monseigneur le prince des Quenouilles » ! Le Maréchal fit son entrée en riant comme un enfant, tandis que l'évêque, un peu confus, tenta d'abord d'excuser son maladroit serviteur, avant de se laisser lui-même gagner par le fou rire général à l'idée de ce nom de niais de féerie étrangement appliqué à une telle personnalité.

« Le prince d'Eckmühl était si gai, si parfaitement aimable, que nous étions tous heureux de le voir venir à l'évêché ! » répétait avec conviction le digne vieillard.

La gaieté d'esprit est un voile bleu jeté par une bienfaisante coquetterie morale sur les tristesses que l'âme peut contenir : le Maréchal le savait et appréciait fort la gaieté, pourvu qu'elle n'empiétât point à l'armée sur la discipline, dans l'intimité sur

la courtoisie nécessaire à l'agrément des relations de famille.

L'un des parents du Maréchal, élevé chez lui, me racontait dernièrement que son oncle l'ayant trouvé un jour à Savigny avec son fils si occupés à causer et à rire sur un banc qu'ils ne s'étaient point levés à son approche, leur avait dit froidement : « Messieurs, remontez dans vos chambres, vous en sortirez quand je vous en ferai donner la permission. »

Le prince d'Eckmühl était la grâce même avec sa vieille belle-mère, qu'il aimait d'ailleurs beaucoup : « La famille de ma femme est la mienne », se plaisait-il à répéter, et il l'a certainement bien prouvé.

Cependant le Maréchal semble avoir eu une grande préférence pour le mari de sa sœur, le général de Beaumont, qu'il ne perd point une occasion de vanter.

Le comte de Beaumont, très-gouté de Madame-mère dont il était le chevalier d'honneur, apprécié de tous ceux qui l'approchaient, se montrait en effet et dans toutes les occasions aimable et bon. Le Maréchal lui ayant demandé pardon de lui imposer une véritable corvée en le priant d'être parrain de l'enfant qui allait lui naître, le général se hâte de lui répondre « *qu'il est affreux de nommer charge la chose qui le flatte le plus* », et le prince d'Eckmühl transmet avec émotion cette réponse à sa femme, comme bientôt il va lui raconter *que,*

*touché des attentions de ce charmant beau-frère, il lui a offert de lui prêter de l'argent pour payer sa campagne, mais qu'à son grand regret il a refusé avec une courtoisie tout amicale.*

Dans une autre lettre, à propos d'un parent qui s'était montré assez brutal en refusant à la Maréchale l'échange d'un cheval qu'elle désirait vivement, son mari lui écrit : « Il ne faut pas en vouloir à X\*\*\*\*\* de ses procédés ; je te jure qu'il n'y met point de malice, l'amour de la propriété lui fait attacher un grand prix à son cheval.... Je conçois qu'on soit tenté d'user de représailles vis-à-vis de pareils calculateurs, mais il vaut mieux n'en rien faire, surtout quand il s'agit d'un parent ; ainsi, ma bonne Aimée, rends le cheval purement et simplement et ne réclame pas les frais de nourriture, de maladie. Quelque juste, du reste, que soit cette réclamation, elle serait indigne de nous.... Je ne lui parlerai pas de son cheval, ce sont de ces choses qu'on met sous les pieds. »

Quelle gracieuse façon de donner à sa femme le conseil de ne pas s'abandonner à sa petite colère, et que de charité bienveillante envers un désagréable parent !

Quelque temps après, en écrivant d'Ambleteuse, l'homme grossier et brutal de la légende calomnieuse, avec son savoir-vivre ordinaire, dit encore à propos de cette histoire : « Desessart et X\*\*\*\*\*

sont dans ma chambre, ils veulent bien permettre que je ne me dérange pas, étant occupé avec toi : ils se portent bien l'un et l'autre. Le second vient de recevoir son cheval en bon état. Quelle différence avec Beaumont ! Je suis ici au milieu de toute ta famille, par conséquent de la mienne. »

Une autre fois, toujours d'Ambleteuse, le même terrible personnage écrit : « Depuis mon arrivée, le temps a été superbe, mais il me manquait pour goûter le plaisir de la promenade ma petite Aimée. Je crois m'apercevoir que parfois ces réflexions me rendent plus mélancolique que ma position ne me le permet. J'ai assez de raison cependant pour empêcher que cette disposition de mon cœur ne soit nuisible à mes devoirs. »

Par une habile tactique féminine ou par souffrance de la solitude, M<sup>me</sup> Davout se plaignait, grondait quand une lettre manquait, tout en écrivant assez rarement elle-même, si bien que nous voyons son propre frère lui reprocher « *la tristesse que son silence cause à son excellent mari*, que nous trouvons occupé de lui procurer les plus belles renoncules, les plus brillantes jacinthes, des œillets quand en vient la saison, ou bien se jetant à ses genoux, parce qu'elle lui dit aimer le vin de Migraine, pour la conjurer de n'en pas boire d'autre. »

Les lettres du général Davout étaient renvoyées à Ostende par la méchante et maladroite portière de

l'Orangerie, et sa femme s'inquiétait, se fâchait, croyait à l'oubli. Le 21 ventôse, le général, avant de lui indiquer les moyens à employer pour faire cesser un tel ennui, dit gaiement : « Tu ne peux t'en prendre qu'à ta portière ou au démon qui s'obstine à me renvoyer mes propres lettres. »

La gaieté railleuse perce parfois dans cette nature hautement chevaleresque, mais aussi quelque peu taquine et moqueuse sans méchanceté aucune, car cette malice s'arrête toujours au sourire. Néanmoins, quand M<sup>me</sup> Davout avait un peu trop appuyé sur une chose que le général croyait ne pas être bonne à accorder, il revenait par mille variations au thème railleur ou sérieux. Voici à peu près un des reproches les plus vifs de cette longue correspondance : « Tes réflexions injustes sur ma prétendue inexactitude me prouvent qu'il est possible que tu ne connaisses pas toute l'étendue de l'attachement que te porte ton Louis ; tu le soupçonnes après une première expérience..... J'ai été d'autant plus affecté de tes reproches que, s'ils eussent été fondés, tu aurais été dans le droit de croire que mon attachement se refroidissait. Il n'y a que cette raison qui pourrait rendre inexact à donner de ses nouvelles lorsqu'on en a la possibilité. Je te jure que tu n'auras jamais lieu de soupçonner un changement ; tes bonnes qualités physiques et morales et mon caractère, voilà ma garantie. »

Il est, en effet, consolant et rare de voir une noble affection grandir avec le temps : loin de se ralentir, les soins du Maréchal se firent toujours plus empressés et plus tendres. Déjà malade, nous le verrons écrire à son intendant, aux serviteurs, afin d'épargner la peine d'écrire à sa femme qui n'aimait point à prendre la plume, et lui léguer enfin, comme suprême preuve d'amour, les plus belles, les plus touchantes lignes qui puissent tomber d'un cœur de père, d'époux et de héros, presque à la veille de quitter ce monde. Nous donnerons ces belles pages comme le couronnement nécessaire d'un travail destiné à soulever un coin du voile qui a trop longtemps dérobé les vertus de l'homme privé aux regards de la foule.

Le Maréchal aimait de passion la jeunesse et se plaisait à réunir ses neveux, quelques petits cousins auxquels il donnait la table et le logement pendant qu'ils habitaient Paris pour leurs études : il les faisait jouer le soir, à la souris-grise, à collin-mail-lard, au chat perché, gai comme un écolier, bon et indulgent à ce point que tous ces jeunes gens ne se sentaient, à de telles heures, aucune crainte d'un si aimable camarade.

En revanche, le Maréchal avait un peu peur de la belle et charmante femme qu'il chérissait et estimait si tendrement. À son grand déplaisir, elle n'était jamais prête quand il s'agissait de sortir ou de se

mettre à table ; aussi envoyait-il enfants, jeunes parents, à titre d'ambassadeurs, ne voulant pas contrarier la Maréchale en allant lui-même la chercher ; il se contentait de marcher à grands pas à travers le salon et de regarder de temps à autre sa montre, en attendant l'arrivée de sa femme : dès qu'elle paraissait, il s'avancait au-devant d'elle, l'accueillait avec le plus gracieux sourire, et lui offrait son bras pour la conduire à la salle à manger, s'il n'y avait pas là d'étrangers.

Que de longues et intéressantes heures j'ai passées à me faire raconter mon père par son vieil aide-de-camp, le spirituel général de Trobriand ; ravie quand il se répétait, car la parfaite concordance qui existait entre ses récits m'affirmait la précision de ses souvenirs ; il faisait revivre son Maréchal en chair et en esprit, non point *en statue*, comme dans les mémoires arrangés, calculés, et j'admirais l'*homme* plus que le *personnage* encore !

J'aimais à le voir ami de la jeunesse, de la gaieté, de l'entrain. Rieur et bon, le Maréchal fermait les yeux aux incartades de son aide-de-camp favori quand elles ne pouvaient nuire aux exigences du service.

« Le Maréchal si sérieux, dès qu'il s'agissait d'affaires, se montrait facilement moqueur par finesse et par délicatesse de tact », me répétait Trobriand. Les ridicules le froissaient et il raillait impitoyable-

ment les vaniteux, sans jamais perdre un fonds de bienveillance et de bonté réelles. Il y avait parmi nous un officier qui ne disait pas deux mots de vérité et qui parlait sans cesse de lui. Un jour, à déjeuner, on causait chasse devant un prince allemand, et voilà mon vantard de raconter qu'il a tué soixante-deux canards d'un seul coup ! Le prince ouvrait de grands yeux, et le Maréchal de dire en fixant le beau parleur : « Vous vous trompez, colonel, c'est *cent dix*<sup>1</sup> que vous vouliez dire. — Pardon, pardon, Monsieur le Maréchal, c'était bien soixante-deux ! — Ah ! je croyais *Sandis* ! » reprit-il en haussant légèrement les épaules. Le colonel ne comprit pas, mais le prince allemand, se penchant vers la Maréchale, lui dit : « Quelle charmante et délicate leçon donnée à un chasseur un peu trop épris de ses succès ! »

« Il avait tant d'esprit, mon Maréchal ! rien ne lui échappait, il voyait tout et il jugeait justement de toutes choses. S'il goûtait passionnément la cause-rie, il aimait aussi la pêche, la chasse, les excursions, les parties de campagne et la salade..., il en commandait au lait, au sang de lièvre, et il fallait dire que c'était excellent !... »

« On aurait avalé bien d'autres choses pour lui faire plaisir, et cependant il n'était pas commode,

<sup>1</sup> *Sandis*, juron gascon bien connu.

tous les jours, mon Maréchal, mais il avait rencontré tant d'ingrats, puis il était si juste et si loyal !

« Ainsi, je me souviens, comme si c'était hier, d'un incident survenu en Allemagne. Nous étions à Brünn : au moment où M. le Maréchal entrait dans la chapelle (c'était jour de fête), on lui remit une dépêche ; il la lut et plissa le front. Je me dis pendant tout l'office : « Cela ne va pas ! Cela ne va pas ! » La messe terminée, il sortit sans regarder autour de lui, plus de trois cents personnes étaient réunies dans la galerie qui précède la chapelle pour lui faire leur cour : le sourcil froncé, les bras croisés derrière le dos, le Maréchal passa sans parler à personne. On se faisait petit, on s'observait, quand le malheureux général Puthod vint à entrer, la poitrine toute constellée d'ordres en diamants. C'était sa manie, et cette manie déplaisait à votre père qui ne l'aimait pas à cette époque : il l'aperçoit, marche vers lui avec la rapidité d'un tourbillon, et lui dit d'une voix retentissante : « C'est donc vous, monsieur, qui prétendez remplacer le général Gudin, et vous croyez y parvenir ! Plutôt que de laisser ôter à cet héroïque général le commandement des braves divisions qu'il a vingt fois menées à la victoire, je briserais mon bâton de maréchal. »

« Le pauvre Puthod, qui n'avait jamais demandé à remplacer le général Gudin, et qui était parfaitement innocent d'une manœuvre dont Murat était

l'auteur, suffoqué, se prit à pleurer et s'en alla. Dans la journée, le Maréchal, détrompé par d'autres dépêches, eut la certitude que Puthod ne connaissait pas même l'ordre qui l'avait tant irrité. Un bal fut de suite commandé pour le soir, on invita le plus de monde possible, et je fus chargé d'amener le général Puthod. Le Maréchal attendit pour paraître que les salons fussent pleins ; entrant alors, il marcha droit au général Puthod et, lui tendant la main, lui demanda à voix très-haute d'oublier un moment d'injuste colère, fruit de sa grande amitié pour le général Gudin, et de croire à son chagrin de l'avoir à tort affligé.

« Le général Puthod comprit la générosité d'une réparation aussi publique que l'offense et s'attacha très-fort au Maréchal ; cependant le général Gudin revint, sous les ordres de son ancien chef, ou mieux de son ami, reprendre le commandement de sa vaillante division, à la tête de laquelle il succomba en Russie. »

Toute une vie de dures luttes, entremêlée de fêtes, était ainsi évoquée par mon bon vieil ami, et mon père m'apparaissait si séduisant, si vivant, si généreux, si véritablement grand par la simplicité et le caractère au travers de la chaude tendresse de l'aide-de-camp pour un chef *auquel il ne reconnaissait pas d'égal*, que je l'aurais écouté toujours. L'âme aimante est bien la suprême grandeur de

notre race, et ce n'est pas le génie militaire, mais bien le cœur de mon père, qui lui avait conquis un tel dévouement et cette affection vraiment plus forte que la mort.

Avec quelle reconnaissance émue le général de Trobriand m'a raconté que son Maréchal, à son retour de Louviers, avait su le découvrir dans une misérable retraite située à Montrouge, où il s'était caché afin de faire des économies et de payer quelques dettes ! « Mon Maréchal était venu en cabriolet, il voulait payer mes dettes, m'emmener à Savigny ; je refusai avec obstination, je voulais faire pénitence et, sans aucun secours amical, satisfaire à mes engagements. Lui aussi, il avait des dettes !... Mon ordinaire, du pain et une cruche d'eau posés sur la table, car j'étais en train de déjeuner quand il me surprit, n'était pas de son goût, et deux ou trois jours après, en ouvrant ma porte, le matin, je trouvai une pièce d'excellent vin à mon adresse, qui avait été déposée là pendant la nuit. Mes remerciements furent repoussés, mais nul ne savait où je me cachais, c'était bien lui, sacrebleu ! » Et, du revers de sa main, le vieux soldat essuyait une larme de reconnaissance et d'amour.

« Ah ! je l'aimais bien, mon Maréchal ! il n'était pas tendre, et il m'a deux fois embrassé ! » m'a dit un jour avec orgueil et avec une profonde émotion mon cher vieil ami. « La première fois, il m'a serré dans

ses bras et il m'a embrassé pour avoir refusé de signer la capitulation de Ratisbonne avec le général X\*\*\*\* et pour avoir préféré de rester prisonnier de guerre. La seconde..., c'était à son lit de mort!... J'étais resté huit jours à ses côtés sans ôter mes bottes... je ne tenais plus debout, mais je n'aurais pas voulu le quitter d'un instant, par crainte de ne plus le retrouver. »

Ce jour-là il ne me raconta plus rien et je ne le questionnai pas. Je le laissai seul avec ses souvenirs, emportant un redoublement de respect et d'amour dans le cœur, car il est digne de toutes les nobles tendresses celui qu'après plus de trente ans de séparation un homme de fer regrette et pleure ainsi.

## X

LA BÊTISE DU MARÉCHAL DAVOUT, SELON

M. DE BOURRIENNE.

M. de Bourrienne prétend que, lors du retour d'Égypte du jeune général Davout, il mérita sa haine pour l'avoir traité de « *f..... bête!* » en parlant au premier Consul ; il dit donc dans ses *Mémoires*, p. 371 : « Je ne fus pas surpris de l'acharnement de Davout contre moi, car c'est une tache ineffaçable aux yeux des hommes que le dévouement et la fortune contribuent plus à élever que leur propre mérite, que d'avoir été initié dans le secret de leur médiocrité. Le prince d'Eckmühl ne put jamais me pardonner d'avoir dit au premier Consul que Davout était une bête, propos que Bonaparte avait eu, comme nous l'avons vu, l'indiscrétion de lui rapporter, et il y eut cela de fâcheux pour Davout, que sa haine implacable ne lui donna pas plus d'esprit. »

Un académicien qui aurait le devoir de se montrer spirituel, puisqu'il appartient au corps le plus

docte et le plus intelligent de France, n'a pas craint de répéter quelques propos pareils : comme vengeance toute chrétienne, nous lui souhaiterions d'avoir l'ombre de la profondeur, de la finesse, de la raillerie délicate, de l'esprit gaiement bourguignon de « *cet ignorant et rustre maréchal Davout* », qui esquisse des portraits à la La Bruyère et des sentences à la La Rochefoucauld sans y songer, tant cette riche nature possédait de verve instinctive.

Le Maréchal a donné de si constantes preuves de dévouement à sa famille que nous ne craignons pas de choisir pour exemple de sa profondeur d'esprit l'anecdote suivante : Un peu fatigué de raccommoder perpétuellement les jolies petites cruches cassées par d'aimables femmes qui lui tenaient de près, en un jour de découragement, il écrit : « *Le moyen d'entretenir l'union en famille est de ne se voir que rarement.* » Nous pensons que l'illustre auteur des *Maximes* consentirait à laisser celle-là pénétrer dans son recueil.

Les officiers qui ont répondu à M. de Bourrienne avaient, eux, incontestablement beaucoup d'esprit, de verve gauloise<sup>1</sup>, et démontrent fort bien « comment certaines personnes, aidées de quelque dévoué Mossès<sup>2</sup>, n'auraient point eu la sottise,

<sup>1</sup> Le mémoire de messieurs les officiers se trouve aux archives du ministère de la guerre.

<sup>2</sup> Juif chargé d'affaires de M. de Bourrienne.

notoire chez le maréchal Davout : d'arriver à Thorn les mains vides après la paix de Tilsit, de remettre le grand-duché au roi de Saxe, sans en tirer l'ombre d'un profit; enfin de quitter Vienne sans avoir lié connaissance avec les nombreux florins qui ne demandaient qu'à lui être présentés! Certes, l'esprit de M. de Bourrienne n'aurait point agi ainsi! »

M. de Bourrienne déclare encore que « le prince de Talleyrand et le général Rapp n'étaient pas non plus dans les bonnes grâces du maréchal Davout, qui ne pardonnait pas à l'un l'incontestable supériorité de son esprit et à l'autre sa loyale franchise ». Pour toute réponse, nous prions le lecteur de vouloir bien lire une lettre du prince de Talleyrand, et deux billets du général Rapp<sup>1</sup> que nous plaçons aux pièces justificatives, avant d'en venir à la touchante scène qui eut lieu le 26 décembre 1812, à Gultusk, lorsque le Maréchal, apprenant la grave blessure de Rapp, volait auprès de lui pour le faire soigner et ne le quittait « *que pour le venger ou l'imiter* ». Il nous paraît oiseux de défendre le maréchal Davout de l'infâme manœuvre secrète de la lettre « *modiquement payée* » et dictée à un misérable par le gouverneur de Hambourg; la réponse de MM. les officiers est nette :

<sup>1</sup> Voir à l'appendice, lettre B.

ils invoquent le témoignage de cent quatre-vingt-seize lettres de Napoléon, plus le témoignage d'un secrétaire particulier et *très-ricant*<sup>1</sup> du Maréchal, en faisant observer à M. de Bourrienne qu'il a pour habitude de ne citer que les morts, et réveillent le souvenir d'anciens trafics de 1802, qui ne pouvaient concerner le Maréchal, *mais qui avaient eu pour effet d'amener l'éloignement* de M. de Bourrienne du cabinet de Napoléon I<sup>er</sup> <sup>2</sup>.

Dans sa haine, M. de Bourrienne affirme que le prince d'Eckmühl, au désespoir de voir la vice-royauté de Pologne lui échapper, poussa l'Empereur à la fatale campagne de Russie : soul, au contraire, le maréchal Davout osa lutter contre une idée que son intuition, étrangement prophétique, lui faisait redouter ; nous en trouverons plus loin la preuve dans une lettre intime adressée à sa femme : on sait d'ailleurs généralement aujourd'hui que Napoléon ne pardonna point au prince d'Eckmühl d'avoir eu trop hautement raison.

La haine et l'envie sont maladroites ; nous ne répondrons plus au spéculateur de 1802, à l'ami du juif Gamprecht-Mossès, à M. de Bourrienne enfin, que par une citation de son œuvre dans laquelle perce la rage : « Je dois avouer ici que le prince

<sup>1</sup> Ce secrétaire, qui s'appelait M. Cellier, est mort, hélas ! aujourd'hui (1878).

<sup>2</sup> Voir la correspondance de l'Empereur.

d'Eckmühl était très-désintéressé, qu'il refusait tous les cadeaux qui lui étaient offerts, soit par une ville, soit de toute autre manière ; mais cette sévérité excessive que lui et ses amis savaient si bien faire valoir, lui a valu peu à peu la modique fortune de 1,400,000 livres de rente : il n'en avait pas assez, le pauvre homme ! » Retournant simplement l'ironie nous répondrons : « Pauvre M. de Bourrienne, il a dû être très-dur pour lui de se voir amené à reconnaître que le métier d'honnête homme est parfois plus productif que les plus habiles menées ! »

M. de Bourrienne exalte sans cesse son *esprit*, son *intelligence* ; nous sera-t-il permis de faire remarquer que si ces dons merveilleux ont produit un mauvais livre parfaitement mal écrit, la *bêtise* du maréchal Davout a légué au monde des cris superbes, des pages dignes des plus célèbres lettres restées dans la mémoire des hommes ? Que demeurera-t-il de l'œuvre de Bourrienne ? La mauvaise odeur de la corruption mise au service des plus laides passions <sup>1</sup>.

La calomnie n'avait d'ailleurs point attendu la

<sup>1</sup> De Saint-Cloud, le 27 septembre 1810, l'Empereur écrivait au maréchal Davout : « Je vous prie de prendre des informations sûres pour m'éclairer sur ce qui se passe à Hambourg, entre autres choses sur ce que fait le sieur Bourrienne, qu'on soupçonne de faire une immense fortune, en contrevenant à mes ordres. »

chute de l'Empire pour s'attaquer au Maréchal. Une phrase des mémoires du général Rapp nous frappe : après avoir dit que lorsque l'Empereur, au lieu de tutoyer Lannes et lui, disait *vous*, ou *monsieur le général*, tous deux étaient sûrs d'avoir été desservis, il ajoute : « *L'Empereur avait la faiblesse d'attacher de l'importance à une police de caquetage, qui ne lui faisait la plupart du temps que de faux rapports. Cette méprisable police ! elle a empoisonné sa vie ; elle l'a souvent aigri contre ses amis, ses proches... un tel a mérité d'être fusillé ou destitué, renvoyé ou disgracié... je savais depuis longtemps qu'il était votre ennemi.* »

Les lettres de la princesse d'Eckmühl à son mari prouvent qu'elle était instruite de ces menées jalouses : fort de la droiture de ses intentions, le Maréchal les méprisait trop. C'est la noblesse dédaigneuse des grands esprits qui les livre au venin du serpent, la conscience de leur valeur les rendant naturellement indifférents aux sifflements de la vipère et aux aboiements de l'envie.

## XI

## LA PRÉTENDUE CRUAUTÉ DU MARÉCHAL DAVOUT.

Nous nous bornerons à copier ici un passage du *Mémoire sur Hambourg*, écrit par le prince d'Eckmühl; il nous semble répondre avec éloquence à toutes les calomnies : « J'en appelle au témoignage de toute l'armée et des habitants de Hambourg ! Qu'ils disent si ma rentrée dans leurs murs a été signalée par des exécutions ; si aucun habitant a payé de sa vie, de sa liberté même, ses opinions, ses discours, ses actions politiques, et si un seul homme a subi la peine de mort, à l'exception d'un employé français convaincu de malversations très-criminelles dans un hôpital dont il était l'économe, et de onze maraudeurs ou espions, tous gens sans aveu, pris en flagrant délit, convaincus et jugés à des époques différentes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir à l'appendice les deux pièces de la lettre C.

« Je provoque ici le témoignage des Hambourgeois, qu'ils citent et qu'ils nomment les individus innocents qui ont été victimes. J'ai été sévère, il est vrai, *mais d'une sévérité de paroles qu'il entraine dans mon système d'affecter dans tous les pays où j'ai commandé, et dont j'ai laissé croître le bruit, bien loin de chercher à le détruire, pour m'épargner la pénible obligation de faire des exemples.* »

En lisant la longue correspondance du Maréchal, on le sent navré du mal qu'il doit faire, et on redit après lui un mot qui était, paraît-il, souvent sur ses lèvres : « *La guerre est horrible!* » La lettre que nous transcrivons ici est vraiment navrée et navrante :

« Dresde, le 19 mars 1813.

« Je vais faire dans une heure ou deux un grand mal au bien respectable et au meilleur allié de notre souverain, au roi de Saxe. Le beau pont de Dresde qui a cinq cents ans d'existence et qui est une des curiosités de l'Allemagne va sauter, mais c'est un mal nécessaire, et j'ai dans notre état l'énergie d'empêcher le mal qui n'est pas nécessaire et de faire celui qui l'est. Dans deux heures je serai maudit de toute la ville de Dresde, et, ce qui m'est bien plus pénible, j'aurai affecté le cœur de ce vieux et vertueux souverain. C'est un des événements de ma vie qui m'ait fait le plus d'impression, mais le devoir

doit toujours avoir le dessus, et dans cette circonstance, ainsi que dans toutes les autres, je n'écoute que lui. »

Oh ! oui, la guerre est non-seulement horrible, mais elle est terrible ; il faut veiller à tout si l'on veut ne pas succomber. Après cette fatale aventure du pont de Dresde, nous copions une lettre du baron Baude datée du 20 août 1859 :

« Il faut que je vous répète une histoire que me racontait avant-hier un de mes amis (M. Raynaud, ancien préfet des Hautes-Alpes, la mémoire la plus fidèle que je connaisse !), lequel était à Hambourg il y a bien longtemps, et la tenait de la bouche même d'un des acteurs. Cet acteur, aujourd'hui fort vieux, était alors avocat général à la cour impériale de Hambourg. Un jour, des gens zélés rapportent à M. le maréchal Davout, qu'un curé des environs a fait en chaire un long et violent sermon contre le grand Napoléon ; le Maréchal entre dans une colère épouvantable, et le lendemain le curé arrive au quartier général entre deux gendarmes, s'attendant tout au moins à être pendu. Le curé ne savait pas un mot de français, le Maréchal pas un mot d'allemand, et la difficulté de s'entendre redoublait la colère de l'un et l'embarras de l'autre, lorsque survient, comme une providence, l'avocat général, qui

parlait en perfection les deux langues. Grâce à la présence de cet interprète, les questions s'éclaircissent bien vite. Il fut établi que les sermons de Bourdaloue avaient été traduits en allemand, et que c'était un de ces sermons qu'aurait prêché, ou plutôt lu, le curé à son auditoire. Le Maréchal se mit à rire, retint à diner l'avocat-général et le curé, et fit remettre à celui-ci une gratification de cent écus pour le dédommager du voyage forcé qu'il lui avait fait faire. »

Le général Sébastiani, devant lequel on parlait un jour de la dureté implacable du prince d'Eckmühl, répondit en haussant les épaules : « Peuh ! le maréchal Davout n'est qu'un faufaron de cruauté ! » et l'anecdote suivante donne largement raison au soldat-diplomate :

En 1813, le Maréchal travaillait dans son cabinet, quand le général Saulnier, grand prévôt de l'armée que commandait le prince d'Eckmühl, entre, indigné, une caricature à la main, et en s'écriant : « Quel châtiment méritent les auteurs d'une pareille infamie ? » Le Maréchal examine le lugubre dessin qui le représente assis sous une tente soutenue par quatre poutres ; puis, en le rendant au général, il dit en riant : « Vous n'êtes qu'un enfant, mon cher général ! Loin de punir l'auteur de cette sottise, saisissez la planche, faites tirer cette caricature à cent mille exemplaires et qu'on la répande le plus possi-

ble... Si je marche escorté d'une réputation aussi effroyable, j'inspirerai tant de peur que je n'aurai besoin de faire pendre personne. »

Pendant la guerre d'Allemagne, le colonel Vergès s'étant permis de piller quelques villages, le Maréchal le fit appeler et lui dit, en fronçant le sourcil dès qu'il parut : « Qu'ai-je appris, colonel?... à peine arrivé à mon corps, vous vous permettez des concussions... Prenez-y garde ! Ne recommencez pas, ou je saurai ce que je devrai faire ! »

Le colonel Vergès, homme d'esprit et d'audace, s'inclina jusqu'à terre sans se laisser troubler, et répondit simplement : « Pardonnez pour cette fois, Monsieur le Maréchal. N'ayant l'honneur de faire partie de votre corps d'armée que depuis deux jours, je n'en connaissais pas encore les usages. »

Le Maréchal était d'une extrême sévérité en fait de discipline, mais il goûtait beaucoup l'esprit et se laissa désarmer par cette vive, respectueuse et flatteuse repartie.

Je dois à l'amitié de la fille du vieil et illustre compagnon d'armes de mon père, le maréchal duc de Reggio, l'anecdote suivante qu'elle tenait elle-même d'un digne officier retiré à Caylus, M. Ravaisson, et qu'elle a bien voulu écrire sous sa dictée :

« Le Maréchal maintenait dans l'intérêt de l'ordre une très-sévère discipline dans son corps d'armée, tant au profit de ses troupes qui étaient admi-

ramblement tenues, que par intégrité. Il avait interdit le maraudage sous peine de mort. Un jour, en se promenant à cheval, il aperçoit dans un champ un soldat qui avait une singulière tournure. C'était un dragon qui avait en ceinture un mouton qu'il venait de voler. Le Maréchal, se l'étant fait amener, commence à lui annoncer le jugement qui l'attend. Le pauvre mouton, qui bêlait d'une manière lamentable, couvrait de sa voix l'admonestation. Tout à coup le dragon lui frappant sur la tête : « Paix, mouton !... s'écrie-t-il, laisse parler le Maréchal. »

« Le Maréchal rit pour la première fois peut-être de sa vie <sup>1</sup>, et l'à-propos de l'accusé sauva le coupable, non de la mort qui n'était qu'une menace, mais d'un jugement. »

« La clémence qui pardonne aux assassins n'est qu'une meurtrière ! » a dit le grand Shakespeare, et ne vaut-il pas mieux faire fusiller un ou deux maraudeurs que de laisser brûler et saccager un pays ?

<sup>1</sup> M. Ravaisson a raison sans doute puisqu'il parle du Maréchal devant son corps d'armée. Un chef n'a pas la liberté de rire en présence de ses inférieurs sous peine de perdre un peu de son autorité, mais nous avons dit et redit combien le prince d'Eckmühl avait de gaieté dans l'intérieur de la famille et dans l'intimité. Le général de Trobriand m'a souvent répété « comment mon père, après de longs jours de travail, aimait à se distraire, à inventer quelque folie de nature à remonter lui et son entourage : « *Il s'amusait de tout !* » s'écriait son vieil aide-de-camp ; peut-être non, mais il savait que la distraction est nécessaire à la santé de l'esprit.

La terreur est pour les âmes ignorantes ou perverses une excellente conseillère, l'esprit éminemment réfléchi et philosophique du maréchal Davout le savait ; de là son système de poser en Croquemitaine, mais de là aussi *le faux Davout* que l'on continue à évoquer. L'humanité est infiniment plus sotte qu'on ne le pense d'ordinaire, et se plaît par suite aux contes absurdes. La plèbe est d'ailleurs portée à croire le mal plutôt que le bien, et il ne lui déplaît pas de trouver des taches au manteau de l'être qui la domine par ses facultés, son génie ou même sa situation.

J'extraits d'une lettre du digne général Mathieu Dumas, datée du 8 décembre 1809, et adressée au maréchal Davout pour lui faire part des plaintes de quelques habitants d'un des pays occupés<sup>1</sup>, une phrase qui nous semble le plus flatteur des éloges : « L'esprit de justice de Votre Altesse est si bien connu, que cette simple transmission est comptée par les autorités du pays comme une satisfaction. »

Les habitudes et les volontés du Maréchal étaient, en effet, tellement connues et respectées dans son corps d'armée, que le colonel Pineau lui envoie *une certification* du secrétaire de la municipalité de Nölk, 4<sup>er</sup> décembre 1809, signée *Ernst*<sup>2</sup>, pour cons-

<sup>1</sup> La lettre ne nous dit pas de quelle localité allemande il s'agit.

<sup>2</sup> Peut-être ce J. Ernst était-il le père du célèbre violoniste de ce nom.

tator qu'il lui a librement remis son cheval, et que s'il meurt, le cheval est à lui : « *Je certifie cela après la vérité.* » Je copie sans intention de raillerie et en toute humilité, car je me demande si aujourd'hui même, dans le centre de la France, on trouverait un seul *secrétaire de mairie* écrivant aussi bien l'allemand que ce brave M. Ernst écrivait le français.

A la moindre plainte sérieuse, ses papiers en témoignent, le Maréchal envoyait un aide-de-camp de confiance afin que justice fût rendue à qui de droit.

Des rapports très-détaillés et confidentiels sur la situation des hôpitaux, depuis Vienne jusqu'à Braunau, datés de 1809, ont tous passé sous les yeux du Maréchal, et là, comme partout et toujours, toute page offrant un intérêt, si petit soit-il, porte la griffe du lion. S'il y a de la dureté et de la cruauté dans cette nature, c'est envers elle-même qu'elles s'exercent d'abord. Visiblement, le Maréchal traite son corps en esclave, et la puissance de travail de cette organisation est prodigieuse. Il est naturel de demander aux autres un peu du zèle et de l'énergie que l'on sent en soi.

En toutes choses, le maréchal était net, solide et simple. M. Ravaisson se plaisait à raconter comment à la bataille d'Auerstaëdt il avait vu un biscaïen enlever au maréchal Davout son chapeau et une mèche de cheveux : on lui rapporta son chapeau, et

le terrible incident ne causa pas d'autre mouvement que celui-là.

Nous trouvons, dans les *Mémoires militaires* de M. le duc de Fezensac, le récit d'une anecdote qui lui a été racontée et à laquelle il croit. Nous voyons sans cesse le Maréchal répondre en pareil cas : « Consultez la loi ; » mais enfin, voici la citation des pages 404 et 405. « Rothembourg fut un peu pillé. C'est un désordre difficile à empêcher dans une ville où l'on entre de vive force après une journée fatigante et dans l'ivresse d'un premier succès. Quoiqu'il en soit, le désordre durait encore le lendemain matin, lorsque le prince d'Eckmühl et le général Vandamme arrivèrent. Ce dernier n'y prit pas garde ; mais le prince d'Eckmühl, qui avait l'horreur du pillage, nous fit de sévères reproches, et, ayant pris sur le fait un conserit et un douanier, il dit « qu'il fallait faire des exemples, et qu'il était indispensable d'en faire fusiller un ». On tira au sort ; il tomba sur le douanier qu'on fusilla à l'instant même. Il était père de famille et avait rejoint l'armée la veille. La nécessité du rétablissement de la discipline ne suffirait point pour justifier une exécution sans jugement, la volonté de l'homme mise à la place de la loi. Quelquefois, la révolte, la lâcheté, la vivacité envers les habitants peuvent l'autoriser ; mais les généraux ne doivent jamais oublier qu'une pareille action est un

crime quand elle n'est pas un devoir. » Cette dernière phrase est de toute vérité, mais j'ai peine à croire à cette condamnation brusque, sans interrogatoire préalable. Je citerai cependant une parole de Montaigne, page 412, tome II, de ses immortels *Essais*; il vante ardemment « *la sévérité des chefs qui défendent le pillage en la guerre jusqu'à peine de mort pour leurs soldats* ». J'ai dit comment Montaigne était par excellence l'auteur goûté de mon père, et j'ai le bonheur de posséder l'exemplaire même qui était *le sien*; or, je crois à je ne sais quel fluide qui va de nous au livre aimé, au livre lu avec réflexion : la première fois donc que je suis arrivée à ce passage, j'ai posé mes lèvres sur ce feuillet, comprenant combien il avait dû faire penser mon père et retenir ses yeux. Certes, les pommes mûres et exquisées respectées par les Romains campés dans le jardin qui les contenait, ont dû lui servir d'exemple.

Puisque je viens de citer le général de Fezensac, j'ajouterai, que, sans douter un instant de sa bonne foi, il a été certainement mal informé relativement au fait contenu page 281 de ses *Mémoires*. Le prince d'Eckmühl commandait en effet l'arrière-garde en quittant Moscou, mais il n'a pas mis le feu aux villages et aux châteaux que *l'Empereur faisait incendier par le corps d'armée qui précédait le sien* : le comte de Ségur, dans son admirable récit

de la retraite, rapporte une scène violente faite par le prince d'Eckmühl à l'Empereur, à ce propos même, car ses soldats trouvaient le feu et la dévastation pour tout ravitaillement. Écrire l'histoire est chose presque impossible; on voit les historiens les plus sincères l'un l'autre se contredire, et Montesquieu a eu mille fois raison de dire : « Les faits cités sont généralement vrais, mais on les adjuge au hasard à tel ou tel personnage, tandis que la jalousie ou la honte en devait revenir à tel ou tel autre. »

Pour en finir avec les cruautés du maréchal Davout, nous dirons que, la chute de l'Empereur lâchant la bride à toutes les peureuses et tardives velléités de vengeance, les haines soulevées par la conquête retombèrent fatalement sur celui qui le dernier avait maintenu le drapeau français sur les bastions d'une ville allemande.

Le Maréchal, alors gouverneur de toute cette contrée et investi d'une grande puissance, avait habité, en se rendant pour la première fois à Hambourg, le *château de la Holte*, voisin de Bielefeld, et y avait reçu du châtelain et de la châtelaine un si gracieux accueil qu'en quittant Hambourg avec l'armée française en 1814, et en envoyant, selon l'usage, préparer les logements militaires pour ses troupes, il se réserva d'habiter, lui, de sa personne, le château où il avait promis de revenir.

Le bourgmestre, informé de ce projet, se rendit en toute hâte chez la châtelaine devenue veuve, en lui disant qu'elle ne ferait point une telle chose et n'ouvrirait pas les portes de sa demeure à l'ogre de Hambourg si elle craignait le déshonneur. Tranquillement, la noble femme répondit : « Il n'y a jamais de honte à recevoir un héros », et elle envoya ses deux filles complimenter le Maréchal à l'entrée de Bielefeld et lui rappeler qu'il s'était engagé à redevenir son hôte.

Le bourgmestre exaspéré, au départ du Maréchal, fit lancer des poignées de boue contre sa voiture : que cette boue, adressée à un glorieux vaincu, retombe sur celui qui l'a fait jeter, elle lui est due ; de même que la louange d'une noble action est due à la châtelaine de la Holte, cette vaillante et bonne Samaritaine qui osa, contre les aveugles colères des siens, rendre à un grand soldat malheureux la justice qu'il méritait, et verser le baume de sa charité sur les blessures faites par la haine.

En 1815 encore, le poids des colères, des fureurs, des ambitions déçues, des convoitises enrayées, ont pesé sur l'homme qui osait être, *contre tous*, avec et pour la France. Honte aux partis !... Nous aurions désiré éviter de le dire, mais la vérité est une implacable puissance qui veut être exclusivement servie !... *Des Français* n'ont pas craint de se faire les porte-voix des dires allemands, leur donnant ainsi un appui

imprévu pour flétrir la pure gloire de qui leur faisait obstacle ! Ils ont écrit, avec et comme Blücher, que Davout aimait le sang, le massacre, le pillage, avait rendu le nom français odieux. Ils trouvaient vraiment Davout bien grand ceux qui parlaient ainsi, car ils oubliaient d'insulter Napoléon qu'ils ne redoutaient plus, pour perdre celui qui aspirait à protéger la France, à la fois, hélas ! contre les Français et contre l'étranger !

Le prince d'Eckmühl devait porter tous les fardeaux, et certes, il n'avait pas de hâte d'obéir aux ordres inutiles ; nous citons ici une lettre de l'Empereur, à laquelle il n'a pas été donné de suite :

« Mon cousin, faites construire en avant d'Huningue, du côté de Bâle, des ouvrages pour battre cette place ; envoyez des mortiers à longue portée pour brûler cette ville dans le cas où la Suisse ne saurait ou ne voudrait faire respecter sa neutralité ; disposez ostensiblement cette batterie, afin qu'elle soit pour Bâle un véhicule de s'opposer à ce que sa neutralité ne soit violée.

« Signé : NAPOLEON. »

Paris, 27 avril 1815.

Cette lettre était bien la volonté de Napoléon, car il a biffé de sa main pour écrire deux fois *Suisse*, le premier mot étant illisible, et de même,

de sa main, sans rayer, au-dessus de *prétexte*, il a deux fois écrit *véhicule*; bien entendu cette lettre était adressée au ministre de la guerre, qui comprit la pensée de l'Empereur, lequel voulait *terrifier* bien plutôt que *brûler*. — N'avait-il pas lui-même cent fois agi ainsi ?

L'Empereur n'était pas *cruel*, mais bien *indifférent*, ce qui est une façon de cruauté plus redoutable peut-être que celle qui provient de la violence du sang ; l'indifférence n'ayant ni retours, ni repentirs, ni expiations.

C'est Napoléon qui commandait les sévérités dont le maréchal Davout est demeuré chargé. Voici encore une lettre adressée au ministre de la guerre :

« Mon cousin, donnez ordre que le sieur Latour d'Auvergne, des gendarmes de la garde, arrêté sur la frontière du nord au moment où il passait en Belgique, et détenu en ce moment à Lille, soit traduit par-devant une commission militaire et jugé comme déserteur.

« NAPOLÉON. »

Paris, le 9 mai 1815.

Nous donnerons aux Pièces justificatives du dernier volume quelques lettres de l'empereur Napoléon, dont tout le blâme, après la chute et l'exil, est naturellement retombé, vu l'habituelle myopie des

hommes, sur le ministre de la guerre de 1815, sur le commandant en chef de l'armée de la Loire, demeuré seul responsable des volontés et des fautes du maître impérieux qui n'avait pas craint déjà de laisser calomnier et de disgracier le prince d'Eckmühl après la retraite de Russie.

D'un autre côté, les émigrés, les familles des officiers dont les biens avaient été confisqués, se plaignaient, eux aussi, et le roi Louis XVIII prêta d'abord une oreille quasi-complaisante aux injustes propos de la rancune ou de l'envie, la gloire du maréchal Davout acquise sous le règne de celui qu'il considérait comme un usurpateur, loin d'ajouter aucun lustre à sa couronne, lui semblant au contraire briller pour ainsi dire contre lui. Un dangereux sapeur de préjugés, car sa verve n'épargnait pas toujours les nobles traditions, a dit trop justement : « *Calomniez, il en restera toujours quelque chose.* » Pour un temps plus ou moins long, certainement oui, mais la vérité a des lucurs triomphantes plus fortes que les sombres puissances du mensonge, de la jalousie, et le touchant cri d'appel du disgracié de Thorn finira certainement par être entendu de tous les historiens dignes d'écrire l'histoire.

## XII

## LE MARÉCHAL DAVOUT ÉCRIVAIN.

Mon excellent ami, le baron Baude, m'adressait en 1861 les lignes suivantes :

« L'âme ferme du Maréchal ne se troublait pas ; on le voit aux ordres, aux instructions écrits ou corrigés de sa main : on y voit de plus que, comme tous les grands hommes de guerre, Turenne excepté, la nature l'avait fait un grand écrivain. »

Le goût et l'art d'écrire semblent d'ailleurs appartenir à la famille Davout. J'ai lu avec intérêt les Mémoires d'un mien grand-oncle qui se montre trop gracieux envers le sexe prétendu faible, mais souvent bien fort de par sa faiblesse même, pour que je ne tienne pas à donner quelques lignes de son traité, assez curieux et quelque peu terrible sur l'état de siège, après avoir cité une sentence de sa façon que je puis garantir avoir été écrite avec le

vrai sang des Davout : « *Il vaut mieux mourir de fatigue que d'ennui !* »

Ce docte cousin du maréchal, François d'Avout, curieux des choses historiques et littéraires, s'intéresse aux finances de l'État, à l'affaire Fualdès, aux questions de blason : il parle de tout, il discute tout, et a le rare bon goût de se montrer supérieurement courtois envers *les dames de cinquante ans*, qu'il veut faire participer à l'œuvre du gouvernement. Ce vieux parent ne manque pas d'une certaine dose d'esprit narquois et m'a fort divertie en constatant qu'il y avait en France en 1834 :

1,700,843 médecins pour 1,400,651 malades, et 1,900,403 avocats pour 998,000 causes, puis en concluant que si les avocats ne tombaient pas malades de chagrin, il devait y avoir 300,192 médecins sans clientèle. Il me paraît, hélas ! qu'en l'an de disgrâce 1877 le nombre des médecins et des avocats n'a pas sensiblement diminué, si celui des malades de corps et d'esprit a infiniment augmenté ; mais revenons à ce que messire François d'Avout dit des femmes :

« Cependant le sexe sera élevé en haute considération : respect et honneurs lui seront déférés partout. L'homme qui aura manqué d'égards à une femme encourra une punition double de celle qu'il aurait eue pour avoir manqué à un homme. Toute femme de cinquante ans, payant 1,000 francs d'im-

position, pourra avoir voix délibérative dans les conseils généraux de son département et le conseil d'État, dans la proportion d'un tiers de dames sur deux tiers de cavaliers..... Ce seront les femmes qui nommeront les dames conseillères..... Beaucoup de personnes trouveront ridicule de faire entrer des femmes dans des assemblées délibérantes, elles changeront d'opinion si elles veulent se donner la peine d'examiner sérieusement le mérite des dames âgées de leur famille. Aurions-nous moins de pénétration que les deux peuples dont nous sommes sortis? Les Gaulois et les Germains rendaient une espèce de culte aux femmes, ils les regardaient comme des images de la Divinité et en rapport avec Elle. Les femmes étaient censées avoir le don de prophétie et les peuples croyaient à leurs oracles. Les Gaulois, comme les Germains, voyaient dans les femmes le plus beau présent qu'ait pu leur faire le Créateur..... Les affaires de l'État se discutaient avec elles et leur influence était grande dans les déterminations pour de grandes entreprises. Elles formaient un tribunal suprême qui jugeait en dernier ressort les causes de la plus haute importance. Serions-nous moins justes envers les femmes que ne le furent nos ancêtres? Rappelons-nous donc que c'est à une héroïne que nous devons le bonheur de ne pas être sujets anglais!

« Les premières impressions que reçoit l'homme

dans l'âge le plus tendre ne s'effacent jamais : mettez les femmes en grand honneur, elles vous formeront de grands hommes. Nous ne pouvons nous dissimuler que nos révolutions nous ont jetés hors de l'aimable caractère qui distinguait notre nation. Il n'appartient qu'aux femmes de nous former encore; rendons-leur ce culte qu'elles méritent, nous en recevrons ce poli des manières, ce bon ton, ce bon goût, cette grâce, cette urbanité qui faisaient admirer et rechercher les Français : nos mères, nos maîtresses et nos femmes, voilà les vrais précepteurs de la civilisation; soyons à leurs genoux, c'est dans du miel qu'elles nous donneront leurs leçons. »

Le Maréchal semble donner raison à son cousin par le culte qu'il a toute sa vie gardé à la mémoire de sa charmante grand'mère : non-seulement M<sup>mo</sup> de Minard<sup>1</sup> avait eu une grande influence sur l'éduca-

<sup>1</sup> Nous pensons devoir donner ici quelques détails concernant la famille de Minard, tirés de nos archives de famille :

« Ma mère, Anne-Edmée *Minard de l'Antreville*, était fille de messire Étienne *Minard de Velars*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel au régiment de *Forêt-infanterie*, et de Marie-Louise Minard, son épouse et sa cousine. De ce mariage naquit un fils, capitaine au régiment de *Forêt*, mort à Saint-Domingue où son régiment avait été envoyé, et une autre fille mariée à messire d'Avout, capitaine au régiment de Royal-Champagne-Cavalerie, père de Louis Davout, mon cousin germain, devenu maréchal de France, duc d'Auerstaëdt et prince d'Eckmühl. De cette grand'mère le Maréchal avait gardé le plus respectueux et affectueux souvenir ; belle et bonne, d'une instruction étendue et variée, elle possédait à Avallon la meilleure et la plus agréable

tion de son petit-fils favori, mais Louis Davout avait hérité de quelques-uns de ses dons, par exemple d'un rare esprit d'intuition.

Le marquis de Fayet, ancien aide-de-camp du

*maison, où elle avait su conserver l'ancien bon ton devenu bien rare à mesure que nous approchions de la Révolution. »*

J'ai cité jusqu'ici une note inédite du père du général Ernest de Cisse, et j'ajouterai que cette charmante grand-mère avait écrit sur sa Bible : « Ces heures ont appartenu à messire Minard, contrôleur au grenier à sel d'Avallon et chef de la panneterie de la maison de la reine-mère, et à Denise Lantreville, de Semur en Auxois, son épouse... » Nous passons ici quelques détails, quoique tous soient intéressants, pour arriver à la mère du maréchal, Françoise-Adélaïde, née le 3 octobre 1744.

L'esprit semble chose très-prisee par M<sup>me</sup> Minard de Velars, car elle interrompt son historique pour dire : « Jacques Minard, aïeul d'Étienne, est mort jeune à Auxerre où il tomba malade ; c'était un homme d'esprit et d'instruction profonde, aimant beaucoup son cabinet, où il passait les jours et les nuits à étudier. Cet Étienne avait épousé Anne de Préjean, — on leur a édifié un mausolée en marbre à Saint-Lazare au-dessus de la tombe où ils dorment côte à côte.

« Un quatrième fils est mort en odeur de sainteté à Septfonds... J'ai oublié de nommer Thérèse Minard, fille de Jacques, morte fille à Avallon en 1714. Elle avait toujours été à la cour, ayant appartenu à M<sup>me</sup> la duchesse de Berry : elle avait un esprit et un mérite supérieurs..... »

« J'ai marié ma fille aînée, Anne-Édmée Minard, à M. Bernard-Dominique Courtot de Cisse, capitaine au régiment de la reine.... »

« Ma cadette s'est mariée le 27 septembre 1768 à Fressey, village près de Beaune ; elle a épousé messire Jean-François d'Avout, officier de cavalerie.... Tout ceci est écrit par moi : Marie-Louise Minard, veuve d'Étienne Minard, le plus digne des hommes, le plus beau, le mieux fait, et le plus adoré des mortels, par sa triste et inconsolable veuve et cousine. »

M. de Cisse, père du général, ajoute : « M<sup>me</sup> d'Avout s'était ma-

prince d'Eckmühl, nous racontait, le 20 avril 1862, que le Maréchal étant à Ostende et causant un jour devant lui avec le général Gérard de M. de Bour-

riée malgré sa mère, qui lui a pardonné depuis, parce que messire d'Avout était d'une des plus anciennes et, je puis dire, illustres maisons de Bourgogne ; d'ailleurs homme très-aimable, excellent mari et bon père. Bel officier de cavalerie, mais sans fortune. Il a été tué à la chasse par accident. Il laissait ses enfants en bas âge.

« L'aînée, M<sup>lle</sup> Julie Davout, fut placée à Saint-Cyr, et n'en est sortie qu'à la Révolution. Elle a épousé le comte de Beaumont, de très-ancienne maison.

« Le second enfant de M<sup>me</sup> Davout est Louis, élevé à l'école militaire d'Auxerre, puis de Paris. Devenu maréchal de France, duc, prince, l'histoire nous apprendra ses titres et ses services.

« Il avait encore deux frères, devenus : l'un, Alexandre Davout, maréchal de camp, et l'autre, du nom de Charles, chef d'escadron de cavalerie. »

Nous joignons à cette note copie d'un passage de l'historien Mézeray ; puis, après avoir dit que le nom de Minard se trouve écrit de bien des façons, ainsi sans D, puis avec une S, nous ajouterons que si le vieux dicton bourguignon : « Quant naît un d'Avot, une épée sort du fourreau », semblait dicter ses destinées à Louis Davout, par les femmes et même par les hommes, il trouvait encore, dans sa famille maternelle, de rares précédents de science, d'intelligence et de distinction.

#### NOTE SUR ANTOINE MINARD,

Chevalier, seigneur de Mongarneau, Vilemain et autres lieux, président à mortier au Parlement de Paris, chancelier de la reine de Navarre et d'Écosse.

(Extrait de l'*Histoire de France* de Mézeray, tome II, pages 718 et 719. Paris, 1643.)

Antoine Minard est né d'une famille ancienne et respectée du Bourbonnais ; son père était trésorier-général. Antoine Minard

mont, s'était écrié : « Je ne me fie pas à votre Bourmont ! » et le général de répondre : « Et moi, je crois en lui autant qu'en moi-même. »

L'intuition est un don précieux pour un chef de guerre, car elle lui fait deviner les plans de l'ennemi à temps pour les déjouer.

L'étude, la réflexion, de fortes lectures avaient

mérité par son zèle et son grand savoir d'être nommé par le roi François I<sup>er</sup>, en 1544, président à mortier au Parlement de Paris.

Le conseiller Anne Dubourg ayant osé dire en plein Parlement et en présence du roi Henri II « que les abus, les blasphèmes et les « adultères de l'Église romaine étaient cause du désordre de la « Religion et que c'était injustice de persécuter ceux qui ayant « découvert ses vices par la lumière de la sainte Écriture deman- « daient qu'on la réformât », ce discours fit frémir le roi d'horreur et de courroux ; il ordonna d'arrêter le conseiller Anne Dubourg et d'instruire le procès.

Le président Minard, zélé catholique et l'un de ceux qui pressaient le plus Dubourg, fut assassiné d'un coup d'arquebuse le 12 décembre 1559, en plein midi, lorsqu'il revenait du palais sur sa mule. Robert Stuard fut accusé d'avoir fait le coup : mais il ne fut pas condamné, faute de preuves.

La mort du président Minard irrita tellement le cardinal de Lorraine, qu'il fit rendre à Chambord un édit qui ordonnait qu'il serait travaillé sans relâche à l'expédition des luthériens et injonction secrète de faire dépêcher Anne Dubourg. Les protestants furent si irrités qu'ils menacèrent le cardinal de le traiter comme le président Minard.

On lit dans une pièce de vers du temps :

« Garde-toi, Cardinal,  
« Que tu ne sois traité  
« A la Minarde  
« D'une Stuarde. »

développé, agrandi cette qualité : rien n'est inutile en fait de science à un grand soldat.

Montaigne dit en quelque chapitre de ses *Essais* : « On récite de plusieurs chefs de guerre qu'ils ont eu certains livres en particulière recommandation ; comme le grand Alexandre, Homère ; Scipion Africain, Xénophon ; Marcus Brutus, Polybius ; Charles Cinquiesme, Philippes de Comines..... Le feu Maréchal Strossy, qui avoit prins Cesar pour sa part, avoit sans doute mieulx choisy. » Très-jeune, le maréchal Davout paraît avoir beaucoup goûté J.-J. Rousseau, mais le livre sérieusement préféré était les *Essais* de Montaigne, il le relisait sans cesse et le portait avec lui.

On retrouve beaucoup de traits à la Montaigne dans les lettres du maréchal Davout. Tous deux se préoccupent fort du sommeil et plus encore des rêves : Le Maréchal rêve souvent, et, dans les lettres qu'il écrit à sa femme, se montre très-préoccupé de ses songes ; il lui raconte gracieusement ceux qui la lui montrent avec ses enfants. Une certaine verve narquoise se remarque également en Montaigne et en Davout : le génie du Périgord est parent de celui de la Bourgogne.

Dès le printemps de son union, la belle Aimée, qui voulait chaque jour des nouvelles, était cependant avare de son temps, paresseuse à écrire ; et d'Ostende, le 8 brumaire de l'an III de la Répu-

blique, le général Davout écrit à sa femme : « Je reçois depuis quelque temps presque tous les jours de tes lettres : l'eau de la Seine n'est pas si mauvaise que je le croyais, ou du moins elle ne produit presque plus d'effet sur toi. »

Craintif de l'effet produit par cette raillerie, Louis Davout ajoute bien vite : « Demande Dermide<sup>1</sup> à sa mère et au premier consul, je désire autant que toi qu'on te le laisse. »

Le style du Maréchal est vif, rapide, net, entièrement personnel et infiniment sympathique. Il rencontre parfois des mots charmants en laissant courir sa plume ; ainsi, en conjurant comme de coutume sa femme de lutter contre la tristesse, à propos d'un espoir de maternité, il s'écrie : « Un grand motif de consolation doit *te luire!* » Il y a tout un avenir de sourires et de douces joies sous cette parole.

Le Maréchal, qui avait l'imagination gaie, reprochait en vain à sa femme de toujours rêver noir : « Si l'imagination procure des jouissances à quelques personnes, à toi elle fait bien du mal, *parce que tu ne veux pas chercher à la gouverner* ; tu serais parfaite, ma petite Aimée, sans cet excès de sensibilité. »

Rien de plus simple que le style des lettres du

<sup>1</sup> Dermide était le seul enfant du général Leclerc, mort à Saint-Domingue, et de la princesse Pauline Bonaparte : il était donc neveu d'Aimée Leclerc.

Maréchal, et cependant on ne se lasse pas de l'écouter parler, avec un naturel parfait et une noblesse instinctive, de toutes gens et de toutes choses. Sa longue correspondance avec sa femme est réellement touchante. Les lettres du prince d'Eckmühl pourraient être écrites par un des héros de M<sup>me</sup> de La Fayette. Que de vivacité, que de grâce, quelle déférence soumise aux fantaisies de la Maréchale ! *Le terrible Maréchal*, enfanté par l'histoire, voile le plus aimable, le plus charmant des hommes. Nous connaissons tous le rude soldat, et voici que nous découvrons le chevalier ; plus tard, nous trouverons le penseur et le philosophe. Le Maréchal, en 1816, emploie les lentes heures de son exil à de sérieuses lectures, et, de préférence visiblement, à celles qui lui permettent la comparaison entre le passé et le présent du monde. Pas la moindre trace d'impatience, aucun de ces bouillonnements d'un sang impétueux et amoureux de l'action, condamné au martyre du *rien faire*. Partout il possède son âme ; partout il pense, il aime ; partout il veut être égal à lui-même.

Entre autres reproches adressés au prince d'Eckmühl, on a avancé qu'il ne comprenait rien aux arts<sup>1</sup> ; nous pourrions répondre que chacun est ar-

<sup>1</sup> Le hasard du partage entre héritiers nous a donné plusieurs livres portant le nom et une date de la jeunesse de « *Louis Davout* » ; ils traitent tous de la peinture, de l'architecture ; l'assez intéressant

tiste à sa manière, qu'en s'élevant au-dessus des faiblesses humaines, en visant à tout ce qui était noble et beau, cette âme héroïque poursuivait l'idéal, et que l'amour de l'idéal est la marque essentielle de tout artiste véritable. Nous pourrions répéter encore cette grande parole rencontrée dans nos lectures et saluée comme on salue la *vérité* : « L'homme de bien aussi à sa manière est un grand artiste ! » Mais ce ne serait répondre qu'à moitié : nous trouvons le Maréchal achetant partout des livres, des tableaux, envoyant des médailles à sa femme, s'intéressant à tout, mais à l'histoire en première ligne.

Certaines lettres du Maréchal à la Maréchale sont pour ainsi dire *naïvement* superbes, et cela parce que la nature est essentiellement belle et aimante. Jamais style n'a mieux ressemblé à l'écrivain : ses notes d'étude, quelques-uns de ses rapports à l'Empereur ou à la Chambre des pairs, révéleront le lettré autant que le patriote et le politique, cette nature multiple ayant d'innombrables aspects. L'esprit du prince d'Eckmühl, si sérieux dans les affaires, avant tout net, lucide, est souvent gai et railleur ; ainsi, à propos de la maladie d'un beau cheval

volume du Dr *Sue* garde la trace d'une soigneuse lecture, les pages ne devant rien enseigner n'ont point été coupées ; — il n'y a pas une erreur, le choix est exquis. Ce volume devait plaire d'ailleurs au futur maréchal, car il recommande de *tout étudier* avant de se mêler de peindre, de sculpter, avant d'exercer sérieusement enfin un art quelconque.

noir qui inquiète fort sa femme, le Maréchal lui écrit : « Je regrette que tu ne t'en sois pas tenue au traitement du maréchal-ferrant : les médecins de chevaux sont comme les nôtres, ils contrarient souvent la nature par des remèdes compliqués et en traitant pour une maladie autre que la véritable. »

Les billets d'amoureux de Louis Davout à sa jeune femme ont toutes les qualités et tous les défauts de la jeunesse et de l'amour ; cependant ils sont bien écrits par cette même plume, que les lettres de Louviers<sup>1</sup> nous montreront souple, facile et aussi propre à exprimer les plus graves et nobles pensées que les plus hautes tendresses de la famille. Les pages datées de l'exil sont d'une grandeur simple et pleine d'enseignements.

Nous avons déjà dit et nous redirons encore que l'esprit courtois et ferme du prince d'Eckmühl avait une naturelle disposition à la malice, et de ce charmant défaut procède, à notre gré, une des séductions de cette longue correspondance. Choisissons au hasard un exemple entre mille. Le Maréchal, qui adorait les beaux ombrages, ne supportait pas de voir arracher un arbre tout venu ; la Maréchale aimait au contraire à planter : ayant donc profité d'une absence de son mari pour remplacer

<sup>1</sup> Le Maréchal fut exilé à Louviers, en 1816, par le gouvernement du roi Louis XVIII.

des aulnes qui lui déplaisaient par des tilleuls, elle confia à son beau-frère l'ennui qu'elle ressentait de la sécheresse nuisible à ses plantations, et lui dit craindre le mécontentement du Maréchal lors de son retour. Le cher absent, averti par Alexandre Davout de cette inquiétude, se hâta d'écrire : « Tu peux, ma bien bonne Aimée, être très-tranquille, je ne te ferai de reproches qu'à l'époque où tu seras maîtresse des saisons et des vents... »

Un autre jour, il écrit : « Tu veux me forcer à avoir de moi une bonne idée ; au milieu de tous tes compliments, j'ai cependant, ma petite Aimée, démêlé ta finesse : il est impossible de me faire mieux sentir mon tort de ne m'être donné aucune peine pour te faire une société et mieux m'inspirer la forte volonté de le réparer. »

Le 24 germinal an XII, à propos d'un parent qui insiste pour venir habiter la capitale, le Maréchal écrit à sa femme : « Il n'y a dans l'air de Paris rien de privilégié, mais beaucoup d'occasions d'y faire des sottises. » Vérité fatale qu'il faut bien admettre, de quelque tendre amour que l'on se sente possédé pour cette cité-sirène.



CORRESPONDANCE  
DE  
**MADAME DAVOUT**  
ET DU  
**MARÉCHAL DAVOUT**  
SON FILS



CORRESPONDANCE  
DE  
MADAME DAVOUT  
ET DU  
MARÉCHAL DAVOUT  
SON FILS

---

Les lettres de la famille du maréchal Davout et de la famille Leclerc que nous insérons ici, nous ont paru si propres à faire comprendre l'atmosphère d'estime et de sympathie qui émanait pour ainsi dire de l'âme du prince d'Eckmühl, que nous avons pensé qu'elles devaient suivre ces esquisses d'une chère figure et précéder l'intéressante correspondance du Maréchal avec sa femme. Ces lettres, comme les rapides études qui les précèdent, embrassent toute la vie du prince d'Eckmühl.

Les lettres de M<sup>me</sup> Leclerc nous invitent à faire remarquer qu'il est rare de voir une belle-mère aussi affectueusement respectueuse envers son gendre.

Les quelques billets du général Leclerc adressés à sa sœur sont paternels et charmants : l'un d'eux

témoigne de la confiante estime que le caractère du général Davout avait su inspirer à son beau-frère. Les pages datées de Saint-Domingue ont un double et triste intérêt. On trouvera à la lettre B des *Pièces justificatives*, deux ou trois lettres du général Leclerc à Napoléon : en les lisant, en voyant en quel abandon le premier Consul laissait le mari de sa sœur et surtout l'armée de Saint-Domingue, un rapprochement involontaire s'est fait dans notre esprit ; à Hambourg, l'Empereur a sacrifié, a abandonné, le prince d'Eckmühl, comme il avait sacrifié et abandonné le général Leclerc à Saint-Domingue. L'un des beaux-frères l'avait aidé à conquérir la toute-puissance, le second avait tenté de l'arrêter sur la pente rapide qui le conduisait aux abîmes, et la reconnaissance pèse à un homme résolu à ne devoir rien qu'à son génie. Ne vit-on pas Napoléon arracher des mains du pape, pour la poser sur sa propre tête, la couronne royale qu'il ne daignait tenir que de lui-même ?

LE MARÉCHAL DAVOUT A MADAME DAVOUT

Pultusk, ce 26 janvier 1807.

J'ai reçu, ma chère mère, votre lettre du 7 décembre. Ne m'en voulez pas si je ne suis pas exact à vous

<sup>1</sup> Madame Davout, veuve très-jeune, s'était remariée au général Thurot de Lignières, ancien conventionnel, et semble, d'après la

écrire et surtout n'attribuez pas cette inexactitude à mon défaut d'attachement. Je suis et serai toute ma vie le plus affectionné de vos enfants. Mille occupations et la présence d'Alexandre sur qui je me repose du soin de vous parler de mes sentiments et de vous donner de mes nouvelles sont les seuls motifs, vous seriez injuste d'en supposer d'autres.

Je viens de recevoir une lettre de ma sœur qui a l'imagination encore bien affectée, l'arrivée de son mari peut seule la rétablir. Je vais lui répondre ces jours-ci. Mon beau-frère est parti le 21, il va à petites journées jusqu'à Berlin, ainsi il ne sera pas rendu auparavant le 15 février à Paris. Ma femme ne sera pas si heureuse, l'époque de mon retour n'est pas aussi prochaine. Sa grossesse commence à lui être moins pénible, et la santé de ma petite Joséphine se fortifie tous les jours : à ces satisfactions qui sont les seules que l'on peut éprouver loin de sa famille, se joint celle de savoir que votre santé est assez bonne et que vous êtes un peu remise depuis votre retour à Ravières.

Je n'ai rien de satisfaisant à répondre à votre demande, ma chère mère. . . . le nombre de mes aides-de-camp est limité et j'ai celui qui m'est fixé ; en outre je serais obligé, s'il m'en manquait, d'en prendre parmi des officiers qui, par leurs services et leur présence près de moi, me mettent dans l'obligation de travailler à leur avancement.

Adieu, ma chère mère, je vous embrasse et vous

signature de tous les papiers, avoir continué à porter le nom de son fils auquel ce mariage avait déplu. Peu heureuse avec ce second époux, le souvenir de l'amour de sa jeunesse avait repris tout son cœur : ses lettres le disent.

prie de ne jamais douter du tendre attachement de  
votre fils aîné,

L. DAVOUT.

Skiernewicz, ce 11 février 1808.

Quelles que soient mes occupations, je ne laisserai jamais passer, ma chère mère, de certaines époques sans remplir des usages qui seront toujours chers aux enfants attachés à leurs parents. C'est donc du plus profond de mon cœur que je vous renouvelle, le premier jour de l'an 1808, les vœux que je n'ai cessé de faire depuis que j'ai l'âge de raison pour ma bonne mère : qu'elle vive longtemps pour notre satisfaction et qu'elle jouisse d'une bonne santé. Ce sont les vœux de tous vos enfants et en particulier les miens.

Il est bien juste, ma chère mère, que vous vous ressentiez de la grande fortune que je tiens de l'Empereur. Je prendrai des arrangements aussitôt ma rentrée en France pour que vous puissiez vous en ressentir et établir vos dépenses en conséquence ; en attendant, je vous enverrai de temps à autre quelques fonds : vers la fin de ce mois ou dans le courant de l'autre je vous ferai passer 12 à 1,500 francs, je vous prierai de donner sur cette somme de 2 à 300 francs à cette pauvre Fanchonnette <sup>1</sup>. Il n'est pas à mon pouvoir de lui rendre ce qu'elle a perdu, mais assurez-la que je lui donnerai des secours et que j'aurai soin de son aîné.

J'ai appris avec peine les malheurs de la maison  
.....

<sup>1</sup> Fanchonnette avait nourri le Maréchal.

..... Recevez, ma chère mère, l'assurance de l'attachement de votre fils aîné,

L. DAVOUT.

A LA MÈME.

Skiernewize, ce 11 février 1808.

J'ai reçu, ma chère mère, votre lettre du 2 février. Vous devez bien croire que je ne voulais pas laisser périmer ce que j'ai regardé comme mon premier devoir : commencer l'année par adresser mes vœux à la bonne mère dont je tiens le jour et à l'attachement de qui j'attache le plus grand prix ; j'éprouve beaucoup de plaisir toutes les fois que vous me donnez l'assurance que vous me portez ce sentiment, ce dont au reste je n'ai jamais douté.

Alexandre m'a fait part de vos projets de mariage pour lui. Connaissant l'amitié que je lui porte, vous ne pouvez douter du désir d'une réussite, si la jeune personne, aux conditions de la fortune qu'elle a, joint de bonnes qualités physiques et morales ; mon amitié pour mon frère ne peut consister en des mots, et je me regarderais comme un très-mauvais frère si, malgré que je ne tiens pas la brillante fortune que j'ai d'héritage, mais des bienfaits de mon souverain, je ne faisais rien que des vœux pour l'établissement d'Alexandre. Je vous autorise à annoncer que je m'engage à lui donner 100,000 francs ; je paierai au moins la moitié de cette somme comptant ; quant à l'autre moitié, les intérêts jusqu'au remboursement

qui aura lieu au plus tard dans les deux ans. Indépendamment de cet avantage, vous pouvez lui donner et je vous autorise à lui céder tous les avantages que vous m'aviez faits pour mon mariage, c'est-à-dire la maison, le bien<sup>1</sup>..... et même je m'engage à acheter du général de Beaumont le bien de Ravières, à la condition qu'Alexandre ne pourra jouir de tous ces derniers articles qu'à votre mort, et lui et moi souhaitons que ce ne soit pas de sitôt. Vous pouvez assurer qu'Alexandre sera un bon mari et me donner pour caution. Je désire, ma chère mère, que tout ce que je vous mande facilite votre négociation; si cela est sérieux, je donnerai un congé de quelques mois à Alexandre. L'attachement que je porte à Alexandre est le garant que je partagerai ses sentiments pour la famille où il entrera.

Alexandre doit vous faire passer 1,500 francs, sur quoi je vous prierai de donner de 2 à 300 francs à Fanchonnette; pourquoi s'abandonne-t-elle à ses chagrins? Si elle est bonne mère, elle doit les vaincre pour soigner la fortune de ses enfants et réclamer notre intérêt pour eux.

Rappelez-moi au souvenir de mes connaissances. Je prie M<sup>me</sup> de Louvois d'agréer mes respectueux hommages<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Mot illisible.

<sup>2</sup> C'est dans la bibliothèque du château d'Ancy-le-Franc, alors propriété des Louvois, que le jeune officier démissionnaire avait largement puisé, afin de tromper à la fois l'ennui de son inaction et de satisfaire la soif de science qui le possédait. Ce souvenir était resté présent à l'esprit du maréchal, qui n'a perdu aucune occasion de témoigner sa reconnaissance à tous ceux qui portaient le nom de Louvois.

Adieu, ma chère mère, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Votre affectionné fils aîné,

L. DAVOUT.

LA MARÉCHALE DAVOUT A SA BELLE-MÈRE.

Skiernewize, ce 24 juin 1808.

Il y a quelques jours que j'ai reçu à Varsovie votre lettre, ma bonne mère, qui contenait la procuration pour tenir sur les fonts de baptême ma petite Léonie; cette cérémonie se fera sous peu, le maréchal et surtout moi avons besoin d'un peu de repos. Vous n' imaginez pas, ma bonne maman, l'activité de notre existence de Varsovie. On m'y a donné cinq à six fêtes charmantes qui m'ont bien fait sentir la perte des jolies robes que j'avais apportées de Paris, et qui ont fait naufrage dans un épouvantable marais qui se trouve à quelques lieues d'ici. Vous imaginez que, pour soutenir la réputation qu'ont les Françaises de se bien mettre, j'ai employé le peu de ressources que j'avais à cette fin; mais cela m'a coûté quelques soins qui m'ont plus fatiguée que ces bals où j'ai beaucoup dansé, quoique cela ne me fût pas arrivé depuis quatre ans: mon Louis a pris le goût de cet exercice en Pologne; je l'y retrouverai peut-être avec la force et la santé, jusqu'à ce jour je manque encore de l'une et de l'autre. Mes chères petites se portent à merveille; elles sont charmantes toutes deux et jouissent déjà d'une réputation difficile à soutenir: Joséphine<sup>1</sup> pour l'intelligence,

<sup>1</sup> Depuis M<sup>me</sup> la comtesse Vigier.

l'amabilité et la grâce parfaite; Léonie<sup>1</sup> pour la gaieté, la bonté et la beauté. Elle a la plus jolie physionomie possible et des yeux d'un bleu magnifique. Ces chères petites me rendraient trop heureuse si l'habitude du chagrin n'avait pas changé mon caractère en détruisant ma santé. Je suis extraordinairement nerveuse et faible, et l'excessive chaleur qu'il fait ici depuis quelque temps nuit prodigieusement à ma santé. Je me flatte que la vôtre est bonne; donnez-m'en souvent des nouvelles, ma bonne mère, je viens d'en recevoir d'Alexandre. Il était depuis quelques jours à Paris lorsqu'il m'a écrit, il se plaint malgré cela de beaucoup de fatigue; cela ne m'étonne pas, je me ressens encore de toute celle que j'ai éprouvée pendant ce long voyage, et j'étais dans un meilleur état de santé que ce bon petit frère lorsque je l'ai entrepris. Mon mari se porte à merveille, quoiqu'il soit constamment très-occupé de choses peu agréables; il n'a pas le loisir de vous assurer lui-même de ses tendres sentiments pour vous; mais je me charge avec grand plaisir de ce soin qui est un des plus agréables que je puisse prendre ici. Si Alexandre était contraint de rester quelques mois à Paris pour y soigner sa santé avant de se rendre à Ravières, il serait bien aimable pour ce bon petit frère que vous vinssiez l'y trouver; dans ce cas, vous pouvez disposer de mon appartement à l'Orangerie. Péqueux y recevrait vos ordres et mon cuisinier les exécuterait, vous auriez toutes les provisions possibles de Savigny; si la campagne pouvait être favorable à Alexandre, ainsi qu'à vous, vous pourriez vous y établir autant de

<sup>1</sup> Depuis M<sup>me</sup> la comtesse de Cambacérés.

temps que cela vous serait agréable. Je n'insisterai pas davantage sur cet article de ma lettre : vous devez assez connaître mon cœur, ma bonne mère, pour sentir que ces propositions en parlent, ainsi que les assurances d'attachement que je vous offre pour la vie.

Votre bonne fille,  
AIMÉE.

J'espère que Julie est au terme de ses malheurs. Alexandre me mande qu'elle se porte à merveille, ainsi que son petit Louis; elle m'a mandé la manière dont s'est fait le baptême, elle a lieu d'être contente. *Madame* a prouvé combien elle est satisfaite et touchée des bons services du général Beaumont, en offrant à sa femme son portrait et ses cheveux. Julie d'ailleurs mérite d'en être distinguée.

Je n'ai pas votre dernière lettre sous les yeux; s'il y a quelque article à répondre, je l'aurai près de moi la première fois que je vous écrirai. Je vous embrasse de toute mon âme pour moi, mes filles et mon Louis.

LE MARÉCHAL A SA MÈRE.

*A Madame*  
*Madame Minard Davout,*  
*à Ravières,*  
*par Ancy-le-Franc, (Yonne).*

Varsovie, ce 22 novembre.

J'ai reçu, ma chère mère, à très-peu de jours de distance vos deux lettres, la dernière du 31 octobre.

J'avais fait part à Alexandre de la première, il ne concevait rien à vos plaintes sur son silence; celle du 31<sup>r</sup> octobre me prouve que le tort est à la poste. Il n'a point jusqu'ici été malade, il a eu de temps à autre quelque légère souffrance, j'espère que cette année il échappera ainsi que la précédente à ses cruelles attaques de rhumatisme; j'ai le bonheur pour moi de jouir de la meilleure santé.

J'ai appris avec peine, mais sans étonnement, les malheurs de la maison Boisgirard : on ne se relève jamais de ces sortes de pertes.

Je suis très-sensible à ce que M<sup>me</sup> de Louvois a bien voulu vous dire d'agréable pour moi; priez-la d'agréer mes respectueux hommages, exprimez-lui le désir que j'ai de faire sa connaissance, assurez-la que son protégé Herbinet se ressentira de son intérêt.

..... Je suis on ne peut plus satisfait de Henry qui se livre à l'étude; j'écrirai ces jours-ci à mon oncle.

Ma femme vous a écrit dernièrement d'elle-même. Vous pouvez bien croire que cette façon d'agir et de penser à votre égard m'a fait un bien vif plaisir, et que je ne négligerai rien pour l'exécution de ses bonnes intentions; je vais prendre des arrangements avec le général de Beaumont pour qu'il vous fasse toucher exactement ces 1,500 francs tous les trois mois.

J'ai appris avec bien du plaisir l'heureux accouchement de Julie, il faut espérer qu'elle aussi est au bout de ses malheurs domestiques. Elle a un excellent

<sup>1</sup> Henry d'Avout, cousin du Maréchal.

mari, de la fortune, un enfant, et rien ne manquera à son bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre affectionné fils aîné,

L. DAVOUT.

Ma femme vous embrasse de tout son cœur, ainsi que vos petites-filles.

Rappelez-moi au souvenir de mes connaissances.

Varsovie, ce 20 mai 1808.

Bonheur<sup>1</sup>.

J'ai reçu, ma chère mère, votre lettre du 20 avril; vous me demandez une prompte réponse sur son contenu. Alexandre, qui en est l'objet, part aujourd'hui pour aller prendre les eaux; je l'engage à les prendre pendant deux saisons et à traiter radicalement ses rhumatismes qui lui rendent depuis près de quinze ans l'existence si douloureuse; il ira de là à Ravières, je désire son établissement et qu'il y trouve le bonheur, il le mérite par ses qualités, je ne doute pas qu'il ne fasse celui de sa femme. Comme il faut dans le ménage de la fortune, voici celle qu'il aura : 1<sup>o</sup> Les 4,000 fr. de rente qu'il vient de recevoir de l'Empereur; 2<sup>o</sup> tout ce que vous m'avez donné par contrat de mariage et dont il ne pourra toutefois jouir qu'après

<sup>1</sup> Nous avons respecté ce mot, de l'écriture du Maréchal, bizarrement jeté en tête de cette lettre.

vous, et ni lui ni moi ne désirons une prompte jouissance. Ainsi ce deuxième article ne doit être regardé que comme une espérance. 3° Je m'engagerai à lui donner en chiffres 100,000 francs dont le tiers comptant, et les deux autres tiers, lui seront payés dans l'espace de deux ou trois mois. Je lui donnerai jusqu'au remboursement l'intérêt. 4° Je m'arrangerai avec le général Beaumont pour les biens que sa femme a à Ancy et à Ravières, et ils appartiendront à Alexandre, vous en jouirez votre vie. Cet article est encore de l'espérance certaine. 5° Il jouit comme commandant de la Légion d'honneur de 2,000 francs de rente, mais après lui cela ne passe pas à ses enfants. 6° Son traitement qui est de 15 à 20,000 francs, mais après lui il ne passe pas à ses enfants. Telle est, ma chère mère, la fortune d'Alexandre; je ferai pour ce qui me concerne les actes nécessaires pour que tout soit en règle.

C'est maintenant à Alexandre, à vous et aux parents de la jeune personne, à vous assurer réciproquement que l'on trouvera dans cette union respectivement le bonheur.

Je désire ce dont au surplus je ne doute pas.

L. D.

Ce 28 avril 1808.

J'ai appris, ma chère mère, votre maladie et en même temps reçu la lettre de M. Forster du 16 qui dissipe une grande partie des inquiétudes que les lettres d'Alexandre me donnent. Au milieu des occupations de la guerre, mes sentiments filiaux n'en sont pas

moins forts et mes vœux pour vous conserver moins ardents. Je disputerai toujours d'attachement pour vous à tous vos autres enfants. Recevez-en l'assurance, ma chère mère, cela ne peut que vous soulager et hâter votre convalescence. Au premier moment de libre, je remercierai M. Forster de son attention.

Recevez, ma chère mère, l'hommage de l'attachement

de votre fils aîné,

LE MARÉCHAL DAVOUT.

Ma femme aura été affectée de votre maladie. Être réuni à elle, à mes enfants, vous conserver de longues années, voilà en quoi je fais consister mon bonheur.

Brunn, ce 20 juillet.

J'ai reçu hier, ma chère mère, votre lettre du 1<sup>er</sup> de ce mois ; elle m'a fait beaucoup de plaisir en me confirmant les bonnes nouvelles que j'avais déjà sur votre rétablissement. Ménagez-vous, et cette forte maladie que vous venez d'éprouver, après nous avoir donné beaucoup d'inquiétudes, sera pour nous un espoir de vous conserver encore longtemps. Nos dernières victoires assurent la paix, qui me procurera le plaisir de vous entretenir de vive voix de tout mon attachement.

Rassurez Fanchonnette sur le sort de son fils Jacques ; je l'ai vu dans le commencement de ce mois, il relevait d'une maladie, on était satisfait de lui, son colonel a dû le nommer brigadier.

Je ferai prendre des informations sur Perreau.

Alexandre va assez bien, je lui ferai obtenir dans quelques jours la permission de se rendre auprès de sa femme : ainsi ma belle-sœur, par cette démarche, ne doutera pas de l'envie que j'ai de lui être agréable. J'espère qu'elle m'aura donné un neveu qui aura plus de bonheur, sous le rapport de la santé, que son père. Aimée et moi le tiendrons, et nous aurons pour lui des sentiments paternels. Je remercie MM. Roger et Forster de tous les soins qu'ils vous ont donnés.

Rappelez-moi au souvenir de toutes mes connaissances, présentez mes hommages respectueux à M<sup>me</sup> de Louvois et à M<sup>me</sup> de Bonguard.

Il y a longtemps que je n'ai écrit à mon oncle, excusez-moi près de lui. Au métier que je fais depuis cinq mois, on est rarement dans la disposition d'écrire. Je n'ai pas de nouvelles de son aîné, Henry se porte et se conduit bien.

LE MARÉCHAL DAVOUT A MADAME A. DAVOUT.

Brunn, ce 30 juillet.

J'ai appris avec plaisir, ma chère sœur, vos heureuses couches ; j'eusse désiré vous envoyer plus tôt votre mari ; mais il a voulu auparavant de penser à sa santé attendre la fin de la campagne. Il ne faut pas cesser d'entourer Alexandre des plus grands soins ; avec vos soins et sa jeunesse, il peut encore se tirer d'affaire. Exigez de lui de la soumission aux conseils de la médecine et le plus strict régime : l'attachement qu'il vous porte me garantit vos succès.

Je désire que les circonstances me fournissent l'oc-

casion, ainsi qu'à ma femme, de cultiver votre connaissance. Vous ne pouvez douter de notre attachement, faisant le bonheur de mon frère. Ma femme et moi avons accepté avec plaisir de tenir votre enfant. A la première circonstance, nous ferons la cérémonie.

Je vous souhaite un prompt rétablissement et vous prie, ma chère belle-sœur, de compter sur les sentiments

de votre affectionné beau-frère,

LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTAEDT.

*A Madame*

*Madame Alexandre Davout,*

*à Ravières.*

*par Ancy-le-Franc*

*(Yonne.)*

Près de Saint-Polten, ce 25 novembre.

Il y a quelque temps, ma chère mère, que je ne vous ai écrit, mais vous avez assez d'attachement pour moi pour être indulgente et n'attribuer qu'à mes occupations ce silence. L'attachement que je vous porte m'a occasionné ce matin un bien vif chagrin, je veux parler d'un article de gazette qui annonçait votre mort; heureusement que j'ai été promptement rassuré et eu la certitude que l'article était évidemment une erreur puisque vous n'êtes point à Paris.

Aimée n'a eu connaissance de l'article qu'avec tout ce qui lui en démontrait l'erreur, ainsi elle n'a pas

éprouvé les sentiments douloureux que j'ai ressentis. Elle a reçu il y a trois jours votre lettre du 2 novembre, elle vous a répondu, elle vous avait écrit aussitôt son arrivée à Vienne : elle jouit d'une bonne santé, ainsi que Joséphine.

J'écrirai ces jours-ci à ma cousine de Valcourt, la mort de mon oncle m'a vivement affecté.

J'ai demandé un congé pour Henry, je ne crois pas que je pourrai l'obtenir, au moins quant à présent : il a eu quelques torts, mais on les a beaucoup exagérés.

Il y a fort longtemps que je n'ai reçu, de nouvelles d'Alexandre. Il exige de moi pour m'écrire de l'exactitude à répondre à ses lettres. Il est injuste, puisqu'il ne peut douter de mon amitié, et que, plus que qui que ce soit, il connaît mes occupations et combien je suis esclave. Il ne doit penser qu'à bien se rétablir. Assurez-le ainsi que sa femme de tous mes sentiments qu'Aimée partage. Nous envoyons mille caresses à notre nièce.

Je vous embrasse. Tout à vous,

Votre affectionné fils aîné,

L. D.

Paris, ce 5 mars 1810.

J'ai reçu votre lettre du 31 janvier, ma chère mère. Je vois avec peine le peu de raison d'Alexandre : dites-lui que, lorsqu'on est père, on doit avoir soin de sa santé ; dites-lui que, s'il a de l'amitié pour moi, il se fera mettre le cautère qui lui est recommandé. Il ne faut pas qu'il pense à venir ni répondre avant l'époque où il sera parfaitement rétabli.

Je pars dans l'instant pour rejoindre l'armée, je n'ai écouté que mon devoir dont l'exécution en ce moment est bien pénible puisque je laisse ma femme dans les douleurs de l'accouchement et avec la certitude qu'avant vingt-quatre heures elle sera accouchée. J'espère qu'elle aura assez de force pour supporter les douleurs et le chagrin de mon départ.

Plus je la connais, plus j'apprécie le bonheur d'avoir une pareille femme. Je suis comblé des bienfaits de l'Empereur, mais celui auquel je mets le plus de prix est la femme à qui il a uni mon sort.

Présentez mes hommages à ma belle-sœur, mes amitiés à Alexandre; et pour vous, ma chère mère, ne doutez jamais de l'attachement

de votre affectionné fils aîné,

LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTAEDT.

A LA MÈME.

Ce 23 mars 1810.

Il y a bien longtemps, ma chère mère, que je n'ai eu signe de vie des habitants de Ravières; j'ai cependant écrit tout récemment: j'ai mandé à Alexandre les propositions de M. Drouin de vendre les biens de sa femme qui doivent être situés dans les environs de Ravières. Il estime ces biens une trentaine de mille francs autant que je puis me rappeler. Au surplus, j'ai envoyé à Alexandre tous les papiers en lui faisant connaître que je satisferai aux engagements qu'il

prendra s'il fait cette acquisition. Je demande une réponse.

Alexandre ne pourra jamais rétablir sa santé à Ravières avec ce qui se trouve de ressources dans ce pays. Le médecin est inférieur à son état, qui demande un homme habile et un traitement bien suivi. Engagez-le à venir à Paris sans perdre de temps. Il est suffisant que je sois prévenu quelques jours d'avance pour lui faire retenir un bon logement à Tivoli où il resterait jusqu'à ce que son traitement fût bien avancé ; ensuite il s'établirait chez moi. A cette époque, sa femme viendrait l'y rejoindre. Faites connaître toutes ces observations à Alexandre, ma chère mère, elles me sont dictées par l'attachement que je lui porte et il me donnera une preuve d'amitié en s'y conformant ; ainsi je l'attends dans les premiers jours d'avril. Un mot, je le répète, auparavant son arrivée pour que tout soit préparé à Tivoli.

Assurez ma belle-sœur de l'envie que ma femme et moi avons de faire sa connaissance, c'est l'intérêt que nous prenons à la santé de son mari qui nous fait désirer de l'ajourner pour quelque temps. Pour que notre satisfaction soit complète, nous osons espérer que vous viendrez avec notre belle-sœur. Assurez-la de nos sentiments et mille choses tendres à Alexandre tant de la part d' Aimée que de la mienne. Nous embrassons notre nièce ainsi que notre neveu.

Votre affectionné fils aîné,

L. DAVOUT.

Vienne, ce 7 septembre.

J'ai reçu, ma chère mère, votre lettre du 8 août. Je désire et j'espère que vos vœux, que je partage, se réaliseront et que j'aurai la satisfaction de vous embrasser et de vous voir bien rétablie de votre grave maladie ; la route que ma femme et moi trouverons la plus courte sera celle qui nous conduira chez notre bonne mère, ménagez-vous pour éviter des rechutes toujours dangereuses.

Les pressentiments de ma belle-sœur étaient fondés, son mari était effectivement en route, il doit être arrivé depuis longtemps. Je dis « il doit », car j'en suis réduit malgré ses promesses de me donner de ses nouvelles pendant sa route et à son arrivée, j'en suis réduit, dis-je, à des conjectures : je n'ai eu d'autre signe d'existence de lui qu'un écrit qui constate qu'il a pris à Strasbourg dans des caisses de sellerie à mon adresse un équipage de cheval qui lui appartenait, et c'est par un pur hasard que cet écrit m'est tombé sous les yeux. Vous me dites, ma chère mère, que votre désir est qu'il soit nommé général de brigade ; je ne pense pas que votre désir se réalise et j'estime assez mon frère pour être convaincu qu'il ne partage pas ce désir, auparavant au moins le rétablissement de sa santé, puisque, tant qu'il sera dans l'état où il est, il ne pourra pas servir l'Empereur. Il faut qu'il s'occupe du soin de sa santé, il a toutes les ressources possibles étant près de vous et de sa femme. Il ne faut pas, ma chère mère, avoir de ces idées que rien ne justifie, et vous me connaissez assez pour être persuadée que je ne les partagerai pas lorsqu'elles seront

contre mes devoirs; lorsque vous m'en exprimerez de pareilles, vous m'affligerez en me mettant dans la nécessité de ne pas les seconder et de les improuver. Quant à ce que vous demandez pour Charles, j'ai mis sous les yeux de l'Empereur ses services et S. M. a eu la bonté de le nommer chef d'escadron; j'espère qu'il continuera à se bien comporter, et il trouvera en moi un bon frère.

Je n'ai pas reçu de lettre de vous où il ait été question des dames Baudeson et de Montigny.

Présentez, lorsque vous en trouverez l'occasion, mes hommages respectueux à M<sup>mes</sup> de Louvois et Boisgérard; assurez ma belle-sœur de mes sentiments, rappelez-moi au souvenir de mes connaissances, et croyez à tout l'attachement de votre affectionné fils aîné,

L. D.

J'écris par ce courrier à Julie, qui n'est pas du tout indulgente, et qui ne veut pas aimer ses amis avec leurs défauts. Quoique paresseux pour écrire, je n'en suis pas moins un bon fils et un bon frère. Mes sentiments pour elle seront éternels, sachant, outre les liens qui nous unissent, apprécier ses bonnes qualités.

Paris, le 14 mai 1810.

Aimée reçoit à l'instant, ma chère mère, votre lettre du 11 mai qui nous donne beaucoup d'inquiétude sur Alexandre. Au nom de l'attachement que nous lui portons tous, envoyez-le à Paris aussitôt qu'il pourra supporter le voyage; on adressera mille consultations qu'il n'en sera ni plus ni moins, M. Roques prétendra tou-

jours qu'elles n'ont pas le sens commun. Alexandre étant sur les lieux, on prendra tout ce qu'il y a de plus habile, et, avec ces secours et le tempérament d'Alexandre et les soins, il faut espérer que l'on parviendra à lui rendre la santé.

Julie m'ayant dit qu'elle croyait qu'un des obstacles du voyage était l'argent, elle a dû écrire pour le lever en annonçant qu'Alexandre pouvait être certain que j'allais lui envoyer les intérêts échus ; en outre, j'ai mandé à Alexandre qu'il pouvait disposer, soit pour acheter, soit pour en faire l'usage qu'il jugera à propos puisque cela lui appartient, d'une somme de 25 à 30,000 francs sur le capital : ainsi cette difficulté n'a pas dû en être une. Je vais charger Lenoir d'envoyer sur les intérêts échus 4,000 francs.

Aimée a gardé le lit pendant douze jours : elle a eu un accident qui devait faire craindre une fausse couche. Depuis deux jours nous espérons qu'il n'en sera rien, pendant tout ce temps je ne l'ai pas quittée et n'ai pas pris la plume. Julie s'était en outre chargée d'engager Alexandre à venir à Paris avec sa femme ; la mienne aura beaucoup de plaisir à faire sa connaissance.

Tous mes enfants se portent bien.

Aimée et moi espérons que cette lettre trouvera Alexandre beaucoup mieux. Puisse-t-elle le décider au voyage de Paris ! Son état est si compliqué qu'il ne faut rien moins que les soins des plus habiles médecins.

Nous vous embrassons ainsi qu'Alexandre et notre belle-sœur.

Votre affectionné fils aîné,

LE PRINCE D'ECKMÜHL.

A MM. CAMPENON, RAYER ET FORESTIER.

*A Monsieur*

*Monsieur Forestier,*

*Chirurgien à Ravières,*

*Par Ancy-le-Franc*

*(Yonne).*

Paris, le 6 septembre 1810.

Je reçois à l'instant, Messieurs, votre lettre du 2 septembre; son contenu me donne les plus vives inquiétudes sur ma mère.

Je sais que si des soins dictés par l'affection et la sagesse des médecins peuvent y faire quelque chose, j'aurai le bonheur de la conserver.

M. Forestier pense que la présence de mon frère ne pourrait faire que du bien. Il ne faut par conséquent pas hésiter, si vous êtes du même sentiment, d'envoyer quelqu'un à franc étrier à mon frère pour lui dire de venir près sa mère; je ne doute pas qu'il ne s'empresse de s'y rendre, surtout lorsqu'il saura que cela me sera agréable.

Puisse-t-on m'annoncer bientôt, Messieurs, que ma mère soit dans le cas d'être transportée à Paris! Je lui enverrai une bonne voiture pour la chercher; le changement d'air et les distractions qu'on lui procurerait achèveraient sa guérison.

Veillez, Messieurs, agréer l'assurance de mon estime et de ma considération.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

*A Monsieur*

*Alexandre Davout,*

*Baron d'Empire, aide-de-camp colonel*

*du Maréchal Prince d'Eckmühl*

*à Ravières,*

*par Ancy-le-Franc,*

*(Yonne.)*

Paris, ce 14 décembre 1810.

Je vois, mon cher Alexandre, par une lettre de M. Forestier, que vous êtes retenu à Ravières par de nouvelles crises; on m'avait annoncé votre prochaine arrivée ici où M. Turreau vous avait retenu un logement, c'est une des raisons qui m'ont empêché de vous écrire. L'autre était la probabilité que j'avais d'aller présider le collège électoral de Dijon, ce qui m'eût procuré le plaisir de vous voir à Ravières; j'ai obtenu de S. M. de ne pas aller à Dijon, vu que j'attends à chaque instant le moment des couches de ma femme. La lettre de M. Forestier me faisant craindre que vous ne soyez dans le cas d'ajourner votre voyage ici, je vous prie de me donner de vos nouvelles et de celles de votre estimable femme et de ma filleule. Je souhaite que la grossesse de votre femme soit plus heureuse que celle d' Aimée, qui a plus souffert dans celle-ci que dans toutes les précédentes; je ne suis pas sans inquiétude sur son accouchement.

J'ai prié M. Forestier de m'envoyer tous les papiers qui me sont nécessaires pour régler la succession de

notre mère. Dans le cas où vous seriez obligé de différer votre voyage à Paris, je désire, pour que cette affaire ne dure pas longtemps, avoir tous les papiers que j'ai réclamés; dites-le à M. Forestier.

Les petites se portent bien.

Aimée et moi nous vous embrassons ainsi que notre filleule et votre femme.

Adieu, mon cher Alexandre, croyez à l'attachement de votre affectionné frère aîné,

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Rappelez-moi au souvenir de M. Forestier et de mes connaissances.

J'ai commandé ici une pierre funéraire pour placer sur le tombeau de notre pauvre mère. Je vous attendrai pour déterminer l'inscription à y faire mettre, je suppose que provisoirement on aura placé une pierre du pays.

Paris, le 18 janvier 1811.

Je vous adresse, mon cher Alexandre, le congé que j'ai obtenu pour vous du ministre de la guerre; il faudra l'envoyer à la personne chargée de votre procuration pour qu'elle puisse toucher vos appointements. J'ai oublié de vous dire dans ma dernière lettre que vous devez toucher les revenus des biens de ma mère. Vous pouvez aussi disposer de son mobilier: tout cela vous appartient.

M. Drouhin m'a écrit qu'on lui offrait du bien de sa femme le même prix que vous lui aviez offert, mais qu'il vous donnerait la préférence. Faites bien vos

réflexions et faites-moi connaître si cette acquisition vous convient. Comme les formalités nécessaires reculeront le paiement de trois ou quatre mois, il me sera possible de vous faire les fonds nécessaires.

Ma femme se porte bien, elle n'a éprouvé aucune suite fâcheuse de ses couches, le petit vient à merveille <sup>1</sup>.

Recevez, mon cher frère, ainsi que votre femme, l'assurance de tout notre attachement. Assurez ma belle-sœur de ces sentiments, je partirai dans le courant de la semaine prochaine.

Votre affectionné frère,

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Hambourg, ce 11 décembre.

J'ai reçu, mon cher Alexandre, votre lettre du..... Je vois avec bien de la peine que votre santé est bien loin de s'améliorer ; des lettres de M. Forestier me donnent lieu de croire que vous empirez votre état par des tourments que vous vous donnez et qui n'ont aucun fondement ; par exemple, comment voulez-vous, mon cher Alexandre, qu'on puisse supposer que vous faites le malade ? Malheureusement on est convaincu du contraire. Ne vous a-t-on pas vu servir avec zèle, en proie cependant aux plus vives douleurs, et être à cheval lorsque tout autre eût été au lit ? Ne songez donc qu'à soigner votre santé si délabrée et soyez sans in-

<sup>1</sup> Cet enfant, né en 1811, était le prince Louis d'Eckmühl dont nous aurons occasion de parler plus tard.

quiétude sur le reste : vous ne devez pas douter de mon attachement, il s'étend sur votre femme et vos enfants, et, si vous descendez dans la tombe auparavant moi, tout ce que vous laisserez me sera toujours cher.

Ayez, mon cher Alexandre, dans votre triste état toute la résignation possible et soyez convaincu qu'aus sitôt que votre santé le permettra je ferai des démarches pour obtenir que vous receviez une destination pour l'armée dont notre souverain m'a confié le commandement.

Lorsque je vous ai envoyé la lettre de M<sup>me</sup> Drouhin, je n'ai pas prétendu, mon cher Alexandre, vous engager à accepter ses propositions, si l'acquisition qu'elle vous proposait était contraire à vos intérêts. C'était un simple envoi accompagné de mon vœu — dans la supposition où l'acquisition eût été sûre et bonne — de rendre service à une de nos anciennes connaissances ; mais je vois, par les détails dans lesquels vous entrez, qu'il en serait autrement. Ainsi regardez comme non avénu ce que je vous ai mandé à cet égard.

Je finis, mon cher Alexandre, par vous conjurer au nom de votre femme, de vos enfants et aussi de l'amitié que vous me devez, en raison de celle que je vous ai toujours portée, de ne vous point tourmenter et de ne vous occuper que du rétablissement de votre santé.

Assurez votre femme de mon attachement, vos enfants de ma tendresse, et croyez à l'amitié et à l'affection de votre frère aîné,

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Je charge mon Aimée de vous faire passer cette lettre ; je connais assez les sentiments qu'elle vous

porte pour vous assurer qu'elle partage ceux que je vous exprime pour vous, votre femme et vos enfants.

Ce 21 aoust 1813.

J'apprends avec peine, mon cher frère, par une lettre de votre excellente femme que vos cruelles souffrances augmentent et que les crises sont plus fortes. Je sais que vous vous tourmentez de ne pouvoir pas être à l'armée et que vous avez la crainte que cela ne diminue mes sentiments pour vous. Cette idée, mon cher Alexandre, ne me prouve que trop votre maladie, car sans cela vous ne vous mettriez pas de pareilles chimères dans la tête; je suppose que vous ne me supposez ni ridicule ni injuste. Croyez que les sentiments d'attachement que je vous porte seront éternels, n'allez pas les juger sur ma correspondance, l'expérience vous a appris que j'ai toujours été paresseux pour vous écrire et que mon cœur a toujours été chaud pour vous aimer<sup>1</sup> : n'ajoutez donc pas à vos trop cruelles souffrances des tourments imaginaires.

J'embrasse neveux et nièce et leur malheureux père.

Tout à vous.

Votre affectionné frère aîné,

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜLL.

AU MÊME.

Paris, ce 31 janvier 1815.

Je viens de recevoir, mon cher Alexandre, votre lettre du 27 janvier. Nous voyons tous avec bien du

<sup>1</sup> Comment pourrait-on mieux exprimer une sincère affection ?

plaisir que votre femme et vous avez fait votre voyage sans accident ; il était temps qu'elle partît, puisqu'elle est accouchée le lendemain de son arrivée. L'extrême faiblesse où elle était s'explique par les tourments et fatigues du voyage et ceux que votre état lui donne depuis si longtemps, il faut espérer que quelques jours de repos la rétabliront ; je vous félicite ainsi que ma belle-sœur de ce que votre surcroît de famille est un garçon, ils sont toujours plus faciles à placer ou établir qu'une demoiselle. J'espère qu'il réussira ainsi que vos autres enfants. Maintenant, mon cher frère, parlons de votre état de santé : vous me dites que pendant le voyage vous n'avez pas eu vos crises habituelles et qu'elles vous ont repris à Ravières ; il faut en tirer la conséquence que le mouvement de la voiture vous est très-favorable et que vous n'avez aucun corps étranger dans les intestins. Sans cela vous auriez eu vos crises en route. Il faut, mon cher Alexandre, profiter de cette indication ; tous les jours, faites, ne serait-ce que dans une charrette, des courses de plusieurs heures ; déshabitez-vous aussi de toutes les drogues qui vous mettent le feu dans le corps ; observez un grand régime, mettez-y de la constance, et vous pouvez encore espérer de rétablir votre santé.

Assurez ma belle-sœur de notre attachement, nous vous portons aussi ce sentiment et nous faisons mille caresses à nos nièces et neveux. Ma femme, mon cher Alexandre, est aussi de moitié dans les réflexions que je vous fais sur votre santé. Tout à vous, votre affectionné frère aîné,

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

J'ai remis votre demande pour la croix de Sainte-

Anne, et vos titres sont incontestables : j'espère que sous peu on vous adressera votre nomination.

Rappelez-moi au souvenir de toutes mes connaissances, particulièrement à celui de la famille Boisgérard, de M. Forster, etc.

Mon notaire fera remettre d'ici à quelques jours, d'après mes arrangements de famille, la quittance des 6,000 francs que Charles a reçus à votre compte.

*A Monsieur le général*

*Baron Alexandre Davout*

*à Ravières,*

*par Ancy-le-Franc,*

*(Yonne.)*

Ce 21 août 1817.

Madame et chère belle-sœur,

Je viens de recevoir votre lettre, et je vois avec bien de la peine que l'état de mon frère est loin de s'améliorer; je lui écris pour qu'il n'ajoute pas à ses maux déjà trop cruels des tourments imaginaires : Alexandre a la preuve que j'ai toujours été paresseux pour lui écrire et que j'ai toujours eu le cœur chaud pour lui.

Je lui prêche la résignation et de suivre le traitement qu'on lui prescrit. Les soins que vous prenez de mon frère, votre conduite envers lui ont profondément

touché ma femme et moi. Vous pouvez compter sur mon affection.

Recevez, ma chère belle-sœur, l'assurance de ces sentiments.

Votre beau-frère,

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

L'esprit de famille du Maréchal, son amour pour les siens dataient de sa jeunesse et ont duré ce que Louis Davout a duré lui-même.

Nous voyons M<sup>me</sup> de Boisgirard, amie de M<sup>me</sup> Davout, demander, de Tonnerre, une place pour son fils, en disant : « Celle qui l'approchera le plus près de vous est celle à laquelle j'attacherai toujours le plus de prix. »

M<sup>me</sup> de Vaudriméy-Davout, le 15 prairial, insiste pour obtenir une chose difficile, et cela en des termes qui parlent avec éloquence ; nous transcrivons : « J'implore cette faveur au nom de la bonté naturelle de votre cœur et du désir que vous avez d'être utile à ce qui vous appartient. »

M. Davout, dans une lettre datée d'Annoux, le 11 vendémiaire an XI, en adressant son fils à son neveu, le lui donne en quelque sorte : « Vous voulez bien le placer et le protéger, d'après cela je n'ai aucune inquiétude sur son sort. »

Au revers de cette lettre, le général Davout met

en note ce qu'il faut écrire au colonel de Barthélemy. Voici toute la note : « Je crois devoir transcrire un paragraphe de la lettre de mon oncle : « Je désire que mon fils soit comme un simple dragon à la chambrée, pausant son cheval et faisant son service, ayant pour principe que pour remplir son état il faut avoir pratiqué les plus petits détails, avoir fait pour pouvoir montrer, et bien obéir pour se rendre capable de commander ! »

« Ces principes sont ceux d'un ancien et excellent militaire qui a pratiqué ce qu'il dit. J'ajouterai que c'est d'un bon père. Je suis sans inquiétude, bien convaincu que l'amitié que Barthélemy me porte lui fera donner à mon cousin les soins d'un père.

« L'assurer de toute mon estime et de ma reconnaissance. »

Nous trouvons plus loin quatre ou cinq lettres signées : « Davout-Valeour », vraiment affectueuses quoique commençant par « Monseigneur et cher cousin ». En termes dignes et nobles, M<sup>me</sup> Davout de Valeour parle de son désir de voir la maison paternelle ne pas sortir des mains de son frère Auguste, puisque c'était le vœu de leur père.

De Larchèvre, le 10 mai 1810, elle excuse son frère aîné, et conjure le Maréchal de ne pas faire retomber ses torts envers lui sur ses parents innocents qui n'ont plus que le Maréchal pour les protéger. Elle a foi en son esprit de justice et attribue une

aussi inconcevable lettre à un accès de folie. Le 5 août 1810, on trouve M<sup>me</sup> Davout de Valcour soignant la mère du Maréchal, lui en donnant des nouvelles touchantes, et l'assurant de la joie qu'elle a eue de lui prouver sa reconnaissance.

Nous voici naturellement amenée à parler, plus amplement que nous ne l'avons fait encore, de M<sup>me</sup> Davout, mère du Maréchal; elle semble avoir une sorte de crainte respectueuse de celui qui signe toujours, en lui écrivant : «  *votre fils aîné.* »

Madame Davout avait une bonté réelle et une véritable passion pour sa belle-fille, ce qui n'est pas le fait de toutes les femmes, fussent-elles saintes. La reine Adélaïde elle-même, patronne de M<sup>me</sup> Davout, douée de tant de vertus, de tant de qualités charmantes, ne put jamais s'entendre avec la femme de son fils, qui est loin de nous apparaître dépourvue de mérites. Dans toutes les lettres adressées à son fils, qui se trouvent entre nos mains, M<sup>me</sup> Davout exalte « sa chère Aimée », mais il nous plaît de la trouver écrivant de Ravières, le 4 frimaire an VII : « La raison de votre refus, ma chère fille, vous fait trop d'honneur pour que je puisse m'en fâcher ; je vous avoue seulement avoir été honteuse, m'étant trop avancée auprès de M<sup>me</sup> de Boisgirard... C'est tout simple, je n'avais pas connaissance de votre promesse à votre mary... Il a découvert que j'avais écrit plusieurs lettres à des chefs de corps en

faveur des pères et mères qui réclamaient leurs fils. Mon motif était louable, cela n'a pas empêché Davout de m'en vouloir. Vous devez penser, ma bonne amie, que si j'avais imaginé lui faire de la peine, jamais je ne l'eusse fait. Votre lettre m'a servi de leçon, il peut être persuadé que je ne me mêlerai plus d'affaires politiques et militaires. »

## MADAME D'AVOUT AU MARÉCHAL D'AVOUT.

Ravières, le 27 janvier 1806.

Voilà enfin mes inquiétudes calmées, mais d'une manière bien agréable pour une tendre mère qui chérit son fils aîné. . . . Je vous remercie des vœux que vous formez pour moy, ils me sont d'autant plus agréables qu'ils sont sincères : les miens vous sont connus, il n'y a pas de jour, d'année, que je ne vous souhaite un bonheur inaltérable et une santé parfaite, le plus grand de tous les biens.

J'ai fait votre offrande à messieurs les fabriciens, qui m'ont priée de vous remercier ; on va dimanche l'annoncer au prône, ainsi vous aurez part aux prières de l'Église. Je leur ai dit que vous m'enverriez votre session. . . . La luzerne dont vous faites cadeau à l'église a un bon fond de terre, elle est toute ensemencée en luzerne, mes vaches vont s'apercevoir qu'elle leur manque.

Adieu, mon cher fils, soyez bien persuadé de la tendresse de votre bonne et aimante mère.

M. D.

J'ai promis à Julie de l'aller voir au mois de juin ;

j'aurai double satisfaction puisque j'aurai le bonheur de voir tous mes enfants, et sûrement j'irai à Savigny, j'y boirai du vin de Tokay <sup>1</sup>, dont on a tant parlé dans nos feuilles.

Cette lettre est une nouvelle preuve de la générosité du maréchal Davout, qui aimait à donner plus que d'autres n'aiment à recevoir ou à prendre ! Les remarques de M<sup>me</sup> Davout sur la luzerne « qui manquera à ses vaches », prouvent que, si elle est heureuse de la pensée que l'Église priera pour son fils, elle est au moins combattue dans sa joie par son esprit pratique. Enfin, en véritable Bourguignonne, elle se réjouit de boire de ce fameux vin de Tokay, du clos du Roi de Hongrie, payé 20 francs la bouteille par le Maréchal, ce qui était alors un très-gros prix.

De Ravières, le 16 mars 1806, M<sup>me</sup> Davout écrit à la Maréchale :

Comme je sais que votre bien-aimé Louis n'est pas encore arrivé, je vous prie de me donner de ses nouvelles. . . . De grâce, ma bonne amie, mettez votre pa-

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Davout fait ici allusion au refus de son fils d'accepter le million que lui offrait la ville de Tokay : il repoussa froidement, selon sa coutume, l'argent proposé et demanda uniquement qu'il lui fût procuré du vin du clos du roi de Hongrie, ajoutant : « qu'il entendait payer ce vin le prix que l'on demanderait à n'importe quel acheteur. »

resse de côté et tirez-moy de peine. Mon intention est d'aller aux couches de ma fille, j'aurai un double plaisir par celui que j'aurai de vous embrasser... Je me fais une feste de vous voir à Savigny, je vous avoue que je n'aime pas Paris; accoutumée à la solitude, je ne peux me faire au bruyant de votre capitale. Adieu, ma très-aimable et bien-aimée fille, toute à vous pour la vie,

Votre tendre mère,

M. D. . . .

Le 30 juin, de Saint-Maur, où M<sup>me</sup> Davout était retournée, elle écrit :

Non jamais, ma bonne amie, je n'oublierai mon intéressant voyage à Savigny; vos attentions pour moy seront éternellement gravées dans mon cœur. . . .

Parlez-moi de ma Joséphine, que j'aime de toute mon âme; à mes yeux, elle réunira la beauté à la bonté, voilà l'horoscope que tire sa bonne maman d'Avout <sup>1</sup>.

Le 28 mars 1807, M<sup>me</sup> Davout remercie la Maréchale de huit livres de lin : « que la voilà après à filer et il est facile à filer; son fil est beau, etc. » Il y a un parfum de vie tranquille dans ces lettres qui reposent de nos agitations, et cependant les motifs d'inquiétude ne manquaient point aux femmes et aux

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Davout signe toujours Minard Davout sans apostrophe et ici écrit son nom avec l'apostrophe.

mères des héros du premier empire. Dans cette même lettre, nous trouvons ces mots :

Combien je désire que vous ayez à votre couche votre bon mary ! Après tous les dangers qu'il vient de courir, je suis persuadée qu'il vous est encore plus cher, Je vous ai bien plainte, je sais par expérience que l'on est bien malheureux. . . . . Alexandre vient de m'écrire. . . . . Il me fait le détail de la journée du 8 ; que de grâces nous avons à rendre à Dieu de nous avoir conservé notre très-aimé Louis ! Il ne lui est resté qu'une gloire immortelle.

De Ravières, le 2 mai 1807, M<sup>me</sup> Davout écrit, sans y songer, une vraie lettre de matrone romaine :

Il y a un siècle, ma chère fille, que je n'ai eu le plaisir de vous écrire, mes vieux ans en sont seuls la cause : mon cœur est toujours aussy aimant, mais le reste de mon individu n'y répond point. . . . .

Après les nouvelles d'hier je crois à la paix, ainsy rien d'impossible que vous n'ayez votre bon Louis à vos couches. Je crois que vous nous donnerez un joli petit maréchal sur la fin de juin. Donnez vos ordres, ma chère Aimée, pour que je reçoive de vos nouvelles aussitôt que vous serez accouchée. Je ne serai tranquille que lorsque je saurai votre chère maman auprès de vous. Plût à Dieu n'être qu'à sept lieues comme elle ! Avec quel plaisir j'offrirais mes soins à ma bonne amie, et j'aurais encore un surcroît de bonheur : ce serait de voir ma Joséphine. Le détail que vous m'en faites est charmant ; sa bruyante gaieté an-

nonce un heureux caractère et une longue vie. Il me semble voir son père dans son enfance : il faisait beaucoup de tapage avec un grand sang-froid et je n'ai jamais connu un enfant plus doux.

Je suis occupée à filer le lin que madame votre mère a eu la bonté de m'en choisir, on dirait de la soie ; aussi j'ai bien du plaisir à tourner ma roue. Je viens d'en acheter à 1 fr. 12 la livre, mais aussi quelle différence ! C'est le jour et la nuit.

Adieu, ma chère fille, je vous embrasse et vous aime de toute mon âme.

M. D.

Cette lettre de M<sup>me</sup> Davout nous plaît entre toutes. Quel charmant et curieux portrait de son fils elle ébauche en quelques traits : « *Je n'ai jamais connu d'enfant plus doux*, dit-elle de ce terrible batailleur, *qui faisait beaucoup de tapage avec sang-froid* dans son enfance comme dans son âge mûr. Le sang-froid est une des marques particulières du génie du Maréchal. C'est au sang-froid qui ne l'abandonnait jamais qu'il devait la sûreté de coup d'œil, l'étrange possession de lui-même qui lui ont toujours et partout assuré la victoire. N'est-ce pas du sang-froid encore, la veille de sa mort, de répondre à un ancien aide-de-camp qui s'inquiétait de l'agitation fiévreuse à laquelle il était en proie : « *Je cherche la pierre philosophale !* » Puis, voyant la consternation se peindre sur les visages, le prince

d'Eckmühl comprit qu'on le croyait en délire et reprit avec un sourire triste : « Je veux dire que je cherche une place où je ne souffre pas. »

Retournons en arrière pour lire une lettre du 18 juin 1808, écrite au maréchal Davout par sa mère :

Toujours heureuse lorsque je reçois des nouvelles de mon excellent fils et de tout ce qui lui est cher : jouissez, mes bons amys, d'une santé parfaite et d'un bonheur inaltérable, je serai au comble de mes vœux.

Il me paraît que notre cher Alexandre a eu bien de la peine à faire sa route. Il faut espérer que M. Sue le guérira entièrement de son rhumatisme et qu'il pourra être arrivé sur la fin d'août. Sa future, dont on me dit beaucoup de bien, est à Montbard..... Dans une quinzaine de jours je la verrai et je vous marquerai, mon bon amy, avec toute la franchise possible, comme je l'aurai trouvée : qu'elle ressemble à mon Aimée pour les qualités morales et je serai contente..... M<sup>lle</sup> Parisot désire venir à Ravières, je crois un peu par curiosité pour connaître la maison qui ne peut manquer de lui plaire : c'est un bijou. Je sacrifie les premiers trois mois de votre trop beau cadeau, mes chers enfants, pour faire arranger mon appartement. C'est M. Goucherot qui veut m'en donner le plan. Je pense, mon cher fils, que par ma première lettre je vous demanderai vos intentions, par procuration ; elles seront suivies avec toute l'exactitude possible. Je suis sûre que l'on dira comme moy qu'il n'y a pas de père aussi tendre, aussi bon, que mon cher Davout l'est à

l'égard de son frère, qui en est bien reconnaissant : il m'a écrit une lettre charmante à ce sujet ; il se rappelle d'une époque où il vous a dû son bonheur moral, il était perdu sans votre fermeté de caractère et la bonté de votre cœur.

Julie (la comtesse de Beaumont) ne m'avait pas laissé ignorer l'excellente conduite de votre chère femme, cela ne m'a point surpris connaissant ses bons principes. Je sais que vous avez toujours aimé et estimé votre bonne Aimée, que toute la terre n'ignore pas que vous êtes le mary par excellence. Des gens jaloux de votre bonheur mutuel cherchent à y mettre obstacle, je l'ai éprouvé par moy-même ; aussy, loin de me donner du froid pour votre digne père, cela ne faisait qu'augmenter mon amour pour luy <sup>1</sup>..... A présent vous êtes entouré d'une tendre épouse, d'enfants charmants, bientôt d'un petit duc. Oh ! mon amy, ton bonheur fait le mien !..... Je suis très-flattée du choix que vous avez fait l'un et l'autre de votre vieille mère pour marraine. J'envoie un doux baiser à chacune de mes petites filles et un aussy tendre à leur belle maman.

Je ne peux me dispenser de vous dire un bon mot de mon pasteur : le temps nous menaçait d'un orage, et j'ai fait : « On dirait que les nuages se dirigent du côté de la Pologne ? » Monsieur le curé de répondre : « M. le maréchal d'Avout <sup>2</sup> ne peut craindre le tonnerre, il

<sup>1</sup> On se rappelle que M<sup>lle</sup> Adélaïde de Minard de Velars avait épousé le beau chevalier Davout, dont elle était fort éprise, contre le gré de sa mère qui ne le trouvait point assez riche.

<sup>2</sup> Dès que M<sup>me</sup> d'Avout écrit le nom de la famille de son mari dans l'intérieur d'une lettre, elle met l'apostrophe, mais la supprime sur les adresses.

n'est jamais tombé sur les lauriers. » Tout le monde l'a applaudi, et moy très-contente.

J'ai reçu une lettre de ma manquée belle-sœur, son beau-frère m'avait recherchée en mariage, mais j'avais donné mon cœur au chevalier d'Avout. M<sup>me</sup> Gillet de Grandmon s'est rappelé notre ancienne connaissance, elle m'a écrit pour vous prier de vous intéresser à son fils..... Toute la famille de Beaumont jouit d'une excellente santé. Votre petit neveu Napoléon vient à merveille. Julie est toujours heureuse avec son bon mary.

Toute ma société est sensible à votre souvenir. Combien de toasts on vous porte, mais tant et tant que mercredi votre mère avait une pointe de gaieté, ce qui me rendait presque aimable. Adieu, mès chers enfants, je vous aime, vous embrasse avec la plus vive tendresse.

Cette lettre n'est-elle pas charmante, vive, animée, et que ce cri d'amour maternel : « Oh ! mon amy, ton bonheur fait le mien ! » gagne de puissance, en s'échappant comme involontairement du style sévère dont M<sup>me</sup> Davout se sert toujours pour écrire à son fils aîné, protecteur de sa mère autant que père de son frère ; aussi, comme son opinion est comptée ! Dans une lettre adressée de Ravières à la Maréchale, le 8 juillet 1808, sa belle-mère dit :

J'espère que mon cher duc enverra sa procuration bien motivée, aussitôt nos lettres reçues. Je ne vois plus qu'un seul empêchement à ce mariage, c'est dans le cas où Alexandre recevrait des ordres pour rejoind-

dre l'armée. Je vois que rien dans le monde ne pourrait le retenir, pas même sa santé. Il est bien en peine de ne point recevoir de vos nouvelles ni de celles de son frère. Il faut, mon aimable fille, lui écrire : il vous est attaché de cœur et de reconnaissance à l'un et à l'autre ; malgré qu'il désire son établissement avec M<sup>lle</sup> Parisot, il saurait tout sacrifier si cette union n'était point de vos goûts : je suis convaincue qu'elle le sera par mille motifs..... Je désire que le séjour que vous ferez en Pologne vous soit favorable..... Éloignez toutes les idées qui pourraient vous tourmenter, pensez combien votre bon Louis vous chérit et cela est bien vrai. Deux enfants charmants, rien, ma bonne amie, ne manquera à votre bonheur si vous le voulez. J'embrasse vos trois enfants de toute mon âme. Adieu, ma chère et bien-aimée fille. Toute à vous pour la vie,

Votre bonne mère,

M. D'AVOUT.

Mille choses honnêtes de ma part à ma nièce Hélène. Je vous écrirai le plus souvent qu'il me sera possible.

« A Ravières, le 28 août 1809.

C'est de bien bon cœur, ma chère fille, que je vous félicite sur la nouvelle dignité de votre cher mary. Votre bonheur à l'un et à l'autre est bien senti par votre tendre mère. Je ne suis satisfaite d'exister encore que pour être témoin de la justice bien méritée que notre Empereur vient de rendre à notre amy, que vous et moy chérissons.

C'est sans compliment, ma bonne amie, que je vous le dis : vous étiez née pour être une princesse, vos sentimens, votre belle et noble tournure exigent un titre que vous saurez si bien faire valoir. C'est bien là le cas de me dire que je suis une heureuse mère de voir que mes vœux sont écoutés du ciel ! Qu'il prolonge à tout jamais votre bonheur et je serai au comble de la joie. Ma santé est toujours un peu languissante, mais le plaisir que j'ai de posséder mon Alexandre contribuera sûrement à rétablir mes forces.....

Votre palais est-il prêt à vous recevoir ? Tout ce qui vous regarde m'intéresse..... Je ne peux trop vous dire avec quel plaisir et reconnaissance votre belle-sœur a reçu votre superbe cadeau ; chaque personne qui nous venait voir, elle les faisait monter pour leur faire admirer pièce par pièce. J'ai vu cet enthousiasme avec délices.

Que voilà vraiment une bonne mère et une aimable femme ! Jeune avec les jeunes, contente avec les satisfaits. Dans une lettre du 4 juillet 1809, elle parle à sa belle-fille de la joie qu'elle aura de la revoir ainsi que ses enfans.

Je me fais une fête l'année prochaine de les embrasser de tout mon cœur ; il y a deux mois que je ne croyais pas avoir ce bonheur : pendant ma dangereuse maladie je n'ai point pensé que j'avais déjà un pied dans le tombeau. Il y a peu de jours que je me sens aller mieux ; mes forces seront longues à revenir, à ce que prétend mon médecin ; si on m'annonçait la paix, je serais bientôt forte : la croyez-vous prochaine ?

La dernière lettre que nous trouvions de M<sup>me</sup> Davout, morte quelques mois plus tard, est datée de Ravières, le 29 mai 1810. Il n'y a là ni une pensée ni un mot la concernant : elle semble ne plus souffrir qu'en ses enfants, et dit au Maréchal, en parlant de son fils Alexandre de retour de son voyage à Barrèges :

Je ne le trouve pas bien, il est d'une maigreur inconcevable, il m'est impossible de voir ses jambes sans pleurer. Je vous assure qu'il faut qu'il ait autant de courage pour ne pas succomber à tant de maux.

Adieu, mon bien-aimé fils. Toute à vous.

Votre tendre mère.

M. D.

Nous le répéterons : c'était là une aimante et tendre femme, et au Maréchal, ainsi qu'à sa mère, en toute vérité, on peut appliquer le proverbe italien : « *Tel arbre, tel fruit!* » Mais quel charme devait posséder la princesse d'Eckmühl, pour savoir ainsi captiver non-seulement un époux idolâtre, mais encore sa belle-mère, qui se livre avec abandon à la tendresse que lui inspire « cette chère et séduisante Aimée », qui avait également séduit M<sup>me</sup> Campan, laquelle écrivait à son ancienne élève : « J'aime d'être aimée par les personnes que j'affectionne vivement, et vous êtes bien sincèrement de ce nombre. »

Si un parfum de tendresse et de respect, presque craintif, pour son fils aîné, si un accent *d'autrefois*, curieux, hélas ! à retrouver comme les monuments d'une civilisation disparue, nous ont fait transcrire nombre de lettres de M<sup>me</sup> Davout, nous donnerons quelques-unes des longues et gracieuses pages de M<sup>me</sup> Campan, à titre de trait-d'union entre le passé de la cour de Versailles et le présent de la cour de Napoléon. Cette personne distinguée, considérée à ce point de vue, prend un réel intérêt historique. Nous dirons à sa louange qu'on la retrouve fidèle à ses premières amitiés et toujours prête à tendre la main à ceux qu'elle avait autrefois connus dans la prospérité.

La longue correspondance de M<sup>me</sup> Campan avec la princesse d'Eckmühl nous a fait parfaitement comprendre le choix de l'Empereur. Ce choix témoignait d'une grande sûreté de jugement.

Afin de ne point interrompre la correspondance du Maréchal avec sa femme, nous donnerons ensuite les lettres de M<sup>me</sup> Leclerc à son gendre et à sa fille, ainsi que celles de l'aimable général Leclerc Desessart<sup>1</sup> : ces pages témoigneront de la sympathie ressentie par tous ceux qui approchaient le prince d'Eckmühl avec une éloquence indiscutable, car

<sup>1</sup> Nous avons récemment découvert quelques lettres du général Leclerc, dont le lecteur comprendra le double intérêt.

elles n'étaient point écrites pour d'autres que ceux-là à qui elles étaient adressées.

Les lettres de M<sup>me</sup> Campan, en dehors de l'intérêt intrinsèque qu'elles peuvent posséder, font pour ainsi dire comprendre la puissance de la belle Aimée Leclerc, et l'ardent, le fidèle amour qu'elle a su inspirer à celui qui l'aima dès la première fois qu'il la vit, et ne cessa de la chérir qu'en cessant de vivre.

Les lettres adressées par M<sup>me</sup> Campan à Aimée Leclerc, puis à M<sup>me</sup> Davout, puis à la princesse d'Eckmühl, font à la fois l'éloge de la maîtresse et de l'élève. L'amitié qui a uni ces deux nobles femmes a survécu à la chute de l'Empire, à la douleur, aux revers : M<sup>me</sup> Campan est venue au château de Savigny pour assister au mariage de la comtesse Vigier, et la lecture des longues pages que j'ai entre les mains, impose le respect de la femme sincèrement morale et religieuse, de la femme vraiment distinguée qui les a écrites, aussi bien qu'une estime sympathique pour la charmante personne dont la directrice de Saint-Germain est restée tendrement fière.

Si nous ne redoutions pas de grossir des volumes déjà assez touffus, nous donnerions toutes les lettres de M<sup>me</sup> Campan au maréchal et à la maréchale Davout ; elles sont au nombre de soixante-treize et offrent chacune un réel intérêt. La dernière porte la

date de décembre 1821 et la montre fort malade. Jamais l'institutrice ne se refroidit envers sa chère élève ; jamais l'élève n'oublie celle qui a développé son intelligence et son cœur. Cadeaux et souvenirs s'échangent entre elles : M<sup>me</sup> Davout, à peine mariée, envoie à Saint-Germain un magnifique service de table, et M<sup>me</sup> Campan fait monter pour « *sa chère Aimée* » une bague de ses cheveux. Souvent encore l'ancienne femme de chambre de la Reine prie son élève d'intercéder auprès du général, pour qu'il obtienne que tel ou tel émigré soit rayé de la liste de proscription, et le même empressement répond toujours à ses demandes : obliger autrui était la meilleure joie du maréchal Davout.

Les jugements de M<sup>me</sup> Campan sur le passé et sur le présent sont d'une grande justesse. On respire si librement en assistant aux agréables entretiens échangés entre de belles et honnêtes âmes, que nous nous reprocherions de goûter en égoïste cette bienfaisante jouissance.

CORRESPONDANCE  
DE  
**MADAME CAMPAN**  
AVEC LE MARÉCHAL  
ET  
LA MARÉCHALE DAVOUT



CORRESPONDANCE

DE

MADAME CAMPAN

AVEC LE MARÉCHAL

ET

LA MARÉCHALE DAVOUT

---

MADAME CAMPAN A MADEMOISELLE LECLERC.

Vous avez sûrement eu des nouvelles, ma chère Aimée, de ce nouveau monde où vous avez des êtres qui vous sont si chers<sup>1</sup> ; recevez-en mon compliment. Puisse le ciel favoriser l'entreprise du général, conserver sa santé, nous le ramener victorieux ! Vous savez comme je suis bonne Française ; toutes les fois qu'il s'agit d'un grand intérêt pour mon pays, je dévore les papiers à notre souper du petit salon : rappelez-vous le plaisir que vous aviez vous-même à les voir arriver. Écrivez-moi, ma chère Aimée : votre silence sent un sentiment d'indifférence qui ne peut exister dans votre cœur pour moi qui vous aime si tendre-

<sup>1</sup> Il s'agit ici de la campagne d'Égypte et non pas de celle de Saint-Domingue.

ment. Avez-vous été bien contente d'Esther? Répondez-moi avec détail, je vous en prie, ou bien je n'écris plus et je dis : Ma chère Aimée ne veut pas correspondre avec sa bien bonne et sincère amie

J. C.

MADAME CAMPAN A MADemoiselle AIMÉE LECLERC.

Saint-Germain, 7 brumaire an 8.

Chère Aimée, j'ai vu que je vous aimais jusqu'à l'attendrissement, car j'ai pleuré en recevant la lettre où vous m'apprenez votre mariage. On m'a dit un bien infini du général Davout, la Providence vous avait probablement destinés l'un à l'autre. Il y a des jeux d'événements si bizarres dans la vie qu'on est ramené à croire que, de temps à autre, n'ayant probablement pas dans ce moment à s'occuper des grands mouvements qui abaissent ou élèvent les empires, elle veut bien se faire un passe-temps de s'occuper de nos intérêts particuliers ; mais il y a moins d'orgueil et plus de réalité à croire que la conduite sage et prévoyante mène à une fin toujours heureuse. Vous avez agi comme un ange de vous arracher en entier à ce Paris que les hommes craignent trop justement pour leurs femmes et pour leurs filles, et de venir dans une atmosphère où l'on ne respire que le goût du travail et l'étude de soi-même ; car vous savez, bonne Aimée, combien je m'occupe à vous faire connaître le monde, le cœur humain et nos devoirs. Je suis donc assurée de vos succès, ma bonne

amie : vous allez être une de celles qui réaliserez ce qu'on a caractérisé de ma *chimère*, occupée de convenir à tout le monde et de faire le bonheur d'un seul. Soignée dans les moyens *décents* de plaire, mais pour donner uniquement à son mari le plaisir d'avoir une femme aimable. Une bonne tête unie à un bon cœur sont nécessaires pour savoir bien aimer et pour aimer constamment. Croyez-vous qu'un mari puisse jamais être infidèle quand il trouvera réuni dans sa femme de la grâce et de la simplicité dans les manières, du goût dans sa parure, mais de la modestie dans la mise et de l'économie dans la dépense ; quand elle aura le matin veillé aux plus petits détails d'ordre dans sa maison, inspecté jusqu'à la propreté qui y est nécessaire, et que le soir elle recevra ses amis avec empressement, égards et politesse ; quand elle entretiendra son jugement par des lectures utiles, et partagera son temps entre l'aiguille et le crayon ; quand elle n'aura jamais de caprices, connaîtra les prérogatives des hommes et se réservera seulement le droit modeste et aimable de la représentation ? Il faudrait rencontrer un être odieux pour n'être pas sûre de son bonheur. Je sais non-seulement par ses amis, mais par la voix publique, que le général Davout est un homme des plus essentiels et digne en tous points d'être le compagnon d'armes et l'ami de Bonaparte. Quelle consolation pour ce cher frère de vous remettre lui-même entre les mains de votre mari ! Je vous l'avais bien dit qu'il n'y avait pas de meilleure amie à avoir que ma bonne Hortense <sup>1</sup>. Ce n'est point engouement de ma part, elle a essentielle-

<sup>1</sup> Depuis, reine de Hollande.

ment un cœur sensible et une bien belle âme, mais je l'aime encore plus de vous avoir appréciée et aimée.

..... Je vais demain à Paris pour vous, ma bonne amie ; je verrai aussi l'aimable Caroline et Hortense. Adieu, ma chère Aimée, à demain. Toute à vous et pour la vie.

GENET CAMPAN.

MADAME CAMPAN A MADEMOISELLE LECLERC.

Vous le savez, ma bonne Aimée, depuis le jour où vos parents ont bien voulu vous confier à mes soins, j'ai bien auguré de vous, de votre instruction et de vos principes. Si le parti de vous mettre en éducation eût été pris un an plus tôt, vous seriez sortie de mes mains avec des talents vraiment accomplis, mais vous avez fait tout ce qu'il était possible d'attendre d'une jeune personne de votre âge en si peu de temps, j'espère qu'on s'unit à votre institutrice pour vous rendre justice sur ce point. J'ai été charmée de votre visite le jour où nous avons causé sur ce canapé où je me plais tant à moraliser avec mes jeunes élèves : tout ce que vous m'avez dit de votre respect pour le lien que vous allez contracter, le projet touchant que vous formez de faire à votre mari le don total de votre cœur et de vos sentiments est parfait. Vivre absolument pour l'époux qu'on a choisi, n'apprécier les charmes et les qualités extérieurs que pour avoir plus de mérite à ses yeux, ne les priser dans le monde qu'en pensant toujours au même objet, voilà la route du bonheur et la plus

douce à suivre. Vous l'avez jugé vous-même, le bon sens et la vertu vous ont fait voir juste ; de ce jour, je vous regarde comme sauvée des écueils beaucoup trop multipliés qui se rencontrent de nos jours sur la route d'une jeune et jolie femme. Je me réjouis, ma chère Aimée, en pensant au sort qui vous attend : vous serez de jour en jour plus chérie par le général ; il a connu le monde, il a éprouvé des chagrins, il trouvera en vous des consolations et des jouissances toutes nouvelles. Songez bien que je désire faire sa connaissance et lui dire moi-même ce que j'ai tant de plaisir à vous écrire. J'ai formé le projet de vous faire donner un thé par vos grandes compagnes, mais je désire que les nouveaux couples y soient ; il faudra bien choisir le jour, me donner parole et la tenir. Vos chers maris ont dû, en faisant la guerre, rencontrer quelquefois d'antiques monastères et y porter même l'épouvante ; je veux qu'ils voient un couvent de nouvelle fabrique dans lequel leurs compagnes ont été élevées. Il n'y aura d'hommes qu'eux, Jérôme, Eugène et Henri ; vous causerez après le thé entre vous, ce thé sera assez solide pour tenir lieu d'un repas ; si vous voulez coucher, M<sup>me</sup> Lefèvre, ma voisine, vous offre de charmants appartements pour vous et vos maris. Je désirerais bien avoir M<sup>me</sup> Leclerc, mais je crains que sa santé ne s'y oppose. Mandez-moi si vous comptez toujours vous marier le 10 de ce mois. Adieu, bonne Aimée, je vous embrasse comme je vous aime, et c'est bien tendrement.

GENET CAMPAN.

MADAME CAMPAN A MADAME DAVOUT.

Bonne, aimable Aimée,

Actuellement la charmante mariée, mon cœur est près de vous, n'en doutez pas, mais nos lettres se sont croisées, et je suis ici chez Isabey, dans un négligé qui n'est pas présentable et séparée de vous par le monde, par la foule, par l'impossibilité de vous joindre. Demain à midi j'irai vous embrasser de toute mon âme, et féliciter le général de posséder ma chère Aimée, qui sera une de mes élèves, j'ose dire une de mes filles les plus chéries. Croyez, Bonne, que je suis très-sensible à votre souvenir, à vos marques d'amitié, et que vous avez bien jugé le cœur de celle à qui vous les adressez.

Mes hommages à M<sup>me</sup> Leclerc. Dites, je vous prie, au général qu'une créole de Saint-Domingue, mère de famille, m'a dit qu'il devait avoir soin que son joli petit garçon ne mangeât ni bananes, ni patates, ni aucun des farineux du pays. Je fais mille vœux sincères pour son bonheur en tout ce qu'il entreprend et touche.

Toute à vous,

Votre institutrice et tendre amie,

GENET CAMPAN.

MADAME CAMPAN A MADAME DAVOUT, RUE DE MATIGNON,  
N<sup>o</sup> 8, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, PARIS.

Ce 24 brumaire.

Sans avoir le projet, ma bonne Aimée, de vous donner un *repas* quand vous en êtes écrasée, le désir de vous recevoir en maman qui veut au moins vous bien traiter fait que je remets au 28 le bonheur de vous voir ici. Je veux que la journée soit agréable pour nous tous, et que le général voie avantageusement l'essaim de vierges dans lequel il est venu choisir celle qui doit faire son bonheur, et lui donner, au milieu de la *ville de bruit*, un intérieur doux et paisible qui, sans être dénué des grâces du jour, rappelle la simplicité des plus anciens temps. Au 28 brumaire, vieux style 19 novembre ; je ne veux aucune erreur sur un moment qui me prépare tant de satisfaction. N'oubliez pas M<sup>mes</sup> Leclerc, Beaumont, Taxis, et engagez bien M<sup>me</sup> Murat.

GENET CAMPAN.

Encore adieu, mon cher ange ; Voltaire avait poétiquement appelé une jeune personne qu'il aimait Belle et Bonne ; mais, s'il vivait aujourd'hui, nous le ferions convenir que c'est à vous qu'est dû le titre qui réunit ces deux qualités.

A MADAME DAVOUT.

Ce 21 fructidor an 10.

✓ Veuillez bien, mon cher ange, faire parvenir la lettre ci-jointe au général; c'est une réponse à celle qu'il a eu sûrement bien du chagrin à écrire.

J'y joins une note relativement aux intérêts de la maison Nicolai qui avait donné sa procuration au malheureux Bénézech et recommandé ses affaires au pauvre Lucien. Comme il me semble que personne ne pourrait rester à Saint-Domingue, je ne conçois pas que des gens sollicitent d'y aller; c'est une des mille preuves qui se passent sans cesse sous nos yeux que la fortune est constamment préférée à la vie, heureux encore quand les hommes ne font pas à cette divinité si puissante le sacrifice de leur honneur! Mais toute la morale possible ne fera rien à ce désir de pouvoir satisfaire aux besoins qu'impose la société, et, plus ils seront considérables par la perfection du luxe et par le charme des jouissances, plus on verra d'empressement dans les hommes à tout faire pour obtenir de la fortune. Il faut aussi plaider en faveur de l'ambition : l'honneur même commande aux hommes d'avoir de la considération, et beaucoup de gens estimables supporteraient la médiocrité de leur fortune, qui ne soutiendraient pas la nullité d'un être sans état; il faut donc finir, après toute cette belle morale, par dire que tout est pour le mieux possible et laisser les hommes se dévouer quand cela leur paraît nécessaire à leur

bonheur. Ainsi, ma chère Aimée, je vous prie de m'envoyer un mot de lettre de recommandation auprès du général pour le *citoyen Dufay, ancien membre de l'Assemblée législative*, ami de mon frère le citoyen Genet, et qui passe à Saint-Domingue pour y recouvrer son bien patrimonial. Donnez-moi aussi de vos nouvelles, vous savez combien elles m'intéressent : vous devez avancer dans votre grossesse ; cet hiver, j'aurai une visite générale à faire aux barcelonnettes de mes chères élèves, et pour cette fois je n'aurai sûrement qu'à applaudir à leur ouvrage, quoique ce ne sera sûrement pas le résultat de ce qu'elles ont appris chez moi.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir du général, et permettez que je vous embrasse bien tendrement et sans aucun cérémonial.

G. C.

MADAME CAMPAN A MADAME DAVOUT.

Ce 13 frimaire an 10.

Vous avez été bien aimable, ma chère amie, d'affirmer que je n'aurais pas reçu une jeune femme *légère* comme M<sup>me</sup>\*\*\*, car je n'en recevrais pas même une *posée*; les femmes qui ont été dans le monde ne peuvent plus vivre avec celles qu'on prépare pour y entrer. Je vous sais gré, et en même temps je vous félicite d'avoir ce bon esprit qui fait que l'on juge ses amis éloignés et que l'oreille est sourde aux funestes... *on dit*.

J'ai écrit une lettre de condoléance à M<sup>me</sup> \*\*\* lors de la mort de son mari ; je lui conseillais de devenir plus laborieuse, de vivre retirée, d'éviter le monde, de se préparer à former par la suite un lien honorable en travaillant à donner d'elle une bonne idée : voilà le sens de ma lettre que j'avais lue à mes amis habitués, ma sœur, M. B. *On dit* que M. D... s'est vanté que j'avais offert de recevoir sa fille, dans ce cas il aurait eu le malheur de mentir ; mais enfin ils ne m'ont pas même fait la proposition de la recevoir et je n'ai pas eu la peine de la refuser.

Si vous aimez mes lettres et les réflexions de ma vieille expérience, ma chère Aimée, je vous dirai que, sans avoir le moindre préjugé contre le *nouveau Paris*, je trouve qu'il a le désavantage sur l'ancien par le ton des caquets qui y règne. La société de premier ordre autrefois laissait ce ton aux coterics des faubourgs ou aux petites villes de province. En voici la raison, au moins à ce que je pense : un nombre borné de femmes vivent au premier rang à raison du grade militaire de leurs maris, ou de celui qu'ils ont dans la partie civile ou législative ; quelques femmes de riches banquiers se réunissent à ce cercle brillant composé en tout de deux à trois cents femmes, dont huit à dix seulement tiennent le premier pas ; tout le monde se connaît, se critique, s'envie. Vous ne tomberez sûrement pas dans ce défaut, mais vous verrez qu'il vous environnera ; et, quand on est averti par la vieille amitié, on remarque plus promptement les vices de société que l'on veut éviter. Quant à mon opinion particulière sur les femmes que vous êtes dans le cas de voir actuellement, je dois vous avouer que je me serais bien gardée de vous peindre *en détail* les défauts ou les vices privés que je

pouvais leur connaître; ce soin regarde les maris des jeunes femmes, ils en savent assez sur ce triste chapitre, et l'essentiel est de préparer les jeunes personnes, quand elles ont été bien dirigées dans leur choix, à suivre les conseils d'un mari sage, à le croire et à lui accorder une confiance qui rend aimable et facile cette nécessité de se conformer à leur être *soumises*. Ce mot révolterait mille petites sottes mal élevées, et, par cette volonté d'enfants gâtées de ne rien refuser à leurs caprices, à leurs volontés, elles dérangent tout l'ordre social, déshonorent leurs maris, traînent une existence honteuse, et à elles seules amèneraient la chute d'un empire, car, s'il faut de la bravoure et de la politique pour les fonder, il faut des mœurs pour les maintenir.

Vous aimez les longues lettres, je n'en écris jamais sans moraliser un peu; ainsi prenez-vous-en, ma chère Aimée, à votre désir de correspondre avec moi, si vous ne me trouvez pas trop sévère pour un sexe que j'ai étudié plus par envie de le bien former, que par le désir de faire la pédante.

Je félicite non-seulement le général Davout, mais le premier Consul du choix qu'il a fait en lui confiant une partie de la garde d'un pouvoir qui assure son bonheur et le nôtre. Vous savez combien je suis occupée de mon pays. Je suis un peu triste depuis quelques jours, je n'aime point ces calamités qui tiennent aux saisons, la sagesse ne peut les prévenir et elles font beaucoup de mal; le pain très-cher m'afflige aussi beaucoup, et vous me connaissez assez pour ne pas douter que ce n'est pas en consultant mes intérêts, quoique cette hausse telle qu'elle est en ce moment porte l'objet de mon boulanger de six mille livres à douze mille livres

par an. J'ai bien vite fait le sacrifice de mon intérêt personnel, je ne ferai jamais celui que l'on doit à la tranquillité publique. Mes oreilles frémissent encore de la manière dont on nous demandait du pain il y a quelques années : heureusement que mon esprit se rassure en pensant à la sagesse de ceux qui veillent sur nous.

On assure généralement dans la ville que la diligence de Rouen est arrivée hier au soir ayant été volée; j'aurai des détails sur cet évènement, car on ajoute que l'argent que M. Turgot envoyait de ses terres à M<sup>me</sup> Turgot a paru aussi bon à ces *messieurs* que celui de la République; il faut qu'il y ait un grand attrait à ce joli métier, car ils y mettent une belle persévérance. Quoique ce soient des nouvelles de petite *ville*, je ne vous les mande que pour *vous*; quand je dis *vous*, j'entends parler à une femme mariée, et dans ce cas une personne en indique deux.

Mandez-moi où vous logerez, si c'est dans un hôtel, ou dans un appartement du palais des Consuls.....

.....

Voilà les détails sur le vol d'hier, à deux lieues d'Évreux. Cinq jeunes gens, ils n'ont pu prendre l'argent du gouvernement, mais 16,000 francs à des particuliers, dont vraiment 1,200 à M. Turgot.

Veillez bien remettre cette lettre à M. de Taxis.

GENET CAMPAN.

MADAME CAMPAN A MADAME LA MARÉCHALE DAVOUT.

Madame et chère élève,

Mes yeux qui ne versent plus de larmes facilement parce qu'ils en ont eu beaucoup à répandre, en ont retrouvé pour votre nouveau malheur <sup>1</sup>. Je l'ai appris en allant à Saint-Leu, je n'eus la force ni la volonté de vous écrire depuis ce moment. J'attendais que vous puissiez lire l'expression des sentiments de mon cœur; il est tout à vous ce cœur, ma chère enfant. Je vous chéris du fond de mon âme, après celles de mes nièces que je regarde comme mes filles; vous êtes placée à côté de cette bonne Hortense que je chérissais avant que le sort ne l'eût désignée pour être une grande princesse. Voilà les véritables affections de mon cœur, je m'intéresse vivement à beaucoup de mes élèves, et vous êtes les enfants que mon état a ajouté au seul qui me doive le jour. Combien je suis donc affectée de vous voir en proie à tant de peine! Il faut espérer que la Providence, en vous en accablant de suite, vous réserve des jours purs et fortunés qui seront sans mélange.

J'ai été bien touchée d'une lettre que monsieur le maréchal m'a écrite. Comme il vous aime! Comme il sent toute la valeur de sa compagne! Comme vous devez l'aimer, tout supporter pour lui, pour son bonheur!

<sup>1</sup> La perte d'un second enfant.

Voilà, ma chère Aimée, voilà le lien qui doit vous rattacher à la vie, c'est là le centre de toutes vos affections. Écrivez-moi, parlez-moi comme à votre meilleure, à votre plus tendre amie ; vous rendrez justice aux sentiments de mon cœur.

G. CAMPAN.

Saint-Germain-en-Laye, ce 4.

MADAME CAMPAN A MADAME LA MARÉCHALE D'AYOULT.

Madame et chère élève,

Recevez mon compliment sur notre bonheur général qui en devient un plus particulier pour l'épouse d'un des illustres chefs de notre armée ; il va revenir avec de nouveaux lauriers, et dès ce moment vous n'avez plus à trembler pour des jours qu'il exposait si généreusement pour la patrie et son souverain. Je ne puis vous peindre ma joie sur nos victoires, sur cette paix !... J'en ai rêvé toute la nuit, je me suis réveillée uniquement occupée de cette idée. J'avais besoin, Madame et bien chère élève, de vous entretenir de notre satisfaction présente. Vous savez combien vous m'êtes chère, et c'est à un point que cent fois depuis votre dernière lettre j'ai éprouvé un vrai chagrin d'avoir, par un moment d'inadvertance, désobligé cette élève que je chéris comme une fille, dont la conduite sage et noble en tous points est un de mes sujets de jouissance intérieure et dont je suis heureuse de pouvoir m'entretenir avec mes amis : recevez donc l'as-

surance nouvelle de tous mes anciens sentiments et pensez à leur sincérité et à ce qu'ils ont de tendre et de dévoué.

Ce 18 décembre 1805.

MADAME CAMPAN A MADAME LA MARÉCHALE DAVOUT A L'ANCIENNE ORANGERIE PRÈS LES TUILERIES, PARIS.

Ce 10 septembre 1805.

Madame et chère élève,

J'ai reçu la nouvelle de votre heureux accouchement à Draveil où j'étais près de ma nièce Gamot, qui vous chérit et vous honore en femme bien faite pour sentir toutes vos excellentes qualités. C'est monsieur le maréchal qui a bien voulu m'apprendre lui-même cette heureuse nouvelle. C'est à vous, ma chère élève, que je fais mon compliment, croyant que votre cher mari pourrait bien être déjà parti pour son quartier-général. Faites-moi écrire par Opportune le jour où vous serez assez bien pour que j'aille passer une journée près de votre lit. J'irai à Paris descendre à votre hôtel sans aller ailleurs et je serai heureuse de rester ce temps près d'une élève bien chérie.

Recevez l'assurance des sentiments d'un cœur tout à vous et pour la vie, car vous n'avez pas, dans tout ce qui existe sur la terre, une amie plus vraie et plus dévouée que votre ancienne institutrice,

GENET CAMPAN.

MADAME CAMPAN A MADAME LA MARÉCHALE DAVOUT.

2 octobre 1806.

Madame et chère élève,

Je n'ai fait qu'entrevoir monsieur le maréchal et vous au concert de la Catalani, mais j'ai joui de vous voir dans un moment de bonheur quoiqu'il ait été de bien courte durée. J'espérais aller vous féliciter sur le séjour d'un mari justement chéri, et ce départ précipité m'a privée de cet avantage.

Je compte donner à M<sup>lle</sup> Opportune une petite chambre seule dans la maison que j'habite; elle sera reçue avec bien de l'intérêt par ses anciennes compagnes et avec bien du plaisir par l'institutrice. Vous devez vous rappeler combien son extérieur noble et modeste m'avait séduite à la première visite qu'elle vint nous faire, et j'aurai un si grand bonheur en revoyant une personne qui tient de si près à mon élève chérie que je me fais une fête de son arrivée.

Recevez, Madame et chère élève, l'expression de tous les sentiments que je vous ai voués et de tous ceux que je vous dois.

GENET CAMPAN.

MADAME CAMPAN A MADAME LA MARÉCHALE DAVOUT.

Madame et chère élève,

Les moments d'effroi et de danger sont passés, celui de la gloire est arrivé, et c'est bien le temps de vous féliciter, mais je sens combien votre cœur a dû souffrir.

frir : plus un général est admiré, plus son épouse et sa famille doivent trembler en le voyant cueillir encore de si dangereux lauriers. Le ciel l'a protégé pour vous, Madame, pour la France qui doit elle-même trembler de voir de si rares guerriers sans cesse appelés aux combats les plus sanglants par une ligue de princes qui perdent chaque jour à se défendre. Le ciel est pour nous et pour notre Empereur, parce que l'orgueil est de leur côté et qu'ils n'ont jamais supporté l'idée d'un chef d'empire qui n'a point dans ses veines le sang de quelques familles couronnées. Voilà la vérité, et ce sentiment seul a dû *agir*, puisqu'ils *agissent* contre toutes les bases de la saine politique. Ainsi notre Empereur, avec des alliés de mauvaise foi, est bien plus assuré dans sa gloire et sur son trône quand ils ôtent leur masque quelque long temps qu'ils l'aient conservé, et se font voir sous leur véritable aspect : alors il les terrasse, et les place parmi les vaincus ; environnant son empire de princes alliés par le sang ou de son sang même, il assure sa dynastie, fait de Paris la capitale du nouvel Empire, et y travaille d'accord à ses vues grandes et vastes. J'en ne vais point de fois à Paris que je ne salue la nouvelle Rome, et je vous assure que je n'ai jamais cessé de le voir de cette manière. Jamais aussi je n'ai cessé de vous aimer et de vous révéler comme élève et comme maîtresse de maison et mère de famille : vous êtes bien la jeune dame selon mon cœur ; aussi vous est-il dévoué d'une telle sorte que les grands protocoles l'exprimeraient trop mal pour que je veuille en faire usage. Agréez donc la réunion de tous mes tendres et dévoués sentiments et daignez placer un petit mot sur moi dans une de vos lettres à monsieur le maréchal.

Adieu, ma chère élève, madame la maréchale, madame la duchesse ou princesse; car notre Alexandre, bien plus grand que celui des siècles reculés, élève ses capitaines lui-même, satisfait leur juste ambition, et vivra longtemps au milieu d'eux, en ne leur laissant point d'empires à partager, ni d'autres désirs que de voir leurs descendants servir glorieusement les siens.

Permettez donc, madame la maréchale, que je joigne l'expression simple de mes sentiments à toutes mes félicitations.

Opportune travaille beaucoup et est charmante.

Ce 27 octobre 1806.

MADAME CAMPAN A LA PRINCESSE D'ECKMÜHL.

Madame,

J'espérais aller moi-même à Paris vous féliciter sur les nouveaux honneurs, sur les nouvelles richesses qui viennent récompenser avec éclat la valeur et orner toutes les vertus, lorsque notre souverain les accorde d'une manière si généralement applaudie. Pour vous exprimer la sincérité de mes félicitations, je vous rappellerai celle de mes anciens sentiments. Ma belle et bonne *Aimée* n'avait pas besoin d'être princesse pour être l'objet de mes tendres affections, et le sort lui destinerait une couronne que je ne pourrais l'aimer ni plus ni moins; cependant, Madame, je suis loin de vous la souhaiter! La fortune vous a menée jusqu'au degré où elle permet encore l'alliance du bonheur avec les grandeurs; un degré au dessus, elle retire ses plus

grandes faveurs en paraissant les accorder avec éclat aux yeux des pauvres humains; mais les beaux titres accompagnés d'un grand revenu, la préséance sur un grand nombre, dégagée de cette charge d'âmes qui pèse sur les souverains, voilà Madame, les avantages que vous réunissez. Il faut à présent songer à en jouir, ne pas affecter trop vivement votre sensibilité sur des inquiétudes, sur des tourments dont rien ne peut dégager; il faut soigner votre santé, et cela en calmant le plus possible la sensibilité de votre âme et l'agitation de vos sens trop souvent émus par tout ce qui tient à vos chers petits enfants. Vous voyez, Madame, que l'institutrice reprend son rôle, vous la rendriez bien heureuse en reprenant sur ce point votre ancienne docilité.

Agréez, Madame, l'expression de tous les divers sentiments que mon cœur vous a voués depuis longtemps, qui sont dus à votre rang actuel, et permettez-moi de terminer cependant en embrassant la princesse du fond d'un cœur tout à elle.

G. C.

Écouen, ce 8 septembre 1809.

MADAME CAMPAN A S. A. LA PRINCESSE D'ECKMÜHL.

Madame,

Reconnaissante de votre constante amitié et honorée de la confiance que vous m'accordez, je vais chercher à réunir mes idées sur l'éducation particulière; j'ai eu le temps de les fixer sur l'éducation publique. Il serait curieux de savoir ce que l'immortel Fénelon dirait au-

jourd'hui sur ce point important, lorsque, sous le règne de Louis XIV, il écrivait à une femme du plus haut point : « Je voudrais qu'une fille de qualité pût écrire droit et lisiblement. » Peut-être croirait-il à la perfectibilité de l'esprit humain, s'il voyait toutes les jeunes filles de notre siècle (et c'est presque sans exception) connaître en entier l'application de la règle des participes et parler syntaxe comme un professeur de l'Université. Fénelon ne manquerait sûrement pas de remarquer en même temps que le bon goût, la grâce de la conversation et le charme du style épistolaire, ne se puisent que dans les entretiens de la bonne et de la haute société; que l'étude de la grammaire ne donne pas ces avantages, puisque de ce côté l'esprit des femmes a infiniment perdu en France par les douze années de troubles et la destruction de la cour; mais je dois promptement revenir à mon sujet sans me reposer sur une époque fâcheuse dont les moindres traces disparaîtront.

Le prince ne veut pas de gouvernante auprès de mesdemoiselles ses filles; vous, Madame, vous êtes très-difficile sur le choix d'une gouvernante et vous ne pouvez être blâmée sur cela, car il y a fort peu de femmes dignes de ce titre et de l'importance des fonctions qui y sont attachées. Si vous pouviez, Madame, n'avoir à remplir aucun devoir de cour ni de société, n'être jamais malade, ne recevoir personne, je vous dirais : Vous êtes la gouvernante, contentez-vous d'avoir des bonnes, choisies, soumises, soigneuses et ne quittant jamais vos enfants; vous serez certaine qu'aucune chose ne sera que comme vous le désirez; mais, quand vous êtes éloignée, ne croyez jamais que votre volonté soit entièrement exécutée, ne croyez pas

non plus que la moindre chose puisse marcher avec ordre sans un chef, et sans un chef capable de connaître vos intentions et de les faire exécuter.

Si vous ne voulez pas de gouvernante puisque vous êtes la vraie gouvernante de mesdemoiselles vos filles, prenez une dame qui n'aura pas ce titre, mais qui vous secondera et vous remplacera en cas d'absence ou d'indisposition. Ce choix est difficile à faire; faites-le à l'essai, mais sans le dire, car on s'observerait plus longtemps. Vous craignez de paraître changeante; qu'importe l'opinion sur un point si essentiel? C'est un des cas très-rares où il est permis de ne pas s'en occuper.

Ne choisissez pas une savante, mais une femme qui ait des mœurs reconnues, de la douceur dans les manières, de l'usage du monde et de la bonté. Comme vous changez souvent de séjour, un homme instruit vous servirait de secrétaire, serait l'instituteur et donnerait des leçons régulièrement partout; ceci n'est qu'à raison du changement habituel de résidence, car à Paris on ne manque jamais de ces sortes d'instituteurs, il y en a d'excellents.

Très-anciennement les filles de qualité étaient élevées dans les couvents, mais elles y étaient en chambre avec une gouvernante qui mangeait avec elles et une femme de chambre qui les servait. Plus récemment, c'est-à-dire à la fin du dernier siècle, cette gouvernante restait avec les enfants auprès des parents; quelquefois on allait dans un monastère pour l'année de la première communion. Je viens de tracer un mot qui me ramène à un article extrêmement difficile à traiter..... Vos enfants appartiennent et par la naissance de leur père et par son haut rang à la reli-

gion catholique : quand les enfants ont le bonheur de croire en Dieu étant jeunes, ils y croient toujours.....

Venons aux livres à donner sur la religion : point d'étude de l'histoire sans celle de la Bible. Nos sublimes esprits n'ont pu faire une chronologie en s'en passant ; et sur ce point ils ont paru complètement ridicules. On dit et on dira toujours, même parmi les incrédules les plus obstinés : L'an du monde et l'ère chrétienne ; ainsi l'an du monde tient à l'Ancien Testament, l'ère chrétienne au Nouveau Testament. On dira Charlemagne est mort en 814, c'est-à-dire huit cent quatorze ans après la naissance de Jésus-Christ. Partout vous retrouvez cette base, et comment se passer de la connaître parfaitement ? Ce serait bâtir en l'air....

Vous craignez justement, Madame, les idées que l'on peut placer dans la tête des enfants ; dans ce cas, prenez bien garde aux livres destinés, de nos jours, à l'éducation. C'est un poison affreux qui s'insinue dans toutes les familles. Faites jeter au feu tout ce qui porte le nom de *Blanchard*. Il fourmille d'idées fausses et dangereuses. J'ai lu tous ses ouvrages avec un grand soin.

Voici ceux qui peuvent être donnés sans danger :

*Contes d'un nouveau genre.* — Ouvrage charmant qu'on ne peut trop louer. Il est d'une dame amie de M<sup>me</sup> de Bourgoing ;

*Le Magasin des enfants*, par M<sup>me</sup> Le Prince Beaumont. — Excellent ouvrage, aussi utile à la mère et à la gouvernante qu'à l'élève ;

*Tout ce qui est traduit de Maria Edgeworth.* — Très-bon ;

*Les Veillées du château de M<sup>me</sup> de Genlis ;*

*Théâtre de M<sup>me</sup> de Genlis ;*

*Les Petites Heures à l'usage de l'enfance.* — Je ne dis pas la même chose d'Adèle et Théodore.

Voilà pour la petite enfance.

Je ne trouve nul inconvénient au *Petit Poucet*, à la *Belle au Bois dormant*, etc.

Les cartes de M. de Jouy sont fort bonnes pour les premières choses à apprendre par cœur. Il faut former jeune la mémoire. Mais ce qui est essentiel de donner à l'enfance, et cela de très-bonne heure, c'est une excellente tenue ; l'habitude la rend aisée, de là naît cette facilité qui donne les véritables grâces qui s'allient avec la noblesse du maintien sans affectation et sans grimaces. Ce maintien vient si bien du monde que vous verriez dans les bals bourgeois, à Paris, une foule de jeunes filles pétries de grâces affectées, et faisant les pas les plus brillants en place de contre-danse, reprendre (en la quittant) le maintien commun des grisettes.

Le matin vous rencontrez sur le boulevard une des premières danseuses de l'Opéra, sans la remarquer, et vous ne rencontrerez pas une femme de bonne compagnie, quelque simple que puisse être son costume, sans en être frappé.

Ce maintien, noblé et aisé à la fois, ne s'obtient pas quand on le veut ; on en sent la nécessité, mais, s'il est pris ou imité trop tard, il a toujours de l'affectation, de la raideur ou de la minauderie.

Je sais bien qu'à l'ancienne cour, il y avait, depuis vingt ans, quelques femmes qui, loin de se ployer à ces formes, s'étaient rendues tranchantes, méprisaient les formes établies, sortaient seules, se vantaient d'être d'excellentes écuyères, etc., etc. Mais cette mode était

récente et pourrait être comparée à ces vapeurs qui épaississent l'air avant la venue d'un grand orage : un philosophisme funeste, une idée d'indépendance aussi funeste avaient dû pénétrer dans toutes les classes de la société avant d'amener la sanguinaire explosion de notre terrible Révolution. — Pour élever une fille de qualité à avoir une bonne tenue, il faut qu'on l'exige d'elle dès l'âge de sept ans au plus tard.

Ma lettre est bien longue et vous paraîtra peut-être telle, car je crains qu'elle ne soit très au-dessous de votre attente ; mais, Madame, si elle peut vous prouver que tout ce qui vous occupe m'intéresse vivement et que vous êtes pour toujours gravée dans mon cœur, j'aurai obtenu essentiellement ce que je désire, car vous m'êtes bien chère, et je vous prie, Madame, de ne jamais douter ni de ma tendresse ni de l'étendue des sentiments que je vous dois et que je vous ai voués pour la vie.

GENET CAMPAN.

Écouen, ce 11 mai 1812.

CORRESPONDANCES

DE LA

FAMILLE LECLERC



# CORRESPONDANCES

DE LA

## FAMILLE LECLERC

---

M<sup>me</sup> Leclerc, Louise Musquinot, était de famille bourgeoise, et son mari', comme beaucoup d'habitants de Pontoise, avait gagné dans le commerce des farines une fortune relativement considérable. Belle, intelligente, M<sup>me</sup> Leclerc riait la première de la platitude humaine qui s'était hâtée

1 M. Leclerc jouissait d'une estime dont la lettre suivante, adressée à la Maréchale par sa mère, le 8 mai 1828, nous donne la preuve : « Ma chère et tendre amie, je me rappelle bien que ton père a été député à Senlis d'une manière bien honorable; — lui seul a été nommé, il fallait cinq députés, et on l'a invité, après lui avoir envoyé sa nomination, d'en choisir quatre de sa connaissance, étant plus à portée de connaître les personnes qui pouvaient remplir ces places. C'était à Melun que se tenait l'Assemblée; il n'a point logé chez M. Poinson, je ne connais à ton père d'autre logement que chez M. Le Vasseur et chez M. Lévecque, de Senlis, à sa campagne, où il allait avec lui souvent; puis il allait chez M. Leblanc, que j'ai vu chez moi plusieurs fois; ton père en faisait beaucoup de cas : c'était un fort honnête homme et très-aimable. »

de découvrir une origine historique quelconque au mari de la sœur du premier Consul, Pauline Bonaparte<sup>1</sup> : de trop habiles généalogistes, dans leur zèle, s'étaient efforcés de faire descendre Victor-Emmanuel Leclerc, compagnon d'armes de Napoléon en Égypte, de Perrinet Leclerc.

Pour revenir du roman à l'histoire, nous dirons que le Maréchal goûtait fort le bon sens, l'esprit de sa belle-mère, et, pendant ses trop fréquentes absences, aimait à la savoir près de sa femme. Excellente mère pour tous ses enfants, M<sup>me</sup> Leclerc avait un culte pour cette dernière fille venue au monde quand déjà elle n'était plus jeune. Elle ne connaissait rien de plus beau ni de meilleur. Ayant appris que la princesse d'Eckmühl avait un mal d'yeux qu'elle ne soignait pas, nous la trouvons lui écrivant avec un accent de sincère et tendre indignation :

A quoi donc te sert d'avoir tant de monde bien coûteux, si tu ne peux trouver une heure dans la journée pour soigner cet œil si agréable et si beau ? Tu veux donc me faire de la peine... Tu veux rabaisser mon amour-propre en te défigurant : je t'en avertis, un amour-propre blessé ne revient pas aisément !... Je t'avertis que j'ai peu de courage surtout à présent : il

<sup>1</sup> Le général Leclerc, mort à Saint-Domingue ; sa veuve épousa plus tard le prince Borghèse et mourut à Rome : nous avons vu sa tombe à Sainte-Marie-Majeure, au seuil de la chapelle Borghèse.

ne me serait pas possible de voir mon plus bel ouvrage détruit par négligence.....

Assure monsieur le Maréchal de toute ma tendresse et de mon attachement le plus sincère, mais en revanche il doit t'ordonner de te soigner, et te faire soigner et l'exiger.

Pontoise, le 29 octobre 1822.

Cette mère, que nous trouvons tellement éprise et orgueilleuse de la beauté de sa fille, était fort éloignée cependant de la frivolité. Elle apprend qu'un de ses fils a demandé un délai pour un engagement pris et elle se hâte de lui écrire : « Comment n'as-tu pas pensé à moi ? Il faut savoir tenir sa parole, et j'aurais mis l'argent nécessaire à ta disposition. Rien ne saurait dispenser de tenir ses engagements. » En 1828, âgée de plus de quatre-vingts ans, elle regarde la mort bien en face, uniquement troublée de la pensée de laisser à ses enfants des ennuis de fortune ; elle écrit donc à la Maréchale : « Rien ne finit, et cependant c'est bien nécessaire. Hier une dame s'habille pour aller à la messe, elle se trouve mal et en un quart d'heure elle succombe. Je l'avais vue passer avant-hier faisant des visites : il faut faire ses affaires. » Cette même année encore, ses affaires terminées au mois de juillet, M<sup>me</sup> Leclerc lit quand sa santé le lui permet, et dit à sa fille : « Étant très-souffrante et dans un malaise très-grand ,

j'aime mieux rester seule ; on m'a prêté les mémoires de la *Contemporaine* ; je les ai lus, et j'ai vu quelque chose qui m'a fait reconnaître monsieur le Maréchal par sa justice et sa manière d'obliger. »

M<sup>me</sup> Leclerc portait à son gendre un respect si profond, qu'elle écrit toujours en parlant de lui, *Monsieur* en toutes lettres, après sa mort comme durant sa vie. Elle se plaît à raconter à son fils comment il est venu la surprendre avec son gendre le jour anniversaire de sa naissance et lui apporter toutes sortes de bonnes choses. Avant de copier quelques-unes des lettres de cette spirituelle et aimable vieille mère, nous dirons que le Maréchal, à l'opposé de ces maris dont l'habitude est de traiter légèrement ce qui appartient à leurs femmes, comme si elles avaient perdu tout droit aux égards en acceptant l'honneur de leur appartenir, se montrait toujours de la plus respectueuse déférence avec la « mère de son Aimée », ne manquant jamais de lui donner le bras pour la conduire à table, après s'être courtoisement excusé auprès des femmes qui composaient son cercle habituel. Voici une lettre qui se rapporte à ce point d'amicale étiquette observée par le Maréchal.

Mon cher fils, je regrette beaucoup de n'avoir pu profiter du petit voyage de ma chère Aimée, pour vous remercier de toutes les complaisances et amitiés que j'ai reçues de vous. J'ai cependant un reproche à vous

faire, qui est de m'avoir regardée comme une étrangère en me plaçant toujours aux premières places. J'en ai souffert plusieurs fois. Je ne vous avais pas encore montré ma mauvaise tête..... J'espère, Monsieur le Maréchal, que le reproche que je vous fais ne vous fâchera pas. Je trouve toutes les places excellentes chez vous, pourvu qu'il y en ait une petite pour moi dans votre cœur. Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de toute ma tendresse et de mon amitié sincère : je vous prie de me croire toute à vous.

Votre bien bonne mère qui vous embrasse  
de tout son cœur.

M. LECLERC.

M<sup>me</sup> Leclerc plaisait encore à son gendre par son absence d'égoïsme ; elle écrivait à sa fille le 13 août 1813, en apprenant la rupture de l'armistice : « Ma très-chère amie, malgré le grand plaisir que j'éprouverai à ton retour, j'ai assez d'attachement pour vous, mes chers enfants, pour avoir attendu ton retour avec patience. Je me disais : Ils sont heureux, ils font donc mon bonheur ; je ne puis être heureuse que par le leur. »

Le Maréchal avait sans doute contribué à faire aimer le nom de Louis à sa belle-mère, et le 25 mai 1828, nous lisons ces mots dans une lettre adressée à sa fille : « Ma tendre amie, je suis bien contente de Louise, d'après ce que tu me dis : fais

attention que le nom Louise ou Louis est presque toujours bon<sup>1</sup>. » Peut-être avons-nous une autre idée sur ce nom. Beaucoup de Louis ont été célèbres, quelques Louises également, nous n'en connaissons pas d'heureuses dans l'histoire.

Certaines lettres d'affaires, adressées à son fils aîné par M<sup>me</sup> Leclerc, sont remarquables de tact, d'indulgence, d'esprit de justice et de probité; l'une d'elles a encore à nos yeux le grand mérite de nous montrer le Maréchal ennuyé par les hommes d'affaires de M. le comte Leclerc, à propos de l'achat de la terre de Montgobert, leur répondre simplement, contre ses intérêts : « Mon frère ne sait pas tout cela, il est malade et ne s'occupe de rien. »

Quelque temps après, l'ancien préfet de l'Empire étant venu à mourir, le Maréchal, prompt à renoncer aux biens, au château de son beau-frère, songe aux papiers du comte Leclerc ; la lettre de sa belle-mère va nous le dire :

Monsieur le Maréchal,

Je viens enfin de terminer la malheureuse affaire de Moutiers à condition qu'on me remettrait : 1° Les lot-

<sup>1</sup> Le nom de Louise devait être cher, en effet, à M<sup>me</sup> Leclerc, petite-fille de la belle Louise-Agnès Damour, issue du mariage d'un honnête négociant et émancipée à l'âge de quatorze ans par un acte du tabellion de la Rocheguyon, le 30 mars 1754, ainsi que sa sœur Jeanne-Marie Damour, à la mort de leur père.

tres de l'Empereur, les projets de correspondance, de proclamations, tous les papiers qui venaient de mon fils ou qui lui avaient été adressés; 2° Le tour d'ébéniste et toutes ses dépendances; 3° La voiture-coupé. Je vous prie, mon cher fils, de me faire le plaisir d'envoyer chercher tous ces objets à Moutiers et d'accepter le coupé pour ma chère Léonie et ma bonne petite Louise, vos chers enfants, auxquelles je le donne... Relativement au tour et aux papiers, je vous prie également de les accepter pour mon cher Louis, votre cher fils, à qui j'en fais aussi cadeau à titre de souvenir d'amitié, afin que vos enfants puissent conserver quelque chose de leur oncle et de leur grand'mère.

Adieu, mon cher fils, recevez l'assurance de toute ma tendresse et de mon attachement bien sincère.

Votre bonne mère,

MUSQUINET LECLERC.

De Pontoise, ce 26 juillet 1822.

MADAME LECLERC A SON FILS AINÉ.

De Paris, ce 4 mai 1814.

Mon ami, j'ai toujours attendu pour te donner des nouvelles de Monsieur le Maréchal et de ton frère, mais ils n'ont pas écrit. Ils sont probablement en route. La première colonne ne devait partir que le 25 d'après le rapport de plusieurs officiers qui sont revenus et qui nous ont dit que Monsieur le Maréchal se

portait bien ; ton frère était beaucoup mieux, mais je ne crois pas qu'il revienne de sitôt, il faut qu'il accompagne sa compagnie. Pour Monsieur le Maréchal, nous l'attendons avec bien de l'impatience ; il n'était pas encore parti le 21 et ta pauvre sœur se désespère. Elle est très-changée, elle ne dort ni ne mange : sa séparation d'avec ses enfants lui fait grand mal, mais j'espère qu'elle va les rejoindre mardi prochain ; le grand-duc doit partir sans faute et j'espère qu'elle pourra jouir de son hôtel avec ses chers enfants. Elle a bien besoin de consolation ; c'est un ange de vertu et de patience. Son courage héroïque l'abandonne en ce moment, je crains bien qu'elle ne succombe si cela continue. Ce n'est pas la perte de sa fortune qui l'afflige le plus, mais l'obligation de renvoyer ses domestiques ; elle en a déjà placé cinq, mais plusieurs ne le sont pas ; elle en est affligée. C'est une bonté bien rare ! Elle possède toutes les plus grandes qualités, je serais trop longtemps à ma lettre si je voulais t'en donner le détail. Bien des gens regretteront la perte qu'elle a fait de sa fortune, elle savait si bien la partager avec les malheureux..... Je voudrais pouvoir lui donner des consolations, mais il faudrait pour la consoler des raisonnements plus profonds que les miens. Je n'ose pas même donner de petits soins à sa santé, elle ne veut pas en accepter, disant qu'elle ne veut rien faire pour la conserver..... Elle pleure toute la journée, elle a même souvent de la peine à voir ses enfants, tout son chagrin est fixé sur le Maréchal, elle est indignée des calomnies que l'on répand sur son compte. Elle est bien persuadée que tout est faux, elle en a même l'assurance par des personnes qui arrivent et qui se sont assurées par leurs yeux..... Tous disent au contraire

qu'il est impossible d'avoir mieux rempli ses fonctions et d'avoir mieux fait.....

On voit que le cœur de la pauvre mère appartient tout entier à l'enfant adoré qui souffre.

De Savigny, le 18 juin, M<sup>me</sup> Leclerc écrit encore à son fils, l'ancien préfet :

Mon ami, Monsieur le Maréchal est arrivé hier, il se porte très-bien ; ton excellente sœur est allée à sa rencontre à trois lieues de Paris, elle avait été prévenue de son retour deux heures d'avance. Il était bien temps que Monsieur le Maréchal arrive ; ma fille n'y tenait plus, elle serait tombée tout à fait malade. Elle n'avait plus de patience, ne mangeait ni ne dormait, et versait des larmes sans cesse : nulle consolation, et ce n'était pas moi qui pouvais lui en donner, j'en avais besoin moi-même ; puis, je suis trop affectée de lui avoir vu tant de tourment, et j'ai eu la douleur de ne pas lui voir un seul être qui soit venu pour la distraire et l'encourager à supporter ses chagrins ! Elle en a eu de bien grands. Point de nouvelles de son mari qu'elle adore ; un enfant chéri qu'elle a perdu ainsi que sa fortune ; mille pamphlets plus désagréables les uns que les autres, sans nul fondement ! Tout cela lui a bien détruit la santé et moi la tête et non le cœur, car j'ai bien partagé sa douleur. Je me suis retirée souvent pour pouvoir soulager mon chagrin, souvent je me disais : « Est-il possible qu'une femme qui n'est occupée qu'à consoler les affligés, qu'à secourir les malheureux, qu'à faire du bien à tout ce qui l'entoure, qui

s'oublie elle-même, qui se prive de ce qui pourrait lui faire plaisir pour faire des heureux, soit ainsi frappée ! En ce moment sa peine est grande, elle doit supprimer les bienfaits qu'elle faisait..... Je ne puis te donner des nouvelles bien détaillées de Desessart ; je n'ai pu encore causer avec Monsieur le Maréchal ; cependant il m'a dit qu'il était très-content de lui et que sa santé était bonne. Je vais rester quelques jours et puis j'irai chez moi. Je n'y ai pas été depuis le départ des Russes, et mes cachettes ne sont pas encore ouvertes. Ce ne sont pas de grands trésors, mais ils me suffisent. Je puis dire que la fin de ma vie est bien tourmentée..... Tu aurais été bien content, mon ami, si tu t'étais trouvé à l'arrivée de Monsieur le Maréchal : ses chers petits enfants se sont jetés dans ses bras, et lui les serrait contre son cœur les larmes aux yeux. Quel tableau ! Qu'il t'aurait fait plaisir ! Il m'en a fait beaucoup. J'entends le dîner sonner, il faut que je te quitte. Je t'embrasse de toute mon âme.

Même soir : — Monsieur le Maréchal, ainsi que ta sœur, me prient de te dire que tu leur feras grand plaisir de les venir voir ; ils sont à Savigny avec leurs jolis enfants. Ils t'embrassent ; si tu peux leur rapporter ce que tu as chez toi, tu leur feras plaisir.

En ces tristes temps de guerre et d'invasion, chacun cache, croit son bien plus en sûreté chez autrui que chez soi-même ; puis, après l'occupation de l'ennemi, tout manque. C'est toujours la même note et l'on croit lire sa propre histoire en relisant les récits du passé. Le 22 juin de cette même

année, M<sup>me</sup> Leclerc écrit à son fils pour qu'il envoie des vaches aux exilés :

L'arrivée de Monsieur le Maréchal a forcé ta sœur de partir de suite pour Savigny, où il est jusqu'à nouvel ordre, et l'on ne peut se passer de vaches. Il n'y en a pas dans le pays, on les a mangées en partie et beaucoup sont mortes. . . . .

Monsieur le Maréchal est très-content de Desessart, il avait une place difficile qu'il a bien défendue.

. . . Monsieur le Maréchal et M<sup>me</sup> la Maréchale se portent bien. Ma fille est déjà beaucoup mieux. Les chers enfants sont à merveille, ils sont ravis de voir leur papa et c'est réciproque. Je commence à renaître en voyant mon Aimée aimée et heureuse ; j'espère qu'après tant de sacrifices elle va jouir du bonheur qui lui est bien dû et qu'elle a bien mérité.

L'absence est une dure épreuve que la Maréchale supportait mal ; car, le 12 février 1812, M<sup>me</sup> Leclerc écrivait déjà au Maréchal :

Mon cher fils, c'est avec bien de la peine que je vous donne des détails sur la santé de notre chère Aimée : depuis près de trois semaines elle a une faiblesse extrême, à peine si elle se tient quatre minutes debout : ses pieds, ses jambes, ses mains, enfin tout ce qui a des nerfs lui fait un mal horrible..... Hier, vers les trois heures, je l'ai engagée à se mettre au lit..... Avec bien de la peine, pour ne pas faire manquer la mascarade de S. M., à huit heures ma fille s'est levée, s'est habillée, a pris un bouillon et est partie, ce qui m'a causé

bien de l'inquiétude... Elle est rentrée à trois heures, ne pouvant revenir plus tôt, étant désignée pour être du souper de Sa Majesté l'Impératrice. Hier, ma fille a beaucoup pleuré après s'être trouvée mal, mais bien mal. Je ne sais ce que cela peut être, tout lui fait mal et l'afflige. Les bruits de guerre lui tournent le sang; je la trouve toujours dans les larmes à mon retour lorsque je l'ai quittée quelques moments. Aidez-moi, mon cher fils, je vous en conjure au nom de la tendre amitié que vous avez pour elle et pour moi, — j'ose m'en flatter, — à donner à votre tendre Aimée les consolations dont elle a le plus grand besoin; je ne peux et ne veux m'adresser à d'autre qu'à vous, mon cher fils, car il n'y a que vous seul qui puissiez la remettre en adoucissant ses nerfs excités qui la mettent dans un état de souffrance incroyable... Croyez, mon cher fils, à tout l'attachement et la reconnaissance de votre bonne mère, qui vous aime de toute son âme et vous embrasse de même.

Toute à vous jusqu'à mon dernier soupir,

M. LECLERC.

Les lettres de M<sup>me</sup> Leclerc sont de nature à venger les belles-mères de tous les crimes qu'on se plaît à leur imputer; il est évident que, si elle idolâtrait sa fille, elle chérissait et respectait son gendre, dont la constante courtoisie devait singulièrement toucher un esprit juste et même distingué.

Nous donnerons encore quelques lignes d'une

lettre écrite, en janvier 1813, de Paris, où les couches de sa fille avaient appelé M<sup>me</sup> Leclerc :

Mon fils, j'ai été bien reconnaissante que, dans tous vos embarras <sup>1</sup>, — vous ayez pris la peine de m'écrire et d'une manière qui me fait grand plaisir. Je commence à en goûter par le bonheur de voir votre ange, votre chère Aimée, débarrassée de douleurs continuelles, morales et physiques... Ma fille est très-bien pour son état et même étonnante. Elle a elle-même fait emballer dans sa chambre tout ce qu'elle a choisi pour vous ; cet envoi lui a fait tant de plaisir qu'il l'a peu fatiguée et j'ose dire qu'il lui a fait du bien. Cette chère et tendre Aimée m'a dit : « Maman, je vais être bien heureuse lorsque je saurai que mon Louis a reçu mon envoi. J'attends avec impatience la lettre de réception, au moins il aura le nécessaire. »

Le bon Desessart est arrivé. Il est bien maigri et bien changé, mais je suis, malgré cela, heureuse de le voir. C'est à vous, mon fils, à qui j'ai l'obligation de voir mon Desessart. J'ai eu un double plaisir puisqu'il m'assure de votre bonne santé. Je vous prie de la ménager beaucoup pour vous, pour votre tendre et excellente Aimée, pour vos jolis bijoux, pour votre bonne mère qui vous aime de tout son cœur et pour tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître.

Je ne sais si beaucoup de gendres pourraient produire de pareilles lettres ; elles nous semblent affirmer les vives sympathies que la nature cordiale,

<sup>1</sup> Terrible embarras, en effet, que la retraite de Russie!

enjouée, sympathique, loyale, doucement malicieuse, instinctivement et volontairement généreuse, bonne et dévouée, du prince d'Eckmühl, devait nécessairement inspirer à tous les êtres dignes de le comprendre et assez nobles eux-mêmes pour ne point permettre à l'envie d'obscurcir leur jugement. Le Maréchal nous paraît tout à fait Bourguignon de caractère comme de race. On accorde généralement aux Bourguignons une grande vivacité d'esprit, une finesse particulière au terroir, vaillante et chaleureuse comme le bouquet de leurs vins. Cette finesse plutôt instinctive que raisonnée leur fait flairer le piège, et les porte à choisir la ligne droite comme la plus sûre.

Un des traits les plus touchants du caractère du prince d'Eckmühl, qui haïssait l'ennui d'une haine implacable, était de savoir le braver par amitié et même par respect des convenances : nous pourrions citer plusieurs preuves à l'appui de ce jugement, s'il ne fallait livrer des noms propres, et notre cher héros nous donne l'exemple de la réserve et de la discrétion.

Le Maréchal a été représenté comme brusque et presque brutal. Ses lettres le disculperont victorieusement. Quoique passionnément épris de sa femme et encore très-jeune lorsqu'il était chef de corps à Dunkerque, le général Davout avait tenu à ce que l'oncle de son Aimée, M. Beaupré, et son frère,

Leclerc-Desessart, attachés à son état-major, ne se dispensassent jamais à son égard des formules en usage chez les subordonnés envers les officiers supérieurs, à l'armée du moins. Le général pensait justement que le respect de la discipline doit exclure une familiarité, très-naturelle entre parents, mais fatale à l'ordre, au respect des hiérarchies, et il avait peu à peu amené son oncle et son beau-frère à des habitudes de déférence dont ils ne se départirent plus. Les années venues, le général Leclerc-Desessart, tout en s'occupant des intérêts du Maréchal avec le zèle le plus amical, s'exprime, non-seulement en lui parlant, mais encore en parlant de lui, de la façon la plus respectueuse. Dans les lettres que le général écrit à sa sœur, il ne cesse de la remercier des sentiments qu'elle a su inspirer pour lui à son mari, sentiments dont il reçoit mille preuves. Si les lettres de M<sup>me</sup> Leclerc témoignent de la tendresse de la belle-mère pour son gendre, les lettres du général Leclerc-Desessart affirment l'attachement le plus déférent, le plus vrai et le plus profond.

« *Nul n'est prophète parmi les siens* », a trop justement dit l'Écriture, car il est certainement plus difficile de faire accepter sa distinction et surtout son génie par sa famille que par les étrangers : c'est donc avec un plaisir sincère que nous voyons le général Leclerc-Desessart dévoué dès le principe à

son beau-frère, puis en 1811, en 1812, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, ardent à le servir, à réclamer ses droits seigneuriaux en Pologne, à presser l'expédition de ses affaires à Paris; enfin, l'heure de la disgrâce venue, cet aimable beau-frère puise dans son cœur des accents réellement nobles et émus pour exalter le Maréchal. Contre la coutume nous commencerons nos citations par quelques-unes des dernières lignes de la correspondance du général Leclerc :

Ma chère Aimée, tu as dû être bien heureuse de revoir le Maréchal qui s'est fait adorer de toute son armée. Sa disgrâce momentanée peut être regardée comme un triomphe. Ne m'oublie pas près de lui.

Tout à toi,

Ton frère,

C<sup>te</sup> LECLERC-DESESSART.

Puis encore de Paris, le 14 décembre 1814 :

L'opinion sur le compte du Maréchal est toujours on ne peut plus favorable, et je ne doute nullement que l'on ne lui rende incessamment justice. C'est une disgrâce bien honorable qui lui a attaché toute l'armée.

Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que tes amours d'enfants; ma femme en fait de même. Ne m'oublie pas, je te prie, auprès du Maréchal, que j'aime et que j'estime autant qu'il le mérite. Adieu, bonne sœur.

Le 12 octobre, en revenant de la campagne à Paris, déjà il avait écrit :

Je vois avec peine à mon arrivée qu'il n'y a rien de nouveau pour le Maréchal. Toute l'armée heureusement lui rend justice, et le Roi ne pourra pas refuser à l'opinion publique de le traiter comme il le mérite.

MADAME LECLERC A SON FILS.

Pontoise, le 3 mai 1816.

Mon ami, je viens d'avoir une lettre de ta sœur ; elle se porte bien ainsi que Monsieur le Maréchal et les deux enfants qu'elle a avec elle ; ils sont toujours bien embarrassés pour un logement... Monsieur le Maréchal sort peu, quand il sort il promène Louis dans la campagne. Il ne voit personne que M<sup>me</sup> Langlois qui va faire un piquet le matin et un second l'après-midi. Voilà comme il passe son temps et toujours très-tranquille et bien bon. Il joue avec ses petits marmots. Ma fille m'a dit, à Paris, qu'il était un modèle : toujours calme, tranquille, on voit une conscience pure, sans reproche. Il n'a plus rien, ils vendent à mesure qu'ils trouvent à ne pas trop perdre. Ils n'ont plus de domestiques, c'est-à-dire très-peu, et ils se contentent de tout ; ils ont bien du caractère, cela me fait plaisir, au moins leur santé ne souffrira pas..... J'oubliais de te donner l'adresse de Monsieur le Maréchal, rue Royale, à Louviers.

Cette lettre est adressée à M. le comte Leclerc,

au château de Moutiers, près et par Saint-Just-en-Chaussée, département de l'Oise.

DE LA MÊME AU MÊME.

Paris, 1816.

Mon ami, je suis à Paris en ce moment, ta sœur en est repartie hier pour rejoindre son mari, elle m'a priée de rester quelques jours pour voir ses enfants..... Cette chère enfant est bien tourmentée. Monsieur le Maréchal est toujours très-bien : c'est un homme bon à connaître, mais il n'est pas connu sous tous les rapports. Une probité à toute épreuve. Il est bien malheureux qu'ils ne soient point dans leur terre; n'ayant rien, ils vivraient de leurs légumes et du produit de leur bien, et, ne dépensant pas, ils pourraient ménager quelque chose pour pouvoir payer quelques malheureux ouvriers qui en ont grand besoin. Tu sais, mon ami, comme ta sœur doit souffrir, tu connais son ordre et son désir de remplir ses engagements.

Nous trouvons plus loin une phrase vraiment belle et touchante dans une lettre de M<sup>mo</sup> Leclerc; elle parle de la douleur qui vient de frapper un des habitués de son gendre et de sa fille, et s'écrie :

Je l'engage à se soumettre avec courage à la volonté de Dieu. La vie n'est qu'un passage, et il n'y a que les

jeunes gens qui n'en connaissent point les peines : plus on a d'âge, et plus on éprouve de chagrin et de douleurs des pertes que l'on fait.....

La bonne grand'mère, qui a soigné les enfants que sa fille avait dû abandonner pour habiter Louviers avec le Maréchal, écrit de Pontoise à son fils, le 16 septembre 1816 :

Monsieur le Maréchal est toujours parfait ; comme il leur faut beaucoup d'économie, mes enfants n'ont plus qu'une cuisinière ; il s'en contente, il trouve tout bien : il a eu tous les égards possibles pour moi ; ils sont toujours seuls, il ne veut recevoir personne, et il me prie avec instance d'y aller si je me trouve mieux ; dans leur position je ne peux guère leur rien refuser..... Alexandrine leur est utile pour les enfants..... Avec tout le désir que j'aurais d'aller chez toi, je ne crois pas le pouvoir, et, si tu voyais la position de ta sœur, tu me dirais : Maman, vous faites bien, j'en ferais de même ! Car je connais ton cœur, mon cher ami.

Enfin des jours meilleurs viennent à luire, et la lettre suivante en porte affectueusement témoignage.

De Paris, ce 14 avril 1818.

Mon ami, je suis encore à Paris ; je comptais y rester huit jours, j'ai été prise d'un très-gros rhume qui est passé heureusement ! J'ai profité de ma meilleure santé pour aller passer les fêtes de Pâques dans un lieu

de délices : j'y ai retrouvé des jambes pour marcher, il y avait plus de quatre mois que je n'en avais fait autant. Je t'avoue, mon ami, que j'ai été surprise, émerveillée de la tenue du parc et des jardins, c'est ce que j'ai vu en premier ; ensuite je suis entrée dans le château, tout y est d'un goût parfait pour le carrelage, pour la distribution des pièces d'entrée : le salon, le billard, la grande salle à manger, les peintures, tout est de la plus grande simplicité<sup>1</sup> et d'un bien bon genre. L'escalier est superbe. Enfin, mon ami, tu auras bien du plaisir à voir cela..... L'architecte, à ce qu'il me paraît, remplira sa tâche à la satisfaction de Monsieur le Maréchal ; il en paraît fort content. J'aurais encore bien des choses à te dire sur la beauté de Savigny ; mais cela serait trop long, tu verras par tes yeux et tu seras de mon avis..... Monsieur le Maréchal arrive dans ma chambre, il me demande : Ma mère, écrivez-vous à mon frère ? Je vous prie de me rappeler à son souvenir et de lui dire mille choses aimables pour moi. Ta sœur, tes charmantes nièces, t'embrassent de tout leur cœur.

<sup>1</sup> Quand on songe au luxe actuel, l'admiration de M<sup>me</sup> Leclerc pour ce dallage blanc et noir, pour ces grandes pièces peintes d'un ton uni et modeste, amène un sourire aux lèvres. Seul le grand salon de stuc blanc et jaune, à superbe cheminée de marbre orné de bronze, épave de la jolie marquise du Luc, pouvait offrir quelque trace d'élégance ; et cependant, l'esprit de parti aidant, la prétendue magnificence de Savigny avait pris des proportions fabuleuses en passant par la bouche des ennemis du prince d'Eckmühl, si bien que S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême voulut juger par elle-même de la vérité de ces bruits. Nous trouverons bientôt, dans les lettres de M<sup>me</sup> Leclerc, une rapide narration de cette visite.

Un grand deuil, en frappant au cœur le Maréchal, vint troubler des joies de famille, trop nouvelles pour lui, mais que son cœur était si bien fait pour goûter. Nécessairement la bonne vieille mère de la princesse d'Eckmühl accourut pour pleurer avec sa fille; et, demeurée seule au château de Savigny, afin de garder sa plus jeune petite-fille et l'enfant orphelin, voici ce qu'elle écrivait à son fils aîné :

Savigny, le 4 septembre 1821.

Mon bon ami, je n'ai pu t'écrire plus tôt, mes mains ont été plusieurs jours sans pouvoir les remuer. Nous l'avons perdue en moins d'une heure d'une apoplexie foudroyante, cette chère enfant ! Une heure avant elle avait son cher enfant sur son lit et le caressait : une demi-heure après elle a fermé les yeux pour ne les plus rouvrir; juge, cher ami, de toutes nos peines et de tous nos regrets. C'est une douleur profonde pour tout ce qui la connaissait. Ta sœur est inconsolable. Elle est allée à Vichy avec Monsieur le Maréchal<sup>1</sup>, qui

<sup>1</sup> La mort de sa fille, la comtesse Joséphine Vigier, porta une rude atteinte à la santé déjà très-ébranlée du Maréchal : on ne supporte pas impunément les fatigues de la guerre, le poids écrasant de la retraite de Russie et le poids plus écrasant encore de l'injustice. A Thorn, en 1813, nous le trouvons, — lui qui ne se plaignait jamais ! — parlant d'un gros rhume; de Louviers, il réclame des eaux, des sirops, comme de Hambourg il demandait du vin de quinquina.

M. Charles de Lacombe, dans un remarquable travail sur le *comte de Serre*, semble prendre plaisir à parler du prince d'Eckmühl, et, par amour de la justice, rappelle quelques traits de son

n'est pas bien depuis quelque temps. Ils sont partis de suite par ordre du médecin avec Léonie et Louis. J'ai reçu plusieurs lettres, il me paraît que les eaux font beaucoup de bien à Monsieur le Maréchal; je crois que ma fille en prendra aussi, on les lui a ordonnées. M. Vigier est avec eux, et je reste avec Louise et le petit enfant qui est superbe : ma fille m'en a priée.

Nous avons eu hier la visite de M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême, elle a beaucoup demandé des nouvelles de Monsieur le Maréchal et de Madame. Je n'ai pu la voir, j'étais trop malade; elle a dit : Je ne veux pas déranger M<sup>me</sup> Leclerc, mais elle a trouvé Louise très-jolie, et le petit superbe. Elle était à cheval; et, comme elle était dans le parc, la pluie a tombé très-fort. Elle a été très-aimable. Pardonne-moi, mon bon et tendre ami, si ma lettre est si mal écrite et si mal dite, mais je voulais te donner de mes nouvelles et de celles de ta sœur. Adieu.....

Revenons à la sympathique figure du général Leclerc-Desessart. On le trouve toujours bon, aimant, empressé à entretenir l'union parmi les siens,

séjour à Hambourg, propres à secouer la poussière que l'on a cherché à jeter sur sa renommée, noble sentiment dont il nous permettra de le remercier. Il cite enfin ce passage d'une lettre du comte de Serre, datée de Naples : « Le prince d'Eckmühl avait de bonnes qualités; je lui avais conservé de l'attachement, et j'ai eu occasion de le lui prouver; le repos tue ces hommes qui ont eu une activité extraordinaire, et plus tôt si un grand chagrin vient s'y joindre; car, privés de toute distraction, ils le sentent avec leur énergie. » M. de Serre a en partie raison : la mort de sa fille a peut-être précipité la mort du Maréchal Davout, mais il était hélas! déjà gravement frappé.

plein de déférence pour son beau-frère et de tendresse pour sa sœur, pour sa femme, pour sa mère. Il a vraiment le droit d'écrire la charmante parole que voici :

Je n'aime point à mon aise, mon cœur a besoin de recevoir souvent des détails sur le compte des personnes qui me sont aussi chères que vous.

Dès l'an XII de la République, de Bruges, où il se trouvait avec le général Davout, il écrit à sa sœur :

Les habitants sont peu sociables : ton mari a eu beaucoup de peine à se loger convenablement ; heureusement il n'est pas difficile, mais il lui faut un logement propre à te recevoir quand il pourra te demander. Il a beaucoup d'occupations, il faut qu'il organise tout. Je suis assez bien logé à Ostende, mais je serai bien mal au camp ; il faut prendre le temps comme il vient et faire son métier. Tranquillise-toi et songe que tu as un mari et un frère qui t'aiment bien.

LECLERC-DESESSART.

Et encore de : Bruges, le 30 fructidor, an XII de la République.

Ma chère Aimée, je n'ai pas encore reçu de lettre de toi depuis mon départ, et ton *sposo*, qui est de retour depuis hier soir d'une reconnaissance qu'il a été

faire dans l'île de Cadjart, a été bien fâché de ne point recevoir de tes nouvelles; il m'a demandé, jusqu'à quatre fois, *si tu m'avais écrit*; sur ma réponse négative, il a été se coucher. Écris-lui plus souvent, ma bonne Aimée, et pense qu'il t'est très-attaché et que c'est pour lui une grande jouissance de recevoir de tes lettres; il est très-occupé en ce moment, et la lecture de tes lettres est le seul plaisir qu'il puisse se procurer.

Adieu, ma bonne Aimée; aime-moi bien et pense à ton bon frère.

LECLERC-DESESSART.

L'ADJUDANT COMMANDANT LECLERC-DESESSART  
CHIEF D'ÉTAT-MAJOR.

Camp de Bruges, 2<sup>e</sup> division, au quartier général d'Ostende,  
le 25 brumaire, an XII de la République française une et  
indivisible.

Ma bonne Aimée, je viens de recevoir à l'instant ta lettre et celle de maman, elles me font grand plaisir: je sais bien que tu ne m'oublieras jamais. Prends courage et donne-moi promptement un joli neveu. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour soutenir le beau nom que notre trop malheureux Puiseux<sup>1</sup> m'a

<sup>1</sup> Dans les familles bourgeoises, — ainsi dans la famille Caron, dont Beaumarchais était un des membres, — on donnait des noms divers aux enfants afin de les distinguer. Le général Leclerc, mari de la princesse Pauline Bonaparte, était connu parmi les siens et dans son pays par le nom de *Puiseux*, le frère dont nous publions ici les lettres par le nom de *Desessart*; seul l'aîné s'appelait Leclerc.

laissé ; repose-toi sur moi et sur l'attachement que je lui ai toujours porté. Pauvre Dermide, avec quelle peine je le vois s'éloigner de nous ! On lui fera oublier la trop malheureuse famille de son père <sup>1</sup>.

Le général Leclerc-Desessart aimait si tendrement sa sœur, qu'en juillet 1806, ne connaissant point encore la comtesse d'Hautpoul et cherchant à se marier à une parente du maréchal Bernadotte, il écrit à la Maréchale :

Je cherche à trouver une femme qui puisse, par sa société, te rendre moins pénibles les absences de ton mari. Je consulterai autant ce qui pourra te convenir dans ma femme que ce qui me conviendra à moi-même.

Il n'était point encore amoureux, cet excellent frère !

Je suis bien content de la conduite du Maréchal avec moi ; il est on ne peut plus aimable. J'ai causé ces jours derniers avec lui ; il me parlait de toi, et j'ai remarqué que les expressions ne lui suffisaient point pour expri-

<sup>1</sup> Dermide, filleul de l'Empereur, qui avait, à cette époque, la manie de donner les noms d'Ossian aux enfants qu'il tenait au baptême, était l'unique enfant né du mariage de la princesse Pauline Bonaparte et du général Leclerc. Lors de son second mariage avec le prince Borghèse, la famille Leclerc, la maréchale Davout surtout, tenaient à élever le petit Dermide. La mère, qui l'adorait, voulut le garder, et, peu après son arrivée à Rome, le beau Dermide ne tarda point à succomber aux effets d'un climat dangereux, surtout pour les enfants.

mer l'attachement et l'estime qu'il a pour toi ; il n'a pas discontinué, pendant près d'une heure, de me faire ton éloge.

Le 12 mars 1808, de Posen, en disant joyeusement à sa sœur qu'il a été décidé par le Maréchal qu'il irait jusqu'à Strasbourg au-devant d'elle, il ajoute à la fin de sa lettre :

Tu ne risques rien d'apporter avec toi tout ce dont tu peux avoir besoin, car dans ce pays l'on trouve peu de jolies choses pour l'usage des dames.

Il y a dans ces mots toute une révélation de caractère, et l'homme capable de penser à ce menu détail féminin fera certainement un aimable frère et un excellent mari.

De Posen encore, le 10 juin de la même année, Desessart écrit, toujours à sa sœur :

Tu es bien paresseuse, quoique tu n'aies rien à faire. J'apprends par le public que l'on t'a donné les plus jolies fêtes à Varsovie, où tu as été vue avec le plus grand plaisir.

Rappelle-moi au bon souvenir du Maréchal que personne n'apprécie plus que moi, et sois bien convaincue de son attachement sans bornes et que toi seule règues dans son cœur ; c'est ainsi que je l'ai toujours vu.

Au bivouac, en face Presbourg. le 8 juin 1809.

Ma chère Aimée, depuis longtemps je n'ai pas reçu de tes nouvelles, et le Maréchal n'en recoit pas beaucoup non plus. Il m'a paru inquiet sur ta santé. Nous sommes en observation sur la rive droite du Danube, et nous fatiguons plus que si nous nous battions tous les jours : nous éprouvons de très-grandes chaleurs.

..... Je suis mal avec le général F....., mais je suis bien avec le Maréchal qui me traite on ne peut mieux. Je suis aussi fort content d'être avec le général Gudin, duquel je n'ai qu'à me louer.

Le Maréchal se porte bien, quoique extrêmement fatigué; il a des occupations par-dessus la tête.

Il n'y a que de bonnes nouvelles à te donner de l'armée, nous sommes toujours dans une très-belle position, et, une fois que nous aurons passé le Danube, j'espère que la campagne ne sera pas longue à se terminer.

3<sup>e</sup> corps, 3<sup>e</sup> division, armée d'Allemagne,  
Karlsbourg, le 23 juin 1809.

Ma chère Aimée, je n'ai pas eu le bonheur de recevoir directement de tes nouvelles, le Maréchal m'a simplement fait connaître que tu allais de mieux en mieux, ce qui m'a rassuré. Je ne l'ai jamais vu aussi occupé qu'il l'est en ce moment : il a la tête continuellement remplie, et je ne sais comment il trouve le temps de dormir. Il doit être bien fatigué. Je suis éloigné de quelques lieues de lui. Tu dois être bien dans l'embarras pour le paiement de ta maison, car je crois le Maréchal dans l'impossibilité de t'en-

voyer de l'argent. Tu sais que les Autrichiens ont été à *Skiernewice*, ce qui ne facilitera pas la rentrée de tes revenus. On s'occupe dans ce moment du passage du Danube, qui, étant une fois opéré, nous promet de voir finir promptement la guerre, car je ne doute pas que nous ne menions les Autrichiens avec autant de vivacité qu'au commencement de la campagne. Nous sommes tous bien déterminés à ne point nous amuser avec eux. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de nouvelles de M<sup>me</sup> d'H...<sup>1</sup>. Je ne sais si mon absence a refroidi ses sentiments pour moi ; quant à moi, elle m'occupe continuellement. As-tu de ses nouvelles ?

Vienne, le 8 juillet 1809.

Ma chère et bonne sœur, je suis heureux ; ce matin je reçois des nouvelles de tout ce que j'aime dans ce monde. Une lettre de toi extrêmement aimable, une lettre de ma mère, une de ses bonnes et aimables lettres qui m'a fait le plus grand bien et m'a aidé à supporter son éloignement. Oh ! combien j'aspire, ma chère Aimée, au jour où je pourrai te présenter une nouvelle sœur ! . . . . .  
Mais c'est assez te parler de moi.

Nous avons eu le 6 une affaire terrible, nous avons battu l'ennemi. Le Maréchal s'est couvert de gloire comme à son ordinaire. Il ne lui est rien arrivé, mais moi, j'ai été blessé ; heureusement ma blessure n'est pas dangereuse..... Dans vingt ou vingt-cinq jours, il n'en

<sup>1</sup> Le général Leclerc était fiancé à la comtesse d'Hautpoul, dont il était fort épris, et qui est devenue sa femme après cette campagne d'Allemagne.

sera plus question. Je me soigne bien et ne manque de rien. On parle un peu de paix, mais faiblement. L'Empereur nous étonne toujours par ses savantes dispositions, son génie le rend véritablement le maître des autres hommes. Je ne puis t'écrire plus longuement à cause de ma blessure. Si tu vois M<sup>me</sup> d'Hautpoul, rends-moi le service de lui présenter mes respects et l'expression des sentiments qu'elle a si bien su m'inspirer.

..... Je ne crois pas que tu sois bien longtemps sans revoir le Maréchal; ménage ta santé, ne te tourmente pas, et crois que tu es faite pour forcer le bonheur à habiter avec toi. Je t'embrasse comme je t'aime.

Ton frère,

LECLERC-DESESSART.

Le bruit court que Sa Majesté a nommé Prince le Maréchal; rien de positif à cet égard.

Vienne, le 9 juillet 1809.

Monsieur le Maréchal,

J'ai regretté que ma blessure ne m'ait pas permis de continuer à partager vos glorieux succès, je m'en console par l'espoir de ne pas être longtemps séparé de votre brave et bonne armée. Je me mettrai en route le plus tôt possible pour vous rejoindre et concourir de nouveau à vos brillants succès; le docteur me fait espérer que je serai guéri dans vingt à vingt-cinq jours.

J'ai l'honneur de vous remercier de la bonté que

vous avez eue de me faire parvenir une lettre de M<sup>me</sup> la Maréchale, dont la santé ne me paraît pas mauvaise..... J'ai l'honneur de vous présenter l'assurance de mon respectueux attachement et de mon entier dévouement.

Votre affectionné beau-frère,

LECLERC-DESESSART.

Le respect n'exclut pas l'affection, et nous aimons à signaler ce billet vraiment fraternel, car, c'est aimer que d'avertir :

Vienne, le 20 juillet 1809.

Je me suis aperçu que M. le général de division Gudin était un peu indisposé de ne point avoir reçu de nouvelles du corps d'armée depuis qu'il a été blessé; comme je sais le cas que vous faites de ce général, j'ai cru devoir vous en prévenir.

Mes blessures vont de mieux en mieux.

J'ai l'honneur de vous présenter l'assurance de mon respect et de mon attachement.

Votre affectionné beau-frère,

LECLERC.

Vienne, le 26 juillet 1809.

Monsieur le Maréchal,

La lettre que vous avez eu la bonté d'écrire au général Gudin lui a fait le plus grand plaisir.

Ma blessure aux reins va de mieux en mieux, celle au pied ne va pas aussi vite.....

Votre affectionné beau-frère,

LE GÉNÉRAL LECLERC.

La fièvre a quitté le général Gudin, ses blessures vont bien.

Vienne, le 16 août 1809.

Ma chère Aimée, je t'annonce une bonne nouvelle pour la Saint-Louis, le Maréchal vient d'être nommé — à ce que l'on m'a assuré ce matin — Prince d'*Eckmühl* avec une dotation de deux ou trois cent mille livres de rentes et le château de Brühl, chef-lieu de la quatrième cohorte. Je te laisse à penser le plaisir que j'éprouve à te donner une nouvelle qui te sera aussi agréable.

Le courrier part, je ne puis t'en dire davantage...

Ton frère,

LECLERC-DESESSART.

Ce billet est d'un aimable homme et d'un excellent cœur, heureux du bonheur des siens ; la lettre du général Friant, marié à la sœur aînée de la Maréchale, est, au contraire, une vraie lettre de soldat :

Mon général, si quelqu'un est flatté et content du titre de prince d'*Eckmühl* que Sa Majesté vient de

vous déférer, c'est bien sûrement votre beau-frère. Je ne puis vous exprimer ma joie. Recevez-en mon compliment.

Amitié et respect.

*Le général comte de l'Empire,*

L. FRIANT.

Du quartier général. le 17 août 1809.

Le général Leclerc, ayant obtenu un congé pour aller se marier à Paris, s'occupe activement des affaires de son beau-frère et lui écrit le 8 octobre 1809 :

J'ai l'honneur de vous remercier de la bonté que vous avez eue dans votre dernière lettre de me proposer de venir à mon secours pour payer mes dettes. Ma femme a été extrêmement touchée de votre proposition, mais elle ainsi que moi persistons et allons mettre notre terre en vente comme nous étant trop onéreuse, nos dettes même étant payées. S'il nous eût été avantageux de la conserver, j'eusse accepté vos offres, vous aimant et vous estimant assez pour consentir à vous devoir tout le bonheur de mon existence. Nos affaires sont un peu dérangées; mais, la terre vendue, il ne nous restera à désirer que la continuation de vos bontés.

..... Je suis on ne peut plus heureux dans mon ménage, j'ai une bonne et excellente femme, elle a été très-sensible aux choses obligeantes que vous me dites pour elle.....

Vos lettres patentes de prince ne sont point encore

expédiées, il en coûtera environ 1,200 francs pour les obtenir. J'ai payé 1,673 fr. pour les frais d'enregistrement des actes du petit hôtel Monaco.

Dans une nouvelle lettre du 26 octobre, le général Leclerc raconte les difficultés qu'il trouve à faire mettre le Maréchal en possession du château de Brühl et donne à son beau-frère mille détails sur ses enfants. « *Napoléon est un petit héros!* » Le portrait de ce fils, mort en bas âge, indique, en effet, une rare force de volonté et une beauté d'âme égale à une rare beauté de visage. Hélas! combien de héros, de génies quittent ainsi cette terre, avant d'avoir ici-bas témoigné d'eux-mêmes!

Paris, le 6 décembre 1809.

Monseigneur,

J'ai reçu hier votre lettre relativement au mariage d'Opportune. Cette nouvelle m'a d'autant plus fait de plaisir que je sais l'estime particulière que vous avez pour le général Compans. Je vais faire tout ce qui dépendra de moi pour accélérer l'envoi des pièces qui sont nécessaires<sup>1</sup>.

J'ai pris le parti, d'après les conseils du major-général, de remettre directement à Sa Majesté ma pétition pour le fils du général d'Hautpoul.

<sup>1</sup> Opportune La Boissière, nièce de M<sup>me</sup> Leclerc, fut enlevée par le typhus à Vienne, peu de jours avant d'épouser le général Compans : le souvenir de la belle fiancée était resté comme un suave parfum dans le cœur de tous ceux qui l'avaient entrevue.

Nous sommes dans les fêtes et les bals à Paris. L'arrivée des différents souverains rend Paris extrêmement brillant.

S. M. l'Empereur a été on ne peut mieux accueilli sur son passage des Tuileries à Notre-Dame, où Sa Majesté a entendu un *Te Deum*, et de là au Corps Législatif où elle en a fait l'ouverture.

Paris, le 18 décembre 1809.

Monsieur le Maréchal,

Vos lettres patentes de prince ne sont point encore signées, il n'y a point eu de sceau. M. Maret est absent, et je n'ai pu lui parler de vos affaires.

Je crois vous avoir dit que le major-général m'avait chargé de vous faire connaître qu'il devait en parler à l'Empereur et qu'il vous instruirait du résultat de ses démarches ; mais, comme il se traite dans ce moment des affaires majeures, il serait possible qu'il n'eût pas trouvé le moment opportun. Vous devez déjà connaître la dissolution du mariage de S. M. l'Empereur et de l'impératrice. L'Empereur est parti hier pour coucher à Trianon et l'impératrice a été à la Malmaison. Cet évènement fait le sujet de toutes les conversations de Paris. L'impératrice habitera la Malmaison et l'Élysée.

Mon oncle La Boissière est instruit du malheur qu'il a eu de perdre sa fille, il en est accablé. J'ai vu hier l'amiral Verhuel qui m'a chargé de vous présenter ses hommages.

Ma sœur, au milieu de sa douleur, a été bien heureuse de se trouver près de vous.

Ayant obtenu une prolongation de congé, je ne serai près de vous que vers le 20 ou 25 du mois de janvier, Sa Majesté devant tenir le fils du général d'Hautpoul sur les fonts de baptême dans les premiers jours de l'année prochaine.

Paris, le 29 décembre 1809.

Monsieur le Maréchal,

Le prince archichancelier a bien reçu le décret, mais il ignore absolument sur quels fonds vous sera assigné votre dotation. Le major-général m'a dit : « Je ne suis pas plus avancé que le prince d'Eckmühl. J'en parlerai à l'Empereur et ferai connaître sa décision au Maréchal. » M. le duc de Bassano m'a répondu : « L'Empereur n'a encore rien décidé. » Le ministre des finances n'a reçu aucun ordre à cet égard. M. le maréchal Masséna m'a dit : « Écrivez au prince d'Eckmühl que je n'ai encore pu rien obtenir malgré toutes mes sollicitations, et que l'on m'a fait dire : « De quoi s'inquiètent-ils? On thésaurise pour eux. » Vous voyez, Monsieur le Maréchal, d'après toutes les réponses que je vous transmets, que je n'ai point négligé vos intérêts et que vous êtes aussi avancé que les autres, puisque Sa Majesté n'a encore rien décidé.

Le général Dumas, que j'ai vu hier au Cercle, m'a dit que l'Empereur vous avait accordé tout ce que vous aviez demandé pour l'emplacement de vos troupes. Paris est extrêmement tranquille.

On n'y dit aucune nouvelle. On a fait fusiller il y a

quelques jours un espion qui, à ce qu'il paraît, a donné des éclaircissements sur les affaires d'Espagne.

On voit qu'en aucun temps les affaires ne se sont expédiées vite, et cependant chaque époque se montre à son tour disposée à dire : « Autrefois tout marchait mieux ! »

Le comte Leclerc termine cette lettre par l'annonce de l'arrivée de l'Empereur à Fontainebleau :

Je compte avoir l'honneur d'aller lui rendre mes devoirs dimanche ; je dine aujourd'hui avec ma femme, chez la princesse Borghèse, qui m'a on ne peut mieux accueilli. Elle m'a parlé beaucoup de vous en faisant votre éloge et racontant les services que vous aviez rendus.

Le 23, le général écrivait à sa sœur :

Je suis comblé des bontés du Maréchal ; la manière dont il s'explique sur le compte de mon excellente femme fait le bonheur de ma vie. Exprime-lui-en toute ma reconnaissance, présente au Maréchal l'assurance de mon respectueux et inviolable attachement.

J'ai eu l'honneur de voir deux fois Leurs Majestés les Rois de Saxe et de Westphalie : le Roi de Saxe m'a demandé avec empressement de tes nouvelles et de celles du Maréchal, le Roi de Westphalie également. Il m'a comblé de bontés, et, en me faisant le reproche de ne pas venir le voir plus souvent, il m'a demandé si je

ne savais pas que j'étais de la famille, que son rang ne changeait pas son cœur.

Si le général Leclerc se montre heureux de l'affection du Maréchal, certes il la méritait par son zèle, par son dévouement; on le sent joyeux de causer avec son beau-frère de ses affaires et de toutes choses. Le 30 octobre 1809, il lui dit :

J'ai été dimanche à la messe à Fontainebleau. J'ai eu l'honneur d'y voir Sa Majesté qui se porte on ne peut mieux, et qui était très-gaie. J'ai été assez bien reçu. J'ai également eu l'honneur de faire ma cour à la famille impériale, et j'ai été on ne peut mieux reçu par elle, surtout par la princesse Borghèse.

Le général connaissait si bien son beau-frère, que ce n'est point à lui, mais à sa sœur qu'il redit les éloges qui ont été faits de la conduite du prince d'Eckmühl.

Le 15 janvier 1811, de Hanovre, le comte Leclerc-Desessart adresse à sa sœur un vrai chant de joie et de triomphe, en apprenant qu'elle est enfin accouchée d'un fils :

J'avais chez moi vingt-cinq personnes à dîner au moment où j'ai reçu la lettre du général Compans; au nombre de mes convives se trouvait le général et madame Gudin qui ont fait bien connaître le plaisir qu'ils éprouvaient à te savoir heureuse. Le général a porté un

toast plein d'amabilité à ton prompt rétablissement et les souhaits les plus complets pour ton fils. S'ils se réalisent, il n'y aura plus rien à désirer.

C'est bien là l'accent d'une réelle affection, et le même jour, d'un même élan de cœur, il félicite son beau-frère, et s'écrie :

Le ciel, en comblant vos vœux dans cette circonstance, me prouve qu'il veille à votre bonheur et me fait espérer que votre fils vivra pour être le soutien de votre glorieux nom.

On peut poursuivre la lecture, la note affectueuse reste invariable! De Hanovre, le 10 février 1811, le général dit à sa sœur :

Ma chère Aimée, le Maréchal m'a fait le plaisir de passer par Hanovre, quoique ce ne fût pas son chemin. Tu dois croire à la joie que son arrivée m'a fait, il m'a rassuré sur ta santé et sur celle de ma mère, il m'a dit que jamais il ne s'était séparé de toi avec autant de peine, que cette séparation avait été bien pénible. Il a été parfait pour moi et pour ma femme. Il a logé chez moi. Il se porte très-bien. Je l'ai reconduit jusqu'à la première poste. Je suis enchanté de sa visite, il a été rempli de bonté.

Le Maréchal m'a dit que ton hôtel était entièrement fini, il m'a paru bien satisfait de la manière dont il était meublé, et il en a parlé devant moi au général Gudin en louant ton goût.

Ma femme reçoit toutes les bonnes nouvelles qui te

concernent avec autant de plaisir que moi, et ce n'est pas peu dire.

Hambourg, le 30 mars 1811.

Ma chère et bonne sœur, ma femme a reçu la charmante robe que tu as eu la bonté de lui envoyer; elle me charge de te faire ses remerciements; elle arrive dans ce moment d'Hanovre et est très-fatiguée. Le Maréchal, qui est rempli de bontés pour elle et pour moi, lui a écrit de venir à Hambourg pour participer à la fête qu'il donnera à l'occasion de la naissance du Roi de Rome. Cet évènement nous a tous comblés de joie, et je ne doute pas qu'il n'ait été également senti à Paris.

Le Maréchal nous loge chez lui et nous traite de manière à être pénétrés de ses bontés. Il y aura un bal, qu'il doit donner demain, de cinq à six cents personnes: je ne doute pas qu'il ne soit des plus brillants.

Nous comptons rester cinq ou six jours à Hambourg: la ville mérite d'être vue. Le Maréchal est tellement occupé qu'il ne l'a, je crois, pas encore pu voir: il se porte très-bien, malgré son travail continuel.

DESESSART.

Nous citons avec bonheur une lettre datée de Hambourg, le 13 avril 1811, tant elle nous semble révéler le cœur du Maréchal :

Ma chère Aimée, le Maréchal, ainsi que nous, sommes très-inquiets de la situation de Joséphine: il a été très-fâché que Laforest ne lui ait pas donné de ses nouvelles en lui adressant les journaux; il est trop bon pour ne

pas être occupé de ses enfants, il a besoin pour sa tranquillité de recevoir tous les jours de tes nouvelles : quand tu ne pourras lui en donner, fais-lui-en donner. Une lettre du général Compans qu'il a reçue et qui lui disait qu'elle était un peu mieux, a heureusement calmé ses inquiétudes; mais le Maréchal a calculé que ces nouvelles devaient être du matin et que Joséphine pouvait ne pas aller si bien le soir.

Nous partageons bien vivement les peines que tu éprouves; le but et le désir de recevoir de tes nouvelles a encore retardé notre départ d'Hambourg de vingt-quatre heures; nous quitterons cette ville pénétrés des bontés du Maréchal qui a comblé ma femme et moi.

Certes il savait aimer, celui que l'on aimait à se troubler de ses inquiétudes et à les vouloir prévenir : ce billet rapide du général Leclerc à sa sœur nous révèle un grand cœur bien profondément bon et tendre, se plaisant au bonheur des autres, « *n'aimant point à son aise* » enfin, ainsi que l'a joliment dit le général.

Hanovre, le 5 juillet 1811.

La comtesse Gudin va assez bien, elle se promène depuis six jours dans les appartements. Sa petite fille lui a donné beaucoup d'inquiétudes, elle a été plus de vingt-quatre heures endormie, elle est beaucoup mieux. M<sup>me</sup> Gudin et le général m'ont paru bien satisfaits de la bonté que vous avez de tenir leur enfant au baptême et de la manière dont le Maréchal a répondu lorsque le général lui a annoncé l'accouchement de sa femme. .

Depuis cette date nous ne trouvons plus aucune lettre jusqu'à celle que voici, datée du camp de Poloviski, le 5 août 1812, entre la Dune et le Dniéper :

Le Maréchal confirme par sa conduite l'opinion où l'on était qu'il était un des premiers généraux de l'Empereur : si dernièrement il eût (à ce que l'on dit) été secondé par le prince Poniatowski, qui commandait les Polonais, il eût anéanti l'armée du prince Bagration. Je ne puis te certifier le fait, n'étant pas sur les lieux, mais c'est le bruit de l'armée. Depuis plus d'un mois notre division a été détachée momentanément de son commandement, et reçoit les ordres de S. M. l'Empereur. Cet éloignement où je me trouve du quartier-général du Maréchal est cause que je ne puis écrire aussi souvent que je le désirerais. Je reçois à l'instant une lettre de ma femme que le Maréchal a la bonté de me faire remettre. J'ai été bien heureux de la complaisance du Maréchal, sans cela je n'aurais pas reçu une seule lettre de ma chère Alexandrine.

..... Reçois mes remerciements pour la bienveillance que tu témoignes à ma femme... elle eût préféré aller à Savigny au lieu d'aller à Villarceaux, mais.....

Nous sommes assez bien dans ce pays; les vivres, quoique difficiles à obtenir, ne nous manquent pas.

Adieu, chère et bonne sœur, embrasse tes chers enfants pour moi et dis-leur combien je les aime et les aimerai.....

DESESSART.

Le général Leclerc était non-seulement Français

de cœur, mais très-certainement de caractère; sa promptitude à croire ce qu'il désirait nous le dit avec trop d'éloquence! A peine échappé aux désastres de la retraite de Russie, malade à Stettin, obligé de regagner péniblement Paris afin de se soigner, nous le trouvons adressant au Maréchal ces mots datés du 25 décembre 1812 :

La route est couverte de troupes qui se rendent à l'armée; elles sont superbes et parfaitement habillées. Je ne doute nullement qu'au printemps notre infanterie ne soit aussi belle qu'au commencement de cette campagne. Les habitants de ce pays (Stettin) paraissent avoir un bon esprit.

Et de Paris ensuite, le 4 février 1813, après avoir donné au Maréchal des nouvelles de sa famille, et lui avoir annoncé qu'il a tenu au baptême, avec la comtesse de Beaumont, et ce jour-là même, son second fils qui a reçu le nom de Jules, le général ajoute :

Il part continuellement de Paris des troupes pour la Grande Armée, elles sont toutes de la meilleure tenue et de beaux hommes. Il y a dans ce moment aux environs de Paris au moins vingt-cinq mille soldats qui partiront sous huit jours. La levée des chevaux se fait aussi avec grande activité et l'on est très-difficile dans le choix. Il n'y a pas de doute que notre armée ne soit au printemps plus forte et plus belle qu'elle ne

l'a jamais été. On dit que l'on traite de la paix, mais je n'ai rien de positif à cet égard ; dans tous les cas, nous serons assez forts pour y contraindre ces Messieurs. J'écris par le même courrier au général Gérard..... J'aime trop la 3<sup>e</sup> division pour l'oublier.

Les Français n'ont rien appris, et cette phrase adressée au Maréchal par son beau-frère, le 29 février 1813, pourrait être datée d'hier, et sans doute, hélas ! d'après-demain :

Il n'y a rien de nouveau à Paris, les Parisiens bavar- dent à leur ordinaire et font toujours des nouvelles qui n'ont pas le sens commun.

Cependant, en dépit de cette légèreté d'humeur, les affaires de son beau-frère le préoccupent comme les siennes, et les malheurs de la France trouvent un vibrant écho dans son cœur. Cette lettre adressée à son frère le dit :

Paris, le 10 juillet 1814.

Mon cher Leclerc, notre malheureux pays est envahi et nous allons être à la discrétion de nos ennemis qui ne paraissent pas disposés à nous ménager. Je suis arrivé à Paris avant-hier, et je vais y rester jusqu'à nouvel ordre à gémir sur notre avenir, car la présence des ennemis va nous ruiner. On parle d'impositions immenses, d'habillements, de chevaux, etc. On parle de détruire le pont d'Iéna, le pont d'Austerlitz et la co-

lonne de la place Vendôme. On parle aussi d'emporter notre Musée. Voilà où nous a réduits Bonaparte et ceux qui ont désiré l'entrée des ennemis pour nous débarasser de lui. Tout le monde paiera et tout le monde sera ruiné.

Comte LECLERC-DESESSART.

Je vais aller aujourd'hui à Savigny. J'ai été reçu chevalier de Saint-Louis dimanche. Il n'y a rien de nouveau pour le Maréchal, on lui fait espérer que le Roi se prononcera bientôt.

Paris, le 26 juillet 1815.

Notre malheureux pays est bien maltraité et sera entièrement ruiné. Les affaires de l'armée de la Loire paraissent arrangées, elle a fait sa soumission depuis plus de douze jours et a pris la cocarde blanche. La France paraît se rallier et les esprits de parti disparaître. Je pense qu'avant peu il n'y aura plus deux manières d'envisager le salut de notre patrie. J'aurais bien voulu m'absenter de Paris et t'aller voir; mais, depuis que je suis arrivé, j'ai toujours eu des officiers et des soldats à nourrir. Je ne sais ce que je deviendrai, si je serai oui ou non employé : je suis résigné à tout, sauf à me voir humilié comme on le fait. On emballe, à ce que l'on dit, notre Musée. Tu dois avoir vu dans les journaux la liste de ceux qui sont mis en jugement et de ceux qui seront bannis. Il ne s'y trouve aucune de nos connaissances intimes. On plaint le sort de quelques-uns, et l'on ne dit rien sur le compte des autres.

On voit que le général Leclerc-Desessart, écho

de l'opinion, en écrivant à son frère le comte Leclerc, acceptait les Bourbons, moins les réactions toujours mauvaises, toujours impolitiques, parce qu'elles sont le fait de la colère. Aucune expérience, hélas ! n'éclaire, et le faux zèle, les basses jalousies, les flatteries viles, l'un après l'autre, poussent les gouvernements sur cette route fatale qui les conduit sûrement aux abîmes.

Le 4 mai 1816, le général dit à son frère :

Tout est tranquille à Paris où, dit-on, on a arrêté ces jours-ci plusieurs personnes, probablement ce sont des gens qui voulaient troubler la tranquillité. (*Quatre lignes effacées. Puis :*) Que tu es heureux, mon ami, d'être paisible à la campagne et de voir la nature se renouveler ! J'envie, je te l'avoue, ton bonheur.

Que de tristesses étouffées sous ce vœu !

Le 19 juin, il raconte à son frère les cours de chimie, de botanique qu'il suit :

Tu vois que je ne perds pas de vue l'idée de Beaupré de vivre avec les savants.

Pour tous, le travail et la science sont les grands consolateurs.

Le 11 décembre 1816, nous trouvons ces lignes :

Le Maréchal est autorisé à revenir à Paris, et il y

reviendra la semaine prochaine. Tu dois juger du bonheur que j'éprouve de le voir libre d'aller où bon lui semblera.

Le 30 décembre 1818, nous saluons ces mots :

Mon cher frère, ma sœur l'ayant donné les nouvelles du jour qui ont dû te faire plaisir, je m'abstiendrai de t'en parler. Ces différentes nominations sont les plus belles étrennes que Sa Majesté puisse nous donner, parce qu'elles assurent la tranquillité et le maintien de la Charte.

En février 1819, le Maréchal, profitant de sa liberté, va chasser à Villarceaux avec son beau-frère qui écrit le fait au comte Leclerc, en lui promettant de lui faire offrir *une femme pour son faisan* par leur beau-frère. On trouve le bon général sans cesse occupé des autres, et nous aimons à penser qu'il a été apprécié par sa femme : le mot que voici nous en donne l'assurance. Il est écrit le 24 mai 1820, peu de jours après la mort du comte Leclerc-Desessart :

Ma chère et malheureuse mère, je profite d'un moment de relâche, que me laisse ma douleur, pour vous faire connaître combien la vôtre me déchire le cœur. L'ami que nous pleurons mérite tous nos regrets, il possédait toutes les qualités qui font l'homme de bien et que je n'ai cessé d'apprécier en lui. Il a constamment été occupé du soin de mon bonheur ; et s'il a eu quelques

chagrins pendant le cours de notre union, ils furent causés par les revers de fortune qui l'empêchèrent de me procurer l'aisance dont il aurait souhaité me faire jouir.

Les regrets que je donne à ce bon ami dureront autant que ma vie.

Adieu, ma chère et infortunée mère, ménagez votre santé pour les enfants qui vous restent et dont votre existence fait le bonheur.

Votre dévouée et affectionnée belle-fille,

A., C<sup>tesse</sup> LECLERC.

Nous devons ajouter que non-seulement les meilleures, mais les plus gracieuses relations ont continué à régner entre la comtesse Leclerc et sa belle-mère, jusqu'à la mort de celle-ci.

Louise Musquinet-Leclerc devait posséder un singulier fonds de bonté, de dévouement et d'esprit pour avoir su attirer et retenir l'affection de ses fils, de sa fille, de son gendre, et encore, chose infiniment plus rare, la tendresse sincère de sa belle-fille, comme une longue correspondance en fait foi. Paulette, la belle princesse Pauline Bonaparte elle-même, chérissait sa belle-mère, qui le lui rendait dans une large mesure.

Nous nous réjouissons de pouvoir donner quelques lettres du capitaine général de Saint-Domingue à sa sœur M<sup>me</sup> Davout, qui avait gardé à ce frère

si tôt enlevé à sa tendresse un culte véritable. En lisant les papiers, les notes et les lettres du général Leclerc, nous avons compris les regrets et l'affection inaltérable légués aux siens par un homme aussi réellement distingué.

Très-occupé de l'éducation de sa jeune sœur, placée par lui chez M<sup>me</sup> Campan, les lettres qu'il lui écrit sont d'un père plus encore que d'un frère : nous citerons comme preuve de cette sollicitude un conseil plein de sagesse daté de Salamanque, le 21 fructidor an ix. Le général, après avoir blâmé sa jeune sœur de se mêler de recommandations, auxquelles il déclare d'ailleurs, pour son compte, n'attacher aucun prix, n'ayant égard qu'au mérite du candidat, ajoute : *Tu ne sais pas qu'en recommandant quelqu'un, tu te charges du blâme que ton protégé méritera s'il se conduit mal.* Sages paroles, que devraient méditer tant et tant de personnes qui ont la manie de recommander avec une légèreté inimaginable, par besoin d'importance autant que par le désir de servir ou d'obliger : recommander quelqu'un est au fond toujours nuire à quelque autre.

Si les lettres du général Leclerc adressées à sa sœur sont d'un père, celles adressées d'Espagne et de Saint-Domingue à son frère aîné, au sujet des embellissements rêvés pour sa terre de Montgobert sont d'un poète. Il veut édifier une série de ter-

rasses descendant du château au village : l'une d'elles sera consacrée à une très-grande serre qu'il peuplera de tous les arbres des colonies qu'il compte rapporter ; une volière, qu'il remplira d'oiseaux des tropiques, fera suite à la serre. Deux bassins devront animer les parterres de leur murmure ; un lac, avec quelques îles, doit assainir les prairies. Il rapportera des bois rares pour en composer les boiseries et les parquets. Au milieu de ses tristesses, de ses inquiétudes, de ses ennuis, Montgobert est l'oasis vers lequel se tourne sa pensée.

Sans cesse le général Leclerc réclame un successeur, et on ne répond pas même à ses lettres : il est enveloppé d'inimitiés, et ces inimitiés, ce mauvais vouloir, s'étendent jusqu'en France, jusqu'au ministre de la marine !

Tout meurt, tout tombe autour de lui, et il se multiplie : il écrit toutes les dépêches, il dirige en personne les expéditions destinées à éloigner les insurgés de la ville du Cap, n'ayant plus même d'officiers inférieurs à sa disposition.

La présence de sa belle et adorée Paulette, la vue de son fils Dermide, soutiennent ses forces ; il lutte avec énergie contre les hommes et contre la maladie, mais il succombe enfin, et nous avons vu avec une émotion quelque peu étonnée, dans le procès-verbal de son embaumement, que M<sup>me</sup> Leclerc, qui voulut du moins rapporter en France cette chère

dépouille, coupa ses magnifiques cheveux noirs afin de les jeter, en guise de voile, sur le visage de l'époux qu'elle avait choisi et que la mort lui enlevait.

De longues pages signées *Lacroix*, adressées à M<sup>me</sup> Davout après la mort de son frère, assombrissent le cœur. Pour M. Lacroix, le général Leclerc est tombé victime de ses projets de réforme, et surtout de lâches et occultes haines :

On a insurgé les noirs. Le général Richepanse, en rétablissant l'esclavage à la Guadeloupe, a tué le pouvoir français à Saint-Domingue.

Toute cette notice est imprégnée d'une connaissance profonde de l'existence coloniale : nous y avons, hélas ! trouvé une terrible parole :

Ici, on ne se propose de redevenir honnête que lorsqu'on se sera mis en état de repasser le tropique !

Nous n'écrivons pas l'histoire du général Leclerc et de la douloureuse expédition dont les désastres ne doivent certes point lui être attribués ; nous avons seulement voulu que la correspondance de l'infortuné capitaine général de Saint-Domingue fût précédée de quelques mots propres à lui donner plus d'intérêt.

Nous n'avons point à ajouter que les lettres adres-

sées au général Davout témoignent d'une amitié toute faite d'estime, puisqu'on va lire ces lettres. Le général Leclerc est tellement convaincu du bonheur de sa sœur, que c'est à *elle* qu'il recommande de songer uniquement au bonheur de son mari et de se souvenir qu'elle doit, désormais, regarder l'honorable famille Davout comme la sienne!

L'affection de la mère du Maréchal pour sa belle fille, les constantes bontés de la princesse d'Eckmühl pour tout ce qui portait le nom de son mari, disent assez qu'elle avait su profiter des conseils de son frère.

*A la citoyenne Aimée Leclerc,  
chez la citoyenne Campan  
rue des Ursulines, à Saint-Germain-en-Laye  
(Seine-et-Oise)*

Paris, le 16

Ma chère sœur, si je ne suis pas allé te voir à Saint-Germain, c'est que j'ai presque toujours été à la campagne où très-occupé à Paris. Prends-t'en à mes affaires, mais mon attachement pour toi n'est diminué en rien. Travaille bien, aie de l'ordre, de l'économie, ne t'entiche pas l'esprit d'idées de grandeur que tu ne dois pas avoir; tiens ton jeune cœur en garde contre la bouilliance<sup>1</sup> de la première jeunesse, alors tu seras heureuse

<sup>1</sup> Le mot de *bouilliance* manque, ce semble, à notre langue; il exprime si bien ce qu'il veut dire!

et tu trouveras toujours en moi le plus affectionné des frères.

J'irai te voir le 21 du mois.

Adieu, je t'embrasse.

Ton frère,

L.

LE GÉNÉRAL LECLERC A AIMÉE LECLERC.

Bordeaux, le 5 prairial an IX de la République française.

Ma chère petite sœur, tu aurais tort de m'en vouloir de ce que tu ne reçois pas plus fréquemment de mes lettres. C'est à mes occupations qu'il faut t'en prendre, et à ce que j'ai été un peu indisposé pendant quelque temps. Tu connais trop bien le tendre intérêt dont je suis animé pour tout ce qui te regarde, pour avoir pu croire un seul instant que je t'aie oubliée.

Je vais partir pour l'Espagne sous trois ou quatre jours ; à la fin du mois, je serai rendu sur la frontière du Portugal.

Si je trouve quelque chose de joli en Espagne, je te l'enverrai pour te donner le plaisir de l'offrir en cadeau à M<sup>me</sup> Campan, qui a tant de bonté pour toi.

Adieu, ma chère sœur. Je t'embrasse tendrement.

Ton frère,

LECLERC.

*A Mademoiselle Aimée Leclerc.*

République française, au quartier général de  
Salamanca, le 30 thermidor an IX de la  
République française une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION COMMANDANT.

Ma chère sœur, je reçois avec plaisir le dessin qui a mérité le prix. Je le garderai précieusement. J'ai reçu celui que tu m'as envoyé par Bacciocchi ; j'en ai fait cadeau à l'évêque de Salamanca, homme respectable. Ma mère m'écrit et ne tarit pas sur les louanges. La meilleure manière de les mériter, c'est de continuer à te bien conduire. A ton âge, on doit être très-circonspecte ; tu seras environnée de personnes qui te tendront des pièges : sois continuellement en défiance sur tout ce qui t'environne. Ce n'est point que je veuille te dire qu'il ne faille croire à la franchise et à la loyauté de personne ; non, il n'y faut croire qu'après avoir eu plus d'une occasion de s'en assurer, il n'y faut croire qu'après s'être convaincu que la personne que nous étudions ne peut avoir aucun motif de nous tromper.

Je t'embrasse, ma chère sœur ; le temps que je passe éloigné de toi me paraît bien long.

Ton frère,

LECLERC.

LE GÉNÉRAL LECLERC A MADAME DAVOUT.

6 fructidor, an X de la République.

Ma bonne Aimée, tranquillise-moi sur ta santé ; j'ai appris que tu étais indisposée : est-ce une indisposition

extraordinaire, ou n'est-ce qu'une indisposition de mariage? Envoie chercher M. Malouet, qui demeure rue d'Antin, et dis-lui de te remettre une consultation sur la constitution de M<sup>me</sup> Leclerc.

M<sup>me</sup> Leclerc a souffert en route ; elle s'est assez bien portée à Brest. Aujourd'hui, nous sommes montés à bord ; mais les vents sont contraires, et j'ignore quand nous partirons.

Je suis persuadé, ma bonne Aimée, que tu seras très-heureuse avec ton mari. Son caractère m'en est le garant : occupe-toi constamment du soin de le rendre heureux. C'est lui qui doit absorber toutes les affections. En te mariant, tu es entrée dans une nouvelle famille : que ses parents soient les tiens !

Adieu, ma bonne amie. Écris-moi le plus souvent que tu pourras ; tes lettres me feront toujours grand plaisir. Fais passer la lettre que voici à maman.

Je t'embrasse.

Ton frère qui t'aime bien,

LECLERC.

Armée expéditionnaire, au quartier général de  
Brest, le 2 fructidor an X de la République  
française.

LE GÉNÉRAL EN CHEF AU GÉNÉRAL DAVOUT.

Je suis arrivé ici le 27, mon cher frère. Je suis assez content de l'esprit qui règne parmi les troupes. Elles sont à un quartier près Bornan. Nous sommes pauvres en vivres ; nous partirons peut-être le 5, si les vents le permettent. Je monte à bord le 4. Avant mon départ,

je vous écrirai très au long. Je vous enverrai un moyen de correspondance.

Mon épouse a souffert beaucoup pendant le voyage ; elle va assez bien. Mon enfant se porte bien.

Paulette et moi nous vous embrassons, ainsi qu'Aimée. Nous vous aimons bien tendrement. J'espère qu'à mon retour vous nous aurez donné un neveu ou une nièce.

Cette lettre vous sera remise par un courrier du premier consul.

Comptez, mon cher frère, sur l'estime et l'attachement inébranlables de votre affectionné

Général LECLERC.

*Au général de division d'Avoust,  
rue de Matignon, n° 8, faubourg Saint-Honoré,  
Paris.*

Au quartier général de Brest, le 5 frimaire,  
an X de la République française.

LE GÉNÉRAL EN CHEF AU GÉNÉRAL DAVOUST.

Demain, mon cher frère, je monte à bord. Les vents sont contraires en ce moment ; je crains qu'ils ne nous retiennent quelque temps en rade.

J'ai écrit aux ministres de la Guerre et de la Marine ; je leur ai adressé à tous deux des états de demandes :

- 1° Les objets d'artillerie ;
- 2° En médicaments et effets d'hôpitaux ;
- 3° En effets d'habillements ;
- 4° En effets de campement.

J'ignore quel sera celui des deux ministres qui pourvoira à mes besoins, parce que jusqu'à présent c'est la Guerre qui a fait à la Marine les avances pour notre compte ; dans tous les cas, marquez-moi si on me les fournira et qui me les fournira ; ils me sont d'une absolue nécessité. Mon courrier a ordre de ne partir qu'après avoir reçu votre réponse.

Informez-vous, je vous prie, auprès du ministre de la Marine, quel sera le port par lequel la correspondance aura lieu avec Saint-Domingue, et alors vous me feriez diriger sur ce point mes journaux dont vous trouverez ci-joint la note.

Faites-moi l'amitié de m'envoyer tous les papiers intéressants qui paraîtront. Envoyez-moi un chiffre pour correspondre avec vous ; je n'ai pas le temps d'en faire un. Écrivez-moi, je vous prie, ce qui se passe à Paris. Priez le ministre de la Marine de m'envoyer le *Bulletin des Lois et Arrêtés* depuis l'organisation du gouvernement consulaire, et que l'envoi successif me soit fait à plusieurs exemplaires.

Je suis content de mes troupes, à un huitième près ; l'artillerie est en mauvais état et mal complète. Je n'emporte avec moi presque aucune ressource en habillement et équipement ; il me manque beaucoup pour mes hôpitaux. Il en est de cette expédition maritime comme il en sera de toutes celles qui n'auront pas été préparées deux mois à l'avance par celui qui doit les commander. C'est pour cela que j'adresse beaucoup de demandes : le personnel est bon, le matériel mauvais.

Lucien<sup>1</sup> est arrivé : c'est mon ami. Je suis persuadé

<sup>1</sup> Le jugement du général Leclerc est ici d'une grande justesse. Le prince Lucien Bonaparte, par son écrit sur 1815, a confirmé

que vous serez bien ensemble. C'est un homme qui a la tête plus forte que le vulgaire ne le croit. Comment paraît-il être avec Bonaparte ?

Je vous donne beaucoup de peine, mon cher général, mais c'est à un frère que je m'adresse ; ainsi, je suppose qu'il fera avec plaisir ce qui pourra m'être utile ; ainsi, c'est la dernière fois que j'appellerai peine ce que vous ferez pour moi, parce que j'aurai moi-même beaucoup de plaisir à faire ce qui vous sera agréable.

Rappelez-moi au souvenir du général Beaumont et de votre estimable famille ; présentez mes respects à M<sup>me</sup> Beaumont, et aimez bien votre épouse : elle est digne des sentiments les plus affectueux.

Adieu, mon cher frère. Recevez l'assurance des sentiments les plus tendres et de l'estime la plus sentie.

Votre affectionné frère,

LECLERC.

#### NOTE DE LA MAIN DU GÉNÉRAL DAVOUT

Écrit le 1<sup>er</sup> frimaire au ministre pour l'artillerie :

Les bureaux ont expédié les ordres le 11, pour tout ce qu'il a demandé. On a écrit au chef de bureau Chandochain, directeur à Brest, de fournir au général Leclerc tout ce qu'il demande. Avis en a été donné au général Leclerc.

2<sup>o</sup> Le ministre autorise la direction des hôpitaux à expédier les objets demandés (la division des hôpitaux

tout ce que l'on pouvait et devait déjà penser de la noblesse de son caractère et de la distinction de son esprit.

loge maison Charost, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 30).

Armée de Saint-Domingue, au quartier général  
du Cap, an X de la République française.

LE GÉNÉRAL EN CHEF AU GÉNÉRAL DAVOUST, COMMANDANT  
L'INFANTERIE DE LA GARDE DES CONSULS.

L'adjudant commandant Beaupré, mon oncle, se rend en France, mon cher général, pour prendre les eaux de Barèges, à la suite d'une blessure à la jambe qu'il a reçue à mes côtés à l'attaque de la Crête à Pierrot.

Je vous prie de le présenter au premier Consul comme un des braves de l'armée de Saint-Domingue, et de demander qu'il soit employé en France d'une manière agréable.

LECLERC.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

Armée de Saint-Domingue, au quartier général  
du Cap, an X de la République française.

Mon cher Davoust, je ne reçois presque aucune lettre de vous ; je n'en ai eu encore que trois depuis que je suis à Saint-Domingue. Ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis. J'ai beaucoup d'affaires ici, et cependant je trouve moyen de vous écrire. Vous trouverez quelques journaux de Saint-Domingue qui vous feront connaître que je m'occupe de débrouiller le chaos de Saint-Domingue.

L'arrivée de Toussaint en France aura dû faire plaisir. La colonie est très-tranquille ici, et sous deux mois j'espère qu'il n'y aura plus rien à craindre sur sa possession absolue pour la France. Ceux qui se sont égayés sur mon compte, lors de mon départ, doivent présentement avoir un peu changé de langage, car j'ai réussi ici plus complètement avec le peu de moyens que j'avais, que je ne pouvais l'espérer raisonnablement.

La maladie fait ici des progrès affreux ; j'ai déjà perdu quatre de mes aides-de-camp : les généraux Debelle, Hardy (*nom illisible*), Clément, Dampierre ; les adjudants-commandants Cravey, Idard, Perrin ; le chef de bataillon du génie Antoine ; plusieurs chefs de corps ; nombre d'officiers, de soldats et d'employés. C'était à cette époque que Toussaint et les autres m'attendaient, mais je ne leur ai pas permis d'attendre.

On me laisse ici sans argent, sans effets d'hôpitaux ; je n'ai rien reçu, depuis mon arrivée à Saint-Domingue, que des farines ; rien de ce que vous m'avez promis n'est arrivé. Pressez pour qu'on m'envoie de l'argent de suite, et des habits, et des fournitures d'hôpitaux. Je renvoie le général Desfourneaux en France ; je ne puis me plaindre de lui personnellement : il m'est attaché, mais il est mal vu dans le pays, et il est si inepte qu'il ne peut rendre aucun service. Je vous prie de rendre compte de mes motifs au premier Consul, en le priant de ne pas mal le traiter, car il lui est très-attaché ; si je ne lui écris pas ma façon de penser sur son compte, c'est qu'il est le parent de Bourrienne, qui verrait ma lettre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Qui sait si cette inimitié, que le général Leclerc voulait détourner de lui, n'est pas retombée sur son beau-frère, fidèle et discret exécuteur de ses instructions ?

Je vous embrasse comme je vous aime, ainsi que votre Aimée. Je compte aller vous rejoindre au printemps ; je demande un successeur au Consul. Qui désigne-t-on ? Marquez-le moi.

Tout à vous.

Votre affectionné frère,

LECLERC.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

Armée de Saint-Domingue, au quartier général du Cap, le 5 vendémiaire an XI de la République française.

LE GÉNÉRAL EN CHEF.

La position n'est pas bonne, mon cher d'Avoust ; mon armée entière est morte ou mourante. Tous les jours on vient tirer à mes oreilles, au Cap, et je ne puis que repousser les coquins et rester sur une défensive pénible.

Les hommes que je combats sont braves et fanatisés. L'arrêté du général Richepance, qui rétablit l'esclavage à la Guadeloupe, les a tous insurgés ; ils se font tuer plutôt que de se soumettre, et ils me tuent ceux que la maladie a épargnés.

Ce que j'ai fait n'est rien en comparaison de ce qui me reste à faire. Cependant, si dans les premiers jours de nivôse je reçois 12,000 hommes d'un seul transport, alors je pourrai reconquérir la colonie.

Vous trouverez ci-jointe une lettre du ministre de la Marine. Je dis mon opinion au premier consul sur cette extravagance. Je ne serai pas fâché que, si elle n'est pas connue à Paris, vous la communiquiez à quelques généraux de terre. Je marque au premier consul que, s'il ne l'improve pas, aucun général de terre ne peut plus accepter le commandement d'aucune expédition.

Adieu, mon cher d'Avoust ; plaignez-moi : depuis mon départ de France, je suis constamment à la brèche ; que dis-je ! félicitez-moi d'être à même de donner au premier consul de grandes marques de dévouement, et d'être à même de justifier sa confiance.

Je vous embrasse, ainsi que ma chère sœur. Je serai avec plaisir le parrain de votre fils. Qu'il porte le nom de mon respectable père. Si c'est un homme, qu'il suive sa trace, et il n'aura jamais une seule action à se reprocher.

Faites-moi le plaisir d'introduire le général Boudet près du premier consul<sup>1</sup>.

Si, comme je le pense, mon cher d'Avoust, le premier consul ordonne de suite le départ des troupes que je demande, faites votre possible pour qu'un officier-

<sup>1</sup> Nous donnons dans l'appendice, lettre C, quelques curieuses lettres du général Leclerc au premier consul et au ministre de la marine. Certaines similitudes de situation entre les généraux Leclerc et Davout nous ayant frappée, nous avons pensé qu'il serait intéressant de donner aux lecteurs la possibilité de faire les observations que nous avons été amenée à faire en explorant les curieux papiers tombés entre nos mains.

Les deux beaux-frères pensaient juste : l'un en écrivant : « Si Saint-Domingue est rendu à la France, la Guadeloupe reviendra d'elle-même » ; l'autre en conseillant la reconstitution d'une Pologne forte et indépendante pour maintenir l'équilibre de l'Europe. Tous deux, hélas ! ont prêché dans le désert !

général soit chargé de presser cet armement ; tâchez que ce soit vous qui en soyez chargé ; que les généraux Régnier et Belliard soient envoyés avec les troupes.

Si cet armement est abandonné à la marine, jamais les troupes n'arriveront à temps.

Adieu, je vous embrasse.

LECLERC.

LES

ANNÉES DE JEUNESSE



LES

## ANNÉES DE JEUNESSE

---

La jeunesse du maréchal Davout a été studieuse. Nous avons entre les mains deux gros volumes d'analyses tracées de cette énergique écriture qui a peu changé.

Visiblement, de tout ce qu'il lit, voit, entend, l'intelligent travailleur veut se souvenir ; il est curieux de toutes choses, parce que celui qui a secrètement conscience de sa valeur sait que de toutes choses il aura à se servir. Épris de justice, le futur Maréchal, qui se fera tant aimer de tout son entourage intime, écrit :

La Baumelle se trompe sur la signification du mot *serviteur*. Selon lui ce mot signifie domestique, valet ; oui, mais il signifie aussi *attaché*.

Cependant le jeune officier appuie de préférence sur les traits individuels qui le touchent ou le frappent, et les faits historiques qui se rapportent à son métier de soldat.

Ainsi, dans le premier volume, nous lisons :

Un Anglais nommé le comte de Pétersbourg prit Barcelone, sauva la ville du pillage, empêcha que la duchesse de Popoli ne fût déshonorée par les soldats anglais, et, ayant tout apaisé, retourne à cette même porte (par où il entra) et signe la capitulation (1705)<sup>1</sup>.

Page 16 :

Condé, avec de la cavalerie, entoura et attaqua la phalange des Espagnols, jusque-là invincible ; à peine victorieux, il arrêta le carnage.

Page 17 :

A la bataille de Lens, gagnée par Enghien, il dit à ses soldats ces seules paroles avant la bataille : « Amis ! souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nördlingen. » Il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine. *Turenne contribua beaucoup à cette victoire qui pouvait l'humilier : peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi son émule.*

Il nous semble que non-seulement tout le caractère, toute l'âme de Davout se racontent dans ces lignes, mais encore la bataille d'Auerstædt elle-même.

L'histoire, à quelques nuances, à quelques noms près, est une éternelle redite. Pourquoi, après la

<sup>1</sup> A Hambourg, en 1813, le maréchal Davout entra par l'Elbe et traversait la ville à pied, pour éviter le désordre.

retraite de Russie, Napoléon, moins juste que le roi d'Espagne envers Condé lors de la bataille d'Arras, ne sut-il pas dire à Davout, qui, lui aussi, avait protégé la retraite, ce que ce prince écrivit au grand vaincu :

J'ai su que tout était perdu et que vous avez tout conservé.....

au lieu de le tenir dans une sorte d'exil?... Que de choses eussent été différentes peut-être !

Page 21, à propos de la bataille de Hochstet, Davout appuie « *sur ce que peut la fortune dans les combats* ».

Ce mot nous rappelle une parole touchante de modestie du Maréchal, au sujet de l'envieux duc de Raguse, qui devait se venger de ses constantes défaites en lançant son venin contre un illustre camarade *qui ne fut jamais vaincu*. En causant de Marmont avec un de ses aides-de-camp, Davout appuyait sur sa grande science stratégique : — « Et cependant, lui répondit son interlocuteur, il a toujours été battu, tandis que vous ne l'avez jamais été ! » — « Le duc de Raguse était plus savant que moi, mais j'étais plus heureux », répondit simplement le prince d'Eckmühl.

Cette préoccupation de la fortune dans les choses de ce monde se retrouve dans toute la correspondance du Maréchal, et nous la rencontrons déjà

dans ses notes de jeunesse, à propos de la défaite navale de Tourville, due à un changement de vent :

Tant il est vrai que, s'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune.

Dans cette même page 26, Davout dit, en parlant de la marine relevée par Louis XIV, qu'elle retomba bientôt :

Ainsi que tant d'autres choses éclatantes, qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant.

Page 28, Davout exalte le maréchal de Belle-Isle :

*Presque le seul officier qui établit la discipline militaire.*

Pages 34 et 35, à propos de l'invention *des bombes* par un Français de génie, connu sous le nom du « petit Renaud », nous trouvons cette réflexion au sujet des désastres des bombardements de Dieppe, Calais, Dunkerque, par les Anglais :

Ainsi l'invention retomba sur les inventeurs.

Tout retient cette pensée active, depuis la question de la conception immaculée de la Vierge Marie, agitée au xvi<sup>e</sup> siècle, jusqu'au semblant de religion de Charles II d'Angleterre, jusqu'aux larmes ver-

sées par le grand Condé à la première représentation de *Cinna*, en écoutant cette belle parole :

Je suis *maître* de moi comme de l'univers.

Louis Davout note tout ce qui vaut d'être retenu, et se révèle par ses cahiers de notes autant que par ses lettres : c'est bien la même âme qui parle !

En quelques mots, Davout trahit sa sympathique admiration pour Charles XII, condamne Christine pour le meurtre de Monaldeschi à perdre son renom de philosophe, applaudit le connétable de Lesdiguières de s'être fait catholique comme unique réponse aux calvinistes qui lui offraient le généralat de leurs armées.

Page 50, Louis Davout dit :

*La Confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croyant pouvoir faire des crimes qu'on croit expier.*

Cette phrase vaut tout un traité. Le jeune officier était déjà avare de mots, comme le Maréchal ; il jetait une note que son esprit devait développer, mais il prend des indications sur toutes choses, et parfois laisse tomber comme au hasard une réflexion profonde ; ainsi, par exemple :

Si quelque chose justifie ceux qui croient à une fatalité à laquelle rien ne peut soustraire, c'est cette suite

continuelle de malheurs qui a persécuté la maison de Stuart pendant plus de trois cents ans.

De l'incendie de Londres, en 1665, Davout absout les catholiques, et dit avec beaucoup d'esprit du système de Law :

Il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, mais la nation en devint bientôt plus commerçante. *Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguissent le courage.*

De Leibnitz il écrit :

Ce sage philosophe naquit à Leipsick et mourut à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes : c'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe.

La langue française est ainsi jugée :

Elle est devenue la langue de toute l'Europe, car elle est, de toutes les langues, celle qui exprime avec le plus de facilité et de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens, et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

Il devise ensuite de :

La comédie qui ne trouve qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits.

Page suivante, il parle du prix d'un canon tout

monté, puis encore de d'Oseri, Irlandais de naissance, justement flétri *d'avoir eu la lâcheté de se rendre.*

A propos de Descartes, nous soulignons cette remarquable parole :

*Au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner : il fut grand géomètre, mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve.*

Les questions religieuses, historiques, militaires, la poésie, la littérature, tout arrête cette pensée éprise de science, cet esprit logique et chercheur. Louis Davout admire passionnément Gustave-Adolphe ; on le trouve partial pour le duc de Guise, « *qui sut aborder à Naples, seul, dans une barque, et défendre la ville sans autre secours que son courage.* »

Les mots spirituels sont cités ; la conversation animée de M<sup>me</sup> Henriette, « soutenue en elle par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat », est fort applaudie.

En parlant de Jacques II, Louis Davout, dont la vie entière devait dénoter autant de passion pour l'honneur que de mépris pour l'amour-propre, dit cependant de cette passion dans ses années de jeunesse :

Les maximes de François, duc de La Rochefoucauld, ont pour objet une grande vérité, savoir : « *L'amour-propre est le mobile de tout.* »

Sur la musique française, nous avons trouvé ce jugement singulièrement fin et juste à la date où il fut porté :

La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation.....

La musique elle-même retient cette pensée, qui appuie cependant sur les *sièges de ville* et les *batailles*, comme il est dans la nature de l'homme de s'attarder aux choses qui ont rapport à son métier.

De nombreuses notes sont consacrées au duc de Marlborough et à sa femme :

Turenne avait deviné le futur génie de celui que l'on appelait dans l'armée : « le bel Anglais », et, en effet, *lui et sa femme étaient les deux plus belles personnes de leur temps.*

Le prince d'Eckmühl et sa femme ne pourraient-ils point, eux aussi, être comptés *parmi les plus belles personnes de leur temps ?...*

Le jeune Davout applaudit à la résolution du duc d'Orléans, régent du royaume, de demander à être mis en prison et jugé à propos de la mort des enfants royaux. Lui aussi, un jour, devait demander, sans pouvoir les obtenir, des juges à la Restauration, qui l'accusait (en ceci favorable, hélas ! aux rancunes

haineuses de l'ennemi !) d'avoir rendu le nom français odieux par ses cruautés !

Le jeune officier s'était beaucoup occupé de la Prusse, et s'écrie à propos de Frédéric II :

*Quand le faible résiste au fort sept années et dans un pays tout ouvert, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune ; c'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes et à la supériorité du caractère.*

En explorant pieusement les curieux livres de notes qui contiennent tant de choses accumulées au hasard de ses lectures, je comprenais mieux que jamais la passion du Maréchal pour Montaigne.

A propos du grand de Ruyter, plus connu, *d'abord*, comme armateur que comme général, Louis Davout dit :

*Quiconque a le génie de son art et du commandement, passe bien vite et sans effort du petit au grand.*

A propos des pouvoirs absolus donnés aux régents, nous lisons :

*L'autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse ; mais l'autorité partagée l'est encore davantage.*

Après avoir noté cent traits de la vie de Turenne, de Villars et de Vendôme, nous le trouvons tranchant la question du Masque de Fer, en dépit des allégations de Voltaire :

C'était, pensons-nous, le duc de Vermandois, qu'on fit

passer pour mort, mais que ses vicieuses inclinations portèrent le Roi à enfermer.

A 216 pages de notes historiques en succèdent 54 consacrées à la poésie, aux différents poètes, aux styles divers ; Louis Davout note ou copie. Nous indiquons parmi les transcriptions ces lignes de Voltaire :

*Un écrivain qui pendant sa vie ne sera point protégé par son prince, qui ne sera dans aucun poste, qui ne tiendra à aucun parti, qui ne se fera valoir par aucune cabale, n'aura probablement de réputation qu'après sa mort.*

Le lecteur choisit ce qui répond à sa pensée intime, et ce passage devait plaire à l'homme qui a le moins couru après le succès.

Nous avons aimé à rencontrer ces mots, tracés de la main du Maréchal, car ils sont son *opinion* :

*Molière n'a pas assurément prétendu, en attaquant les femmes savantes, se moquer de la science et de l'esprit; il n'en a blâmé que l'abus et l'affectation, ainsi que dans son Tartuffe il a diffamé l'hypocrisie et non pas la vertu.*

Maintenant, voici une opinion de philosophe :

L'opéra est un spectacle aussi barbare que magnifique, où les yeux et les oreilles sont plus satisfaits que l'esprit.

Plus bas, ces deux lignes :

La poésie est plus naturelle aux hommes qu'on ne pense.

Notre opinion personnelle est que la page d'autrui, *qui nous retentit dans le cœur*, est presque plus la vraie traduction de notre pensée que celle-là même que nous cherchons à en donner. - Voilà pourquoi nous ressentons un singulier plaisir à étudier les passages copiés par la plume du grand soldat, que nous avons résolu, non pas *de raconter*, mais *de montrer*.

Nous continuons les citations :

C'est souvent la manière singulière de dire des choses communes, c'est l'art d'embellir par la diction ce que pensent et ce que sentent tous les hommes qui fait les grands poètes.

Nombre d'extraits suivent ce titre de page :

*Recueil des sentiments qui m'ont le plus touché dans les tragédies de Voltaire.*

#### ALZIRE

Ne cache point tes pleurs, cesse de t'en défendre,  
C'est de l'humanité la marque la plus tendre.

Ne vous repentez point d'un amour légitime,  
Mais sachez le régler. Tout excès mène au crime.

Des Dieux que nous servons connais la différence :  
Les liens t'ont commandé le meurtre et la vengeance,  
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,  
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

## ZAÏRE

Je vais donner une heure aux soins de mon empire,  
Et le reste du jour sera tout à Zaïre.

Seigneur, il est bien dur pour un cœur magnanime  
D'attendre des secours de ceux qu'on mésestime. <sup>1</sup>  
*Leurs refus sont affreux, leurs bienfaits font rougir,  
Songez à Lusignan, songez à le servir* <sup>1</sup>

## ŒDIPE

Je l'ai trop combattu... Cependant, chère Égine,  
Quoi que fasse un grand cœur où la vertu domine,  
On ne se cache point ces secrets mouvements,  
De la nature en nous indomptables enfants :  
Dans les replis de l'âme ils viennent nous surprendre,  
Ces feux qu'on croit éteints renaissent de leur cendre,  
Et la vertu sévère en de si durs combats  
Résiste aux passions et ne les détruit pas.

*Mais c'est trop me défendre et trop m'humilier,  
La vertu s'avilit à se justifier* <sup>2</sup>.

Des biens que m'a ravis la colère céleste,  
Ma gloire, mon honneur est le seul qui me reste.

Fortement appuyé sur des oracles vains,  
Un pontife est souvent terrible aux souverains <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pourquoi cette ligne est-elle soulignée?

<sup>2</sup> Il nous semble que la vie du Maréchal à Thorn, à Paris, est racontée par ces deux vers!

<sup>3</sup> Le grand et saint captif de Fontainebleau, en ne s'appuyant que sur son droit, a su justifier cette parole.

## MÉROPE

Le vil intérêt, cet arbitre du sort,  
Vend toujours le plus faible aux crimes du plus fort.

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.  
Qui sert bien son país n'a pas besoin d'aïeux.

## BRUTUS

Je connais trop les grands, dans le malheur amis,  
Ingrats dans la fortune, et bientôt ennemis!

Mais le cœur d'un soldat doit dompter la mollesse,  
Et l'amour n'est puissant que par notre faiblesse.

Mais il vaut mieux qu'un roi sur le trône remis  
Commande à des sujets malheureux et soumis,  
Que d'avoir à dompter, au sein de l'abondance,  
D'un peuple trop heureux l'indocile arrogance.

## LA MORT DE CÉSAR

Je ne veux point de toi demander des serments,  
De la foi des humains sacrés et saints garants;  
Ta promesse suffit, et je la crois plus pure  
Que les autels des Dieux, entourés du parjure.

Ne me conseille point de me faire haïr ;  
Je sais combattre, vaincre, et ne sais point punir.

Ne craignons rien du peuple, il semble encor douter ;  
Mais, si l'idole tombe, il va la détester.

Un vrai républicain n'a pour père et pour fils  
Que la vertu, les Dieux, les lois et son pays.

Nations de héros, vainqueurs de l'univers,  
Vive la liberté, ma main brise vos fers.

Ces cahiers ne sont pas datés, mais nous avons la conviction qu'ils doivent être attribués à l'époque où le jeune officier sentait les effluves de l'ère nouvelle se répandre dans l'air, et il était certainement imbu de ses lectures quand il écrivait à la municipalité de l'Yonne les lettres que nous trouverons plus loin.

Une division de ce cahier traite d'Agnès Sorel, longuement des ducs de Bourgogne. Nous noterons cette remarque sur Charles le Téméraire :

Il s'offensait d'une remontrance comme d'une contradiction et n'aimait de la justice que la sévérité.

Jeanne Hachette reçoit un applaudissement; les onze défenseurs survivants de Bouchain, « *exécutés sans égard à une valeur si rare et digne d'un meilleur sort* », arrachent à Louis Davout un cri de pitié. Vient un blâme rapide, énergique, à propos de la bataille d'Azincourt, livrée quand les Anglais découragés voulaient la paix :

*Nous les forçâmes à combattre à notre perte.*

Il y a, en effet, un immense danger à exaspérer des êtres réduits au désespoir, donc résolus à vaincre ou à mourir. Savoir s'arrêter dans le succès est un

rare mérite, l'histoire le prouve, et l'instinct politique du jeune écrivain le devine.

Les extraits de ce cahier, après nous avoir raconté l'histoire d'Angleterre, se complaisent aux batailles, rapidement discutées, puis s'attardent à copier quelques lignes dont la vérité frappe un esprit spontanément philosophique :

*Les contemporains ne sont pas les meilleurs historiens, par la raison qu'ils n'écrivent que des mémoires et que d'ailleurs ils ignorent les ressorts cachés des faits qu'ils rapportent.*

Les mémoires, en effet, sont composés pour satisfaire les haines ou les amours aveugles, ressentis par l'écrivain.

Page 20, III<sup>e</sup> livre :

Le caractère des hommes ne doit jamais être supposé fixe, car leur vie n'est qu'un tissu de contradictions, et, plus on les approfondit, moins on ose les définir.

Après avoir lu la longue série des lettres du Maréchal, j'oserai le démentir ! De sa jeunesse à sa mort, on le trouve *un* et le *même*.

« L'honneur est déjà flétri lorsqu'il a besoin d'être réparé », transcrit, à dix-huit ans et d'une main ferme, celui dont l'honneur a pu être calomnié, mais n'a point à être réparé !

Les héroïnes arrêtent cette plume rapide qui

blâme Louis XI d'avoir osé offrir vingt écus d'or à l'héroïne qui avait sauvé Saint-Lô.

L'utilité des parlements, « qui savaient résister avec beaucoup de liberté au roi, quand il s'agissait du bien de l'État », est judicieusement constatée. Le parlement devait approuver les cessions de territoire :

*Les royaumes ne se transportent pas d'une puissance à l'autre sans l'aveu des peuples, car les sujets ne sont pas des esclaves dont on puisse faire un commerce.*

La tyrannie porte dans ses flancs cruels la liberté.

Méditez cette pensée éternelle, politiques funestes qui aspirez à une coupable grandeur !

Un énorme second volume d'extraits, visiblement précédé d'un premier cahier qui nous manque, commence à l'an 987, désigné comme inaugurant la 19<sup>e</sup> époque. Les règnes des empereurs de Constantinople sont nettement analysés. Un mot de louange nous montre Théodora régnant soixante-quinze ans, « à faire croire qu'elle était dans la force de l'âge ».

Ces récits rapides n'oublient rien : la première horloge, sous Hugues, œuvre de Gerbert, 996 ; divorces ; royaumes d'Arles, de Bourgogne ; en quelques mots, tout est raconté avec une netteté surprenante, qui prouve que tout l'enchevêtrement de ces temps difficiles avait été pénétré par

un esprit amoureux de clarté et résolu à comprendre.

Page 15 de ce second volume, se lit un jugement sévère sur la chevalerie ignorante et superstitieuse ; cependant, les chevaliers « *bons, braves, humains* », trouvent grâce. L'ignorance produisant la superstition, les jugements de Dieu donnant raison aux plus adroits et aux plus forts, l'ambition terrestre du clergé, sont condamnés en quelques mots. Le seul règne sur lequel le futur Maréchal appuie est celui de son patron, celui de saint Louis :

*Ce roi, le modèle de tous, joignait une vertu sans tache à l'art de régner.*

Il le montre protégeant le peuple, courbant les grands vassaux ; puis il se promène au travers de l'Europe, racontant, jugeant, cueillant un fait, une découverte, un bon mot, d'un esprit sûr et pressé d'arriver au but, sans rien négliger cependant de digne de remarque sur la route.

Charles V et Du Guesclin charment visiblement Louis Davout, qui dit du roi :

Ce prince fut grand en tout : nul n'a fait autant de conquêtes, quoiqu'il n'ait jamais tiré l'épée. Il rétablit la marine et fut le fondateur de la Bibliothèque du Roi, qui n'était rien avant lui.

Pas un mot de Jeanne d'Arc dans ses notes sur Charles VII? Cela est d'autant plus singulier que Louis Davout n'oublie pour ainsi dire aucun des faits de ce règne, si petit soit-il. Comment donc ne pas même nommer la Pucelle d'Orléans? Comment l'homme passionné pour son pays, et qui ne néglige jamais de vanter un acte féminin digne de remarque, passe-t-il sous silence la libératrice de sa chère France? Ne serait-ce pas là le tort de quelque fatal flétrisseur?

Ce qui ressort des abondantes remarques de Louis Davout, c'est l'horreur de l'injustice et de la tyrannie, par conséquent l'amour d'un gouvernement fort, intelligent, protecteur du droit de tous. Son dévouement, son culte pour l'Empereur était la suite de ces dispositions d'un esprit ennemi du désordre.

Page 95 :

Cependant plusieurs villes d'Italie s'enrichissaient par le commerce, et les légats des papes l'apportaient en France (le commerce). Ce luxe et cette politesse (qui sous le nom d'atticisme et d'urbanité avaient été la cause de la ruine de la Grèce et de Rome), introduits en France sous le nom de politesse et d'élégance, causèrent l'heureuse révolution qui amena des gouvernements tranquilles. Les âmes féroces qui n'avaient pas pu plier sous le joug des lois, cédèrent à la mollesse. Cette élégance était encore bien grossière, puisqu'elle n'existait que parmi les chevaliers, et on sait quels hommes c'était dans la réalité.

Les Arabes sont exaltés à cause de leur goût pour les arts et les sciences, et les efforts de Charlemagne pour dissiper les ténèbres intellectuelles qui enveloppaient ses États touchent plus le jeune philosophe que toutes ses conquêtes.

Albert le Grand, Bacon, saint Thomas d'Aquin, disciple d'Albert le Grand, saint Bonaventure, le subtil Jean Scot, sont nommés. Puis vient un petit traité sur la scolastique et sur les difficultés qu'il y avait à enseigner sans livres, sans méthode.

Page 103, voici quelques paroles remarquables dans leur rapidité :

*Les Romains surtout voulaient être libres, mais ils n'avaient pas de mœurs : aussi passaient-ils sans cesse de la servitude à la liberté.*

En deux cents lignes le système de gouvernement de Venise est merveilleusement expliqué et discuté : la *netteté* est, dès sa jeunesse, la marque de l'esprit du maréchal Davout.

Page 109 :

L'histoire de Florence intéresse parce qu'on y voit un peuple rempli de grandes qualités ; ami des arts, chérissant la liberté, luttant contre les abus et les défauts du siècle pour la conserver.

La floraison subite du commerce occupe cet esprit méditatif :

Il n'y a pas eu d'évènement aussi intéressant pour l'espèce humaine en général, et pour les peuples de l'Europe en particulier, que le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance et la découverte du Nouveau-Monde.

Suivent de longues considérations sur l'influence du luxe oriental, sur le fléau de la puissance des Juifs, provenant de ce que la paresse et l'incurie des peuples leur avait abandonné le commerce et tous les trafics d'argent.

Le portrait de Louis XI est tracé de main de maître :

Cruel avec ses sujets, perfide avec ses voisins, il eut tous les vices d'une âme lâche et féroce. Imprudent, fourbe et sanguinaire, il montra quelque esprit et peu de vertus. Il craignait le mérite et la naissance dans les hommes d'État, afin de pouvoir aisément les sacrifier quand ils commençaient à devenir puissants..... Jaloux de son autorité, il n'eut jamais d'autre conseil que lui-même. Il releva la dignité du trône, tandis que ses vices auraient dû le déshonorer.

Charles VIII, brave et bon, érigea le grand conseil en cour souveraine. Ayant épousé Anne de Bretagne, il eut honte de se laisser conduire par une femme, voulut s'en gouverner par lui-même : ce fut l'époque de ses sottises.

Cet hommage rendu à la bonne influence d'une honnête femme nous plaît à constater.

Louis XII est blâmé de son esprit de conquête par le jugement que voici :

Il diminua les impôts et mérita le nom de *Père du peuple*; il l'eût bien mieux mérité, s'il n'eût sacrifié tant de sujets à ses projets sur l'Italie.

François I<sup>er</sup>, jeune, bien fait, rempli d'esprit et de grâce, né avec une belle âme et un cœur noble et généreux, flatté parce qu'il était sur le trône, crut n'avoir qu'à se montrer pour conquérir l'Italie.....

Que de choses en peu de mots, et que ces portraits sont magistralement dessinés !

Après s'être promené en Europe, Louis Davout revient à François I<sup>er</sup>. Le caractère chevaleresque de ce roi lui plaît, et il s'écrie en racontant sa mort :

Il ne lui manqua que du bonheur pour être le premier prince de son temps, mais le malheur ne fit que dévoiler la grandeur de son âme. Nous avons déjà parlé, au commencement de son histoire, de ses qualités personnelles : il rendit la cour de France brillante, en y attirant les femmes ; il fut le père des lettres et du bon goût, et partagea avec Léon X la gloire d'avoir recueilli les débris échappés aux ravages de la Grèce.

Pages 155 et 156, nous trouvons l'exposé le plus net, que nous ayons lu, de la conduite de Luther, de l'établissement du schisme.... Avec plus de sage adresse, ce grand évènement, fatal à l'Europe plus

encore qu'à la religion, pouvait être évité. L'exposé des doctrines de Luther, de ce qu'il niait et de ce qu'il admettait, page 160, est d'une étonnante clarté : en dix lignes, tout ce qu'il faut en savoir est dit.

Passant] rapidement de l'Italie au Danemark, Louis Davout salue la Sémiramis du Nord, Marguerite, l'héroïque fille de Waldemar, qui avait su réunir les trois royaumes sous son seul sceptre, avec une courtoisie à laquelle il ne manque jamais quand il s'agit d'un règne de femme. Nous voyons ensuite Gustave Wasa échapper aux meurtres commandés par Christian, qu'il combattit dans la suite pour venger son peuple, son père, sa mère et ses sœurs.

L'Inde et la race indienne retiennent un certain temps cet esprit avide de l'inconnu. Les lois, les coutumes relatives aux sacrifices des femmes condamnées à se brûler sur le bûcher de leur époux mort sont déplorées avec une pitié sincère :

Les Indiens sont doux, faibles et humains ; ils ont peu de passions, mais ils sont tout à celle de l'amour. La chaleur du climat et le peu de force de leur caractère les y entraînent naturellement. *Ils ont de plus l'avarice, passion des corps faibles et des petites âmes.*

Cette définition nous semble admirable et d'une vérité absolue. L'avarice est, en général, la passion de la vieillesse de par la faiblesse que l'âge apporte.

A propos de l'art indien, nous signalons une réelle injustice qui était la faute de l'époque. Louis Davout se plaît en ces lointains pays, les explore avec les Portugais ; s'attarde à décrire les arbres, les productions diverses ; puis exalte le grand Albuquerque, mort en 1515 et regretté même des Indiens, à cause de sa justice. Toute grandeur morale captive le jeune méditatif, qui avait certainement le secret instinct d'un avenir dont il se sentait l'étoffe.

Notons cette parole à propos de la décroissance de l'influence portugaise dans l'Inde :

Les passions nobles firent place au luxe et aux jouissances qui ne manquent jamais d'énerver les forces du corps et les vertus de l'âme.

Vient une curieuse discussion sur la Chine : le *monde nouveau*, — puisqu'on continue à l'appeler ainsi, — a d'étranges séductions pour le jeune Bourguignon.

Nous citerons encore cette parole à propos des Portugais :

Le fanatisme de la religion, qui leur avait tant agrandi l'âme, ne produisait plus en eux que de l'atrocité. Ils ne se faisaient aucun scrupule de tromper, de piller, d'asservir les idolâtres.

Ce n'est en effet point ainsi qu'on peut faire aimer

la religion. Un instant, don Juan de Castro arrête le mal, mais il meurt et « *les Portugais retombèrent plus bas que jamais* ».

La page 184, consacrée à Christophe Colomb, inspire toute la sympathie ressentie par le jeune et studieux officier pour ce grand homme, qui sut échapper aux colères de la mer et de son équipage, et oser dire : « Camarades, si la terre ne paraît dans trois jours, je me livre à votre vengeance ! »

Saint-Domingue, les conquêtes espagnoles retiennent la plume de Louis Davout ; on sent qu'il rêve de ces pays lointains, et son âme, son cœur, sont avec les vaincus, avec les pauvres indigènes que l'on a fait méchants en les torturant. Ah ! qu'il a dû souvent souffrir, le vaillant soldat, sachant faire son dur métier, tout en gardant ce même cœur dont il plaignait Colomb, non pas d'avoir eu à subir les injustices de sa souveraine, mais d'avoir été la cause des atroces souffrances des indigènes :

On donnait à chaque Espagnol un champ, auquel étaient attachées plusieurs familles américaines, que ces cruels despotes faisaient succomber sous le travail et sous les coups. Mais ce tableau est trop hideux pour en soutenir plus longtemps la vue ; la race de ces victimes de l'avarice et de la cruauté n'est plus !

Montézuma, faible et traître après avoir été grand, Cortès faisant alliance avec les vaillants ennemis de

ce prince, après les avoir battus, s'emparant de Montézuma, puis se retournant pour combattre Narvaes, envoyé par Vélasquez pour le remplacer, et qu'il écrase afin de garder le commandement, espérant, par force et par adresse, s'emparer de Mexico et du pays, sont tour à tour racontés :

*Cortès ne jouit pas longtemps des brillants succès qu'il avait achetés en se souillant du sang de tant d'innocents; la jalousie soupçonneuse de la cour d'Espagne le décida à rentrer dans la classe des simples particuliers.*

Cette phrase, tracée par le futur Maréchal, dit beaucoup de choses. D'abord, elle affirme que, volontairement, il n'a jamais répandu de sang inutile; puis elle nous affermit dans la croyance que le plus heureux temps de sa vie a été celui où il a vécu pour ses affections et pour lui-même, loin des jalousies, si jamais un homme d'une réelle valeur peut éviter les envieux.

La conduite de Pizarro est justement flétrie : trahisons, crimes mêlés à la religion, ont à jamais souillé l'Espagne, qui paie encore les haines et les malédictions accumulées par les crimes de ses lieutenants. Triste histoire que celle de ces conquérants se combattant, se massacrant entre eux ! Hélas ! que durent penser les indigènes de tels maîtres ? Au Chili, ils se montrèrent plus infâmes encore. La plume de Louis Davout, tout en retraçant

ces drames avec une sorte de passion, les flagelle durement.

La conduite des Jésuites au Brésil est exaltée par le futur Maréchal :

Courageux et humains, ils réconcilient les indigènes avec cette Europe que les conquérants portugais leur avaient appris à haïr.

Les factions des Guise, le règne d'Henri IV occupent plusieurs pages. La statue d'Henri de Navarre, envoyée par Cosme II, grand-duc de Toscane, érigée en 1614, sur le pont Neuf, n'est pas oubliée, non plus que les adroites manœuvres de Richelieu. J'ai été frappée, enfin, de l'admiration que le jeune Davout témoigne pour les qualités de Louis XIII :

*Il faut avouer que si ce prince n'était pas capable de prendre une résolution par lui-même, son courage secondait au besoin l'activité du cardinal.*

M. Cousin, tant vanté pour avoir su rendre justice au roi Louis, avait été devancé dans ses jugements par un jeune sous-lieutenant : il est vrai que ce sous-lieutenant était appelé à jouer un grand rôle, moins considérable cependant que celui qui revenait à ses facultés diverses : exalté comme militaire, le Maréchal Davout est peu connu comme penseur et comme politique. Cet esprit lucide, logique, fin et déterminé, s'il avait pu se faire écouter, eût

évité beaucoup de fautes à Napoléon et de malheurs à la France.

Le portrait de Louis XIII nous paraît bon à transcrire :

Ce prince était un peu sauvage, et n'eut des favoris et des maîtresses que pour leur faire partager sa solitude. Il était froid et circonspect ; ses vues étaient droites, son esprit sage et éclairé ; *il n'imaginait<sup>1</sup> pas, mais il jugeait bien, et son ministre ne le gouverna qu'en le persuadant.* Il était tout aussi vaillant que Henri IV, mais d'une valeur sans chaleur et sans éclat. Il naquit dans le temps qui lui était propre : plus tôt, il eût été trop faible ; plus tard, trop réservé ; il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV et prépara les merveilles du siècle de Louis XIV.

J'ai lu, enfin, avec une joie profonde, le jugement de mon père sur Marie Stuart.

La jeune reine Marie Stuart, remplie de grâce, de beauté et d'esprit, excitait vivement la jalousie d'Élisabeth qui, avec le génie d'un homme, avait toutes les petites qualités d'une femme. Marie cependant, seule au milieu d'un peuple féroce et d'une noblesse turbulente, ne pouvait se passer du secours de la reine d'Angleterre ; elle lui fit donc faire à plusieurs reprises des propositions qu'Élisabeth éluda toujours. La position de ces deux princesses était bien différente : *tandis que Marie, entraînée par une suite d'événements funestes, n'a*

<sup>1</sup> Ce mot est expressif, *trouvé*, et toute cette phrase digne de La Bruyère.

*rien à se reprocher et s'attend chaque jour à de nouveaux malheurs, tout réussit à la reine Élisabeth.*

Cet éloge nous a été doux à recueillir. Darnley est jugé avec mépris. Rizzio est proclamé « *par l'âme au-dessus de son état* ». L'indignation de Marie est comprise, excusée, mais non pas son mariage avec Bothwell, qui la perd aux yeux qui l'admiraient, comme aux yeux de son peuple. Elle est jugée coupable de la mort du triste Darnley, et les splendeurs du règne de sa rivale sont constatées, sans oublier que la captive *la fait trembler du fond de sa prison.*

J'ai cueilli enfin avec amour la phrase que voici :

*Cette princesse, éclairée par ses malheurs, n'avait plus que des vertus. Les sentiments criminels qui avaient agi sur sa jeunesse avaient disparu d'une âme où ils étaient étrangers.*

Quelle haute indulgence, quelle science de l'âme humaine éclatent en ce jugement ! Le récit qui vient ensuite est beau, vivant :

Toute l'Europe s'intéressait au sort de Marie. Élisabeth résolut donc la mort de cette malheureuse princesse, mais elle essaya de sauver en même temps sa propre réputation. Elle ordonna qu'on lui fit son procès, et lorsque, après un examen aussi rigoureux qu'injuste, on l'eut condamnée, elle se plaignit de la précipitation qu'on y avait mise. Après des feintes aussi ridicules que peu trompeuses, elle fit décapiter

sa malheureuse sœur. Marie apprit sa condamnation et souffrit son supplice avec toute la fermeté de la vertu. Elle ne laissa pas échapper une larme, une plainte, tandis que tout gémissait autour d'elle. Élisabeth joua la douleur et l'étonnement, mais n'en imposa à personne.

Il nous semble qu'il y a plus de puissante émotion dans ces lignes que dans beaucoup de pages pompeuses et vantées.

A propos du règne de Jacques I<sup>er</sup>, nous trouvons un mot d'une grande profondeur :

Ce n'est pas que la conduite de ce prince fût tyrannique, il gouverna avec bien plus de modération que ses prédécesseurs, mais il disait tout haut : *Je suis absolu*, et les peuples lui répondaient : *Vous ne l'êtes pas*. Une pareille dispute produisit des guerres civiles et des révolutions terribles.

Charles I<sup>er</sup> est jugé avec une juste bienveillance, et sa fin ainsi racontée :

Les Écossais, ces barbares, le vendirent au Parlement d'Angleterre; toute la nation frémit du coup qui trancha les jours de ce malheureux prince, et chacun se reprocha de ne l'avoir pas suivi ou d'avoir eu part aux troubles.

La guerre de Trente-Ans, la figure héroïque de Gustave-Adolphe, sont également retracées d'une façon saisissante. Les grands guerriers sont bien

véritablement et naturellement écrivains, ainsi que le prétendait mon vieil ami le baron Baude ; mais nous ne pouvons transcrire quinze ou seize cents pages. Nous nous bornerons à citer les phrases qui nous semblent personnelles, pittoresques et de nature à donner l'idée de l'âme et de l'esprit de notre cher héros. En parlant de la guerre de Trente-Ans, il dit :

Ainsi les armées se répandaient par toute l'Allemagne et se poussaient comme des vagues.

Sur Philippe II, il y a un mot terrible :

*Les peuples avaient juré de plutôt mourir que de se laisser dominer par un tyran qui gouvernait en inquisiteur et aux yeux duquel l'humanité était une hérésie.....* L'homme qui inspirait l'inquisition (le cardinal de Granvelle) portait nécessairement les esprits vers le luthéranisme, ils l'embrassèrent donc à l'envi et ils le défendirent avec fanatisme ; voilà les fruits des persécutions inconsidérées.

Louis Davout vante Marguerite, le parti modéré qu'elle prit en dépit des excitations de Berlemont, qui lui conseillait de ne se point mettre en peine de ces gueux ameutés. Ce propos injurieux donna un nom à cette ligue, « et un nom est quelque chose quand il rappelle une offense ».

Marguerite, ne pouvant empêcher le mal, se retire, et Ferdinand de Tolède est flétri par le jeune

Davout, de manière à nous remettre en mémoire cette grande parole du Maréchal, répondant de Hambourg à un ordre terrible de l'Empereur :

*Jamais Votre Majesté ne fera de moi un duc d'Albe.*

De Philippe II, vaincu en Flandre, sur les côtes d'Angleterre, d'où sa flotte l'*invincible* fut repoussée « par les vents, les flots et les Anglais », il dit :

Depuis la ruine de sa flotte, sa puissance fut toujours en s'affaiblissant; il ne parut plus conserver de force que pour épuiser ses ennemis en s'épuisant lui-même. En un mot, il faisait le malheur de l'Europe sans en tirer aucun avantage..... On l'a vanté comme un grand politique qui remuait toute l'Europe du fond de son cabinet, c'est à tort qu'on lui fait cet honneur : il n'a été qu'un esprit faux, brouillon, et une âme cruelle.

Ce jugement, qui pourra être controversé sans doute, nous plaît infiniment : il est d'une âme généreuse, éprise de la liberté et de la grandeur morale, de haïr, jusqu'à méconnaître ses qualités de souverain, le pâle tyran qui n'a en somme rien fondé de durable, et qui a rougi de sang son propre pays et l'Europe entière.

De l'Espagne, passant à l'Italie, à la papauté, aux querelles religieuses, aux origines du jansénisme, à la clôture du *concile de Trente*, Louis Davout s'approprie, pour ainsi dire, l'histoire du monde, en

imprègne son intelligence ; et, en lisant ce gros volume de parchemin, j'ai souvent répété le mot que m'a un jour dit le baron Baude :

Votre père était un grand écrivain, jamais un mot inutile dans ses lettres. Il ne dit que ce qu'il veut dire, et il le dit clairement de façon à être compris de tous. Turenne est le seul homme de guerre qui ait été un pauvre écrivain.

Pénétré de cette idée, le baron préparait un travail auquel s'intéressait doublement mon cœur et mon esprit, et qui devait porter ce titre : « *De la nécessité des études littéraires pour faire les grands militaires* », quand la mort l'a surpris. En lisant ces rapides extraits de l'histoire universelle, plus clairs, s'ils sont moins éloquents, que ceux de Bossuet, je pensais que celui qui les retiendrait entièrement saurait admirablement l'histoire, et la saurait de façon à se servir de l'expérience du passé, et à en utiliser la philosophie.

Louis Davout a une sympathie évidente pour la nation hollandaise, que la dureté de l'Espagne força à se frayer une voie commerciale propre. Son exposé de la formation de la Compagnie des Indes, seul, m'en a fait nettement comprendre la puissance. En racontant les campagnes maritimes de cette vaillante nation, le futur Maréchal dit :

Souvent les Hollandais furent battus, mais leur mar-

che lente, sage et mesurée, les faisait profiter de leurs défaites mêmes.

Les constants succès de Davout à la guerre ont procédé de cette volonté de profiter de toute circonstance, bonne ou mauvaise, sans se tracer à l'avance un plan dans lequel on se tient enfermé comme dans une forteresse assiégée, et dont on ne sait plus comment sortir si on aperçoit quelque trouble chez l'ennemi.

Il nous est impossible de ne pas constater le plaisir avec lequel Louis Davout s'arrête à l'histoire des colonies, quand il la rencontre intervenant dans l'histoire de l'Europe. Son cœur est toujours du parti des indigènes, donc des vaincus. Il salue Las Casas avec respect, et, pages 269 et 270, il se complait à décrire « le cacaoyer, ses belles feuilles, sa coque... » Les lointains pays et leurs productions ont pour lui une attraction particulière. Un secret instinct lui disait peut-être que *l'avenir est là*. Il s'inquiète de la crue et de la décroissance de l'Orénoque, et termine par ces mots :

On peut espérer qu'un jour ces vastes contrées sortiront de l'oubli où elles ont été si longtemps plongées..... Les bons traitements dont on s'est enfin avisé pour adoucir les sauvages en font tous les jours des prosélytes du christianisme et de la vie sociale.

Partout où l'élève des Bénédictins d'Auxerre

rencontre des religieux (sauf les dominicains espagnols des cruels temps de la conquête!), il leur rend hommage.

Le quinquina, le climat de Quito, les tremblements de terre du Pérou, de Lima, sont décrits :

Lima, déjà ébranlée par onze tremblements de terre, fut, en 1746, entièrement abîmée par le douzième. Tout fut renversé, plus de mille personnes y périrent, le reste presque généralement mutilé. Callas, qui sert de port à Lima, fut aussi bouleversé, les vaisseaux qui étaient dans ce port périrent et l'Océan irrité vint bientôt l'assaillir avec ses vagues impétueuses : tout ce qui avait échappé aux secousses précédentes devint donc sa proie.

Il nous semble que, si le digne major de Royal Champagne reprochait à son beau neveu de trop lire Rousseau, il n'aurait pu nier qu'il n'eût profité de cette étude. Ses descriptions de la nature sont vivantes, et le récit des bâtisses nouvelles en bois et en osier, qui lient aux fondations les murs de cannes à sucre, de façon à ce que les maisons plient sans être renversées, permettrait d'en bâtir de semblables, aussi bien qu'un plan d'architecte.

Nous ne résisterons pas à copier en partie les pages 275 et 276. Elles traitent du Chili et du Paraguay :

Il y avait près d'un siècle que l'on dévastait l'Amérique quand les jésuites y portèrent cette infatigable

activité qui les avait fait si singulièrement remarquer dès leur origine : ils s'enfoncèrent dans les forêts et, à force de patience et de douceur, parvinrent à civiliser grand nombre de peuples. Cependant, avec des succès différents, aucune des sociétés qu'ils parvinrent à former n'égalait la gloire et l'éclat de celle du Paraguay. Les jésuites avaient sagement commencé par former des hommes avant de former des chrétiens. Ils avaient partagé les terres entre les habitants accoutumés au travail ; en un mot, cette province était un modèle de législation. A l'exemple des Incas, les missionnaires avaient établi le gouvernement théocratique, mais avec un avantage que n'avaient pas les Incas, c'était la pénitence. Le coupable venait en confession avouer sa faute au magistrat, et, loin de dissimuler sa faute, son repentir la lui faisait aggraver : plus la peine était publique, plus la conscience du pénitent était tranquille. La plus parfaite égalité était la base de cette intéressante société.....

Et, plus loin :

La prospérité dont jouissait le Brésil excita la cupidité des Français. Ils y formèrent plusieurs établissements, *mais leur légèreté ne leur permit pas d'en attendre les fruits.*

Hélas ! cette phrase est toujours vraie, et celle que voici plus encore :

Les Français, les Danois, les Hollandais, avec lesquels nous allons descendre dans les îles, y seront-ils moins féroces, ou leur conduite atroce nous démon-

trera-t-elle de nouveau que les hommes civilisés, une fois affranchis des lois, sont plus méchants que l'homme sauvage ?

A coup sûr, nous pouvons répondre *qui !* Les Espagnols ont trouvé les indigènes doux et confiants ; ce sont les avidités de jouissances, les tentations de la paresse, qui rendent l'homme prétendu civilisé plus cruel que le tigre. Suit une description des Antilles, des fruits, des essences de bois tout à fait traitée en poète.

Les Français, toujours nerveux et peu calculateurs, s'emparent de Campêche en 1685, le jour de la Saint-Louis :

Voulant célébrer la fête de leur roi, ils brûlèrent pour un million de bois de campêche en son honneur.

Le climat de l'Égypte, ses ressources, sa culture, sont discutés par celui qui devait, peu d'années plus tard, aller inscrire un nom déjà glorieux dans l'île de Philæ.

Le Maroc, la *république* d'Alger, sont racontés rapidement, mais sans rien omettre.

Page 297, nous voyons que les peuples de l'Afrique occidentale « méprisent souverainement la connaissance du passé ». Ce mot me fait songer *au progrès*, rêvé par un des chefs de la Commune ; son rêve était « *d'anéantir toutes les bibliothèques, afin que*

*nul n'ait plus à se tourmenter de ces sottises qu'on appelle l'histoire* ». Le progrès est donc de revenir à l'état d'abrutissement nègre ?

Page 298 :

Les hommes passent leur vie dans une oisiveté dont ils ne sortent que pour chasser ou pêcher, tandis que leurs malheureuses compagnes supportent toutes les fatigues de la culture et du ménage.

Plus tard, nous verrons le Maréchal, fidèle à cette indignation contre les travaux imposés à la femme, écrire à son intendant, aux fournisseurs de sa maison, afin d'éviter la fatigue d'une lettre à son Aimée !

Le commerce des esclaves révolte le cœur et l'esprit de justice du jeune soldat, séduit par les idées nouvelles, par ses lectures bouillantes, par l'atmosphère enivrante des temps d'orage, mais tellement épris, cependant, d'ordre et de gouvernement, qu'à propos des lois éludées pour arriver à se procurer des esclaves, il observe que « la corruption, contre son cours ordinaire, a passé des particuliers aux souverains, ce qui amène les guerres injustes ». Les comptoirs, les ports de commerce, occupent fort celui qui se sentait appelé à devoir commander. Le sort des nègres pèse à cette âme généreuse qui écrit ces mots pleins de vérité :

On aime à dire en Amérique que les Africains sont

des brutes incapables de vertu ni de reconnaissance ; mille traits frappants d'attachement et d'héroïsme même témoignent contre cette opinion inventée pour tranquilliser les consciences troublées des bourreaux de nègres. Cependant il est juste de dire que plusieurs colons améliorent le sort de leurs esclaves, ils y trouvent un avantage réel dans la fidélité et le soin avec lesquels ils sont servis.

Nous passons les récits des duretés qui engendrent fatalement de terribles représailles... La hauteur anglaise se refuse à les traiter de semblables ; l'indolence espagnole en fait des compagnons :

Le Français, plus sensible, améliore presque partout leur sort, et les traite du moins comme des créatures intelligentes.

La culture du coton, celle du café, celle de la canne à sucre, sont étudiées et décrites. Les qualités et les défauts des créoles sont expliqués par le climat, l'éducation. Cet esprit curieux est ramené par l'histoire en pleine Europe, à Paris, en proie à la guerre civile, et, à propos de Condé, nous trouvons cette juste parole :

Cet homme si grand à la tête des armées était peu fait pour les intrigues. Il donna dans tous les pièges que lui tendit le cardinal, et il fut joué comme un enfant.

En parlant des ministres de Louis XIV, Louis Davout dit :

Colbert, trop grand pour flatter, eut aussi moins de part à l'amitié du roi.

A ses dépens le Maréchal devait savoir un jour ce qu'il en coûte pour avoir raison et pour oser dire la vérité. Cette histoire de Louis XIV, rapide, nette, indique toutes les fautes commises pour avoir voulu trop conquérir. Éternelle histoire ! il détache de lui ses alliés :

La France eut cependant toujours des succès, l'habileté de ses généraux l'emporta sur le nombre des ennemis.

On peut reculer l'heure du châtiement, mais on ne lui échappe pas.

Louis Davout a l'art des portraits. Écoutez encore celui-ci :

Le cardinal de Retz mourut en 1679. Il passa sa vie à cabaler sans avoir jamais de but réel, il aima l'intrigue pour l'intrigue. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans sa vieillesse, il devint doux et paisible comme si ses premières démarches n'avaient été qu'un libertinage d'esprit, qu'une fougue de jeunesse dont on se corrige avec l'âge.

Toujours du côté de la nature et de la noblesse

morale, à propos des désastres de la France, des duretés de l'ennemi, Davout dit :

Ils portèrent l'atrocité jusqu'à vouloir exiger de Louis qu'il fit la guerre à son petit-fils le roi d'Espagne. Ils ne savaient pas que leurs injustices, en mettant Louis à la portée de développer les vertus de sa grande âme, lui donneraient des ressources inconnues. En effet, quoiqu'il sacrifîât tout pour la paix, il ne voulut jamais consentir à rien de honteux.

A propos de l'histoire d'Angleterre, les détails curieux sont notés aussi bien que les gros évènements, les hésitations de Charles II, ses torts et son charme, son goût anti-anglais pour la France, entretenu par sa sœur Henriette, ses cinq favoris — Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, Lauderdale — faisant appeler son ministère *Cabal* par la réunion et la succession des cinq initiales de leurs noms, tout est dit en peu de mots, et les querelles du roi avec le Parlement et les Communes ressemblent à bien d'autres querelles plus modernes.

De la reine Christine de Suède, Davout dit :

Bientôt elle se livra à tous les caprices qui ne peuvent manquer de troubler la tête d'une femme qui n'a que de ce que l'on appelle : *Esprit*.

Christine, en effet, par sa conduite, a fait tort à l'esprit ; cependant, de l'avis même de son juge,

elle n'était pas la première venue, mais bien « *une femme extraordinaire* : il lui manqua un frein ».

L'histoire de Pierre le Grand est racontée avec une simplicité puissante. La fatale influence de sa sœur Sophie sur l'éducation du frère qu'elle voulait éloigner du trône au profit de Jean, est démontrée par le récit. Sans phrases philosophiques, Louis Davout nous montre les bons instincts du Romanoff, luttant contre ses passions, se liant avec le Suisse Lefort pour apprendre de lui l'art de guerroyer, puis de régner. A propos de la révolte des Strélitz vaincus par ses généraux, et dont il fit mettre plus de deux mille à mort, coupant lui-même quatre-vingts têtes, le futur Maréchal dit :

Quand on emploie de tels moyens pour civiliser les peuples, il faut qu'ils soient encore bien loin de pouvoir être policés et qu'on ait bien besoin de se policer soi-même.

Le labyrinthe compliqué du gouvernement polonais est exploré d'un pas ferme et rendu clair pour tout esprit. Cette étude devait un jour servir au Maréchal <sup>1</sup>

Les discussions religieuses, la querelle des bénédictins et des chanoines réguliers, les premiers déclarant que *l'Imitation* est de Jean Gerson, les

<sup>1</sup> Le général Zaluski rend, sur ce point, amplement justice au gouverneur de Varsovie.

seconds de Thomas à Kempis, sont indiquées en traits clairs et rapides. A propos de la discussion de Fénelon et de Bossuet et du livre de l'évêque de Cambrai, Louis Davout conclut par ces mots :

*Le Pape le condamna, et M. de Fénelon fut, assez sage pour se rétracter.*

On sent que le jeune penseur avait été initié aux affaires religieuses par la belle et intelligente grand'mère dont le souvenir lui était resté si cher.

Du Portugal, nous voici revenu à la Hollande voyageuse, commerçante, et nous trouvons une longue page consacrée à dépeindre le giroffier, « avec ses longues feuilles lisses qui rappellent celles du laurier ; son tronc, peu élevé, partagé en plusieurs branches, et qui se couvrent en mars de feuilles et de fleurs », scrupuleusement et scientifiquement décrites. Le muscadier a aussi sa page, et sa description est faite avec un amour qui nous charme non moins que l'indignation excitée par l'égoïsme des Hollandais de 1660, qui détruisaient les dons de Dieu qu'ils ne pouvaient exploiter, afin de monopoliser le commerce des épices. Le camphre, propre à dissiper les tumeurs et à suspendre les progrès de l'inflammation, a son long chapitre : le meilleur vient de Sumatra, et nous nous arrêtons, page 387, à Sumatra. On sent que le cœur vibrant du jeune soldat chérit tout ce qui peut diminuer la souff-

france et voudrait en répandre l'usage. Les colonies ont un attrait particulier pour l'imagination du futur Maréchal. Quel parti n'aurait-il pas su tirer de l'Algérie, si elle avait été conquise de son vivant !

En discutant les causes de la prospérité des Hollandais à Batavia, quoiqu'ils se soient montrés d'abord égoïstes, durs et cruels, Louis Davout trouve cette sympathique parole :

Lorsque la Compagnie se vit à la tête d'établissements solides, elle eut la sagesse de songer à étendre son commerce et non pas ses conquêtes. Le sang des Orientaux ne coula plus comme au temps où les Européens ne cherchaient qu'à se distinguer par les exploits guerriers.

Les querelles des Anglais et des Hollandais, des Compagnies orientales de ces deux nations, enfin des deux Compagnies anglaises avant leur réunion en 1702, sont analysées de main de maître. Les trois Arabes *Pétrée*, *Déserte* et *Heureuse* sont décrites, on pourrait même dire *peintes*. L'aptitude des Arabes au commerce est signalée. Cette race semble sympathique au jeune penseur, qui en trace le portrait que voici :

Les Arabes sont petits, maigres, noirs, vifs et robustes. Leur caractère est flegmatique, mais la colère qui les en fait sortir est terrible. Leur passion dominante est la jalousie, tourment des âmes ardentes et faibles. Ils sont les inventeurs de ces odieuses précau-

tions qui assurent la chasteté de leurs femmes en outrageant leur vertu..... Ceux des Arabes qui habitent des cantons où se trouvent quelques maigres pâturages, nourrissent des chevaux qui sont les meilleurs que l'on connaisse, et ils vivent avec eux comme avec des domestiques fidèles, sur le zèle desquels ils peuvent compter. Les Arabes fixés sur les bords de la mer Rouge, sur l'Océan Indien et dans l'Arabie Heureuse, sont doux, voluptueux, et ont une imagination dont la fraîcheur et les grâces ne se trouvent nulle part ailleurs.

Page 403, nous abordons en Perse, à l'île de Baharem, « où l'on pêche les perles les plus solides, si elles sont moins blanches que celles de Ceylan ». Visitons avec Louis Davout les îles, le Coromandel, Bombay, les établissements portugais, anglais, sans négliger leurs productions, leur commerce. Notons les vingt lignes consacrées à l'île Sainte-Hélène, lieu de relâche choisi par les Anglais pour faciliter leurs communications avec l'Inde :

Cette île est un amas informe de rochers et de volcans éteints..... aucuns légumes ni grains n'y peuvent réussir.....

La pensée devance les évènements et revient à cette description triste et bizarre !

Louis Davout, nous l'avons dit, est de cœur avec les peuples conquis ; il blâme la lourdeur du joug hollandais et la coupable insouciance des Anglais, uniquement occupés de leurs intérêts, et qui ne

surent pas prévoir la terrible famine qui fit périr tant d'indigènes au Bengale, si bien que le gouvernement anglais dut intervenir et établir des règlements sanitaires.

La Cochinchine ne semble pas une désirable possession au jeune officier, qui loue M. de la Bourdonnaye d'une façon qui pourrait lui être justement appliquée à lui-même :

Cet homme, dans lequel l'esprit de détail ne nuisait pas aux grandes vues du génie, prit d'abord une connaissance entière de l'île Bourbon, fonda l'empire de la France sur deux îles importantes, puis, la guerre étant près d'éclater entre la France et l'Angleterre, la Bourdonnais proposa un projet de campagne qui devait donner aux Français l'empire des mers de l'Inde. Il fut accepté et il partit avec une escadre : la défaite d'une escadre anglaise et la prise de Madras furent les premiers coups que ce grand homme porta aux ennemis de son roi, mais il fut arrêté au milieu de ses succès. Une faction puissante lui suscita Duplex pour ennemi, il fut traversé dans tous ses projets et forcé de repasser en Europe où un affreux cachot fut la récompense de ses services.

Injustices humaines, disgrâces injustes, fruits de lâches jalousies, sous tous les règnes, dans tous les temps, vous atteignez les plus nobles et les meilleurs ! Louis Davout écrivait à peu près sa future histoire en parlant de M. de la Bourdonnaye... Heureusement, les âmes hautes se soucient moins du

succès que de la joie de bien faire, et si la disgrâce les atteint moralement, c'est surtout par l'impossibilité où elle les met de continuer leur œuvre.

Dupleix, qui avait conquis une grande partie de l'Inde, disgracié à son tour, est remplacé par Lally, qui se laissa battre entièrement. Après avoir perdu les alliés et les pays conquis par son prédécesseur, il vint à Paris perdre la tête. Ce que l'on doit penser de lui est contenu dans ces mots :

*Tout le monde avait le droit d'assommer Lally, excepté le bourreau.*

Avec une joie profonde, nous trouvons le jeune Davout toujours prêt à flageller les peuples sans religion et sans lois. Il montre les Norwégiens et les Danois, disciples d'Odin, farouches, féroces, pirates, « mais le christianisme, en s'étendant dans ces contrées, changea toutes les mœurs des habitants ; on ne connaît pas depuis cette époque un seul acte de piraterie de leur part. »

La future prospérité de la Russie et de son commerce est prophétisée. Les affaires que fait la Chine avec la Corée et les Tartares, qui lui fournissent le *ginseng*, destiné à fortifier l'estomac et à épurer le sang ; les différents thés, la façon de les récolter ; les soies, la culture des vers à soie, l'arbre qui fournit le vernis, sont minutieusement, quoique rapidement, décrits. On sent que ce mot : « *Tout peut*

*servir* », est le mot même des études si diverses qui nous étonnent et nous charment.

Le goût de Louis Davout pour les plantes et les arbres exotiques est réellement extraordinaire. Le *jalap* a son tour, aussi la liane qui produit la vanille, plus la façon dont on en prépare les gousses. Ensuite, il passe à l'indigo : nous trouvons une grande page et un traité complet de cette exploitation si utile.

A propos de la Californie, nous lisons :

Si la puissance des jésuites eût duré, on peut être assuré que cette colonie serait devenue d'une grande importance.

C'est à Guayaquil que la vraie pourpre, tant prisée des anciens, a été retrouvée. Les îles de l'Amérique, Porto-Rico, Cuba, les tentatives de colonisation, les pêcheries de perles, le mancenillier, les gouverneurs, le pilote Alaminos trouvant le port de la Havane en 1735, et tirant l'île de la torpeur où elle était tombée, nous sont racontés. Le sort des colonies, l'incurie qu'on apporte à les civiliser, à en tirer ce qu'elles peuvent et doivent donner, préoccupent fort le jeune officier, dont la sûreté de coup d'œil n'est jamais en défaut. Les grandes nations européennes, pour être sincèrement prospères et tranquilles, ont besoin d'annexes : leur devoir est de répandre la lumière, la civilisation, le

bonheur au loin ; comment ont-elles rempli ce devoir?... Les fautes commises à la Guyane, à Saint-Louis, sont démontrées et déplorées par un génie réellement organisateur, et ceci dès avant la Révolution, car le jeune officier parle de la cour de Versailles, de ses efforts tardifs, mais heureux, pour organiser Saint-Domingue. On le voit se plaire à compter les produits, à noter les progrès de cette colonie.

Louis Davout s'occupe beaucoup aussi des îles anglaises, des causes de leur prospérité et des esclaves réfugiés dans la montagne, toujours menaçants, et qui pourront un jour se venger sur les Anglais de leurs malheurs. Puis il retourne en arrière pour raconter la prise de possession du Canada, les luttes contre les Iroquois, la paix, l'harmonie amenant la prospérité jusqu'à ce que les Anglais vinssent susciter de nouveaux troubles. Mais laissons parler l'écrivain :

Ce ne fut que vers la fin de Louis XIV que, par une suite de malheurs, il fut forcé de céder aux Anglais la baie d'Hudson, l'Acadie et Terre-Neuve, trois provinces qui faisaient partie du vaste pays connu sous le nom glorieux de *Nouvelle-France*.

A propos de la Louisiane, du coup funeste que lui porta la révocation de l'édit de Nantes, qui priva

la France des cultivateurs de tabac, nous trouvons ces mots :

Tel était l'état des choses lorsque la cour de Versailles, par une convention secrète, céda la Louisiane à l'Espagne, sans examiner si elle avait le droit de donner ainsi une colonie composée de citoyens libres et qui, jusqu'alors, avaient employé leurs facultés pour le bien de leur ingrate patrie. La désolation fut générale dans la colonie ; mais, après bien des répugnances, il fallut céder.

On sent bouillonner l'esprit nouveau dans cette phrase. Le futur Maréchal sentait que les nations ne sont pas la chose<sup>1</sup> des rois, mais bien des forces aveugles, qui doivent être dirigées par une volonté intelligente, ferme et douce tout ensemble, qu'elle se nomme royauté ou république, vers la paix et la prospérité — morale autant que matérielle.

Avec quelle passion attristée Louis Davout peint la lutte terrible des Canadiens français, aidés par la haine des sauvages pour le nom anglais, avant de se décider à abandonner cette colonie !.. Le noble Montcalm<sup>2</sup> succombe. Une poignée de Français, réfugiée

<sup>1</sup> Nous allions presque dire *l'objet* des rois, ce mot étant particulièrement propre au Maréchal à toutes les époques de sa vie. On le retrouve dans ses lettres aussi bien que dans ses cahiers d'étude, et non sans dessein, je le crois, cet esprit naturellement philosophique goûtant le mot qui lui semblait, par un certain côté, plus expressif que tout autre.

<sup>2</sup> Par une Edmée de Sainte-Maure, mariée en 1598 à un d'Avout,

à Montréal, ose tenter de reprendre Québec. Un court moment elle put croire au succès; mais, de nouveaux renforts arrivant sans cesse aux Anglais, il fallut se retirer.

Une phrase à propos de l'émigration des Anglais à la Virginie, en 1692, expliquerait seule comment Louis Davout, de républicain enthousiaste devint si dévoué à Napoléon :

Les querelles de religion qui baignèrent l'Angleterre dans des flots de sang, peuplèrent bientôt cette contrée de tous les malheureux qui tenaient à leur manière de penser et ne pouvaient se résoudre à voir les scènes atroces qu'offrait alors leur pays (p. 489).

On comprend les prédilections de Louis Davout pour les colons en l'écoutant parler de leur amour pour la France, qui les fit appeler Français neutres, parce que l'Angleterre, pour les garder en Acadie, dut consentir à ce que jamais ils ne portassent les armes contre leur pays. Hélas ! les Anglais punirent plus tard ce culte persistant en les jetant sur d'autres terres nouvelles et bien anglaises, « où ils périrent plutôt de chagrin que de misère », nous dit douloureusement un ennemi patriotique de l'Angleterre.

Un certain amour pour les quakers et Guillaume

il y a eu alliance entre les Sainte-Maure, puis les Montcalm, et la famille du Maréchal.

Penn, leur fondateur épris de l'humanité, émane de ces pages. Les ports sont tous sondés, les produits notés et discutés, et les causes de la rupture des colonies américaines avec l'Angleterre, merveilleusement expliquées en trois petites pages. Comment l'Amérique a-t-elle pu autant oublier qu'elle a dû son salut et le traité de 1783, qui assura son indépendance, à la France ?

---

Sous ce titre : *Des Révolutions des lettres dans le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle*, Louis Davout discute la manie de science qui faisait négliger la langue maternelle pour s'adonner au grec et au latin, tandis qu'il est surtout bon de les étudier pour en importer les beautés dans son propre idiome. Les Italiens donnent l'impulsion. Le bon sens porte Louis Davout au travers du dédale d'erreurs où tombaient les meilleurs esprits en voulant en combattre d'autres.

La philosophie était trop peu avancée pour étudier la nature dans la nature elle-même ; elle l'étudia donc dans les auteurs grecs, et, comme de raison, donna dans tous les pièges où ils étaient tombés. Gassendi est exalté, sauf un léger blâme. Descartes fait un pas vers la vérité ; le scepticisme, né de la raillerie des systèmes absurdes, est juste-

ment flétri en quelques mots ; l'observation<sup>•</sup> est recommandée comme la patiente mère de toutes les vraies découvertes. L'astronomie moderne, née en Allemagne dans le xv<sup>e</sup> siècle, est saluée avec amour et respect par Louis Davout. On devine, à la façon dont il parle de Copernic, né à Thorn en 1473, du Danois Brahé, de Castelli, de tant d'autres, que cette noble science lui est entre toutes sympathique ; mais, en esprit essentiellement pratique, le futur Maréchal déduit les conséquences utiles de cette suprême science, destinée à faire progresser la géographie : on pressent l'amoureux de ses cartes, *seuls objets regrettés* lors de la retraite de Russie ! Nous copions encore une phrase :

*Quand on considère les progrès des sciences depuis Copernic, il semble qu'on voie l'univers se former peu à peu.*

Les progrès des belles-lettres sont constatés, ainsi que ceux de la science politique, ignorée nécessairement des anciens, qui ne reconnaissaient d'autres lois que celles de la force et du succès :

Un peuple accoutumé à voir tout plier sous la force de ses armes ne peut guère acquérir de pareilles lumières.

*L'Esprit des lois* semble plaire particulièrement à Louis Davout, la vraie métaphysique, pour lui,

étant celle « *qui, par l'analyse, remontait des natures particulières aux questions les plus abstraites par le chemin le plus direct et le plus court* ». Bacon, qui a cependant un côté bien rêveur, excite chez lui un véritable enthousiasme ; « c'est surtout dans l'Essai sur l'entendement humain..... » Qu'allait dire notre chercheur, notre amoureux de la science et surtout de la lumière?... Quel évènement a fait, à ce mot-là même, tomber la plume de ses mains?... L'absence de dates est un tort réel de cet esprit si curieux, si intéressant, et elle a rendu notre tâche infiniment difficile.

---

Les « *Remarques sur les gouvernements modernes* » sont vraiment remarquables. La nécessité d'obéir à la loi pour les magistrats, et d'obéir à la loi et aux magistrats pour les citoyens, est admirablement démontrée ; de la bonté, de la sagesse des lois dépend le bonheur des peuples. Nous allons citer quelques passages :

Les États ne doivent pas se proposer un autre bonheur que celui auquel ils sont appelés par la nature. — Que nous offre, en effet, l'histoire des plus puissants États ruinés par les conquêtes et s'écroulant accablés sous le poids de leur domination ? Voilà les

seules règles certaines de la politique, le reste n'est en général qu'un *charlatanage*.

Ce mot nous plaît, et une habitude de l'esprit de Louis Davout est de fabriquer bravement le mot dont il a besoin pour traduire sa pensée.

Un parallèle entre les gouvernements de la France et de la Russie est tout à l'avantage de notre pays, où le pouvoir du maître est tempéré par la puissance des parlements :

En outre, le czar est le chef de son église, le clergé de France est libre et indépendant pour les choses spirituelles. En France, la noblesse forme un corps à part, respecté et encore fier de ses anciennes prérogatives, au lieu qu'en Russie le czar est seul et tout rampe presque au même degré au-dessous de lui.

Les Suisses ont toutes les sympathies du jeune officier :

La simplicité de leur gouvernement est admirable, et toute la machine est mue par un bien petit nombre de ressorts. Leur pauvreté aisée, leurs mœurs réglées et l'absence de nos malheureuses passions sont la cause de cette union : bonheur qui périrait promptement, si l'amour des richesses ou l'ambition pénétraient dans cette retraite sacrée de la vertu et de l'innocence.

Remarquons que ces lignes ont été tracées à la fin du siècle dernier.

Le gouvernement de la Pologne, partagé entre des nobles indépendants et un roi sans autre frein que les avidités de ses nobles, arrête longtemps la pensée de Louis Davout :

Les dissensions particulières dont la Pologne est tout occupée l'ont forcée à en passer par où toutes les autres nations ont voulu, et rendue étrangère au reste de l'Europe. En croyant avoir une puissance législative, la Pologne n'en a aucune..... Le comble du malheur pour cette nation est d'avoir donné à son anarchie une sorte de stabilité que rien ne peut déranger. Les autres nations n'ont à craindre que l'explosion des passions pour être renversées, au lieu que le gouvernement polonais est fondé sur l'effervescence continue de ses passions et n'a que l'empire de la raison à redouter.

La malheureuse destinée de la Pologne ressort comme une nécessité fatale de ce tableau, et, quand Louis Davout devint Maréchal et gouverneur de la Pologne, peu de nobles surent comprendre qu'il souhaitait la régénérer.

A propos du système de terreur sous lequel se courbait Venise, nous lisons cette belle parole :

Il semble que Venise, qui maintenant est bien affermie, devrait songer à se gouverner plutôt en élevant l'âme de ses citoyens qu'en la consternant.

Le gouvernement d'Allemagne est rapidement

analysé et peu goûté, par cela même qu'il ne profite pas de son état de confédération pour éviter les guerres. Charles V n'est pas le héros de notre héros, qui montre au contraire de la sympathie pour Guillaume I<sup>er</sup>, prince d'Orange ; cependant il blâme la complication des rouages du gouvernement hollandais.

En deux pages, l'histoire d'Angleterre est élucidée ; le réveil de l'esprit de liberté individuelle, cependant toujours et d'abord soumise à la loi, plaît au cœur généreux du jeune officier, qui trouve ici un mot heureux :

Les Anglais connurent enfin leurs droits..... Ils formèrent une constitution la plus approchante possible de leur grande Charte. Enfin, en 1624, le Parlement passa un bill par lequel il était permis à tout citoyen de faire tout ce qu'il voudrait, pourvu qu'il ne nuisît à personne..... On voit que la base du gouvernement anglais est l'équilibre entre le roi, la Chambre haute et les communes. Mais qui peut assurer que cet heureux équilibre subsistera ? Il ne faut qu'un roi adroit et entreprenant pour ramener tout au même chaos dont on est sorti avec tant de peine. Il semble qu'il eût fallu mettre le Roi dans l'impossibilité de rien tenter pour son agrandissement ; mais le moyen en était bien difficile à saisir.

Ces mots indiquent l'amour inspiré par le plus sage des gouvernements à un esprit essentiellement juste ; les discours du Maréchal à la Chambre des

pairs ne seront que le développement de ces paroles de sa jeunesse.

La Suède le retient longtemps à son tour :

Elle vient d'établir de nos jours le gouvernement le plus digne d'éloges.

« *Le grand Gustave* » arrache une parole d'admiration et d'amour à un cœur naturellement épris de toute grandeur, et qui goûte un gouvernement « où le nom de roi fait tout et sa personne rien ». Le roi choisit entre des candidats déjà discutés et choisis ; la diète est assemblée tous les trois ans, et met un frein à la puissance extrême. Ici nous tenons à citer encore :

Il ne faut pas croire que toutes ces institutions soient l'ouvrage des grands hommes qui donnèrent une forme libre au gouvernement après la mort de Charles XII ; mais, une fois les bonnes mœurs établies sur une base solide, la sagesse doit nécessairement présider à tous les règlements.

Malgré tant d'avantages, on ne peut pas dire que le gouvernement de Suède soit à l'abri de tous reproches : entre autres, on reproche aux diètes de changer trop souvent les lois et de donner au gouvernement un caractère d'instabilité bien contraire aux progrès qu'il pourrait faire.

Que de sagesse et d'esprit politique dans cette dernière phrase ! Bouleverser ne sera jamais amé-

liorer : c'est transformer, élever, perfectionner qu'il faudrait vouloir ; mais il est plus facile de tout jeter à bas, sans comprendre qu'agir ainsi est se vouer à l'œuvre de Pénélope, qui jamais ne s'achevait !

Cet intéressant cahier de parchemin blanc est terminé par une rapide revue de l'état présent de tous les États du monde, et cette revue prouve que ces pages appartiennent à la première jeunesse du Maréchal, puisque nous lisons ces mots :

Louis XVI : Guerre pour l'indépendance de l'Amérique, désordre de nos finances, assemblée de notables, discussions avec les parlements, faible appui donné aux patriotes de Hollande. Restitution des établissements français dans les Indes orientales et affranchissement de Dunkerque par la paix de Paris. Travaux de Cherbourg.

PRUSSE. — Frédéric-Guillaume, son intervention artificieuse et décisive dans les affaires d'Hollande.

MALTE. — Emmanuel de Rohan de Polduc, grand-maître.....

A propos de l'Espagne, justice est rendue à Charles III et aux efforts faits par lui pour la réforme de l'éducation et des mœurs des Espagnols.

Des premiers souffles de la tempête révolutionnaire, rien encore ! Ce monde ancien qui nous semble si loin était alors le *temps présent* ; il marchait sans trop penser au bouleversement qui l'atten-

dait, et celui qui écrivait ces détails sur une société croulante, était mon propre père !... Que le temps est court, rapide, puisqu'il y a presque un siècle que ce cahier est écrit, et que dix-sept siècles, c'est-à-dire environ dix-sept longues vies humaines, séparaient seules l'écrivain de l'ère du Christ<sup>1</sup> !

## LOUIS DAVOUT

COMMANDANT DU 3<sup>e</sup> BATAILLON DES GARDES NATIONALES  
DE L'YONNE

A tout âge, partout, toujours, l'esprit de justice et d'ordre, inné en lui, a fait de Louis Davout l'ennemi de tous les excès, à quelque camp qu'ils appartenissent.

En 1790, officier à Royal-Champagne, il protesta en faveur de trente-six cavaliers du régiment iniquement renvoyés dans leurs foyers, pour cause d'opinion, par des officiers plus fidèles à la royauté qu'habiles à la faire aimer. Peu de temps après cet

<sup>1</sup> Les pensées, aussi bien que les faits, ont leur logique ; les extraits des lectures de Louis Davout, que nous venons de transcrire, nous semblent le trait d'union qui relie le jeune officier de Royal-Champagne, victime d'une regrettable injustice, au chef de bataillon des volontaires de l'Yonne.

incident, Louis Davout fut enlevé d'Hesdin la nuit, et jeté dans la citadelle d'Arras.

Le danger de le voir tomber victime de cette maladroite crise de réaction paraissait tel, que le commandant de la citadelle, touché de sa jeunesse, des larmes de sa mère accourue près de lui, et sachant qu'il avait obéi non-seulement aux plus nobles sentiments, mais à la loi du devoir en agissant comme il l'avait fait, se disposait à faire évader son prisonnier, quand on apprit que, de par un décret de l'Assemblée, Louis Davout était libre<sup>1</sup>.

La liberté sans jugement ne suffisant point à l'instinct d'honneur du vaillant officier, il refusa de quitter la citadelle, et demanda à être jugé. Personne ne se présentant comme accusateur, il sortit de prison, mais en donnant sa démission, résolu qu'il était à attaquer le ministre de la guerre pour abus de pouvoir.

La Révolution avait marché tandis que le jeune lieutenant était au secret, et M. de la Tour du Pin Gouvernet, qui n'était plus ministre, se trouvait gra-

<sup>1</sup> C'est une singulière et romanesque page de la jeunesse de Louis Davout que ces deux emprisonnements qui ont failli l'un et l'autre se terminer par la mort. Arraché à la citadelle d'Arras au nom de l'Assemblée constituante, à titre de noble, il rentrait bientôt, et pour trois mois, dans les prisons de la République, où il voulut suivre sa mère. Un épicier en gros d'Auxerre, M. Maure, sauva une première fois M<sup>me</sup> Davout en répondant de son civisme, en déclarant qu'elle avait trois fils au service de l'État; plus tard le 9 thermidor rendit enfin la liberté au fils et à la mère.

vement menacé. Dès lors, Louis Davout, profondément attristé de l'aveuglement des uns, de l'implacable hainé des autres, se retira chez sa mère, en Bourgogne, sans vouloir réclamer contre la mesure qui avait failli lui coûter la vie et qui brisait sa carrière.

Jusqu'en 1791 Louis Davout vécut dans la retraite, lisant et étudiant avec la passion de *savoir*, qui était l'essence même de son esprit. En interrogeant les notes prises sur ses lectures, en le voyant si particulièrement attentif à tout ce qui avait rapport aux colonies, nous ne serions point surpris que le bouillant jeune homme n'eût alors songé à aller chercher sur ces terres nouvelles une situation qui lui permit de dépenser les puissantes facultés qu'il sentait en lui. Cependant, à cette heure même, l'Assemblée constituante, à l'approche des armées étrangères qui menaçaient d'envahir la France, ayant appelé trois cent mille gardes nationaux pour défendre le territoire, Louis Davout s'enrôla dans le 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne, dont il ne tarda point à être élu commandant par ses camarades, promptement pénétrés de son ardeur militaire et de son amour pour la discipline.

Tandis que ce bataillon se trouvait de passage à Dormans, l'ancien évêque de Mende, M<sup>sr</sup> de Castellane, se sachant signalé comme ennemi de la nation et craignant de se voir arraché de la campagne où il

avait cherché un refuge, voulut fuir à l'étranger. Reconnu en traversant Dormans, il y trouva, heureusement pour lui, le jeune commandant Davout, qui sut l'arracher à la foule qui voulait l'écharper, en le réclamant comme prisonnier de l'Assemblée nationale, déclarant, les armes à la main, qu'il ne laisserait pas violer la loi. Aidé de quelques hommes de son bataillon, afin de le sauver, il conduisit M<sup>re</sup> de Castellane en prison, et, la première effervescence calmée; on put le faire partir pour Lyon, d'où il gagna la frontière.

La finesse, la promptitude de décision, faisaient partie du génie de Davout. Ce fut par un pareil acte de présence d'esprit qu'un peu plus tard il échappa à Dumouriez, dont il avait été dénoncer les plans de trahison envers la France aux députés de la Convention<sup>1</sup>. Rencontré par lui, comme il revenait au camp, et vivement interrogé, Louis Davout répondit « qu'il rentrait de Condé, où il était allé prosseur l'envoi des souliers destinés à son bataillon, qui manquait de tout : — Ah ! c'est très-bien, regagnez de suite votre poste ». Le jeune commandant, s'applaudissant d'avoir détourné les soupçons, marchait en toute tranquillité, quand il vint à rencontrer un de ses camarades que deux Autri-

<sup>1</sup> Voir à l'appendice, lettre E, une remarquable lettre de Louis Davout, que nous devons à l'obligeance de M. Faugère.

chiens conduisaient à titre de prisonnier. Il s'arrête, il l'interroge, et, comprenant le danger pressant, il lui propose de bousculer les deux soldats et de fuir avec lui vers le camp. L'officier hésite, refuse. Très-heureusement, alors, Davout part à fond de train, car Dumouriez, s'étant ravisé, le faisait poursuivre.

Rentré parmi les siens, Louis Davout raconte ce qu'il a vu et propose d'arrêter Dumouriez. La peur, l'indécision sur les moyens à employer, divisent les commandants, qui avaient cependant tous le même désir. Louis Davout, alors, se décide à marcher seul avec son bataillon. Comme il s'avancait vers Saint-Amand, apercevant le général et son état-major, il hâte le pas pour lui couper le chemin; mais laissons parler le commandant Davout. Il raconte cette poursuite avec un feu que nul ne saurait avoir : c'est à la municipalité d'Auxerre qui a bien voulu m'adresser par M. Challe, alors maire de la ville, ces précieuses pages, que je dois le bonheur de pouvoir les publier, et j'ai la conviction que ma reconnaissance sera partagée par tous ceux qui les liront.

Nous ajouterons seulement que les succès constants du commandant du 3<sup>e</sup> bataillon des gardes nationales de l'Yonne, général de brigade à titre provisoire, faillirent lui coûter la vie. Une lettre de service l'appelait à Paris, il part aussitôt, se rend

chez le ministre de la guerre, qui lui apprend que le grade de général de division et le commandement du camp de la Madeleine, sous Lille, lui sont offerts. Louis Davout, croyant ce poste au-dessus de son expérience, refuse avec sa modestie ordinaire. Dès lors, le voilà suspect. Un décret de mars 1793 recherchait les nobles qui pouvaient se trouver dans l'armée, afin de les expulser. Le commandant Davout, pour échapper à cette extrémité, donna sa démission le 27 août 1793, et cet acte fut bien près de le perdre. Sans l'influence du ministre de la guerre et du général Pille (le camarade rencontré entre deux Autrichiens), il était arrêté comme suspect. Ces messieurs obtinrent pour lui l'autorisation de se retirer à Ravières, près de sa mère. La paix de ce séjour ne devait point tarder à être troublée. Nous dirons ailleurs comment M<sup>me</sup> Davout, ayant été dénoncée et justement accusée de correspondre avec des émigrés, son fils la suivit en prison et parvint à la sauver. La jeunesse du Maréchal ressemble beaucoup à un roman d'aventures tel que l'on en faisait au siècle dernier, et nous ne croyons pas être aveuglée par l'amour filial en déclarant que peu de héros imaginaires nous semblent aussi dignes d'estime et de sympathie que ce très-véritable héros.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Dormans, ce 24 avril 1792.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prévenir que nous venons de recevoir, aujourd'hui 21, les ordres pour partir demain, et aller à Verdun, dans le département de la Meuse. Le peu de temps que nous avons pour nous disposer à notre départ m'empêche d'entrer dans de grands détails sur divers évènements qui nous sont arrivés depuis une quinzaine ; mais ils ne sont que différés, ces détails, dans la persuasion où je suis que les premiers magistrats de notre département apprendront toujours avec intérêt tout ce qui pourra se rapporter à nous, qui n'avons jamais cessé d'être vos concitoyens. Je me bornerai, messieurs, pour le moment, à vous dire que nous avons éprouvé une émeute qui a manqué être funeste à bien du monde. Voici le fait en peu de mots : Sept particuliers ont été arrêtés ; dans ces sept particuliers se trouvait M. de Castellane, ci-devant évêque de Mende, décrété d'accusation par l'Assemblée nationale. Pendant l'intervalle que le département prévenait l'Assemblée, du peuple, des soldats de troupe de ligne surtout et quelques volontaires séduits, se sont assemblés sous les fenêtres de l'auberge où étaient détenus ces sept particuliers, en criant qu'il fallait les mettre à la lanterne. Les officiers des trois compagnies se sont as-

semblés ayant les deux chefs à leur tête, et se sont bien proposé de faire face à l'orage. Cependant les cris, les menaces, les motions les plus affreuses se succédaient; des fusils étaient chargés, l'on nous couchait en joue, nous sommes demeurés fermes à notre poste, nous avons déclaré qu'il fallait commencer par nous assassiner auparavant de commettre d'autres crimes! Nous avons harangué. La municipalité ne s'était même point assemblée! Enfin, au bout de trois heures, le calme s'est rétabli. Depuis ce temps jusqu'à l'époque du départ de M. de Castellane pour Orléans, il y a eu un peu de fermentation qui, heureusement, n'a pas eu de suites, et actuellement nous sommes très-tranquilles et nous sommes très-disposés, à notre arrivée à Verdun, à faire livrer à la cour martiale les auteurs de toutes ces atrocités. Au surplus, messieurs, diverses circonstances nous font un devoir de donner toute la publicité possible à cette affaire, et comme nous sommes très-curieux de mériter votre estime, vous voudrez bien permettre que nous vous en instruisions amplement, — tous ceux des citoyens qui n'ont point crié *A la lanterne*, ainsi que les sept particuliers à qui je puis le dire, nous avons sauvé la vie, se proposent de nous rendre justice.

M. Prévost, messieurs, qui vous a envoyé ces diverses quittances avec les marchés qu'il a passés avec nous, soit pour les culottes, soit pour les sacs de distribution, est très-inquiet de n'avoir encore reçu aucune réponse à cet égard; il vous prie de vouloir bien lui faire passer, soit par le département de la Marne, soit par quelques autres moyens qu'il vous a proposés, la somme qui lui est due; son adresse est : A M. Prévost, négociant à Dormans. Veuillez, je vous en prie,

messieurs, faire droit à sa juste réclamation. Le Conseil d'administration, en passant ce marché, lui a promis de faire l'impossible pour faire accélérer ce paiement. Nous sommes actuellement sous les ordres de M. La Fayette.

J'ai l'honneur d'être avec respect, messieurs,

Louis DAVOUT.

Lieutenant-colonel en second.

A MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL EN SECOND DU 3<sup>e</sup> BATAILLON DES GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE, EN GARNISON A VERDUN, DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

26 avril 1792.

Nous avons reçu votre lettre du 21 de ce mois par laquelle vous nous prévenez que votre bataillon a reçu l'ordre de se rendre à Verdun.

Nous ne doutons pas que dans l'affaire que vous nous annoncez avoir eu lieu, à Dormans, lors de l'arrestation de M. Castellane et autres, vous n'ayez tenu, ainsi que messieurs les officiers et la plus grande partie du bataillon, une conduite honorable. Nous prenons trop d'intérêt à ce qui concerne le bataillon pour ne pas désirer de recevoir promptement les instructions plus amples que vous nous promettez sur cette affaire.

Nous écrirons incessamment, monsieur, à M. Prévost de Dormans, et nous le préviendrons qu'aussitôt que le ministre aura fait mettre à notre disposition les

fonds que nous lui avons demandés pour le supplément des effets des bataillons, nous le ferons acquitter du montant des avances qu'il a faites pour le compte du vôtre.

A MM. LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE A AUXERRE.

4 septembre 1792<sup>1</sup>.

Messieurs,

Nous avons reçu votre lettre du 29 août, quelques jours après avoir reçu celle qui était adressée à tout le bataillon, qui s'efforcera de se rendre digne de votre confiance et de votre estime. Votre lettre a prouvé au bataillon que nos administrateurs ne partageaient point l'opinion de ces Directoires qui ont trahi la cause du peuple pour en embrasser une qui est aussi vile et

<sup>1</sup> A propos de la lettre que voici, je transcrirai fidèlement quelques mots que voulut bien m'écrire M. Challe, ancien maire de la ville d'Auxerre, en m'envoyant les précieuses pages dont je suis heureuse de le remercier ici : « Parmi ces lettres, il y en a qui font allusion à la politique, mais que savait-on alors à l'armée de de la politique? on n'en connaissait que la fidélité au drapeau : l'autre côté de la politique ne parvenait aux défenseurs du pays que par les proclamations officielles qui dissimulaient les crimes et ne parlaient que d'indépendance nationale, de liberté et d'amour de la patrie. Nos braves soldats ne voyaient pas autre chose dans ce grand mot de république. »

Je suis convaincue que ces lignes sont la vérité même : sur une âme jeune et forte, on sait la puissance que possèdent les mots de liberté et de fraternité!

méprisable que les *gros et importants personnages* qui en étaient l'objet. J'observe que je ne suis ici que l'interprète du bataillon ; nous sommes donc certains, messieurs, que tous les actes de votre administration ne tendront et ne tendent qu'à la conservation de la liberté et de l'égalité. Eh bien ! messieurs, soyez sûrs que nos coups ne seront dirigés que contre les ennemis de la liberté et de l'égalité. Car voilà, et nous le savons, tout ce que nous pouvons faire pour le service de la patrie.....

Non ! citoyens, jamais vous ne verrez aucune délibération quelconque de la part de vos frères du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne, qui savent combien les délibérations de corps armés sont illicites, et en même temps attentatoires à la liberté et à l'égalité. Non, citoyens ! vous n'avez rien à redouter de pareil de la part de vos frères, qui, pendant le temps que vous prenez sous votre sauvegarde tout ce qui leur appartient, feront leurs efforts pour empêcher notre ennemi commun de mettre le pied sur notre territoire ; et le genre de succès qu'ils ont eu dans une tentative assez sérieuse qu'ils ont faite le 1<sup>er</sup> septembre contre notre camp, qui est regardé par les citoyens du département du Nord, à juste titre, comme leur plus ferme rempart, nous fait espérer que nos efforts ne seront pas vains. Voici le fait : Le 1<sup>er</sup> septembre, vers les midi, nous aperçûmes un corps de six mille hommes marcher à nous, s'arrêter à la portée du canon et nous faire une canonnade d'une centaine de coups ; plusieurs de leurs boulets sont venus rouler dans notre propre camp, et un de leurs boulets a percé une tente de nos grenadiers : on recevait ces boulets par des cris de : *Vive la nation, la liberté et l'égalité !* Ils ont voulu s'avancer pour envelopper l'avant-garde de

l'armée ; alors, nos braves et bien bons canonniers leur ont envoyé quelques boulets qui ont fait un peu plus d'effet que les leurs, qui ne nous ont tué que deux hommes et blessé quatre à cinq, tandis qu'eux ont laissé plus de quatre-vingts hommes sur la place pour une vingtaine de coups de canon qu'on leur a tirés, et ils ont eu, outre cela, deux de leurs pièces démontées. Ils ne se sont point rebutés ; ils ont fait un mouvement pour attaquer un village où était appuyée notre droite. Là, ils ne nous ont tué ni blessé personne, malgré tout le feu qu'ils ont fait pour les amorcer ; on a fait mine d'opposer une faible résistance, ils se sont avancés d'assez près ; notre canon, qui était caché, a tiré trois ou quatre coups à mitraille et leur a étendu sur le carreau plus de trois cents hommes. Ainsi, dans deux heures de temps, ils ont perdu près de quatre cents hommes, et ils ont eu autant de blessés. Ce sont les habitants des campagnes et leurs déserteurs qui nous ont assuré cette perte.

Vous voyez, messieurs, que la mort du capitaine et du tambour de notre bataillon a été bien vengée ; je dis *mort*, car malheureusement cela n'est que trop vrai, d'après les renseignements que j'ai pris ces jours-ci. Je m'acquitte, messieurs, de la promesse que je vous ai faite de vous instruire de ce qui nous arriverait de nouveau avec autant de plaisir que j'en ai à vous assurer de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre compatriote,

Louis DAVOUT,

Lieutenant-colonel en second.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Malines, ce 19 novembre 1792, l'an 1<sup>er</sup> de la  
République.

Citoyens,

Je me hâte de vous apprendre que le citoyen Xavier Cotin, tambour de la 6<sup>e</sup> compagnie, dont je vous avais annoncé la mort, est plein de santé, et, au lieu d'avoir été tué par les ennemis, avait été fait prisonnier par eux. •

Il était dans la prison de Bruxelles avec cinq ou six cents autres Français, lorsque nous sommes entrés dans cette ville, et on l'a rendu à la liberté, à sa patrie et à son bataillon.

Ignorant la demeure de ses parents, je vous prierai de leur faire parvenir cette heureuse nouvelle le plus tôt possible. A l'égard du citoyen Pernot, il n'est que trop vrai qu'il a été tué tout à côté du tambour, qui a été témoin de toutes les barbaries que les Autrichiens, suivant leur coutume, ont exercées sur son corps.

Il y a déjà un certain temps, citoyens, que j'ai cessé toute correspondance avec vous, mais je vous prie de croire qu'il m'a été impossible de le faire, car depuis cette époque j'ai été continuellement, soit avec une

partie du bataillon, soit avec tout le bataillon en détachement dans les bois, et en route dans les boues, avec d'autant plus de besogne que je suis seul, mon collègue étant malade et hors d'état de soutenir les fatigues de la campagne. Gand, Bruxelles, Malines, Tournay, Mons, Ath, Namur et tout le territoire sont en notre pouvoir. Suivant toute apparence, nous serons demain à Louvain. Il ne nous restera plus qu'Anvers à prendre, qui a une forte citadelle. La colonne où est notre bataillon marche demain sur Anvers, où ils ont une petite armée. Suivant toute apparence, il y aura une affaire chaude, et je ne crois point m'avancer en vous affirmant que, si le bataillon donne, il s'en tirera avec honneur. Diverses petites affaires où il s'est trouvé seul me donnent cette idée ; entre autres la dernière, où il fallait chasser d'un poste assez fort l'ennemi, qui était au nombre de cent à cent vingt ; il suffisait, dis-je, de chasser cette force avec trois cents hommes ; nous étions entre trois postes ennemis, dont le moindre était aussi fort en hommes que nous. Arrivés dans le plus grand silence au poste, nous recevons des coups de feu, qui n'ont fait qu'accélérer notre marche, car, au lieu de conserver le pas accéléré, nous avons pris le pas de course : ce qui a si fort intimidé l'ennemi, qu'il a pris sur-le-champ le pas de *fuite*.

Nous avons fait quelques prisonniers et tué un certain nombre, et déterminé la retraite des autres postes qui étaient attaqués, à la vérité, mais avec peu de succès. Nous n'avons eu ni tués ni blessés. — Voilà, citoyens, des détails peu intéressants et bien longs, mais, attaché fortement à l'honneur et à la gloire de ma patrie et de mes concitoyens en particulier, je serai

verbeux s'il le faut en citant des traits qui y auront quelque rapport.

Je suis avec respect,

Citoyens.

Votre compatriote,

L. DAVOUT,

Lieutenant-colonel en second du 3<sup>e</sup> bataillon  
de l'Yonne.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

26 mars 1793.

Citoyens,

Le conseil d'administration du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne, autant pour satisfaire à un de vos arrêtés que pour suivre son propre mouvement, vous donne connaissance de la perte qu'il vient de faire de plusieurs de ses camarades, dans la bataille sanglante qui s'est donnée le 18, entre Tirmont et Saint-Hiron. Notre perte se monte de dix à douze hommes. Au premier moment, nous vous en ferons passer l'état. Pour l'instant, cela nous est de toute impossibilité, vu le doute où nous sommes sur le sort de plusieurs de nos frères d'armes qui nous manquent. Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de parler d'un de nos frères d'armes qui a emporté avec lui les regrets et l'estime de tout le bataillon : c'est le citoyen Louis-Denys Gouré, de Tonnerre, lieutenant de la 3<sup>e</sup> compagnie du bataillon. Un boulet de canon nous

a privés de cet estimable camarade. Citoyens, nous n'omettrons point ici de parler de la conduite qu'a tenue son frère dans ce malheur; il est venu se jeter sur le corps, qu'il arrosait de ses larmes pendant tout le temps que le bataillon est resté dans la même position, et lorsqu'on l'a averti que l'on était en marche pour en prendre une autre, il s'est levé et a été se mettre à la tête de sa compagnie, et l'a commandée avec une fermeté inouïe. Nous ne ferons aucune réflexion sur cette conduite, qui nous a pénétrés et qui nous pénètre d'admiration et d'estime pour son auteur. Nous vous affirmons la véracité de ce fait; nous regrettons que le temps ne nous permette point d'entrer dans de plus longs détails. Nous avons chargé le citoyen Louis Davout de vous donner le plus tôt qu'il lui sera possible tous les détails des affaires où nous nous sommes trouvés, en particulier sur celle du 18, dans la persuasion où nous sommes que nous ne pouvons point faire plus de plaisir à nos concitoyens que lorsque nous leur donnons des nouvelles de leurs frères, amis et compatriotes.

Les membres composant le conseil d'administration du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne.

**LOUIS DAVOUT.**

Lieutenant-colonel en second.

Au camp sous Ath, ce 26 mars  
l'an II de la République.

*P. S.* — Dès l'instant que l'on nous aura donné une destination fixe, au moins pour quelques jours, nous (recevrons ?) le citoyen Gandron Vernot.

Signé : B. MAIGROT, sergent-major ;  
REVERDY, adjudant ; RENAULT,  
sergent ; MONSINGEON et GUYOT,  
volontaires.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

2 juin 1793.

Citoyens administrateurs,

Je vous envoie ci-joint l'état des volontaires qui ont été tués, ou blessés, ou faits prisonniers, depuis la formation du bataillon. Il s'est passé peu d'affaires depuis le commencement de la guerre où le bataillon ne se soit point trouvé, et aucune depuis cette campagne. Aussi n'a-t-il pas perdu à proportion des dangers qu'il a courus. Je puis vous assurer en son nom, citoyens administrateurs, qu'il est prêt à en perdre dix fois plus et à se sacrifier en entier, puisque cela contribue à affermir notre République naissante. Les conspirateurs de l'intérieur et les ennemis déclarés de la République le trouveront toujours sur leurs pas, prêt à s'opposer à leurs infâmes projets. Car notre patriotisme n'est point équivoque ; il n'est point de circonstance ; nous sommes et nous mourrons, telle chose qui arrive, républicains. L'âme de Pelletier est passée dans les nôtres ; c'est assez vous dire quelles sont nos opinions et quelle sera notre conduite dans la crise où peut-être va nous plonger de nouveau une faction qui cherche à mettre la guerre civile entre les départements et Paris. Nous espérons qu'aucuns de nos concitoyens ne se laisseront égarer par la perfide éloquence de quelques-uns de ces agents républicains. Déployez toute votre énergie ; elle est plus que jamais nécessaire ; surveillez tous ces tar-

tuffes modérés, ces hommes suspects ; surveillez-les de si près qu'ils perdent dès ce moment l'espoir de mettre à exécution leurs infâmes projets. Livrez sans pitié à la vengeance nationale tous ces lâches Français qui demandent un roi pour nous mettre de nouveau dans les fers, et la République surnagera à toutes les trahisons et aux attaques des despotes coalisés pour la détruire. Citoyens administrateurs, vous verrez par l'état ci-joint que Charles Mignard, fils de Charles Mignard, de Ravières, a été tué le 23 mai. Le père de cette victime de la liberté est désormais sans ressources, étant hors d'état de travailler, puisqu'il n'y a pas longtemps qu'il a eu la jambe cassée pour la troisième fois ; il n'est point fortuné et est même en butte aux horreurs du besoin. Je réclame pour lui l'exécution d'une loi de la Convention qui assure des pensions aux pères et mères pauvres des volontaires qui perdent la vie en défendant la République ; à cet égard, la patrie ne fera que s'acquitter d'une dette légitime.

J'ai à me justifier auprès de mes concitoyens d'un long silence, de ne leur avoir surtout donné encore aucun détail sur un événement qui honorera à jamais le 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne : je veux parler de la poursuite que nous avons faite au scélérat Dumouriez, et qui nous a valu un décret honorable de la Convention et une lettre de félicitations du département de l'Yonne.

Tous les volontaires ont eu connaissance de toutes ces pièces, et il m'est impossible de dire leur joie en voyant les marques d'estime que leur donnaient à l'envi leurs concitoyens. Ils m'avaient même prié d'y répondre en leur nom ; mais, malgré le désir que j'en avais personnellement, je n'ai pu en trouver le temps,

et cela ne vous étonnera pas, lorsque vous saurez que nous avons été constamment d'avant-garde jusqu'à ces jours derniers; que, pour nous faire reposer, on nous a fait rentrer au corps de l'armée campée près de Cambrai. Alors seulement il m'a été possible de remplir le désir de mes braves frères d'armes. Un autre motif m'a empêché de vous donner des détails sur la fusillade de Dumouriez; le voici : c'est que j'eusse été obligé de blâmer la conduite de quelques individus qui ont fait manquer en partie le projet que j'avais conçu pour sauver la République de la crise où la jetaient les trahisons de ce monstre; la vérité m'eût forcé de dire que si on n'avait pas ralenti l'ardeur des volontaires, si on n'avait pas crié : « En retraite ! » nous tenions Dumouriez; son cheval avait été blessé sous lui, onze chevaux de sa suite étaient pris, l'Escaut était là qui lui fermait toute retraite, nous étions sur le point de le joindre, puisque nos balles l'atteignaient, et c'est ce moment que l'on a choisi pour crier : « En retraite ! » Les volontaires, ignorant ce qui se passait derrière eux, n'ont pu faire autrement que d'obéir à cet ordre, et Dumouriez nous a échappé. J'en ai déjà dit plus que je ne voulais sur cette affaire, je laisse à ceux qui le voudront, au conseil d'administration s'il le désire, à instruire nos concitoyens, qui savent ceux qui, dans cette occasion et dans bien d'autres, ont bien mérité ou démerité de la patrie. Moi, je vous dirai que le bataillon est républicain, brave et intrépide au feu; surtout depuis quelque temps, il y règne une discipline sévère et républicaine qui paraît vouloir s'établir dans toute l'armée depuis l'arrivée de Custine. La nation peut espérer des succès de la part de l'armée du Nord, qui a toujours remporté des victoires lorsqu'elle n'a pas été

trahie. Si l'on pouvait répondre de quelqu'un, je me rendrais caution de la loyauté de Custine ; je le crois républicain ; il a de grands talents militaires, qui pourront être d'une grande utilité à la cause de la liberté.

Nous sommes maintenant occupés à débrouiller les finances du bataillon, qu'une administration illégale de six semaines seulement a plongées dans un chaos qui, lorsqu'il sera débrouillé, mettra au grand jour le brigandage, et, suivant toute apparence, quelques individus qui se sont justement acquis la réputation de *lâches* pourront fort bien aussi mériter celle de *fripons*, ces-deux qualités coïncidant parfaitement.

Je dois vous observer que beaucoup de blessures du 23 mai sont mortelles et que, suivant toute apparence, plusieurs en sont déjà morts, et particulièrement le citoyen Boutat, sous-lieutenant de la 8<sup>e</sup> compagnie. Comme ils sont tous à Valenciennes, nous n'en savons aucune nouvelle, la communication en étant interceptée par le Mein.

Dans toutes ces diverses actions, il y a plusieurs volontaires, le nombre en est même assez considérable, qui ont montré plus que de la bravoure. Je me propose d'inviter le conseil d'administration à vous faire connaître tous ces divers traits de courage, afin de vous mettre à même de les transmettre à leurs municipalités et de leur faire jouir du seul bien, de la seule gloire qu'un vrai républicain doit ambitionner : *l'estime de ses compatriotes*.

Je suis, citoyens administrateurs, avec respect,  
Votre concitoyen,

Louis DAVOUT,  
Chef du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne.

Armée du Nord, au camp près de Cambrai,  
en l'an II de la République.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

12 juin 1793.

Citoyens administrateurs,

En attendant que le conseil d'administration du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne vous fasse connaître les traits d'héroïsme et de courage qui sont particuliers à plusieurs volontaires, et qui prouveront jusqu'où un républicain peut pousser l'intrépidité d'un bataillon patriote et courageux, je vous ferai part d'un trait de bienfaisance et d'humanité auquel tout le bataillon a participé, et qui est bien propre à lui concilier l'estime de tous les amis de l'humanité. — Dernièrement, un village tout près de l'endroit où nous sommes campés a été incendié en partie. Plusieurs volontaires du bataillon ont été témoins de tout le désespoir, des malheurs et de tous ces autres tableaux horribles que présentent les suites d'un incendie, lorsque surtout des citoyens en sont les victimes malheureuses. — Le cœur navré de chagrin, ils se sont hâtés d'en venir faire part à leurs camarades. Il a été résolu spontanément de faire une quête en faveur des citoyens les plus indigents, qui avaient été les victimes de cet incendie. — Cette quête a produit la somme de 1,277 fr. Pour vous mettre à même de juger du prix de ce don, je vous observerai que nous ne sommes pas plus de 300 hommes. Plusieurs bataillons, le double plus nombreux que nous, ont donné le plus 400 fr.; aussi, je vous le dis franchement, c'est avec les

plus grands sacrifices de la part de ceux qui le composent, que cette somme a été formée; plusieurs ont donné ce qu'ils avaient et n'exprimaient qu'un regret, celui de n'en avoir pas davantage. Il serait impossible de vous exprimer les divers sentiments qui présidèrent à ces dons, un républicain les ressent plus facilement qu'il ne les rend. Les volontaires qui ont fait ces sacrifices sont cependant dénués d'habillements; mais, en revanche, ils sont remplis du plus pur patriotisme, du républicanisme le plus énergique, et jamais cette espèce d'hommes-là ne seront les partisans d'une faction qui a été heureusement terrassée le 31 mai.

Puissent les patriotes ne jamais la laisser relever! L'union, la fraternité, un attachement inviolable aux principes sacrés des droits de l'homme, le salut de la République une et indivisible, voilà les souhaits que forme, citoyens administrateurs, un être qui a dévoué son existence, sa jeunesse à sa patrie, et qui a juré un combat à mort à tous les despotes et les traîtres et les ennemis de la République.

Votre compatriote,

**LOUIS DAVOUT,**

Chef du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne.

Armée du Nord, au camp près de Cambrai,  
le 12 juin, l'an II de la République.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Ce 2 juin 1793.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie d'une lettre que nous venons de recevoir du général La Fayette. Nous n'avions point attendu les ordres de ce général pour nous mettre en règle à cet égard, car, dès Dormans, nous vous avons envoyé cet état; nous vous en envoyons encore un nouveau, messieurs, avec prière de nous envoyer le plus promptement possible la quantité d'hommes que nous vous demandons. Il est inutile de vous observer qu'il est bien essentiel que la composition de ces hommes soit sûre et bonne; les circonstances où nous nous trouvons actuellement en font une loi; toute la France sait quelle dangereuse influence a un poltron un jour d'affaire, Mons et Tournai ne nous l'apprennent que trop, et l'instant où nous entrerons en lice n'est pas très-éloigné, suivant toutes les apparences; et, telle chose qui arrive, je connais des personnes qui ne feront pas de déshonneur au département dont vous êtes les premiers magistrats.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, messieurs, etc.

Louis DAVOUT,

Lieutenant-colonel en second.

Au camp sous Sedan, ce 2 juin,  
l'an IV de la liberté.

*P. S.* — Si, messieurs, vous avez reçu officiellement le décret qui nous porte à 800 hommes, nous vous prions de le mettre à exécution le plus tôt possible.

*COPIE de la lettre écrite par M. La Fayette au 3<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne, de Ransenne, le 29 mai, l'an IV de la liberté.*

Vous savez, monsieur, qu'aux termes de la loi, les bataillons de garde nationale doivent toujours être complets et que leur recrutement se fait par les citoyens que chaque département fournit aux bataillons tirés de son sein; il est de la plus haute importance et pour le salut public et pour l'honneur des départements et des bataillons qu'ils ont fournis, que l'on n'ait point à leur reprocher le nombre de défenseurs de la patrie qu'ils doivent fournir. Les circonstances où nous nous trouvons exigent que ce remplacement ait lieu sans délai, et je vous prie d'envoyer sur-le-champ au directoire de votre département un état des hommes qui vous manquent, en requérant que ce déficit soit immédiatement rempli. Vous voudrez bien, dans le cas où cette juste demande éprouverait des difficultés, me faire passer la réponse du directoire pour que je la communique au ministre.

J'aime à penser que le complément des bataillons de chaque département sera regardé comme un devoir sacré qu'il est instant de remplir; mais ma responsabilité et la vôtre exigent que nous nous mettions en règle à cet égard.

*Le général d'armée,*

Signé : LA FAYETTE.

Pour copie conforme à l'original,

Signé : E. MYNARD,

Quartier-maitre.

## RÉPONSE

DE L'ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE LYONNE

---

A MONSIEUR DAVOUT, LIEUTENANT-COLONEL EN SECOND  
DU 3<sup>e</sup> BATAILLON DE LYONNE, AU CAMP SOUS SEDAN.

16 juin 1792.

Nous n'avons reçu qu'aujourd'hui, monsieur, votre lettre du 2 de ce mois à laquelle était jointe la copie de celle qui vous a été écrite par le général La Fayette, le 29 du mois dernier, relatives à la nécessité de mettre incessamment au complet le 3<sup>e</sup> bataillon.

Nous sentons comme vous, monsieur, combien les circonstances rendent importantes les mesures à prendre à ce sujet. Nous n'en avons négligé aucune pour que les trois bataillons de ce département fussent toujours, autant qu'il était possible, au complet. Vous verrez par les dispositions de l'arrêté que nous avons pris le 9 de ce mois, dont nous vous adressons ci-joint un extrait conforme, et qui a pour unique objet d'accélérer l'exécution de la loi du 6 mai dernier qui ordonne une augmentation de 226 hommes par bataillon, combien cette partie confiée à vos soins intéresse notre sollicitude. Nous allons suivre avec l'activité la plus soutenue l'exécution des dispositions de cet arrêté, et le bataillon doit être persuadé qu'il nous trouvera toujours disposés à seconder ses vues, surtout lorsqu'elles s'accorderont autant que dans cette circonstance avec l'intérêt de la patrie.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Messieurs,

Le conseil d'administration m'a chargé de vous faire passer les états ci-joints et de vous témoigner en même temps sa reconnaissance de votre sollicitude paternelle pour notre bataillon. Le meilleur moyen est de vous mettre à même de vous faire couvrir le registre des marques de notre dévouement non équivoque à la cause de la liberté. — Nous espérons que sous peu nous aurons ce bonheur, et que la manière dont nous nous montrerons ne sera pas faite pour faire rougir nos parents, nos connaissances, nos frères et nos administrateurs. Notre bataillon ne passe pas pour le plus mauvais du camp, comme pourra vous le certifier M. Gouret. Autant nous avons eu à nous en plaindre, autant nous avons à nous en louer depuis que nous sommes campés. La discipline et la subordination y est très-bonne. Je profite de cette occasion pour vous renouveler les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre concitoyen,

Louis DAVOUT,  
Lieutenant-colonel en second.

Au camp retranché sous Sedán, ce 1<sup>er</sup> juillet,  
an IV de la liberté.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prévenir que nous venons de recevoir les ordres pour aller au camp de Pamars près Valenciennes : nous y arriverons après-demain ; ainsi je vous prierai de nous envoyer nos recrues dans cet endroit. J'apprends à l'instant l'arrivée de M. Gouré que nous avons envoyé en députation, je présume que c'est le décret qui déclare la patrie en danger qui lui a fait prendre le parti de rejoindre si promptement. Nous n'avons pas encore de réponse de M. La Fayette, au sujet des 7,000 fr. que vous lui avez envoyés.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Messieurs,

Votre compatriote,

Louis DAVOUT,

Lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup> bataillon  
de l'Yonne.

A la Chapelle, le 12 juillet.  
l'an IV de la liberté.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prévenir que nous venons de recevoir des ordres de quitter le camp retranché sous

Sedan pour nous porter du côté de Givet. Comme nous ne savons point positivement notre destination, je ne puis, pour le moment, vous donner plus de renseignements, nos mouvements dépendront de ceux de l'ennemi qui paraît se porter de ce côté; nos volontaires ont appris cette heureuse nouvelle avec une grande joie. On ne peut marcher qu'avec confiance avec une troupe qui annonce de pareilles dispositions; autant nous en avons été mécontents à Dormans, autant nous en sommes contents, depuis que nous sommes campés surtout. Je crois que la manière dont ils se sont comportés au camp est en grande partie la cause de notre départ, car plusieurs bataillons restent, et qui cependant étaient arrivés auparavant nous.

J'aurai l'honneur, messieurs, de vous faire savoir définitivement notre destination lorsque nous en serons plus instruits. Pour le moment nous savons que nous devons nous acheminer du côté de Mézières, et voilà tout. — Voilà le bataillon sous les armes. L'heure du départ est arrivée.

Pour n'être point en retard, je vous quitte, en vous assurant du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre concitoyen,

Louis DAVOUT,

Lieutenant-colonel en second du 3<sup>e</sup> bataillon  
de l'Yonne.

Du camp retranché sous Sedan, ce 14 juillet  
l'an IV de la liberté.

*P. S.* — Si vous avez quelque chose à nous mander, en nous les adressant à Sedan pour nous les faire passer à l'armée La Fayette, on nous les ferait passer.

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT  
DE L'YONNE.

Messieurs,

Je me hâte de vous faire part d'un évènement qui s'est passé hier matin à deux heures. Un détachement de quatre cents hommes était en marche pour enlever pendant la nuit un poste. Dans ce détachement se trouvaient dix-huit volontaires, un caporal, un sergent, un tambour et un capitaine de notre bataillon. Le détachement, ayant été surpris en route, a été obligé de battre en retraite. La retraite, à cause de la nuit et des chemins coupés et inconnus à la troupe, ne s'est pas faite en ordre ; nous avons perdu une dizaine d'hommes, qui ont été ou tués ou faits prisonniers.

Parmi ces dix hommes, nous en avons deux qui sont de notre bataillon : c'est un capitaine et un tambour. Le capitaine se nomme Nicolas Pernot, du canton d'Héry, district de Saint-Florentin. Le tambour se nomme Nicolas-Xavier de Maligny, canton de Ligny, district de Saint-Florentin. L'on ne sait pas au juste leur sort ; mais il paraît, d'après les renseignements que j'ai pris, que le capitaine a été fait prisonnier, et que le tambour a été tué. Au surplus, messieurs, lorsque nous aurons des renseignements plus positifs, je vous en ferai part. Quelques heures après cet évènement, un pareil détachement de l'armée où se trouvaient dix-huit volontaires, un caporal, un sergent et un sous-lieutenant de notre bataillon, a eu un petit avantage sur l'ennemi, à qui il a tué sept à huit hommes et blessé autant, et le tout

sans avoir eu, dans les quatre cents hommes du détachement, ni tué ni blessé. Ce dernier événement est venu un peu dissiper le chagrin que le premier nous avait causé, et, en attendant, nous jurons et promettons de nous en venger ou de subir le même sort que ces deux braves défenseurs de la patrie.

Nous allons passer dans l'instant la revue des trois commissaires civils de l'Assemblée nationale ; ce sont : MM. Bellegarde, Delmas et Dubois-Dubais. L'armée est dans les meilleures dispositions et est bien déterminée à prendre pour point de ralliement l'Assemblée nationale.

De toutes les recrues qui nous sont annoncées, nous n'en avons encore reçu que cinquante-une, et, pour nous mettre au grand complet, il nous en faut encore deux cent vingt à deux cent trente ; nous avons tout ce qu'il faut pour les recevoir et les équiper sur-le-champ.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Messieurs, etc.

Louis DAVOUT,

Lieutenant-colonel en second du 3<sup>e</sup> bataillon  
de l'Yonne.

Au camp de Maulde, par Saint-Amand  
ce 16 août, l'an IV de la liberté.

Nous n'avons point hésité à donner cette série de lettres, tout en comprenant ce qu'elle peut soulever de controverses ; sans doute elles paraîtront d'une ardeur compromettante à ceux qui ont l'habitude de juger avant de réfléchir, et on affectera de penser

que le prince d'Eckmühl avait renié les théories de Louis Davout d'une façon bien absolue<sup>1</sup>. Nous pensons et nous sentons que la jeunesse qui ne rêve pas, qui n'entrevoit pas un brillant avenir de bonheur pour tous, promet une pâle et égoïste vieillesse. Le jeune officier, jeté en prison d'une façon inique, ébloui par ses lectures et surtout par la brillante lumière intérieure qui illuminait pour lui toutes choses, devait vouloir pour le monde un avenir

<sup>1</sup> Avant de sortir de ce que nous pourrions appeler l'ère d'enthousiasme républicain de la vie du maréchal Davout, nous désirons rappeler au lecteur que cet enthousiasme était alors dans l'air. Parmi beaucoup de nobles que nous pourrions citer, le jeune Emmanuel de Grouchy, qui n'avait point été jeté en prison, mais qui avait fait partie de la maison du Roi, se distinguait par l'ardeur de son civisme. Il ne parlait dans son commandement de Vendée, que « *de couper les oreilles à d'Artois,* » (Voir les *Mémoires du maréchal de Grouchy*, publiés chez Dentu, par le marquis de Grouchy, tome I<sup>er</sup>.) et de la juste déchéance de *Louis Capet*. *L'écrasement des Chouans et des Vendéens est*, nous dit-il, page 47 du tome I<sup>er</sup>, *le plus cher de ses vœux*. Alors que Grouchy craint de se voir expulsé de l'armée à titre de noble, il réclame à cor et à cris, proteste à grand fracas de son dévouement à la chose publique, tandis qu'en voyant la noblesse repoussée, Louis Davout, loin de faire allusion aux injustes procédés dont il a été victime, se tait par respect pour le malheur, et donne fièrement sa démission.

En 1814, nous verrons ce même M. de Grouchy, qui voulait tant couper les oreilles du comte d'Artois, il est vrai devenu maréchal à la fin de l'Empire, s'indigner vivement du peu de sympathie qu'il inspire à M<sup>gr</sup> le duc de Berry l... Et cependant la bizarrerie des jugements humains est telle que nul n'a reproché à l'ancien garde de Louis XVI d'avoir forfait à sa noblesse en servant la République, tandis que tous ont crié *havo!* contre l'indépendant Bourguignon qui avait failli payer de la vie ses idées de justice et de noble libéralisme.

d'équité, de patriotisme et de liberté. Il aimait donc passionnément la république, telle que la lui montraient les histoires de la vieille Rome, c'est-à-dire parée de tous les prestiges du lointain, et il le disait avec la passion de sa nature ; mais, dès que les crimes de la république de 1793 vinrent à lui ouvrir les yeux, ne voulant pas désespérer du salut de la France, le jeune enthousiaste se prit à chercher l'étoile de salut. Au jugement des plus sages, le premier consul se montrait alors un homme providentiel. Louis Davout, séduit, entraîné, se dévoua à Napoléon, vainqueur de l'anarchie et de l'étranger, avec toute la flamme de son patriotisme. Combien il a dû déplorer, plus tard, la perte de cette illusion d'amitié respectueuse et passionnée !

Après la Russie, après les injustices dévorées en silence, le prince d'Eckmühl a dû souffrir comme souffrent seuls ceux qui sont assez grands, assez bons et assez forts pour savoir aimer.

Nous dirons ici, ne voulant ni ne pouvant écrire une histoire militaire, que Louis Davout, à dater du 1<sup>er</sup> mai 1793, appelé à commander une demi-brigade, se distingua partout et toujours ; c'était, d'ailleurs là sa coutume.

Ce fut à cette époque qu'il connut Marceau. Ils conduisirent ensemble des renforts au général Tuncq du côté des Sables d'Olonne, et une si sincère amitié naquit de cette rencontre que Mar-

ceau songea à épouser M<sup>lle</sup> Julie Davout, par amitié pour son frère. Nul n'a vécu dans l'intimité de Louis Davout sans subir l'ascendant de cette nature forte, aimante et loyale que l'on s'est obstiné à nous montrer rude, altière, toute différente, enfin, de ce qu'elle était réellement.

On sait l'estime que Marceau, le républicain Marceau, avait su inspirer même aux ennemis qu'il combattait. La gracieuse obligeance d'un érudit diplomate nous a procuré une lettre du général Davout au général Marceau, tout à fait de nature à prouver quelle tendre amitié unissait ces glorieux jeunes soldats. Cette lettre contient même une allusion à leur cher projet d'alliance.

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE

6<sup>e</sup> DIVISION.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

Au quartier général, à Spire, le 10 thermidor,  
l'an III de la République française une et  
indivisible.

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE DAVOUT A SON CHER GÉNÉRAL  
MARCEAU.

Je vais te donner de mes nouvelles, mon cher ami, dans l'espoir d'en recevoir des tiennes. Il paraît que notre partie de vendanges est ajournée à l'hiver pro-

chain, car la paix ne se fait guère. Nous sommes attendus avec impatience à la maison, et nous donnerions un vif chagrin à ceux qui la composent si nous frustrions leur espoir. On me promet divertissements de toute espèce pour nous délasser. Malgré que le temps des vendanges approche, je ne renonce cependant pas à l'espoir d'y être pour cette époque, si la paix ou un armistice se faisait dans quelque temps. A cette époque, je t'écrirai pour prendre heure, jour et endroit pour notre départ. On a fait provision d'avoine, de fourrages, parce qu'on a prévu que nous viendrions avec des chevaux.

Nous ne savons rien ici de ce qui se passe dans le Haut-Rhin; j'ignore si on a vraiment l'envie de passer ce fleuve. De tes côtés, je pense qu'on le passera auparavant nous. Il y a neuf à dix jours que le bruit courait que le général Kléber l'avait passé du côté de Dusseldorf.

Adresse ta réponse au général de division Dufour, qui me la fera tenir sans délai; mais ne serait-ce qu'un mot disant que *tu te portes bien*, écris-moi.

Si tu n'avais pas encore fait partir le (*mot illisible*) à l'adresse du général Dufour, comme je t'en ai prié dans mes dernières lettres, ne perds pas de temps, je te prie, pour lui envoyer ces objets; j'ai pris avec lui des arrangements pour qu'il me les fasse tenir. Bien des amitiés au général Damas lorsque tu le verras, et à nos connaissances. Pour toi encore, cher général, reçois les assurances de l'inviolable attachement du plus dévoué et sincère de tes amis.

L. DAVOUR.

Je t'embrasse de toute mon âme.

J'ai reçu, du 27 du mois dernier, une lettre d'un de

mes amis qui est au camp sous Lyon, qui me mande que cette Compagnie de Jésus ni ces émigrés rentrés n'étaient point une fable, comme certains journalistes voulaient nous le faire croire, afin que les massacres continuent, mais que tout cela s'était échappé; que l'esprit public était abominable dans tous ces pays; que la vengeance et tous les crimes qu'elle peut enfanter étaient à l'ordre du jour; que le militaire n'y était pas du tout aimé, mais craint : ce n'est cependant pas là le sentiment que nous aurions été jaloux d'inspirer à nos concitoyens. D'après sa lettre, je serais porté à croire qu'il n'y a que l'armée et la Convention qui veulent la République. Cette volonté sera, il faut l'espérer, assez respectable pour que l'on ne cherche pas à y porter atteinte. Adieu encore une fois, mon ami; tant que nous existerons, au moins, nous n'aurons pas la douleur de voir notre malheureuse patrie encore en proie à la dévorante royauté.

L. DAVOUC.

Que d'ardeur dans ces pages ! Cette jeune âme, nourrie de l'antiquité, avait le culte de la patrie et de l'amitié. Les abus déplorables du règne de Louis XV, les volontés généreuses, mais impuissantes, de Louis XVI, avaient éloigné les esprits enthousiastes d'une forme de gouvernement à laquelle semblait attaché le favoritisme. Hélas ! la république, en France, est le mot dont se sont servies toutes les convoitises, toutes les envies, toutes les laideurs humaines, afin de poursuivre à son ombre, non pas un vertueux idéal de pureté morale, de

désintéressement, mais bien la satisfaction des plus grossiers instincts, des jouissances brutales. Ce n'est pas la réforme du clergé que veulent les libres penseurs, mais bien le renversement de la religion, seul frein vraiment puissant contre les vices de l'homme livré en liberté à la bête féroce qui habite son cœur, dès qu'il a secoué le joug de l'esprit.

Louis Davout écrit au vertueux Marceau, qui l'aimait, lui aussi, nous l'avons vu, à vouloir devenir son frère. L'entrevue devait avoir lieu à Ravières, « *à la maison* », comme l'écrit naïvement et tendrement le jeune héros, qui jouit à l'avance des bonnes joies de la vie de famille et du repos qui lui étaient promises, mais qu'il ne put cueillir telles qu'il les rêvait.

Un proverbe français répète sagement depuis des siècles : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Louis Davout était l'ami de cœur, l'ami enthousiaste de Marceau, dont les ennemis de la France eux-mêmes pleurèrent la mort; puis encore l'ami dévoué, fidèle, du *sultan juste*, de Desaix... Le vieux dicton que nous venons de citer parle pour Louis Davout<sup>1</sup>

<sup>1</sup> L'amitié de Davout et de Marceau est encore affirmée par cette lettre d'un jeune frère de Marceau au frère cadet du général Davout : le touchant désir d'imiter leurs aînés témoigne de la puissance de l'exemple, et nous nous plaignons une fois de plus à considérer la salutaire influence d'un sentiment noble.

## ARMÉE D'ITALIE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

Au quartier général de Milan, le 12 prairial an IX  
de la République française une et indivisible.

MARCEAU, CHEF D'ESCADRON ADJOINT A L'ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL, AU CHEF D'ESCADRON DAVOUT, AIDE-DE-CAMP.

Vous auriez bien dû, mon cher Davout, avant votre départ de ce pays, me laisser au moins votre adresse et ne pas me forcer de recourir à des étrangers pour la savoir ; j'aurais par là acquitté plus tôt de mon devoir ce que je fais aujourd'hui, ne désirant que resserrer les nœuds de l'amitié qui commençait à nous unir et imiter par là nos deux frères.

Vous ne sauriez croire combien, de mon côté, je le désire ; et, si votre intention est la même, faites-moi l'amitié de me répondre. Je me ferai un plaisir de courir au-devant de tout pour y réussir. Que les plaisirs de la capitale ne vous fassent pas négliger celui qui ne désire rien plus que votre amitié, et donnez-lui au moins un quart d'heure.

Presque sûr que vous accéderez à ma demande, j'ose m'applaudir de mon bonheur, et vous assure que, la première fois je serai un peu moins laconique.

Veillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de votre frère le général et lui présenter mes respects.

Tout à vous pour la vie,

Signé : MARCEAU.

Si vous avez occasion de voir le chef d'escadron Dumas, dites-lui mille choses de ma part, s'il veut bien se rappeler de moi.

---

## DAVOUT A L'ARMÉE DU RHIN

Nous n'avons malheureusement aucune lettre datant de cette époque, pleine comme toute la vie du maréchal Davout. On s'étonne qu'il ait pu combattre autant de combats, écrire autant de rapports, autant de lettres, lire autant de livres : sa destinée ressemble aux *Essais* de ce Montaigne qu'il aimait tant, on n'y saurait trouver aucun remplissage. Louis Davout portait au fond de son être un ardent besoin d'action ; mais il faut savoir penser pour agir utilement, et l'habitude de la pensée engendre la nécessité de la science.

Son temps de retraite ne fut point un temps perdu. Remis en activité l'an II de la République, avec le grade de général de brigade, Louis Davout débuta à l'armée par le siège de Luxembourg. L'hiver était rude, et le général Ambert ayant dit que la prise du dernier moulin de la place en hâterait la reddition, Louis Davout offrit de le brûler, et parvint à tenir sa promesse en accomplissant un véri-

table miracle de vaillance et de ruse. Le jeune Bourguignon avait le goût des entreprises difficiles, aventureuses, hardies, et il les menait à fin heureuse parce qu'il y avait en lui le génie qui devine, l'esprit de prévoyance qui combine, la résolution qui sait oser à l'heure voulue, et le sang-froid qui permet de tirer parti de tous les incidents qui se présentent.

A cette époque, Louis Davout aimait visiblement le danger comme mobile d'émotion; plus tard, il n'y songeait aucunement pour lui-même, tout en se montrant avare du sang des soldats, qu'il savait cependant enlever et lancer en avant, l'heure du sacrifice venue.

Le lendemain de la prise de Luxembourg, le jeune général de brigade passa à l'armée de Rhin-et-Moselle, après avoir une seconde fois refusé le grade de général de division pour lequel il ne se trouvait point assez d'expérience. Sous Manheim, pris une nuit entre deux colonnes autrichiennes, Louis Davout ne permit pas de répondre au feu de l'ennemi, et se retire sans bruit, laissant les deux partis autrichiens s'entre-détruire, ce qu'ils ne manqueraient pas de faire.

Le général Montaignu s'était laissé prendre dans Manheim; Louis Davout, qui n'avait pas de commandement, partagea le sort du corps d'armée que Pichegru avait abandonné à lui-même, sachant par-

faitement qu'il n'était pas de force à se défendre.

Le général Würmser, qui avait jadis servi en France avec un oncle du jeune général, lui permit de retourner dans sa famille. Prisonnier sur parole, Louis Davout alla trouver sa mère à Ravières et se plongea dans une sérieuse étude des auteurs grecs et romains. La bibliothèque d'Ancy-le-Franc lui fut gracieusement ouverte, et nous trouverons souvent le nom de M<sup>me</sup> de Louvois sous la plume du Maréchal qui avait la passion de la reconnaissance <sup>1</sup>.

Ses prisons terminées, rappelé à l'armée de Rhin-et-Moselle, Louis Davout fut employé au siège de Kehl, combattit glorieusement à Haslach, et passa le Rhin à Diersheim le 1<sup>er</sup> floréal an V sous les ordres du général Desaix. Après nombre de petits combats, le traité de Campo-Formio le rendit à sa famille, à la Bourgogne, d'où il fut rappelé par son chef pour la campagne d'Angleterre, qui se transforma en campagne d'Égypte.

<sup>1</sup> Excepté le mal qui a pu lui être fait, le maréchal Davout n'a jamais rien oublié. Nul n'a été, en vain, bon pour lui.

Lors de la prise de Malte, le jeune officier, parti à peu près sans argent, le temps lui ayant manqué pour se procurer tout celui dont il avait besoin, rencontra un compatriote, M. Jacquesson de Vauginal, parmi les frères servants de l'ordre de Malte, qui lui procura un prêteur pour les 2,400 francs dont il avait besoin. A son retour d'Égypte, le général les avait rendus ; mais, retrouvant en Bourgogne M. de Vauginal dans une position précaire, il le fit nommer inspecteur dans le service de la poste aux chevaux, sans lui laisser le temps de rien demander.

Ce fut Desaix qui présenta le général Davout au général Bonaparte, le 22 mars 1798, dans l'hôtel qu'il occupait alors rue de la Victoire ; et si le général Davout fut ébloui par le génie de Napoléon, qu'il ne connaissait nullement, ayant servi jusqu'alors sous Dumouriez, Pichegru et Moreau, le regard d'aigle du futur empereur sut deviner tout ce qu'il y avait chez ce jeune homme de loyauté, de droiture, et quels services on pouvait attendre d'un tel soldat.

---

## LE GÉNÉRAL DAVOUT EN ÉGYPTÉ

Peu de personnes, parmi les lettrés et les hommes qui pensent, ignorent le nom du maréchal Davout, du vainqueur d'Auerstaëdt, du vaillant guerrier qui sauva l'empereur et l'armée par la bataille d'Eckmühl. Les historiens ont célébré les gloires de son âge mûr ; il faudrait un poète pour raconter son passage sur la brûlante terre des Pharaons. Il y a dans le printemps de la vie humaine, comme dans le printemps de la nature, un charme particulier d'une indicible séduction : je ressentis donc une violente commotion en recevant d'Égypte la lettre d'une amie<sup>1</sup> qui me disait, le 31 décembre 1852,

<sup>1</sup> La comtesse Jeanne de Chaponay.

avoir lu avec bonheur le nom de mon père gravé sur les murs du temple de Philæ.

En lisant et relisant ces quelques lignes, il me semblait, au lever du soleil, voir le jeune et beau général inscrire lui-même son nom sur l'élégant temple antique.

Quel peintre saurait rendre un tel tableau?...  
Decamps n'est plus !

Pour chanter les hauts faits du jeune héros il faudrait un nouveau Torquato Tasso, car le séjour de Louis Davout en Égypte est certainement l'ère chevaleresque de cette noble destinée. Sa figure est dès lors aussi complète qu'elle est charmante. Il aime le général Desaix de cette grande et généreuse amitié, toute faite d'émulation, qui unissait les anciens chevaliers, et il se bat comme un lion.

On ignorait à cette époque les tueries aveugles, cruelles, qui balayaient des escadrons, des bataillons entiers en une seconde !

La guerre s'est faite horrible, depuis qu'elle n'est plus une manière de duel gigantesque, dans lequel l'intelligence et la bravoure donnent la victoire.

Deux fois en Égypte, le bouillant Français, en cherchant le plus brave, se trouva face à face avec le chef des mamelouks, Osman-Hassan. Après une lutte opiniâtre, le bey tenait son grand sabre suspendu au-dessus de la tête du jeune Davout, et le fatal glaive allait lourdement retomber, quand un

dragon<sup>1</sup> du 20<sup>e</sup> régiment voit le danger de son général, s'élançe, et blesse assez grièvement le chef des ennemis pour le mettre hors de combat. Osman ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Nous n'entendons point écrire un récit de batailles; nous voulons seulement montrer le général Davout toujours actif, toujours hardi, toujours habile, à peine convalescent de la grave atteinte d'une fièvre du pays qui avait failli l'emporter, se lever de son lit de malade, à la voix de Desaix, pour organiser la cavalerie. Il lui fallut lutter non-seulement contre les Arabes pour obtenir des chevaux, mais encore contre les employés, qui s'étaient emparés des meilleurs au mépris des ordres supérieurs qui l'avaient défendu. En un jour, l'ordonnance à la main, il en fit rentrer sept ou huit cents, qui furent de suite distribués aux cavaliers, presque tous non montés en arrivant de France. Avec ces excellents régiments, il suit Desaix, qui refoule les Arabes, les Nubiens, les Mamelouks, jusque dans les profondeurs du désert. Parfois, cette poignée de héros se voit cernée, étouffée par des hordes qui semblent surgir des plaines de sable comme les plantes fantasques qui étonnent le regard de nos soldats. Davout suffit à tout. Après une sanglante affaire, il force les indi-

<sup>1</sup> Ce soldat s'appelait Simon.

gènes à venir apporter de nombreuses provisions au village de Tahta<sup>1</sup>.

A Siouth, il rencontre la flottille qui courait les plus sérieux dangers, et il la ramène à Girgéh le 29 nivôse. A Samanhout, le 3 pluviôse, en dépit de la victoire remportée par Desaix sur de farouches bandes de Maugrabins, de Nubiens, d'habitants de l'Égypte supérieure, appelés à la guerre sainte, les Mamelouks tenant encore sous les ordres de Mourad-Bey et de Hassan-Pacha, Davout, à la tête de la cavalerie, s'élance avec une impétuosité qui porte l'effroi parmi cette sauvage troupe. Mourad fuit, et Desaix, Davout, poursuivent jusqu'au-delà de la seconde cataracte ces hordes découragées, qui se jettent dans le pays de Bribe, avec Hassan, Soliman et Mourad.

Desaix, dans son rapport daté du 7 août 1799, en rendant compte de cette bataille, termine par ces mots : « Je n'ai jamais rien vu de beau et d'imposant comme cette charge impétueuse de notre cavalerie. »

L'âme des vieux chevaliers d'Avot devait applaudir à la vaillance de leur descendant, car le jeune général avait toutes les nobles audaces. A Réléyé, à Birambra, à Thèbes, où de nouveau il rencontre Osman-Bey, à peine rétabli de ses blessures, il commande à la victoire; à Bény-à-Dyn<sup>2</sup> il remporte

<sup>1</sup> Voir aux archives de la guerre.

<sup>2</sup> Village connu en France sous le nom de Bénéhadi.

un important succès sans être effleuré par les innombrables balles qui criblent ses vêtements ; et, après s'être vu à regret contraint de détruire le village d'Abou-Girgeh, il dégage près du Caire le général Dugnat, ramène l'armée de Syrie, qui revenait de Saint-Jean-d'Acre, et brave enfin une violente rechute de la maladie qui avait salué son arrivée en Égypte pour prendre part à la bataille d'Aboukir.

Accueilli avec joie par le général en chef, qui ne l'attendait pas, il reçut l'ordre de faire face aux Arabes et à Mourad-Bey. Avec trois cents chevaux et cent dromadaires, il tint en respect quatre mille Arabes, qu'il écrasa chaque fois qu'ils tentèrent de l'attaquer. Rien n'était assuré, cependant, tant que le village d'Aboukir, où sept mille Turcs s'étaient retirés, ne tombait point entre nos mains. Murat, Lannes avaient été blessés devant ses murs. Le général en chef, avant d'appeler la division de Kléber, se décide à charger Davout d'une nouvelle tentative. Le jeune officier étudie les abords, le terrain, et attaque le village par îlot de maisons, électrisant ses troupes par son incroyable intrépidité et par la présence d'esprit qui le tirait des plus grands dangers. Cerné dans une maison, avec quelques grenadiers, par une colonne turque qui battait en brèche la porte, il a l'idée de faire tirer au travers ; plusieurs assaillants tombent. Il entend, il devine le mouvement d'effroi, fait ouvrir brusquement, se

précipite avec sa petite troupe, bouscule à la baïonnette tout ce qui se trouve sur son passage, rejoint les siens, et force ce qui reste de Turcs vivants à se renfermer dans le fort qui fut pris après trois jours.

On croit lire un chant de la *Jérusalem délivrée* en suivant le général Davout, dont nous passerons la plupart des exploits, nous contentant de mentionner la courageuse entrée qu'il fit dans un village arabe soumis à demi, afin d'y demander des vivres, accompagné de son seul interprète. Sa confiance fut récompensée.

Napoléon allait envoyer Davout, avec un corps de cavalerie et d'infanterie, commander les provinces du Fayoum, de Minejeh et de Bény-Soueyf, quand il crut devoir retourner en Europe. Nul n'ignore l'instant de défaillance qui porta Kléber à signer la fatale convention d'El-Arich, contre laquelle protesta énergiquement le général Davout, resté commandant de la cavalerie.

Kléber, réveillé par les perfidies qu'il reconnut trop tard, écrasa la révolte du Caire par la bataille d'Héliopolis. Après ce terrible combat, où le général Davout s'était encore particulièrement distingué, il refusa pour la troisième fois le grade de général de division, afin de rester sous les ordres de celui que les Arabes appelaient le *sultan juste*, de Desaix, avec lequel il partit pour l'Europe.

Les lectures de Louis Davout, le goût dont ses analyses témoignent pour les colonies, l'avaient préparé à ce séjour merveilleux et redoutable : tout en poursuivant l'ennemi, les beautés de l'Égypte supérieure avaient impressionné sa vive imagination. Les ruines de Thèbes, les débris du temple de Denderah (Tentyra), lui rappelaient la grandeur de ces vieux rois endormis dans une ville de pierre. De tels souvenirs devaient flatter son goût pour l'histoire et pour la philosophie. S'il était resté en Égypte, Davout aurait su garder l'Égypte à la France, nous n'en doutons pas ! Mais le voici revenant avec son ami, avec son maître ! Embarqués à Alexandrie, ils relâchèrent à Coron, dans l'ancien Péloponnèse, puis à Sciacca, où ils faillirent être assassinés. En échappant à ce danger sicilien, ils tombèrent dans les griffes des croiseurs anglais. L'amiral Keith, en dépit de la convention d'El-Arich et des ordres de Sidney-Smith, les retint prisonniers pendant un mois à Livourne. On croit lire un vieux roman en rencontrant de tels incidents.

Avant de quitter définitivement la terre des Pharaons, nous donnerons la seule lettre du général Davout, datée de cette époque, que nous ayons pu nous procurer :

A L'ADJUDANT GÉNÉRAL BOYER.

Au camp de Belbia, le 18 nivôse an VIII.

Je suis ici, mon camarade, avec le 22<sup>e</sup> de chasseurs, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de dragons, la .61<sup>e</sup> demi-brigade et seize pièces d'artillerie. Dans le cas où la suspension d'armes n'aurait pas lieu et qu'une colonne de Turcs, en évitant Catich-Hallahich, vint de ces côtés, — soit qu'elle ait l'intention de se porter ici ou sur vous, — je marcherai sur elle.

Je vous invite, mon camaradé, à me faire connaître ce qui pourra venir à votre connaissance sur l'armée du grand-vizir, qui, comme vous en êtes sans doute déjà instruit, s'est emparée d'El Ahrish le 9 de ce mois, après un siège de huit jours; mais son armée, au lieu d'exécuter la capitulation et de laisser sortir et retirer tranquillement sur Kadish les Français qui défendaient le fort, s'est rejetée sur cette malheureuse garnison, qui a été assassinée, à l'exception d'une centaine d'hommes que l'on a faits prisonniers. Un soldat de cette garnison, voyant cette infâme trahison, a été mettre le feu au magasin à poudre et a donné la mort, par ce généreux dévouement, à plus de deux mille de ces brigands, qui, par leur conduite, ont appris à ceux d'entre nous qui seraient assez lâches pour se rendre dans les combats que nous pourrions avoir avec eux, le sort qui nous est réservé.

Le chef de bataillon Grandpéré a été du nombre des assassinés; les Turcs ont poussé la cruauté, aupa-

yant de lui couper la tête, jusqu'à lui faire faire plusieurs fois le tour du fort entièrement *nu* et en le frappant à chaque pas ; quelques autres officiers des plus distingués de cette garnison ont eu un pareil sort. Le commandant de place, M. Casal, n'a pas été assez heureux pour avoir ce traitement : il a survécu à son déshonneur. Lorsque cet officier a pris sur lui de capituler, le fort était encore sans brèche, et il n'avait eu que vingt hommes tués ou blessés depuis le commencement du siège. Les Turcs n'auraient peut-être jamais pu parvenir à faire une brèche, puisqu'ils n'avaient que du 8, du 3 et du 5.

Le général en chef est toujours au Caire ; je pense qu'il ne viendra ici qu'autant que la suspension d'armes n'aurait pas lieu.

J'enverrai des reconnaissances au puits de *El Babiar*, par où les Turcs pourraient passer dans le cas où ils voudraient aller d'El Ahrich à Suez, afin de pouvoir marcher sur eux dans le cas où ils feraient ce mouvement, chose que je ne crois pas, car il leur faudrait trop de moyens de transport (objet qui leur manque) pour faire cette hasardeuse expédition.

Je vous salue,

L. DAVOUT.

*A l'adjudant général Boyer*

*à Suez.*

Le général DAVOUT.

Le commissionnaire a reçu une piastre.

Ne croit-on pas entrevoir, sous les traits du jeune général de la République, l'opiniâtre défenseur de Hambourg? Tout son avenir nous semble indiqué par cette lettre. Comme le récit de ce désastre est net! Comme tout est prévu, dit sans phrases et en peu de mots! Quel souci de l'honneur, et quel mépris de la mort!

Ah! si en 1870 Paris avait trouvé dans ses murs l'ombre du maréchal Davout, le sort de la France eût été bien autre!...

Avant de clore cette période égyptienne de la curieuse vie de l'homme que, treize ans plus tard, les neiges de la Russie devaient trouver aussi inébranlable et stoïque dans le malheur qu'il avait été auparavant modeste dans le triomphe, nous répondrons prématurément à la singulière allégation de M. de Bourrienne, par ce passage d'une lettre de Napoléon aux consuls, qui dément, certes, les paroles que lui prête un conteur sans foi : « Je désire que vous fassiez mettre dans le *Journal officiel* que les généraux Desaix et Davout sont arrivés à Toulon, avec quelques phrases qui fassent sentir que ces généraux ont soutenu, même après mon départ, la réputation qu'ils s'étaient acquise dans les campagnes de Hollande et du Rhin. »

On voit que Napoléon mettait Davout au même rang que Desaix, et la note du *Journal officiel* dit avec éloquence que les consuls firent bien les

choses. Le général Bonaparte, nommé consul le 10 novembre 1799, donna au général Davout le commandement en second de la garde des consuls, le 26 germinal an VIII, et le nomma général de division le 14 messidor de la même année. Cette fois, Louis Davout ne refusa pas, car, désigné en même temps pour commander la cavalerie en Italie, il allait y rejoindre Desaix dont les sentiments d'estime et d'affection répondaient aux siens.

La mort seule du *sultan juste* pouvait, non pas mettre fin à cette noble amitié, mais séparer de lui le général Davout.

---



# APPENDICE



# APPENDICE

---

## LETTRE À

A cause même de l'heure où nous vivons, je tiens à établir d'une façon solide,— à établir *par des preuves*, — que mon père était de race ancienne et noble. J'ai fait rechercher partout les traits épars qui peuvent donner quelque idée des habitudes, de l'état de fortune, de la situation sociale de ses ancêtres. À peu près tous embrassèrent la carrière des armes ; de là un vieux dicton de leur province, bien connu en Bourgogne :

Quand naît un d'Avot,  
Une épée sort du fourreau.

Un de mes cousins, prié par moi de prendre des informations à Annoux, m'écrivait, le 30 décembre 1861 :

Tout ce que je puis vous dire, c'est que la maison où est né votre père existe encore et appartient à une famille de paysans nommé *Bonnetat*. Cette maison est de très-mince apparence, comme toutes celles de cette époque. Elle est située dans un endroit du village qu'on appelle *le Muriollet*.

Votre grand-père a quitté Annoux peu de temps après la naissance de votre père pour aller se fixer à deux lieues d'An-

noux, dans le village d'Étivey; c'est là que sont nés les frères du Maréchal. Plus tard sa famille fut s'établir à Ravières.

En causant avec les rares survivants de cette époque, j'ai appris qu'après la mort de votre grand-père sa femme épousa un général républicain nommé Thureau de Lignières. J'ai également entendu dire que votre père, ayant quitté l'armée par suite du décret de la Convention qui en expulsait les nobles, était venu à Annoux voir son oncle Jacques-Edme Davout, ancien major du régiment Royal-Champagne, pour s'excuser de la conduite qu'il avait tenue au régiment.

Il ne serait nullement étonnant que le jeune officier, effrayé de l'anarchie, de la sanglante marche de la Révolution, déçu enfin dans ses plus généreuses illusions, se repentant d'avoir *trop espéré*, sous le coup du désenchantement, avec sa franchise, avec sa netteté habituelles, n'eût reconnu son erreur, ou ce qu'il jugeait alors être une erreur. Réconcilié avec les siens au moment de la proscription et du péril, résolu à partager leurs dangers, Louis Davout se jeta en prison avec sa mère, et ne fut sauvé de l'échafaud que par le 9 thermidor.

Le 2 juillet 1872, M. le comte de Corcelles m'écrivait de Versailles :

Ma famille est ancienne et originaire de l'Auxois où résidait aussi dans le seizième siècle, plus anciennement peut-être, les ancêtres du maréchal Davout! Il y a quatre ans que j'ai fait un pèlerinage dans ce pays pour visiter les ruines d'un manoir de mon huitième aïeul qui y soutint un siège contre un parti de protestants; il fut fait prisonnier par François de Rabutin, grand-oncle de M<sup>me</sup> de Sévigné . . . . .

A l'occasion de ma pieuse visite, on m'a dit qu'une partie de votre famille habitait encore la haute Bourgogne. ~ ~

Voici maintenant l'information que j'ai l'honneur de vous demander. Je possède la minute du contrat de mariage de

mon neuvième aïeul, célébré à Pisy, le 13 avril 1550, avec Anne de Mergeret, cousine du président Frémyot et de sa fille sainte Chantal.

Au bas de cette pièce sur parchemin en caractères du temps un peu effacés, je trouve une signature d'un des témoins de mon aïeul. Elle peut se lire de deux façons : Davoug<sup>t</sup> ou Davoust. A la rigueur on pourrait lire aussi Davogut, ce qui ferait Davoug<sup>t</sup> avec une transposition de l'u. Ma question est celle-ci ; dans vos vieux papiers Davoust s'écrit-il avec un *g* avant le *t* final ? S'il en était ainsi, votre aïeul était un voisin ou un ami du mien, il y a quatre cents ans..... J'aurai la satisfaction d'être mardi l'un de vos convives. Je crois bien que le 8 avril 1550 mon septième aïeul a eu l'honneur de dîner le jour de ses noces avec son témoin Davot, d'Avolt ou d'Avoult, votre très-grand-père ou grand-oncle.

Je puis répondre maintenant que le nom de mes ancêtres s'est écrit de vingt façons différentes, parfois sur le même parchemin, et cependant l'aristocratie française, moins habile que l'aristocratie anglaise qui n'hésite point à adopter les hommes nouveaux quand ils ont quelque valeur ou ont rendu un service à leur pays ; l'aristocratie française, redisons-nous, pousse l'aveuglement jusqu'à renier les siens quand ils ont le grand tort de retremper leur blason dans un bain de gloire.

M. Jules Sandeau, dans sa délicieuse pièce de *Made-moiselle de la Seiglière*, a peint en vingt lignes tout ce drame d'aveugle obstination, dont le dénouement a été l'appauvrissement intellectuel et moral de la France. Son charmant entêté de vieux marquis est-il plus arriéré qu'une cousine de mon père, laquelle a eu la folie coupable de brûler un énorme paquet des lettres écrites par Louis Davout dans sa jeunesse, parce qu'il

avait commis le crime d'aimer la liberté et de servir son pays sous l'*usurpateur* <sup>1</sup>?

Nous copierons ici une scène de la comédie de M. Sandeau, parce qu'elle raconte une partie de la société française. Le colonel Bernard, enthousiaste de l'Empire, s'écrie en regardant une carte :

Voilà le clocher du petit village d'Eckmühl : je le reconnais ; c'est là qu'un de nos généraux a conquis son titre de prince.

LE MARQUIS.

Hein ? De quel prince parlez-vous ?

BERNARD.

Du duc d'Auerstaëdt, du prince d'Eckmühl, du maréchal Davout.

LE MARQUIS.

Davout ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

BERNARD.

Ça, monsieur le marquis, c'est le héros qui prépara Wagram.

LE MARQUIS.

Wagram ! (*A part.*) Encore un prince !

BERNARD.

C'est le vainqueur qui nous a ouvert les portes de Vienne, où l'Empereur a élevé une archiduchesse au rang d'impératrice.

<sup>1</sup> Comme compensation, nous avons joie à dire que tous les enfants qui naissent dans la branche des d'Avout de Valcourt sont encore à cette heure baptisés dans les robes de baptême envoyées par le Maréchal en 1809 ou 1810, lorsqu'il fut parrain de la fille de son cousin Henry d'Avout.

## LE MARQUIS.

Quel scandale!...

Le chaleureux éloge de Bernard Stemply a non-seulement fait battre mon cœur, mais il m'a encore amenée à comprendre pourquoi mon père, qui signait presque toutes ses lettres « *Louis Davout* » sous l'Empire, après la Restauration, s'était mis à ne plus signer que « *prince d'Eckmühl* ». Il sentait que lui contester son titre était une façon de contester les gloires de la France<sup>1</sup>.

En présence de cette négation de mauvaise politique et de mauvaise éducation, je songeais à un mot de M. Thiers, qui se plaisait à dire que le prince de Talleyrand répétait souvent « qu'il ne connaissait rien de bien élevé comme un soldat ».

Beaucoup de Français auraient, hélas ! grand besoin aujourd'hui de se faire soldats !

*Extrait d'une lettre d'un docte Bourguignon.*

Voici les quelques mots que je puis donner comme certains :

Huguenin et Jacquot d'Avou frères, qui vivaient au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, sont les premiers de la famille que j'aie rencontrés, et je les regarde comme les auteurs de tous les d'Avou qui se voient dans la suite. Huguenin était cheva-

<sup>1</sup> Ces lignes étaient depuis longtemps écrites quand nous avons trouvé, parmi des papiers d'affaires, une série de questions dont celle-ci était la première : « *Pourquoi avoir supprimé le titre de prince d'Eckmühl? — Parce que, dans l'Almanach royal de 1816, on ne le lui donne plus.* » L'intuition a ses révélations.

lier et, en 1320, tenait, avec son frère Jacquot, la maison forte d'Avot. Sur la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xv<sup>e</sup>, la guerre ayant ruiné nos seigneurs du nom d'Avou, leur maison forte et leur seigneurie d'Avot passèrent en mains étrangères, d'où elles furent cependant retirées par trois braves jeunes gens frères, Ytier, Jean et Antoine, fils, probablement, de Jacques d'Avou, lequel avait dû prendre femme et s'établir à Étales ou Étaules, près d'Avallon. En 1447, Jean d'Avou, chevalier, était encore seigneur en partie d'Avot; mais, sur la fin de ce siècle, la famille laissait échapper définitivement de ses mains la seigneurie dudit Avot, laquelle fut acquise par les seigneurs de Barjou.

C'est donc vers l'an 1300. que je commence à voir la famille d'Avou dans notre contrée. Il est possible que quelques membres de cette famille aient habité le château d'Avot jusqu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle; mais, depuis les premières années du siècle suivant, nous ne les y voyons plus guère. Ce château, du reste, ne tarda pas à être ruiné, incendié par les gens d'armes, et tous les seigneurs du nom d'Avou qui se rencontrent depuis cette époque sont établis ou possèdent des seigneuries à Étales, Prey, Marcilly, Moustier Saint-Jean, Sevailly, Dumeey, Annoux, Vigne, etc., etc.

Ayant voulu réunir des matériaux qui puissent servir à l'histoire de l'ancienne seigneurie de Grancey, j'ai eu, tout naturellement, à m'occuper du village d'Avot, dont les barons de Grancey étaient seigneurs féodaux, etc.

Le château d'Avot n'est plus qu'un souvenir. On dit au voyageur : « *Il était là !...* » Les bœufs tracent leur sillon sur la terre formée de ses ruines, et le docte abbé remue des chartes, des papiers qui ont plus duré que le fer et la pierre !

Fidèle à notre volonté de ne donner que des pièces authentiques, nous insérons d'abord ici une partie des

extraits que nous avons fait relever dans les archives de la *Chambre des comptes de Dijon*, où ils peuvent être lus et vus par quiconque le voudra.

*Extrait des registres de la Cour des Comptes de Dijon.*

Donner copie des nombreux feuillets qui sont entre nos mains laisserait la patience des lecteurs : nous dirons seulement que :

Volume II<sup>e</sup>, page 340, on voit, l'an 1478 :

Jean d'Avou, seigneur de Preyst, prêter hommage en le baillage d'Avallon avec Jean de Dozonville, Regnault de Mandelot, Guillaume des Loges, etc., etc.

Volume VII<sup>e</sup>, page 57, 27 janvier 1369 :

Jean Davou, chevalier, fils de feu Huguenin Davou, prêter hommage parce qu'il tient, à Poichey, la prévôté d'Arnay, etc., etc.

Volume VII<sup>e</sup>, page 103, 19 mars 1414 :

Dénombrement donné par Ytier et Jean d'Avou, frères, de leur maison forte, terre et seigneurie d'Avou (Avot). Messire Jean d'Avou, chevalier, avait une seigneurie audit lieu qui fut à feu Richard d'Avou.

Volume VII<sup>e</sup> :

Teneur de la liste des vassaux de Bourgogne qui ont repris de fief et fait hommage au duc dès années 1313, 1316 et 1317, et contenus en un rouleau. Le lundy après Pentecôte, à Citeaux, entrèrent en la foi audit duc de Bourgogne, messire

Hugue de Vienne, sire de Montmorot, etc., etc.; le samedi suivant, à Saline, Jacoz d'Avoul, escuier.

En 1742, le 30 aoust, édit en faveur de M. Gabriel d'Avot, professeur en l'Université de Dijon.....

Volume VIII<sup>e</sup>, page 31, 1<sup>er</sup> juillet 1372, nous trouvons :

Jean Davoul, chevalier, rendre hommage de ce qu'il tient à Brion à cause d'Isabelle de Brion sa femme, veuve de Jean de Biais . . . . .

Il avait droit de haute et basse justice; sauf l'exécution matérielle des malfaiteurs, tant seulement laquelle appartient à mondit seigneur de Bourgogne.

Volume IX<sup>e</sup>, page 32, l'an 1394 :

Jean Davoul procureur spécial de M<sup>e</sup> Eude, seigneur de Grancey, et de Jean de Noyers, seigneur de Rimancourt, et de M<sup>e</sup> Guy, seigneur de Choiseuil. . . . .

Volume IX<sup>e</sup>, page 113, l'an 1498 :

La vesve de feu Jean d'Avoul, seigneur de Prey, et ses enfants, Thévenin d'Ayou, demurant à Moustier Saint-Jehan, rendent hommage.

Volume IX<sup>e</sup>, page 145, 19 novembre 1503 :

Noble homme; Jean d'Avol, seigneur de Preys, tient es lieux de Preys, Lucy, Thory, Santigny et Etaules et Sainte-Colombe..... plus Jean, bâtard d'Avot, tient au lieu de la Borcheresse...

En 1578, on voit :

Pierre d'Avot, rendre hommage au nom de Marguerite de Chappes, sa femme.

Volume IX<sup>e</sup>, pages 940-941, 30 juillet 1767 :

Jacques Davout, aide-major au régiment Royal-Champagne, Nicolas Davout, écuyer, lieutenant au régiment des carabiniers de M<sup>sr</sup> le comte de Provence, reprendre en fief une seizième portion de la terre et seigneurie d'Annoux, bailliage d'Avallon . . . . .

Volume XVI<sup>e</sup>, page 212, 9 février 1483 :

Lettres patentes par lesquelles le roi veut qu'Odet Davout, dit Dosdans, chevalier, seigneur de queue de Moulon, jouisse des revenus de la terre de Villers-le-Duc et Maisey, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier précédent, ainsi qu'il en jouissait par don du duc du 22 décembre 1477.

Volume XVIII<sup>e</sup>, page 742, à la recherche des feux, on trouve :

Des hommes serfs de l'abbesse de Saint-Andoche et de M<sup>me</sup> d'Avoul.

Pages 744 :

A Preys, prévôté de Semur, hommes serfs de M<sup>e</sup> Jean Davoul.

\* Volume XVIII<sup>e</sup>, page 770, l'an 1543 :

Antoine Davout, seigneur en partie dudit tiers de Prey, et y demeurait.

La page 74 du XX<sup>e</sup> volume, l'an 1416, nous montre, près de Bourg-en-Bresse :

Aliaz Avot rendant hommage au duc de Savoie pour des biens provenant de feue Marguerite de Beaufort.

Le volume XXIV<sup>e</sup>, l'an 1368, page 492, dit :

Davoul (il a signé Avou) demeurant à Chalon, donnant quittance pour le duc. Le sceau dudit Davoul, partie effacé, porte *une croix dentelée ou losangée* <sup>1</sup>

L'an 1458, page 649, volume XXIV<sup>e</sup> :

L'official de Langres déclare Amédée Chambornay et damoiselle Marguerite d'Avot (de Avoto) sa femme excommuniés (??).

Volume XXV<sup>e</sup>, page 35, l'an 1368, nous voyons :

Aymon d'Avot (de Avoto) vendre à Châlons une maison de sa femme Huguete de Maissilongüs.

Volume XXV<sup>e</sup>, page 121, l'an 1420 :

Quittance au capitaine d'Avalon par Guillaume, dit chef des Bois, et Jaquot Davol, écuiers, pour avoir servi en armes, avec leurs valets et chevaux, en la ville dudit Avalon, pendant trois mois pour la deffense de laditte ville contre les Armagnacs qui étaient à Mailly-le-Châtel, lequel capitaine était Jean de Digoine, chevalier.

On trouve, en 1431 :

Messires Jean Davo et le bâtard d'Avoul chevauchant avec le prince d'Oranges et le seigneur d'Arlay; en (date peu lisible) le 27 janvier, on trouve un Jean Davou accompagnant la duchesse de Bourgogne en France avec des compagnies d'hommes d'armes, afin qu'elle rejoigne son duc, sans que mal lui arrive.

Volume XXVII<sup>e</sup>, page 23, le 3 avril 1339 :

Hugue d'Avou et Jean de Maiscy, de l'autorité d'Eu de

<sup>1</sup> Armes demeurées à la famille.

Saux, échangeant un droit avec Madame Jean d'Arc sur la chapellenie dudit tard.

Volume XXVII<sup>e</sup>, page 36 :

Robert d'Avot fait marché avec Béatrice de Chardenne en 1361, le jeudi après la résurrection de Notre-Seigneur.

Toujours volume XXVII<sup>e</sup>, page 215, l'an 1375, le 19 novembre, on trouve :

Philibert d'Avou écuyer recevant une procuration de Jeanne de Vienne, pour le règlement des affaires de ses enfants mineurs.

La race Davoult ou Davo nous semble agissante, inquiète, remuante; elle vend, elle emprunte, elle achète; elle paraît en Savoie, en Auxois, un peu partout, mais pour revenir toujours en Bourgogne. En 1402, quelque peu ruinée, on voit cette famille vendre ses biens à Sauvegrain, autrement dit Normandcal, ailleurs Normandcau, le nom change comme celui des Davo, comme tous les noms à cette époque. On voit le Normandal en procès avec Jean Davoul, qui réclamait la maison forte comme non vendue par Philibert Davoul, son oncle.

Le 28 février 1441, lettres patentes du duc de Bourgogne, datées de Paris, portant don de 125 francs d'or à ses bien-amés écuyers :

Ythier, Jean, et Antoine Davou frères, en considération des bons et agréables services qu'ils lui ont faits en plusieurs de ses voyages et armées et mesmement à la bataille de Liège et aussi dernièrement à Saint-Cloud.

Au dos est le mandat du receveur général à Richard

Bonne, châtelain de Saulx, pour payer cette somme du 12 juillet 1412.

L'an 1497, Jean d'Avoul, seigneur de Prey, désavoue les abbesses et religieuses dudit Marcilly, dont il était main-mortable.

Volume XXVIII<sup>e</sup>, page 860, l'an 1412, on voit comment le duc Jean, par lettres patentes datées de Paris, le 28 février 1411, a autorisé Ytier, Jean et Antoine d'Avou à racheter du Normandeau prés et maison forte :

Lesdits frères héritiers de leurdit feu oncle, depuis qu'ils ont pu monter à cheval, ont servi bien et loyalement ledit duc en tous les voïages et armées qu'il a faites, tant au siège et Saint-Cloud qu'ailleurs, et aussi pour ce que Jean de Berry les avait mandés pour l'aller servir contre ledit duc à cause de la terre de leur mère qu'elle a du duché de Berry, ce qu'ils n'ont voulu ni ne veulent faire : Perdu grande partie de leurs biens et chevance et mesmement laditte terre et se seraient pour ce grandement endettés.. . Ce pourquoi ledit duc leur permet de ravoïr ladite rente de 10 livres et lesdits deux prés et laditte terre d'Avout où était comprise la maison forte et ce pour 12½ livres, à charge par ledit Jean d'Avou<sup>1</sup> d'en faire hommage audit duc.

En 1598, on trouve une alliance avec les de Sainte-Maure, écuyer, seigneur d'Origny et Provincy, une autre avec dame Anne de Bretagne.

Les d'Avout de Vigne ont entre les mains l'acte de naissance de François-Jacques Davout, fils de Nicolas, seigneur de Romanet, et de damoiselle Esmée (Edmée) de Sainte-Maure, lequel a été baptisé le 27 avril 1644, et a eu pour parrain François de Vaussin, écuyer, sei-

<sup>1</sup> On remarquera que le même nom est écrit de deux façons différentes dans le même parchemin.

gneur de Crépan et Sautigny. François de Vezon, écuyer, oncle paternel des enfants de défunt Nicolas d'Avoul, et Charles de Sainte-Maure, écuyer, seigneur d'Origny, oncle maternel, ont été leurs curateurs.

Un curieux partage de terres et des seigneuries de Romanay, de Villers-Dampierre, de Domecy, prouve l'ancienne fortune d'une maison qui semble avoir toujours eu plus de souci de l'honneur que de l'argent<sup>1</sup>.

---

ARCHIVES DES ÉTATS DE BOURGOGNE

GÉNÉALOGIE DE J. - F. DAVOUST

ÉTATS DE 1784

CLAUDE HOCQUART, chevalier, ancien capitaine commandant au régiment d'Orléans infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commissaire nommé par M. le vicomte de Virieu, élu de la noblesse, pour remplacer le marquis de Chastenay, commissaire nommé pour le bailliage de

<sup>1</sup> Une tradition de famille rapporte que Louis-Nicolas d'Avout, élève de l'École militaire de Paris, reçut du roi Louis XVI son premier cheval. Le martyr aurait donc deviné le héros. Je ne sais si cette légende est authentique; elle nous semblerait honorer autant le roi que le jeune cadet d'une race toute militaire, appelé à devenir l'un des douze pairs d'un nouveau Charlemagne, moins sage, donc moins heureux que le premier.

Avant de donner d'autres extraits de ces riches archives, nous devons dire que nous n'avons pas cru pouvoir nous départir de l'ordre des volumes de la Chambre des comptes de Dijon, au risque de nous entendre reprocher d'avoir interverti l'ordre chronologique.

Châtillon-sur-Seine, par délibération de messieurs de la noblesse de Bourgogne du 7 mai 1781, que des affaires de famille retiennent absent.

FRANÇOIS-LOUIS CULON, chevalier d'Arcy, baron de Digoigne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, seigneur de Frucy-sur-Yonne, Bertrand, le Bois-Fâché et autres lieux, commissaire nommé pour le bailliage d'Auxerre par la délibération, savoir faisons qu'en exécution desdites délibérations et nomination par lesquelles nous avons été députés pour procéder à l'examen et vérification des titres et qualités des gentilshommes qui se présenteront pour entrer aux États, afin que personne ne soit admis à y entrer, ni à y avoir voix délibérative, qu'il n'ait satisfait aux dispositions du règlement arrêté le 7 mai 1778, et que conformément à la délibération du 1<sup>er</sup> juin 1762, portant qu'il serait nommé, à chaque tenue d'États, deux gentilshommes pour procéder à ladite vérification, conjointement avec les alcades de la noblesse, et, en présence de monsieur l'élu du même corps, dresser procès-verbal de ce qu'ils auraient reconnu et vérifié. Nous nous sommes rendu à la ville de Dijon le dix juillet mil sept cent quatre-vingt-quatre, au palais des États, dans la chambre destinée à tenir nos séances pour avec messieurs Marie-François-Jérôme du RAGUET DE LORME, chevalier, seigneur de Monjay, Moisenans, Serley et autres lieux, et Antoine-François-Henry vicomte de DAMAS DE CRUX, chevalier, ancien capitaine de dragons, seigneur de Lantilly, Massingy et Cormaillon, alcades nommés par les États de 1781, savoir ledit sieur du Raguet, pour le bailliage de Châlon-sur-Saône et ledit sieur de Damas pour le bailliage de Semur en Auxois, pareillement assemblés en ladite ville de Dijon, procéder à la vérification des titres et qualités de ceux qui se présenteront pour entrer en ladite chambre de la noblesse, ayant à cet effet pour greffier commis par délibération de ladite chambre M<sup>e</sup> Simon-Bernard Masson, premier commis au greffe des États.

## M. JEAN-FRANÇOIS DAVOUT

(BAILLIAGE D'AUXOIS)

Et le vingt-quatre du mois de juillet mil sept cent quatre-vingt-quatre, par-devant nous, commissaires susdits, s'est présenté messire Jean-François DAVOUT, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine ayde-major des carabiniers, lequel, désirant avoir entrée, séance et voix délibérative en la Chambre de la Noblesse aux États de Bourgogne, nous a représenté les titres ci-après rapportés, savoir :

## I. — PRÉSENTE

1° Son extrait baptistère délivré par M. Gaucher, curé de la paroisse de Préporché, le 11 juin dernier, légalisé par le lieutenant civil et criminel au bailliage d'Avallon, par lequel il appert que ledit sieur produisant est né et a été baptisé le 4 octobre 1728, et qu'il est fils de Nicolas-Jean DAVOUT, écuyer, seigneur de Vigne, et de dame Barthélemye POTRELOT DE GRILLON ;

2° La grosse en parchemin du contrat de mariage dudit sieur produisant, avec demoiselle Jeanne-Edmée LAUREAU, reçu Comynet et son confrère, notaires à Avallon, le 2 juillet 1764, dans lequel il est dit fils majeur dudit Jean-Nicolas DAVOUT, chevalier, et de la dame Barthélemye POTRELOT DE GRILLON ;

3° Acte de foi et hommage fait le 21 juillet présent mois en la Chambre des Comptes de Bourgogne et de Bresse, par ledit sieur produisant, qui y est qualifié écuyer pour un seizième du total de la seigneurie d'Annoux, situé au bailliage d'Auxois ;

## II. — PÈRE.

4<sup>o</sup> Copie en forme de contrat de mariage reçu Duruisseau, notaire à Moulins, le 17 septembre 1715, de M. Nicolas DAVOUT, écuyer, avec demoiselle Marie-Barthélemye POTRELOT, dans lequel il est dit fils de M. François-Jacques DAVOUT, écuyer, et de dame Claude LABBÉ :

5<sup>o</sup> Jugement de maintenue de noblesse, rendu le 12 mars 1698, par M. Ferrand, intendant en Bourgogne, en faveur de ladite dame Claude LABBÉ, veuve dudit sieur François-Jacques de DAVOUT et de Nicolas, dont est question à ce degré François-Aymé et Claude DAVOUT, écuyers, leurs enfants ;

## III. — AYEUL.

6<sup>o</sup> Copie en forme de contrat de mariage, reçu Guénin, notaire, le 4 juin 1680, de M. François-Jacques DAVOULT, écuyer, lieutenant de cavalerie au régiment de Bligny, avec demoiselle Claude LABBÉ, dans lequel il est dit fils de M. Nicolas de DAVOULT, écuyer, seigneur de Romanet, et de dame Edmée de SAINTE-MAURE ;

7<sup>o</sup> Ledit sieur produisant pour titre noble à ce degré, employe encore ledit jugement de maintenue de noblesse, attendu qu'il a été obtenu par dame Claude LABBÉ, veuve dudit sieur François-Jacques de DAVOUT, son ayeul, dont est question à ce degré.

## IV. — BISAYEUL.

8<sup>o</sup> La grosse en parchemin du contrat de mariage reçu Gaigneau, notaire à la cour du Prey, le 29 avril 1641, de Nicolas de DAVOT, écuyer, seigneur de Romancy et Villiers-Dampierre en partie, avec demoiselle Edmée de SAINTE-MAURE,

dans lequel il est dit fils de M. Nicolas de DAVOT, écuyer, et de dame Françoisse VAUSSIN;

9<sup>o</sup> Jugement de maintenue de noblesse, rendu le 14 mars 1637, par les commissaires du Parlement de Bourgogne, départis par Sa Majesté sur les droits de franciefs et nouveaux acquêts en ladite province, en faveur de Jacques et Nicolas DAVOT et autres enfants et héritiers de feu Nicolas DAVOT, seigneur de Romaney;

#### V. — TRISAVEUL.

10<sup>o</sup> La grosse en parchemin du contrat de mariage, reçu Robelin, notaire à Guillon, le 15 janvier 1598, de M. Nicolas de DAVOT, écuyer, avec demoiselle Françoisse de VAUSSIN, dans lequel il est dit fils de M. Pierre de DAVOT, écuyer, et de dame Marguerite de CHAPPES;

11<sup>o</sup> Tutelle faite au bailliage d'Avallon, le 15 octobre 1633, après le décès dudit sieur Nicolas de DAVOT, à Jacques et Nicolas de DAVOT, ses enfants mineurs, de son mariage avec demoiselle Françoisse VAUSSIN.

A la vue desquels titres nous avons reconnu que messire Jean-François DAVOUT est bon gentilhomme, non noble simplement, mais de qualité requise par le règlement du 7 mai 1778, pour avoir entrée, séance et voix délibérative en la Chambre de la Noblesse aux États de Bourgogne, faisant profession des armes, ainsi que Messieurs ses auteurs.

En foi de quoi nous lui avons délivré certificat et avons dressé le présent procès-verbal les an et jour susdits.

Le vicomte de VIRIEU; le chevalier d'ARCY;  
MOCQUART; DU RAGUET; de MONJAY; le  
vicomte de DAMAS; MASSON, commis  
greffier.

Quittance de l'an 1412, au receveur général de Bourgogne, par Ythier et Jean D'Avou frères, écuiers, se faisant fort pour

Antoine d'Avou, leur frère germain. Les sceaux desdits Ythier et Jean, dont un moitié effacé, l'autre mieux conservé, portent une croix chargée de... (*sic*). Ladite quittance de 125 livres, contenue es-lettres patentes cy-après du 23 février 1411.

Est joint copie collationnée sur parchemin des lettres patentes du duc Jean, datées de Paris du 28 février 1411, portant qu'Ythier, Jean et Antoine Davou frères, écuiers, âgés de vingt-huit à vingt-deux ans, lui ont exposé que Philibert d'Avou, leur oncle, ayant vendu à feu Jean Sauvegrais, dit le Normandeau, 10 livrés de rente sur toute sa terre d'Avou, pour le prix de 100 livres, plus deux pièces de pré audit d'Avou, le tout acheté depuis par le duc, de Mathion, veuve dudit Sauvegrais, et de Philibert son fils, et comme, par défaut de paie de ladite rente, le châtelain de Saulx-le-duc, dès longtemps a tenu et perçu, comme encore fait au nom dudit duc, les revenus de ladite terre, et que lesdits frères héritiers de leurdit feu oncle, qui depuis qu'ils ont pu monter à cheval ont servi bien et loyalement ledit duc en tous les voyages et armées qu'il a faits, tant à Liège et à Saint-Clou que ailleurs, et aussi pour ce que Jean de Berry les avait mandés pour l'aller servir contre ledit duc, à cause de la terre de leur mère qu'elle a au duché de Berry, ce qu'ils n'ont voulu faire et ne veulent faire, perdu grande partie de leurs biens et chevance et mesmement ladite terre, et se seraient pour ce grandement endettés, et aussi pour ce que *la terre susdite est de leur nom* et leur dut avoir succédé et échu... C'est pourquoi ledit duc leur permet de ravoir ladite rente de 10 livres et lesdits deux prés et ladite terre d'Avou, où étoit compris la maison fort, et ce pour 125 livres à charge par ledit Jean d'Avou d'en faire hommage au duc. A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, et ouïront Ythier et Jehan d'Avou frères, savoir faisons que nous tenons en fief et hommage de très-hault et puissant prince notre très-redoubté seigneur M. le duc de Bourgoingne, en son bailliage de Dijon, à cause de son chastel et signorie de Saulx, les chouses qui s'ensuyvent séans en la ville finaige et appartenances dudit Avou et premier, la forte maison

dudit Avou, les fossés d'icelle, les places, jardins et curtils contenant environ deux journaux auprès la voie commune, et la rivière d'une part et d'autre. Item, une pièce de terre d'environ deux journaux et environ les fauchées de prez (*suivent des pièces de terre, de prez*). Item, les hommes et femmes qui s'ensuivent, mainmortaibles taillaables à notre volonté, deux fois l'an, l'une à la feste Saint-Remi et l'autre au Careme entrant : Jehan Boisot, Michiel Boisot, Jehannotte femme Symon, et Rallet : Moingcart femme Jehan... Jehan Bauleret, Michiel son neveu, fils feu Robert Baulot, Jaquot Morelet et V... dont les tailles peuvent valoir chacun an 100 sous tournois ; ils redoivent chacun an deux courvées et une geline. Item, tous les héritaiges que iceulx hommes et femmes ont audit Avou et finaige vous doivent louz et ventes quant le cas y eschiet de ce qu'ils en vendent, de 6 deniers l'un. Item, droit de faire four banaul es emplastres de ladite fort maison ou est notre héritaige... Item, nous pouvons faire s'il nous plait, ung molin en une place... (*prés de*) ladite fort maison. Item, avons les cens, etc. (*illisible*) — ; lesquelles chouses dessus dites furent à feu Philibert d'Avoul, notre oncle... Nous les recognoissons à tenir en fied et hommaige de notredit seigneur, et li baillons en dénombrement. — En tesmoing de laquelle chouse nous avons mis nos propres secls à ces présentes lettres faites et données à Avoul le xix<sup>e</sup> jour du mois de mars l'an 1414.

A la suite de cette longue et aride file de dates, nous demandons la permission de copier quelques lignes écrites dans notre jeunesse : — Je viens de lire de nombreux extraits des archives de la Chambre des Comptes de Dijon. Le *dénombrement de la seigneurie d'Avot, donnée par Jehan d'Avou, écuyer*, remonte au 9 juillet 1372. Je vois beaucoup de ventes, d'ennuyeuses nomenclatures propres peut-être à satisfaire la vanité, mais rien qui intéresse les *personnes*. C'est la chronique des âmes de

ma race que j'aimerais à connaître. Faudra-t-il pour ce attendre la science du jugement dernier?... Souvent j'ai vu apparaître, et toujours partant pour la bataille, le *bâtard Davout* ; je voudrais tout particulièrement savoir son histoire. Un Robert, plusieurs Philibert et Philiberte, beaucoup de Margherite, des Ilter ou *Ytier* (joli nom, par parenthèse !) passent et disparaissent. Je vois que François-Jacques Davou, fils d'Edmée de Sainte-Maure, né en 1644, fut baptisé le 27 avril : ceci est bon, cependant toutes ces ombres, visiblement plus éprises d'honneur, de courage et d'aventures que de profit, défilent trop rapidement à mon gré. En cette sèche histoire ce qui m'a tout particulièrement plu, c'est de voir mes vieux Bourguignons refusant obéissance au duc Jean de Berry, qui, de par ses droits de seigneur suzerain sur une terre qui leur appartenait du chef de leur mère, les mandait en son armée, pour le servir contre *notre* duc, aimer mieux perdre ce beau domaine que de marcher contre Bourgoigne.

Nous n'avons été nullement fâchée non plus d'apprendre qu'Antoine Minard, « seigneur de Mongarneau, Vire et autres lieux », était curateur de la belle et chère reine Marie d'Écosse. Ce vaillant champion du catholicisme fut tué d'une arquebusade sur le quai du Louvre, comme il revenait à mule du parlement. Celui-là même était aïeul de mon père du côté maternel.

L'histoire de la famille d'Avout est originale : leurs armes à croix d'or, chargée de cinq molettes de sable, sur champ de gueules, avaient, paraît-il, le droit de figurer à Versailles, dans la salle des Croisades. La comtesse de Beaumont, née Julie d'Avout, soutenait justement que la gloire nouvelle avait une dette à payer aux vieilles gloires des aïeux, et je ne jurerais

pas qu'elle ait jamais entièrement pardonné à sa belle-sœur, qu'elle aimait fort cependant, de s'être refusée à le comprendre, et de n'avoir point alors réclamé au nom de son fils mineur.

Il est plus d'une fois question de la famille de Davoult, de Davot, d'Avot, dans la *Description du duché de Bourgogne*, par Courtépée, prêtre. Page 627, on trouve ces lignes :

Béatrix de Noyers fut la première abbesse, morte en 1246, de l'abbaye de Marcilly-lès-Avallon. Ensuite, Alix de Prey, Jeanne de la Souche, Élisabeth et Marguerite de Ragni, Éremburge d'Avoult, Yolande d'Étaules, Jeanne de Vaux, Marguerite d'Arci. Jeanne d'Avoult, de prieure, devint abbesse de la Couture, morte en 1466. Agnès de Saint-Pierre, dix-huitième et dernière abbesse, fit sa démission entre les mains de l'abbé de Rigni, qui transféra les religieuses au Réconfort, en 1460, par permission du duc.....

Plus loin, à propos de l'abbaye de Cîteaux, Courtépée dit :

Les bienfaiteurs de cette abbaye sont : les sires de Noyers, le duc Robert II, les seigneurs de Prey, Étaule, Cussy, Vassy, d'Avoult, etc. On y voit les mausolées du fondateur et de sa femme (1241), de Miles de Noyers (1350), de Miles, son fils, grand bouteiller de France; de Milou, père du Maréchal, avec leurs femmes. Avant qu'on eût réparé l'église, j'y ai vu, en 1760, les tombes d'Houdard, seigneur d'Étaule, maître de l'hôtel du Roi, petit-fils de Bure, fondateur, et d'Angès d'Avoult, sa femme; de Guillemie d'Étaule, vicomtesse de Saulieu, femme de Jean d'Étaule (1246); de Reine de Thory; d'Alix de la Rivière, femme de Guy de Cussy, seigneur de Giscey-le-Vieux (1282); d'Éudes de Vaux, époux de Marguerite d'Avoult (1272); de Jacques d'Avoult, seigneur de Prey et

de Marcilly; de Jean d'Avoult, sire d'Étaule (1394)...; d'Élie de Clugny, seigneur d'Étaule (1688).

A la page 49 du beau livre intitulé : *Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, par le comte de Chastellux, on trouve la note suivante, que nous transcrivons fidèlement :

La maison de Saint-Phalle, dont les armes sont *d'or, à la croix ancrée de sinople*, est originaire d'Auvergne, suivant une vieille tradition, et serait venue en Champagne à la suite de Saint-Phal (*Fidolus*), abbé de Moustier-la-Celle au 11<sup>e</sup> siècle. Sa filiation, dressée sur titres authentiques, remonte à Otran de Saint-Phalle, vivant en 1035, père de Geoffroy, sénéchal de Champagne. L'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains eut, durant tout un siècle, cinq abbesses du nom de Saint-Phalle. Philippe de Saint-Phalle, chevalier, baron de Cudot, se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle, et sauva le roi, qui était serré par les Flamands, désarçonné et privé de son armure. C'est là l'origine de la devise : « *A moy, Saint-Phalle, c'est pour le Roy!* » Cette famille s'est alliée plusieurs fois aux Courtenay, Seignelay, Clugny, Briçonnet, Davout, Éon de Cely, Chabannes, Daniel de Boisdeunets, Ruolz, Beedelievre, etc. Elle réside aujourd'hui en Nivernais. (Voyez son histoire généalogique, publiée en 1860 par M. le chevalier Gougenot des Mousseaux.)

A la suite de tant de preuves matérielles, les preuves morales ne sauraient manquer. Pourquoi l'esprit ne suivrait-il pas cette même loi, à laquelle obéissent le sang, la chair et les os, toute règle naturelle aboutissant à l'unité ? Il y a une évidente transmission de certaines qualités ou de certains défauts physiques, dans telle ou telle race : il doit donc exister également une hérédité intellectuelle, sans doute modifiée par

l'éducation, par les habitudes du siècle où l'on vient à naître, mais persistante *quand même* pour l'œil qui sait voir.

Les ancêtres masculins de Louis Davout ayant frappé d'estoc et de taille sur beaucoup de champs de bataille de notre petit monde on ne saurait nier la transmission de ses instincts guerriers ; ses instincts littéraires lui venaient du grand-oncle que M<sup>me</sup> de Ciskey nous montre passionné pour son cabinet d'études , puis encore de quelques doctes tantes ou cousines, et enfin de sa charmante grand'mère, qui lisait, commentait ses lectures, écrivait et philosophait sans rien perdre de ses grâces féminines, puisque, à micux de soixante-huit ans, à son grand chagrin, elle inspira la plus violente passion à un jeune camarade de son petit-fils, qui se brûla la cervelle sur son bien sage et naturel refus de l'épouser !

Revenant un moment à Miles VI, sire de Noyers, ancêtre du Maréchal, nous rappellerons qu'il sauva le roi Philippe de Valois et l'armée de la déroute à la bataille de Cassel en ralliant les Français dispersés et surpris par les Flamands. A Crécy encore, Miles supplia le roi de ne pas livrer la bataille ! Le grand Noyers, à Auerstaëdt, à Eckmühl, en Russie, n'a-t-il pas revéçu dans son descendant ?

L'envie ne peut naître dans le cœur qui n'a rien à envier, et nous avons cherché à nous appuyer d'autant plus sûrement à une longue liste d'aïeux, que nous pensons et que nous tenons à redire : que le monde appartient de droit non pas au plus noble de par le sang, mais au plus noble de par le cœur, à celui enfin qui vaut le mieux et se souvient à toute heure du beau vieux cri français : « *Noblesse oblige !* »

## ACTE DE BAPTÊME DU MARÉCHAL

Louis-Nicolas d'Avout, chevalier (prince d'Eckmühl), né à Annoux, arrondissement d'Avallon (Yonne), le 10 mai 1770, est fils de messire Jean-François d'Avout, chevalier, lieutenant au régiment Royal-Champagne-cavalerie, seigneur d'Annoux, et de dame Minard de Velars.

Il a été baptisé à Annoux par M. Gandellet, vicaire d'Annoux, le 11 mai 1770, et a eu pour parrain messire Nicolas d'Avout, son oncle, capitaine aide-major dans le corps des carabiniers de monseigneur le comte de Provence, et pour marraine M<sup>me</sup> Minard de Velars, veuve de messire Étienne Minard de Velars, lieutenant-colonel dans le régiment de Forest.

Les parrain et marraine ont été représentés par deux domestiques de la maison du père du baptisé.

Le registre est signé :

Le chevalier d'AVOUT (père du baptisé),  
et GANDELET, vicaire d'Annoux.

Notes sur les maisons de Noyers et Prey, qui se sont fondues dans la nôtre à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ;

### MIRACLE DE MARCILLY.

Hugues de Prey, seigneur de Marcilly, avait fait bâtir une chapelle sous le vocable de la sainte Vierge, joignant les murs de sa maison seigneuriale. Les peuples portaient à la statue de la Vierge une piété particulière. Or, advint du temps de ce Hugues de Prey, Philippe Dieudonné roi de France, Innocent IV pape, Hugues duc de Bourgogne et grand évêque d'Autun, qu'un chevalier né Geoffroy le Brun, parent du sire

de Prey, maître d'hôtel du roi, ayant été destitué de son office, sur les calomnies d'un courtisan, il promit, par un billet de son sang signé, de livrer sa femme au diable, pourvu qu'il culbutât son calomniateur. Le terme arrivé, il prend sa femme en croupe, passe par Marcilly le jour de l'Assomption; on sonnait la messe à la chapelle, la dame sollicite pour aller l'entendre; le mari refuse; elle saute à terre, entre à la chapelle et s'y endort. La Vierge sort sous les traits de la dame, dont elle prend la place. Ils arrivent au milieu de la forêt d'Hérault, lieu du rendez-vous; le diable les attendait le billet à la main. La Vierge prend cet écrit, diable et sainte disparaissent. Le chevalier revient à Marcilly, où il vécut en pénitence avec sa femme jusqu'à sa mort. C'est en mémoire de ce miracle que Bure de Prey fonda l'abbaye de Marcilly au mois de février 1239.

Acte en parchemin portant donation du fief de Vignes à Jehan Davout, écuyer, par l'abbé et les religieux de Moutier-Saint-Jean :

. En considération que c'est le plus prochain gentilhomme de notre église, si a pour tout le temps de sa vie très-singulièrement amé notre église et nos prédécesseurs aussi et à présent fait de moult en moult; en considération ad ce que ledit Jehan Davout est une très-bonne et notable personne, saine par-doüe et soufflist, et qui a une très-grande cognoissance en fait de guerre et de gens d'armes, et autres faits, etc...

Daté de 1422, 18 octobre.

(Original es mains de François-Nicolas Davout, possesseur actuel.)

Le fait qui a donné lieu à cette donation est celui-ci :

Jehan d'Avout, étant commandant de la forteresse de Moutier-Saint-Jean, y fut attaqué par les ennemis du duc de

Bourgogne (Armagnacs), les battit et en délivra le pays, qu'ils voulaient ravager, et se maintint glorieusement dans son poste. Par cette belle action, il sauva le bourg et l'abbaye d'une destruction certaine. En reconnaissance, l'abbaye de Moutier-Saint-Jean, dont Simon de Saulx était abbé, lui donna le fief de Vignes.

(Extrait d'une généalogie établie vers 1720.)

## LETTRE B.

Brünen, le 26 frimaire, an XIV  
(novembre 1805).

Je vais, Monsieur le Maréchal, me trouver sous votre direction, et je m'en félicite bien sincèrement.

Les négociations sont transférées de Brünen à Presbourg. M. le prince de Lichtenstein et M. le général comte de Giulai doivent s'y rendre vendredi ; je me propose d'y arriver le même jour.

Je désire, Monsieur le Maréchal, que vous vouliez bien donner des ordres pour que l'on prépare à MM. les plénipotentiaires autrichiens une maison convenable, et je vous aurai obligation de vouloir bien me faire aussi réserver une maison pour moi, les personnes de ma chancellerie et les gens qui m'accompagnent. M. Roux, qui aura l'honneur de vous remettre ma lettre, recevra de vous, sur tous les arrangements que vous aurez jugé à propos de faire, pour le temps de notre séjour, les directions que vous voudrez bien lui donner.

Je saisis, Monsieur le Maréchal, l'occasion de vous renouveler les assurances de ma plus haute considération et de mon sincère attachement.

Ch.-Mau. TALLEYRAND.

LE GÉNÉRAL RAPP AU MARÉCHAL DAVOUT

Dantzick, le 22 décembre 1812.

Je vous envoie, mon cher Maréchal, le vin que vous m'avez demandé. J'ai été charmé de recevoir de vos nouvelles et de vous savoir près de mon gouvernement.

Si vous pouvez venir me voir, vous me ferez le plus grand plaisir.

Respect et amitié.

RAPP.

LE GÉNÉRAL RAPP AU MARÉCHAL DAVOUT

Dantzick, le 17 juin 1813.

Je sais, mon cher prince, que vous recevrez avec plaisir de mes nouvelles. On vous aura dit souvent que nous sommes tous morts ou que nous avons capitulé : pas du tout. Nous avons au contraire bien battu les Russes différentes fois, et l'armistice nous a trouvés à une lieue de Dantzick, dans la même position que nous avons depuis le commencement du blocus.

Votre vin vous attend, et moi je serais bien heureux si je pouvais vous embrasser bientôt. Je vous suis toujours bien attaché. Je m'intéresse à votre gloire et à votre bonheur.

Tout à vous, mon cher Maréchal.

Comte RAPP.

Donnez-moi de vos nouvelles.

## LETTRE C.

*La cruauté* du maréchal Davout est passée en proverbe ; on lui reproche même ce que l'on exalte chez

les autres généraux. Militaire, s'il devait obéir aux ordres reçus, il cherchait du moins à les adoucir<sup>1</sup>. A l'appui de cette parole, nous donnons une lettre du premier Consul, qui commande assez impérieusement, ce semble, et reproche au général en chef de l'armée d'Ostende d'avoir agi avec trop de douceur :

Paris, le 1<sup>er</sup> frimaire an XII.

Citoyen général Davout,

Je reçois une lettre du 27 brumaire, par laquelle vous me rendez compte de l'arrestation du nommé Bulow. Au lieu de le retenir dans une maison particulière, il faut le mettre au secret en prison. Nommez une commission de cinq officiers pour le juger dans les vingt-quatre heures comme espion et le faire fusiller. Cet exemple est nécessaire : nos côtes sont inondées de ces misérables.

Je donne l'ordre au ministre de la guerre de tenir cinquante mille francs à votre disposition.

Faites-moi connaître si les cinquante booms achetés en Hollande sont arrivés à Flossing.

Signé : BONAPARTE.

## LETTRE D.

Le lecteur a pu voir avec quelle estime affectueuse le général Leclerc, en partant pour Saint-Domingue, avait confié sa jeune sœur, à peine mariée, au général Davout. Par certaines qualités d'organisation et de commandement, ces deux hommes d'élite devaient en effet se pénétrer facilement.

<sup>1</sup> Plus d'une fois il a pris sur lui de résister aux ordres qu'il jugeait injustes ou dangereux : ainsi à Hambourg.

Les papiers du général Leclerc nous ont paru posséder non-seulement un sombre intérêt de nature à passionner les esprits curieux de la vraie vérité des évènements, mais ils nous ont fait beaucoup penser. Les documents douloureux dont nous allons donner quelques extraits, nous ont imposé la conviction que Napoléon devait avoir infiniment plus d'attraction, plus de puissance magnétique que de sérieuse valeur morale.

Ce génie si brillant, si spontané, avait trop d'emportement, se lançait trop vite en avant pour mûrir ses desseins. Las d'une idée, entraîné vers un autre projet, il devenait d'une insensibilité féroce, et brisait sans pitié l'instrument dont il n'avait plus besoin. Certes, la pensée de reconquérir Saint-Domingue, de rendre cette belle colonie à la France, était grande et bonne; mais comment cette expédition a-t-elle été préparée et conduite?

Envoyé au Cap avec quelques milliers de Français, sans secours, sans argent, le général Leclerc, dès son arrivée, jette vers le premier Consul de vrais cris de détresse : « L'on m'envoie ici la lie de la population et de l'armée française, quand il en faudrait l'élite! » écrit-il un jour. Le lendemain, il demande des soldats et des officiers ayant servi en Égypte, donc accoutumés déjà aux climats extrêmes :

Ne m'envoyez plus de soldats de l'armée du Nord, ni surtout de recrues : elles meurent en débarquant.

L'infortuné capitaine général de Saint-Domingue parle dans le désert; souvent on ne lui répond même pas.

En lisant ces navrantes pages, nous pensions qu'il

était vraiment singulier de trouver les deux beaux-frères abandonnés par Napoléon à l'aurore et au couchant de ses étonnantes destinées. Saint-Domingue et Hambourg ont plus de ressemblance que l'on ne semble le penser. Mais revenons au général Leclerc. Le 20 pluviôse an X, il s'écrie :

Beaucoup de ceux qui enviaient mon commandement à Paris en seraient écrasés ici. Je prouverai à la France que vous avez fait un bon choix.

Il transmet à Napoléon ses observations sur la marine<sup>1</sup>, sur l'agriculture des colonies, qui lui apparaît très-florissante ; il demande des hommes, de l'argent ; il parle de la nécessité de rassurer les esprits, de former des troupes noires, seules capables de résister au climat, et qui se battent bien dès qu'elles sont bien commandées. On ne lui envoie pas d'argent, pas de renforts, et le général Richepanse rétablit l'esclavage à la Guadeloupe : mesure propre à pousser les indigènes de Saint-Domingue à une résistance désespérée.

En lisant ces lettres, nettes, fières, écrites par un

<sup>1</sup> Le général Leclerc se loue beaucoup de la conduite de l'amiral espagnol et de la flotte même, qui ont laissé à l'armée tout ce qui pouvait être laissé ; il parle également de la noble influence, toute française, d'un prêtre qui a décidé le général Clairvaux, homme de couleur, à faire sa soumission.

L'éloge du général de Rochambeau se retrouve sans cesse sous la plume du général Leclerc, qui esquisse encore un portrait du général Louverture, tout à fait digne d'être reproduit. Rendant justice aux plans du terrible noir, le capitaine-général dit : « Tous-saint n'est point un homme ordinaire ; il a de la force de caractère et la tête large ; s'il n'eût pas été gâté par les succès qu'il a obtenus sur les Anglais, et qu'il eût eu une idée véritable de la puissance de la France, ce pays était perdu sans retour pour nous. »

homme à un autre homme, intelligent comme lui, et auquel il sent avoir rendu d'assez grands services pour pouvoir garder son franc parler, on se demande, sans oser même arrêter sa pensée à une telle supposition, si le futur empereur, en envoyant son beau-frère<sup>1</sup> sous un ciel meurtrier, n'avait point un secret désir de se délivrer d'un compagnon de fortune qui ne paraissait disposé ni à la souplesse ni à l'oubli du passé. Il y a des énormités que l'on commet sans en avoir conscience, du moins *sans consentir à en avoir conscience*, car on n'oserait certainement pas les accomplir si on les regardait bien en face. Nous répétons, d'ailleurs, que dans ce cas nous croyons uniquement à une légèreté coupable.

Le beau-frère du général Davout a, sans doute, droit à toutes nos sympathies ; puis, nous le répéterons, il y a d'étranges rapports de situation entre l'oublié de Saint-Domingue et l'oublié de Hambourg ; tous deux avaient certainement cessé de plaire, tous deux étaient trop fermes, trop peu courtisans, et peut-être trop habiles, trop indépendants pour ne pas irriter le besoin de domination universelle, absolue, d'un génie immense, mais imprévoyant, parce qu'il n'admettait pas plus l'obstacle des choses que des éléments : la campagne de Russie l'a trop prouvé.

L'histoire ne nous montre que la lueur de gloire, composée de toutes les gloires, procédant d'ailleurs de lui-même, qui enveloppait, qui enveloppe encore la personne de l'Empereur. La lecture des lettres et des mémoires révélera peu à peu les misères sans nombre

<sup>1</sup> Le général Leclerc avait épousé Pauline Bonaparte, dernière sœur de Napoléon.

de ces armées dont nous ne savons que les marches triomphales. Il ne faut rien considérer d'un œil scrutateur si l'on veut garder des illusions : plus qu'aucun autre, l'éclat des combats se voile aux yeux du philosophe, non-seulement du sang des vaincus, mais encore des souffrances du vainqueur.

Les notes du général Leclerc proclament avec une sinistre éloquence que des milliers de Français et la colonie de Saint-Domingue auraient pu être sauvés, sans la fatale, sans la cruelle imprévoyance qui avait présidé aux armements ; ensuite, sans la coupable indifférence qui a fait oublier à la mère-patrie ceux qui mouraient au loin pour l'amour d'elle.

Armée de Saint-Domingue, au quartier général  
du Cap, le 14 thermidor an X de la Répu-  
blique française.

LE GÉNÉRAL EN CHEF AU PREMIER CONSUL.

Citoyen Consul,

Le désarmement de la partie du Nord n'a pas été heureux : les quartiers de la Tortue, du port de Paix, du Moustizer, du Borgne, du Gros-Morne et de Plaisance se sont soulevés tout d'un coup. La Tortue a été soumise de suite. J'ai fait pendre trente chefs ; elle est présentement désarmée et parfaitement tranquille. Les autres quartiers ne seront pas soumis aussi facilement. Il y a sur les différents points environ treize mille hommes en armes ; heureusement ils sont sans chefs, et mes généraux noirs se conduisent bien. Mais il me faut des troupes pour les soumettre : mes troupes européennes sont entièrement écrasées ; une seule marche est au-dessus de leurs

forces et les envoie à l'hôpital. Il faut être témoin de l'effet du climat sur les troupes, pour s'en faire une idée.

Mes hôpitaux sont toujours encombrés, et, ce mois, je ferai une perte très-considérable ; la perte sera, pour ce seul mois, de cinq mille hommes, y compris celle de la marine.

Mes généraux de division sont tous au lit, et la majeure partie de mes généraux de brigade.

Mon ordonnateur est très-malade, et mon administrateur est assez mal. Les employés et officiers de santé sont morts en grande partie.

La marine est écrasée. La maladie fait des ravages affreux à bord des bâtiments. Je ne me garderai que deux vaisseaux, six frégates, dix corvettes ; j'ai renvoyé et je renvoie chaque jour le reste en France.

Je serai sans argent, et ce n'est que les douanes, qui me rendent six cent mille francs par mois. Pour arrêter la dilapidation des fournisseurs, j'ai pris un arrêté pour fournir à mes troupes 145 (?) en remplacement de vin, viande et légumes. J'y gagnerai deux cents pour cent, mais je crains de ne pouvoir payer exactement. Mes officiers n'auront plus de rations ; il faudra également payer exactement leurs appointements.

Une bonne administration m'eût procuré quelques ressources dans les domaines nationaux, mais il n'y a pas ici d'administrateur ; les sous-préfets et commissaires envoyés par la marine peuvent être propres à faire marcher une machine dont le mouvement est établi, mais personne n'est capable d'imprimer le mouvement.

Piron vient de mourir ; je vous recommande sa famille.

Du moment où j'ai pu calculer les ravages que pourrait faire la maladie, j'ai dû chercher à détruire l'armée coloniale, afin qu'elle ne pût pas connaître sa force. C'est ce que j'ai fait ; aussi je n'ai plus qu'une poignée de noirs à opposer aux rebelles. J'attends avec impatience des troupes d'Europe pour anéantir cette rébellion. Ces mouvements reculent la prospérité de la colonie. Je croyais avoir fini au 1<sup>er</sup> vendémiaire ;

je n'aurai point rempli vos instructions à cette époque, mais cela ne tardera guère plus de deux mois après cette époque.

Ma position est encore extrêmement difficile : d'un côté, les blancs menacent les noirs de l'esclavage et ne ménagent pas même les chefs à leur propos ; de l'autre, les noirs sont ulcérés par quelques lettres qui leur arrivent de France, les rapports du conseil d'État sur la traite des noirs ; ensuite par le désarmement, qu'ils regardent en grande partie comme le précurseur de l'esclavage.

Ils calculent qu'ils ne peuvent avoir de moment plus favorable pour secouer le joug, et ils remuent ; mais j'ai gagné les généraux noirs ; c'est par eux que je fais exécuter les mesures cruelles. Il n'y a de chef d'insurrection que par quartier. Il n'y a pas d'ensemble. Je fais faire des exemples terribles des rebelles ; je les fais attaquer en ce moment avec tous les moyens que j'ai pu rassembler ; j'en viendrai à bout. Si je n'avais pas été si pauvre, et si je n'étais pas forcé par cette raison de faire à prix d'hommes ce que le gouvernement anglais fait à prix d'argent, j'aurais donné un million de paiement des fusils, et je n'aurais pas eu la moitié des insurrections que je crains en ce moment.

Vous dire quelle est ma force actuelle, cela m'est impossible. J'ai, dans le 7<sup>e</sup> de ligne, dans le 58<sup>e</sup>, des compagnies où il ne reste plus ni officiers ni soldats. Je vous cite ces corps parce qu'ils viennent, l'un du Havre, l'autre de la Hollande ; et, n'ayant pas fait la campagne, ils ont le plus souffert.

Je ne pense pas avoir quatre mille hommes en état de faire deux marches, et la maladie durera jusqu'au 15 septembre, et peut-être 1<sup>er</sup> octobre.

Christophe, Mozron et Dessalines se conduisent bien. Christophe et Dessalines ont déjà demandé de se retirer en France et de ne pas rester après mon départ. Soyez tranquille, quand j'en partirai, je ne laisserai personne qui puisse vous donner de l'inquiétude.

M<sup>me</sup> Leclerc est malade, mais sa maladie n'est pas dange-

reuse. Je me porte assez bien pour monter à cheval aussitôt qu'il m'arrivera quelques troupes.

Il me faut un bon commissaire de justice et un bon payeur général.

Le ministre de la marine ne m'écrit pas souvent. Je vais correspondre, à l'avenir, pour mon armée, avec le ministre de la guerre ; il me répondra, et je lui adresserai la relation de nos opérations depuis l'arrivée de l'armée jusqu'à l'entière pacification.

Armée de Saint-Domingue, le 18 thermidor an X.

#### LE GÉNÉRAL EN CHEF AU PREMIER CONSUL

Ma position devient embarrassante et peut devenir mauvaise. La voici :

La mortalité a fait des ravages si effroyables sur mes troupes que, lorsque j'ai voulu désarmer le Nord, une insurrection générale a éclaté. Obligé d'économiser, puisque vous me laissez sans fonds, j'avais détruit l'armée coloniale et renvoyé les trois quarts des officiers de cette armée. Du moment où les troupes noires ont vu mon embarras, alors les officiers m'ont tous réclamé leur arriéré. J'ai été obligé de payer, et, n'ayant pas d'argent en caisse, d'abandonner à vil prix les denrées que j'avais en magasin, et d'engager mes revenus de douanes. Les noirs ont marché, mais ils ne sont pas en assez grand nombre, et, d'ailleurs, tous mes généraux étant malades, j'ai dû me servir des généraux noirs. Christophe est employé dans les montagnes du Nord, et Dessalines du côté de Plaisance. Je ne crains rien du côté de Christophe, mais je ne suis pas aussi rassuré sur Dessalines. Les premières attaques ont chassé les insurgés des points qu'ils occupaient, mais ils se sont reployés sur d'autres cantons, et dans cette insurrection il y a un véritable fanatisme. Ces hommes se font tuer et ne veulent pas se rendre.

Je vous avais prié, citoyen Consul, de ne rien faire qui pût les faire craindre pour leur liberté jusqu'au moment où je serais en mesure, et je marchais à grands pas vers ce moment. Soudain est arrivée ici la loi qui autorise la traite dans les colonies avec des lettres de commerce de Nantes et du Havre, qui demandent si on peut placer ici des noirs. Plus que tous cela : le général Richepanse vient de prendre un arrêté pour rétablir l'esclavage à la Guadeloupe.

Dans cet état de choses, citoyen Consul, la force morale que je m'étais acquise ici est détruite. Je ne puis rien faire par la persuasion : je n'ai plus que la force, et je n'en ai aucune !

Je n'ai reçu en renfort que trois mille hommes, sur les vaisseaux *le Pélasge*, *le Conquérant*, *le Zélé* et *le Tourville*. J'ai été obligé de m'en servir de suite. Je suis persuadé que moitié de ce renfort a péri ou est aux hôpitaux.

A présent, citoyen Consul, vos plans sur les colonies sont parfaitement connus. Si vous voulez conserver Saint-Dominique, envoyez-y une nouvelle armée, envoyez-y surtout de l'argent, et je vous déclare que si vous nous abandonnez à nous-mêmes, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, cette colonie est perdue, et, une fois perdue, jamais vous ne la rattraperez.

Ma lettre vous surprendra, citoyen Consul, après celles que je vous ai écrites ; mais y a-t-il un général qui ait pu calculer une mortalité des quatre cinquièmes de son armée, et l'inutilité des autres ; qui ait été laissé sans fonds, comme moi, dans un pays où rien ne s'achète qu'au poids de l'or, et où j'aurais, avec de l'argent, détruit bien des sujets de mécontentement ?

Pouvais-je m'attendre, en ces circonstances, à la loi sur la traite, et surtout aux arrêtés du général Richepanse, qui rétablissent l'esclavage et défendent aux hommes de couleur de prendre la qualité de citoyens ?

Je vous ai exposé ma position véritable avec la franchise d'un militaire. J'ai la douleur de voir tout ce que j'ai fait ici

sur le point d'être anéanti. Si vous aviez pu être témoin des difficultés de tous les genres que j'ai vaincues et des résultats que j'avais obtenus, vous gémiriez avec moi de voir ma position; mais, quelque désagréable qu'elle soit, j'espère encore en venir à bout.

Je fais des exemples terribles, et, puisqu'il ne me reste plus que la terreur, je l'emploie à la Tortue. Sur quatre cent cinquante révoltés, j'en ai fait pendre soixante; aujourd'hui, tout y est dans un ordre parfait; tous les propriétaires ou négociants qui m'arrivent de France parlent tous d'esclavage; il semble qu'il y ait une conspiration générale pour empêcher la restitution de Saint-Domingue à la République.

Si, ce que je ne présume pas, l'acceptation de Toussaint avait changé la destination des douze mille hommes de troupes que vous m'avez annoncés, ce que je ne puis croire, puisque je n'ai cessé de faire connaître au ministre de la marine le dénûment de troupes dans lequel la mortalité me mettait, envoyez-moi de suite ces renforts; envoyez-moi de l'argent, car je suis dans une position vraiment misérable.

On vous dira que nous avons reçu beaucoup de biscuit, de farine et d'effets d'hôpitaux ou d'habillements, et que l'armée de Saint-Domingue coûte beaucoup.

On nous a envoyé des farines avariées en grande partie, et tellement avariées que partie ont été jetées à la mer: j'en dis autant du biscuit.

Nos effets d'hôpitaux, arrivés par le *Dunois* et l'*Union*, se sont trouvés avariés par le peu de soin qu'on a mis à les charger à Brest.

Je n'ai rien ou presque rien reçu en effets d'habillements; ainsi, il est très-possible que vous ayez fourni beaucoup d'argent pour Saint-Domingue, sans que nous en ayons profité.

Envoyez-moi de l'argent; avec de l'argent j'aurai tout aussi bon marché qu'en France.

Le pain coûte ici aujourd'hui cinq sous la livre, et le vin dix sous la bouteille. Il est vrai que nous sommes en abondance. Mais toujours est-il vrai que nous aurons ici toutes les

denrées avec de l'argent, meilleures et à meilleur marché que le ministre de la marine ne les aura par des fournisseurs. Sacrifiez en ce moment six millions, pour ne pas être obligé d'en dépenser soixante au printemps.

Je vous ai dépeint ma position en noir. Ne me croyez pas abattu par les évènements ; je serai toujours à la hauteur des circonstances, quelles qu'elles soient, et je vous servirai avec le même zèle, tant que ma santé le permettra ; elle est altérée en ce moment, ce qui m'a empêché de monter à cheval. Pensez toujours à m'envoyer mon successeur. Je n'ai personne ici qui puisse me remplacer dans le moment difficile où la colonie sera encore pendant quelque temps.

Envoyez-moi le général Belliard et Régnier. Vous ne sauriez envoyer ici de généraux trop déliés : leur conduite doit être extrêmement adroite, et, si tous avaient pu entendre mes instructions, je ne serais pas aussi embarrassé aujourd'hui.

Recevez l'assurance de mon dévoué respect.

LECLERC.

Armée de Saint-Domingue, au quartier général  
du Cap, le 7 fructidor an X de la République  
française.

LE GÉNÉRAL EN CHEF AU MINISTRE DE LA MARINE.

Il me paraît que vous ne vous êtes pas fait une idée exacte de ma position par les ordres que vous m'adressez.

Vous m'ordonnez d'envoyer en Europe les généraux noirs ; il est bien simple de les arrêter tous le même jour, mais ces généraux me servent à arrêter les révoltes, qui continuent toujours et qui ont un caractère alarmant dans certains cantons.

Norpen est un homme de mauvaise foi ; il me sert en ce moment, mais sous peu il sera arrêté. Charles Belair s'est

insurgé ; je fais marcher contre lui. Dessalines et Christophe vont bien, et je leur ai de véritables obligations.

Je viens de découvrir un grand complot qui tendait à insurger la colonie en entier à la fin de thermidor, mais qui n'a été exécuté que partiellement par le défaut de chefs.

Ce n'est pas le tout d'avoir enlevé Toussaint : il y a ici deux mille chefs à faire enlever. Il n'y a pas de gérant qui n'ait assez d'influence pour soulever à volonté son atelier. Cependant, à mesure que j'enlève les armes, le goût des insurrections diminue.

J'ai déjà ramassé vingt mille fusils environ ; il en reste encore autant dans les mains des cultivateurs ; il faudra bien que je les aie.

Mais, citoyen ministre, ne perdez pas un instant pour faire partir les convois de troupes que vous m'avez annoncés.

De vos dernières expéditions, j'ai reçu par le *Pélasge* et le

<i>Conquérant</i> . . . . .	1,200 hommes.
Par le *** . . . . .	300 —
Par l' <i>Argus</i> et la <i>Vigilante</i> . . . . .	150 —
Par l' <i>Annibal</i> et le <i>Formidable</i> . . . . .	1,200 —
Par l' <i>Intrépide</i> . . . . .	500 —
Expédition de Gênes, 3 <sup>e</sup> léger. . . . .	500 —

---

3,850 hommes.

Eh bien ! malgré ce renfort, je serai content si le 10 vendémiaire je puis réunir cinq mille hommes en état de marcher, il me restera environ quatre mille hommes aux hôpitaux. Jugez des ravages que mon armée a essuyés et essuie journellement. Je ne vous fais plus l'énumération des officiers supérieurs que je perds chaque jour : ce tableau est trop long. Au 15 vendémiaire, époque à laquelle je suppose que la maladie s'arrêtera, je passerai toute l'armée en revue, et je vous ferai connaître nos pertes.

J'aspire au moment où je pourrai faire enlever tous ceux qui me gênent ici, et cela ira à deux mille ; mais je ne puis le faire sans avoir assez de troupes pour entrer de suite en

campagne et marcher sur tous les points où je trouverai des rebelles. Des douze mille huit cents hommes que vous m'annoncez, je n'ai encore reçu que trois mille huit cent cinquante hommes; je ne désire pas le reste avant un mois, mais il serait fâcheux que la moitié ne fût pas arrivée à cette époque.

Par ma lettre, vous avez jugé combien ma position était difficile, et combien il m'a fallu d'adresse pour me soutenir ici. Cette conduite doit être pour le gouvernement un garant de celle que je tiendrai dans des temps moins difficiles. Mais envoyez-moi les hommes que vous m'avez promis; envoyez-moi trois millions, et je vous répons de proclamer en nivôse ou pluviôse que Saint-Domingue est rendu à la France.

Je poursuis les rebelles avec une activité dont les habitants de ce pays ne se faisaient pas d'idée, et la révolte n'augmente pas, ce qui est beaucoup.

... On m'annonce une insurrection au Doudou et à la Marmelade, qui jusqu'à présent n'avaient pas bronché. Je ne crains pas une insurrection violente de ce côté, qui est désarmé.

Pensez à me donner un successeur, car dans six mois j'aurai besoin de repos, et je l'aurai bien mérité.

L.

A cette lettre, navrée et navrante, nous ajouterons quelques lignes extraites des archives du général Leclerc.

Le 17 prairial an X, il rappelle au ministre de la marine qu'on lui avait promis, à son départ de Brest, que chaque mois il recevrait deux et trois mille hommes de renfort, et il n'en a reçu que sept cents; encore il a dû en envoyer à la Guadeloupe. Sa position est de plus en plus mauvaise :

Si la guerre recommence ici, ce qui est possible, ce ne sera pas ma faute à moi, qui ai fait plus que mes forces physiques

ne me le permettaient ; ce sera la faute du gouvernement, qui ne sera pas venu à mon secours. Quant à moi, je continuerai à servir toujours avec le même zèle, mais je ne puis pas répondre de faire toujours des miracles.

Ne croyez pas, citoyen ministre, si j'écris de cette manière, que je voie ma position en noir ; mais, comme je sens l'importance de Saint-Domingue pour la France, je vois avec chagrin que depuis deux mois je suis dans l'impossibilité de rien faire, faute de troupes, et sachez que ne pas faire, ici c'est mal faire.

Si depuis deux mois j'avais reçu les renforts que je devais recevoir, à présent Saint-Domingue serait à nous.

Chaque jour que vous retardez l'arrivée des renforts à Saint-Domingue, vous retardez la restauration de la colonie et vous comprométez sa possession pour la République.

Je n'ai pu vous écrire par la *Vertu* : j'étais malade. Aujourd'hui, je me porte un peu mieux, mais ma santé est extrêmement affaiblie ; et, en supposant que la mort me respecte, il n'en est pas moins vrai que je traînerai ici une existence languissante. Il faut que le gouvernement pense à m'envoyer un successeur.....

Les lettres suivantes sont de longues listes mortuaires ; on ne confirme pas les nominations que fait le général pour combler les vides et encourager les efforts. Il demande des généraux ayant fait la campagne d'Égypte, donc habitués aux climats brûlants, et on lui envoie des officiers de soixante-quatre ans !

Dans leur simplicité terrible, ces lettres atteignent à la puissance tragique des plus tragiques drames de Shakespeare : « Tous les secrétaires du général Le Doyen sont morts avec lui.

« Une association de négociants en bois était venue s'établir au Cap. Sept personnes composaient cette maison : tous les sept sont morts en huit jours. »

Et le général, sans découragement, mais avec insistance et sagesse, continue à appeler dans le vide. Tout tombe autour de lui. Travailler trop est mortel en ce climat, et il fait toutes les besognes ! Il prévoit sa mort et réclame un successeur de plus en plus énergiquement. Il fait arrêter Toussaint, qui feignait la soumission pour trahir ; il comprime l'insurrection : « Mais je suis bien faible, et ce n'est que par une force morale extraordinaire que je supplée à mes forces physiques. »

Le général sait que la colonie périra avec lui ; il veut la conserver à la France, et, seul contre tous, il combat les mauvais vouloirs, il lutte même avec la mort. On veut remplacer le vin par le taffia, dans son armée, il défend la vie de ses soldats et sait désobéir pour les sauver. Il demande des officiers de santé « assez trempés par la guerre pour résister aux sensations douloureuses qu'on éprouve quand on est tous les jours au milieu des morts et des mourants ».

Les hôpitaux sont en mauvais état, les infirmiers meurent, et le général ajoute : « Malgré toutes ces calamités, l'armée n'est point découragée : elle compte sur la reconnaissance du gouvernement français ; je l'invoque aujourd'hui. Beaucoup de militaires pères de famille sont morts, soit à la suite de blessures, soit à la suite d'une maladie plus cruelle que les combats les plus meurtriers. Le gouvernement doit s'occuper de l'éducation de leurs enfants. » Et le général demande que cinquante places, au Prytanée militaire, soient réservées par les consuls en faveur des enfants des militaires morts à Saint-Domingue et pour la conquête de cette colonie. L'armée verra ainsi que le gouvernement français est disposé à lui accorder les récompenses qu'elle a méritées.

Toutes ces réclamations sont justes, sages, humaines, mais le ton du général est net et impérieux comme un ordre. Or les gouvernements, surtout les gouvernements républicains, supportent mal ceux qui semblent *vouloir* en face de leur omnipotence. Ce n'est point, il est vrai, une façon de s'éclairer ; mais les gouvernements qui cherchent à s'éclairer doivent se rencontrer sur une planète autre que la nôtre.

Le général réclame encore le retour des propriétaires, « *seule leur présence francisera la colonie et il leur fera tous les avantages* ». Selon la coutume des *possédants*, ces propriétaires ne voulurent rien faire pour eux-mêmes. Discourir et se plaindre, proclamer bien haut les fautes des autres, taire soigneusement ses propres faiblesses, semble être une tâche facile, tant elle trouve d'ouvriers toujours prêts.

La cruelle maladie continue ses ravages. Le payeur n'a plus d'employés, le génie plus d'officiers ; le général Leclerc est seul debout ; il voit tout, comprend tout, dit tout. Les voisins, jaloux du prompt rétablissement de Saint-Domingue, compliquent encore les difficultés contre lesquelles il s'obstine ; il ne cessera de lutter pour la France qu'en tombant mort à son tour. Une respectueuse pitié étreint le cœur en lisant ce dossier accusateur. Cette phrase est une condamnation

Depuis le 21 germinal, je n'ai reçu aucune lettre de vous. J'ai correspondu avec vous très-exactement, et vous ne répondez à aucune de mes lettres ; l'abandon où vous me laissez est cruel. Je vous demande des effets d'hôpitaux, d'artillerie... Rien ! Pas une de vos lettres ne m'a dit si le gouvernement était satisfait de ma conduite : on a besoin d'encouragement dans la position où ie me trouve.

Dans une autre dépêche, le général annonce que, la colonie conquise, son but atteint, usant d'une autorisation verbale du premier Consul, il partira, même si son successeur n'est point au Cap à son retour d'un voyage de six mois, destiné à l'examen des besoins de l'île.

Je marche rapidement à mon but, afin que, si je venais à périr, la colonie ne soit pas ébranlée. J'aurai atteint mon but, je l'espère, au 30 thermidor.

De telles paroles ne sauraient partir que d'un cœur vraiment français. Nous avons lu avec une émotion sincère cette phrase d'une lettre adressée à Napoléon par le capitaine général, lettre en laquelle il demande le général Belliard pour successeur :

M<sup>me</sup> Leclerc et mon enfant se portent bien. Considérant combien il était cruel pour elle de rester dans un pays où elle n'a sous les yeux que le spectacle de morts et de mourants, je l'ai pressée de se rendre en France : jamais elle n'a voulu y consentir, me disant qu'elle devait suivre mes chances malheureuses comme les bonnes. Son séjour ici est bien agréable pour moi<sup>1</sup>.

Le général envoie des plantes, des animaux en France; il demande des mécaniciens, des botanistes,

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Leclerc, qui aimait beaucoup son premier mari, avait fait graver les paroles que voici sur l'urne d'or destinée à contenir le cœur du capitaine-général de Saint-Domingue : « Paulette Bonaparte, mariée au général Leclerc, le 26 prairial an V, a enfermé dans cette urne son amour auprès du cœur de son époux, dont elle avait partagé les dangers et la gloire. Son fils ne recueillera pas ce triste et cher héritage de son père sans recueillir celui de ses vertus. »

des jardiniers ; il veut créer un jardin botanique, et dit :

Les minéralogistes trouveront à Saint-Domingue des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre et de platine, à ce qu'on m'assure ; ils y interrogeront la nature, qui répondra d'une manière satisfaisante à plusieurs questions non encore résolues.

Ces lettres sont de l'an X. En fructidor de l'an XI, nous trouvons encore ces mots :

Je n'ai pas reçu une seule lettre de vous, citoyen ministre. Je vous ai fait connaître la destruction de mon armée. Il eût été essentiel que vous m'eussiez fait connaître les moyens que le gouvernement devait employer pour réparer mes pertes. Je vous ai demandé de l'argent : vous ne m'avez pas répondu. Mettez-vous à ma place, et réfléchissez si, dans la position où je me trouve, un pareil abandon n'a pas de quoi abattre une âme moins forte que la mienne... Depuis que j'occupe ce malheureux pays, je n'ai pas encore eu une journée de satisfaction.

Pour ne pas rester sur d'aussi sombres impressions, nous donnons une belle lettre adressée par le général Leclerc, peu flatteur de sa nature, au premier Consul. Cette lettre nous touche personnellement, en ce qu'elle montre le capitaine-général de Saint-Domingue ébloui comme son beau-frère, le général Davout, par l'étincelant mirage de la nature de Napoléon.

AU PREMIER CONSUL.

Au quartier général, le 17 messidor an X.

L'armée de Saint-Domingue est pénétrée de reconnaissance

de tout ce que vous avez fait pour assurer le bonheur du peuple français.

Vous avez trouvé la France engagée dans une lutte terrible, vous avez pris les rênes du gouvernement, et elle en est sortie avec gloire.

La guerre civile dévorait une grande partie de la France : vous avez tout pacifié.

L'administration civile était nulle : vous avez rétabli les véritables notions de comptabilité, et appris aux administrateurs, comme aux administrés, qu'il n'était pas permis à un seul de s'approprier ce qui pouvait servir au bonheur de tous.

Le Trésor public était épuisé : vous y avez fait entrer le produit des recettes, et vous avez mis la dépense au niveau des recettes.

Le militaire, pour prix d'honorables blessures reçues pour assurer l'indépendance de son pays, n'avait à attendre, sous un gouvernement lâchement envieux, que mauvais traitements et le mépris : vous lui avez rendu l'honneur et des moyens d'existence.

La majorité des Français réclamait la religion de leurs pères : vous leur en avez rendu le libre exercice, en évitant tout ce qui pouvait établir rivalité parmi les sectes.

L'armée de Saint-Domingue vous offre, pour tant de services que vous avez rendus à la nation, le tribut de son admiration et de sa reconnaissance.

Un vœu a été émis par le sénat conservateur. Comme colonie ou comme armée, nous n'avons pas le droit de délibérer; mais, comme Français enthousiastes de la gloire de leur pays, nous avons la faculté de désirer que le général Bonaparte veuille consacrer son existence à assurer le bonheur de la France.

Si vous acceptez cette tâche, si belle pour vous et si forte pour un autre, citoyen Consul, ce sera une nouvelle obligation que la France vous aura; mais vous n'aurez point encore tout fait pour son bonheur.

Donnez à la France une constitution telle que, lorsqu'elle

viendra à vous perdre, elle ne soit pas déchirée par la guerre civile; sans cela, votre ouvrage est imparfait.

Ne voyez dans notre vœu, citoyen Consul, que celui de Français qui ne travaillent que pour le bonheur de leur pays, et qui manifestent toujours leur opinion avec courage quand ils croient qu'elle peut lui être utile.

Pauvre armée de Saint-Domingue! En pensant à la France, elle oubliait ses propres douleurs, ses rancunes personnelles!... On avait de l'enthousiasme, alors, et on aimait son pays!

### LETTRE C.

La lettre que voici est certainement la lettre qui avait précédé la visite du commandant du bataillon de l'Yonne aux commissaires de l'Assemblée nationale, Delmas, Dubois-Dubay et Bellegarde :

Messieurs,

De jour en jour, de moment en moment, le danger de la chose publique augmente dans ce pays... Ce ne sont pas des moyens partiels pour repousser l'ennemi, par exemple de Saint-Amand, dont on doit faire usage dans ce moment... Ils ne feraient qu'accroître, par leur insuffisance, les dangers de la patrie... Aux grands maux les grands remèdes. Le temps me manque pour entrer dans de grands détails. Je vous demande une conférence... car, suivant mes principes, je dois à ma patrie tout ce que je crois pouvoir posséder... Je me crois de l'énergie... différentes occasions délicates et critiques, où je me suis déjà trouvé, m'ont mis à l'épreuve de ce côté... Ainsi, Messieurs, si vous le voulez, je vous offre

des moyens que me dictera l'énergie que je puis avoir. Vous en ferez l'usage qui vous plaira. Si je puis être utile au poste le plus périlleux, c'est celui où je vous prierai de m'employer, serait-il le plus subalterne. Ce n'est point le grade ni l'épaulette qui sert la patrie, mais bien l'homme... J'attends votre réponse. En attendant, j'ai satisfait à ma conscience, à ce qu'elle me dictait, et c'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire avec respect,

Messieurs,

Votre compatriote,

Louis DAVOUT,

Lieutenant-colonel en second.

A Condé, ce 10 septembre, l'an IV  
de la liberté et de l'égalité.

Il y a bien peu d'esprit public parmi le peuple, dans cette ville. L'on y souffre, l'on y voit se promener de sang-froid des *capucins avec leur robe*<sup>1</sup>. Le philosophe croit être en pays étranger. Que ne suis-je donc à Paris! J'attends votre réponse, Messieurs, sur la conférence que je vous demande... Ne me prenez point pour une mauvaise tête... il est prudent de ne juger les gens que d'après beaucoup de données, et je crois, Messieurs, que, ces données, vous ne les avez pas sur mon compte. La prévention fait porter beaucoup de jugements faux, et dont on se repent lorsqu'on connaît ensuite son monde, et j'espère que vous serez convaincus, d'après la conversation que je vous demande, que l'amour de la patrie est le seul sentiment qui m'anime. Je le déclare : je ne veux ni places

<sup>1</sup> Que le lecteur veuille bien ne point oublier qu'il a trouvé Louis Davout dans ses extraits de lecture se plaisant à rendre justice aux ordres religieux, plus tard se souvenant de ses chers maîtres les bénédictins d'Auxerre, donnant aux églises, et comptant enfin sur la justice éternelle avec un noble dédain des jugements de la terre.

ni grades, et même, s'il le faut, si on le juge nécessaire, j'abandonnerai de bon cœur celui que j'occupe dans ce moment pour remplir le rôle le plus subalterne, mais où je pourrais être d'une grande utilité.

Faire prendre les armes dans tout ce pays; les moyens à prendre pour avoir toutes celles qui peuvent s'y trouver; imiter la conduite que l'on a tenue à Paris... les visites domiciliaires... les rendre surtout efficaces... prendre les chevaux qui ne sont pas absolument nécessaires... pour former des compagnies à cheval... la manière de les former de manière à les rendre utiles... pour les former le plus promptement possible... peu s'occuper de l'uniformité des selles, brides, habits, etc.... qu'ils aient une marque de reconnaissance, et ce sera suffisant... Que ces mesures soient générales et prises à la même heure partout... n'oublier aucuns moyens de détails, d'exécution, de peur de manquer son opération... Être persuadé que ce ne sera point des conseils de guerre seuls, où n'assistent que d'anciennes têtes, que sortiront des moyens propres à nous sauver... Combien la formation d'un comité militaire à l'instar de celui de Paris, constitué de manière à y faire trouver les vieilles têtes, qui ont leur utilité, avec des têtes révolutionnaires... puisque les moyens révolutionnaires peuvent seuls nous sauver. Agiter et bien approfondir les moyens à employer pour mettre le peuple *debout* (dans toute la force du terme) dans ce pays-ci... La difficulté n'est pas petite... Faire abstraction surtout des individus lorsqu'il s'agit de la chose publique... Après avoir pris le plus promptement possible les moyens nécessaires et préparatoires, et fait prendre les armes... faire une irruption et ne rien oublier pour en assurer le succès... subsistances, etc., Voilà une partie des choses que je me propose de traiter, Messieurs, dans la conférence que je vous demande.

Le temps presse. Si vous le voulez, je me rendrai ce soir à Valenciennes.

Nous avons copié ces pages en respectant jusqu'aux

points qui accentuent la pensée ; ils témoignent du bouillonnement d'une tête de feu qui comprend la parole impuissante à exprimer tout ce qui s'agite en elle. Sans doute, il y a bien des erreurs dans ces jugements, dans ces conseils : le véritable amour de la liberté impose le respect de la robe du moine tout autant que le respect de l'habit militaire ; mais il faut songer à l'âge de Louis Davout, à la fièvre du temps qui gagnait des têtes plus sages que ne pouvait l'être la sienne. En parlant de visites domiciliaires, il ne songeait point aux terribles abus qu'elles pouvaient engendrer. L'expérience a enseigné au maréchal Davout la vanité de ses beaux rêves ; mais l'amour de la patrie, amour chez lui plus grand que ses plus vives amours, seul est demeuré dans ce cœur généreux, qui n'avait souci ni du grade ni *de l'épaulette*, mais bien de la France, *quand même, toujours, contre tous*, contre ses propres rancunes, contre ses propres intérêts, alors qu'il rétablissait la royauté et lui conservait une armée en 1814. A coup sûr, la lecture des philosophes avait exalté cette jeune tête, et les abus d'un pouvoir qui, sentant sa faiblesse, avait de maladroits accès de réaction, devaient attirer une âme droite vers un idéal que la terre ne connaîtra jamais, je le crains, l'unique république parfaite étant certainement la république céleste.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
AVANT-PROPOS.....	1
<b>LE MARÉCHAL DAVOUT.</b>	
Caractère et figure.....	4
Gentilhomme de cœur autant que de nom et d'armes...	5
Chrétien et philosophe.....	12
Honnête homme.....	17
Son désintéressement.....	20
Sa modestie .....	26
Sa courtoisie.....	29
Sa puissance sympathique.....	37
Dans la vie privée.....	42
Sa prétendue bêtise selon M. de Bourrienne.....	56
Sa cruauté.....	62
Écrivain .....	77
CORRESPONDANCES DE M <sup>me</sup> DAVOUT ET DU MARÉCHAL DAVOUT	93

	Pages
CORRESPONDANCE DE M <sup>me</sup> CAMPAN AVEC LE MARÉCHAL ET LA MARÉCHALE DAVOUT.....	141
CORRESPONDANCE DE LA FAMILLE LECLERC.....	167
LES ANNÉES DE JEUNESSE.....	231
APPENDICE.....	343

---